Remarques de la délégation allemande au sujet du rapport de la Commission des gouvernements alliés et associés sur les [...]

Allemagne (1871-1945). Délégation à la Conférence de la paix (1919). Auteur du texte. Remarques de la délégation allemande au sujet du rapport de la Commission des gouvernements alliés et associés sur les responsabilités des auteurs de la guerre. 1919.

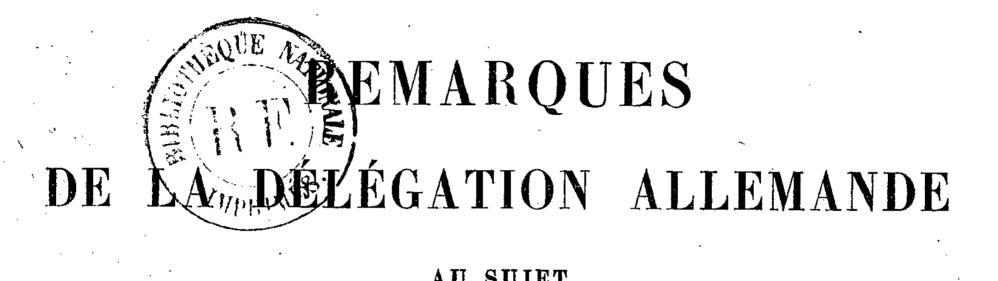
- 1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

#### CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

- 2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
- 3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
- utilisationcommerciale@bnf.fr.



112281



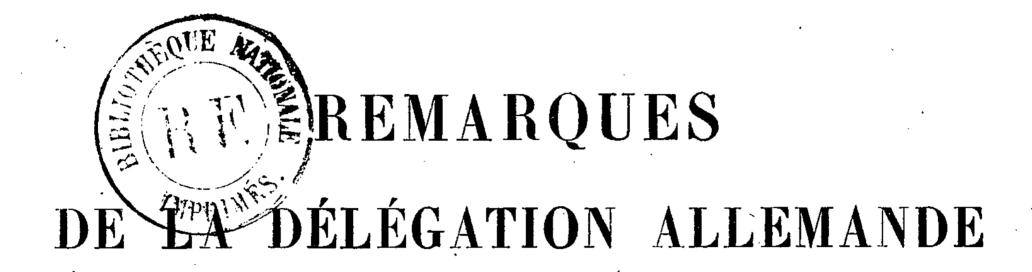
AU SUJET

DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES GOUVERNEMENTS ALLIÉS ET ASSOCIÉS

SUR

LES RESPONSABILITÉS DES AUTEURS DE LA GUERRE





AU SUJET

# DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES GOUVERNEMENTS ALLIÉS ET ASSOCIÉS

SHR

LES RESPONSABILITÉS DES AUTEURS DE LA GUERRE

# SOMMAIRE.

Lettre d'envoi de M. de Brockdorff-Rantzau, en date du 28 mai 1919	1
(No	te ı)
Remarques de la Délégation allemande au sujet du Rapport de la Commission des	•
Gouvernements alliés et associés sur les responsabilités des auteurs de la guerre	1
I. Nécessité d'une enquête impartiale	1
II. Les pourparlers diplomatiques	2
III. La catastrophe	5
IV. Conclusions	7
V. Violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg	8
VI. Considérations rétrospectives	8
ANNEXES.	
(Explications)	15
Annexe I. La mobilisation allemande et la mobilisation russe	16
Annexe II. Rapports sur les préparatifs de mobilisation et les violations de frontières par	
la Prusse	20
Annexe III. Mesures militaires allemandes dans l'Est avant la connaissance de la mobilisation générale russe	22
Annexe IV. Lettre du Chef d'État-Major de Moltke au Secrétaire d'État aux Affaires étrangères (18 décembre 1914)	· <b>2</b> 3
Annexe V. Le prétendu Conseil de la Couronne à Potsdam	24
Sous-Annexe 1. Déclarations de sir Horace Rumbold sur le « Conseil de la Couronne de	·
Potsdam »	25
Sous-Annexe 2. Déclarations de sir Maurice Bunsen sur le Conseil de la Couronne de	
Potsdam	25
Sous-Annexe 3. Lettre autographe de l'Empereur François-Joseph à l'Empereur Guillaume	26
Sous-Annexe 4. Memorandum du Gouvernement austro-hongrois	27
Sous-Annexe 5. Télégramme du Chancelier d'Empire à l'Ambassadeur allemand à	-,
Vienne	33
Sous-Annexe 6. Lettre autographe de l'Empereur Guillaume à l'Empereur François- Joseph	34
Remarques. — Responsabilités.	

 $\mathbf{A}_{\mathbf{N}}$ 

Sous-Anner 2. — Opinion d'Involsity sur la question de l'annexion. — Conversation du Ministre serbe Simile avec l'ambasadeur russe à Vienne, prince Ourousoff (27 septembre 1908)		Ministre serbe Simitch avec l'ambassadeur russe à Vienne, prince Ourousoff (27 septembre 1908).  Sous-Annexe 3. — Conversation du Ministre serbe Grouitch à Londres avec Sir Charles Hardinge (27 septembre 1908).  Sous-Annexe 4. — Conversation du Ministre serbe Grouitch avec Iswolsky  Sous-Annexe 5. — Télégramme du Ministre serbe Milovanovitch, envoyé en mission extraordinaire à Berlin, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (12 octobre 1908).  Sous-Annexe 6. — Télégramme du Ministre serbe Milovanovitch, envoyé en mission extraordinaire à Londres, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (16 octobre 1908).  Sous-Annexe 7. — Télégramme de M. Pachitch (envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (30 octobre 1908).	43 45 47 48	
Sous-Annexe 3. — Conversation du Ministre serbe Grouitch à Londres avec Sir Charles Hardinge (27 septembre 1908)		Sous-Annexe 3. — Conversation du Ministre serbe Grouitch à Londres avec Sir Charles Hardinge (27 septembre 1908).  Sous-Annexe 4. — Conversation du Ministre serbe Grouitch avec Iswolsky	43 45 47 48	
Sous-Annexe 4. — Conversation du Ministre serbe Grouitch avec Lavolsky		Sous-Annexe 4. — Conversation du Ministre serbe Grouitch avec Iswolsky Sous-Annexe 5. — Télégramme du Ministre serbe Milovanovitch, envoyé en mission extraordinaire à Berlin, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (12 octobre 1908)	45 47 48	
extraordinaire à Berlin, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (12 octobre 1908).  Sous-Annexe 6. — Télégramme du Ministre serbe Milovanovitch, envoyé en mission extraordinaire à Londres, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (16 octobre 1908).  Sous-Annexe 7. — Télégramme de M. Pachitch (envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg ) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (30 octobre 1908).  Sous-Annexe 8. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (19 février 1909).  Sous-Annexe 9. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (26 février 1909).  Sous-Annexe 10. — Télégramme [du Ministre serbe à Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade, M. Milovanovitch, au Chargé d'affaires serbe à Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade, M. Milovanovitch, au Chargé d'affaires serbe à Saint-Pétersbourg au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (5/18 mars 1909).  Sous-Annexe 13. — Note [Circulaire nº 1689 du Ministre des Affaires étrangères de Belgrade, 22 juin 1909].  Sous-Annexe 14. — Rapport du Dr. Grouitch, Chargé d'affaires de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911).  Sous-Annexe 16. — Rapport du Dr. Grouitch, envoyé de Londres, au président du Conseil Milovanovitch, à Belgrade (9 novembre 1911).  Sous-Annexe 16. — Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg au Président du Conseil Milovanovitch à Belgrade (4 décembre 1911).  Sous-Annexe 17. — [Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg, 17 févirer 1912].  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 14 mars 1912.  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé par le Ministre des Serbie à Bucarest, M. Ristitch, au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 14 mars 1912.  Sous-A		extraordinaire à Berlin, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (12 octobre 1908)	48	•
cxtvaordinaire à Londres, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (16 octobre 1908).  Sous-Annexe 7. — Télégramme de M. Pachitch (envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (3 octobre 1908).  Sous-Annexe 8. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (19 février 1909).  Sous-Annexe 9. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (26 février 1909).  Sous-Annexe 10. — Télégramme [du Ministre serbe à Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (26 février 1909).  Sous-Annexe 11. — [Télégramme du Ministre des Affaires étrangères à Belgrade, M. Milovanovitch, au Chargé d'affaires serbe à Londres, Dr. Grouitch (1st avril 1901)]  Sous-Annexe 12. — Télégramme du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade, (5/18 mars 1909).  Sous-Annexe 13. — Note [Circulaire n° 1689 du Ministre des Affaires étrangères de Belgrade, 22 juin 1909].  Sous-Annexe 14. — Rapport du Dr. Grouitch, Chargé d'affaires de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911).  Sous-Annexe 15. — Rapport du Dr. Grouitch, chargé d'affaires de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, à Belgrade (9 novembre 1911).  Sous-Annexe 16. — Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg au Président du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911).  Sous-Annexe 17. — [Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg, 17 février 1912].  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912.  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912.  Sous-Annexe 19. — Télégramme du Minister serbe, M. Popovitch, au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 oc		extraordinaire à Londres, au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (16 octobre 1908)		•
Sous-Annexe 7. — Télégramme de M. Pachitch (envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (30 octobre 1908).  Sous-Annexe 8. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (19 février 1909).  Sous-Annexe 10. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (26 février 1909).  51  Sous-Annexe 10. — Télégramme [du Ministre serbe à Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (26 février 1909).  51  Sous-Annexe 11. — [Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg (M. Kosutitch), au Milovanovitch, au Chargé d'affaires serbe à Londres, Dr. Grouitch (1° avril 1901)]  Sous-Annexe 12. — Télégramme du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (5/18 mars 1909).  52  Sous-Annexe 13. — Note [Circulaire n° 1689 du Ministre des Affaires étrangères de Belgrade, 22 juin 1909].  54  Sous-Annexe 14. — Rapport du Dr. Grouitch, Chargé d'affaires de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911).  55  Sous-Annexe 15. — Rapport du Dr. Grouitch, envoyé de Londres, au président du Conseil Milovanovitsch à Belgrade (9 novembre 1911).  56  Sous-Annexe 16. — Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg au Président du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911).  57  Sous-Annexe 17. — [Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg, 17 février 1912].  59  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 14 mars 1912.  50  Sous-Annexe 20. — Télégramme adressé par le Ministre de Serbie à Bucarest, M. Ristitch, au Ministère des Affaires étrangères, 13 novembre 1912.  60  Sous-Annexe 20. — Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg, M. Popovitch, au		Sous-Annexe 7. — Télégramme de M. Pachitch (envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (30 octobre 1908).		•
Sous-Annexe 8. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch) au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (19 février 1909)			49	
Sous-Annexe 9. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch), au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade] (26 février 1909)	·		50.	
Ministre des Affaires étrangères]. 51  Sous-Annexe 11. — [Télégramme du Ministre des Affaires étrangères à Belgrade, M. Milovanovitch, au Chargé d'affaires serbe à Londres, Dr. Grouitch (1° avril 1901)] 52  Sous-Annexe 12. — Télégramme du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (5/18 mars 1909). 54  Sous-Annexe 13. — Note [Circulaire n° 1689 du Ministre des Affaires étrangères de Belgrade, 22 juin 1909]. 54  Sous-Annexe 14. — Rapport du Dr. Grouitch, Chargé d'affaires, de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911). 55  Sous-Annexe 15. — Rapport du Dr. Grouitch, envoyé de Londres, au président du Conseil Milowanovitch, à Belgrade (9 novembre 1911). 56  Sous-Annexe 16. — Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg au Président du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911). 57  Sous-Annexe 17. — [Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg, 17 février 1912]. 59  Sous-Annexe 18. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912. 59  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé par le Ministre de Serbie à Bucarest, M. Ristitch, au Ministère des Affaires étrangères, 13 novembre 1912. 60  Sous-Annexe 20. — Télégramme du Ministre serbe, M. Popovitch, au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 14 mars 1912. 61  Sous-Annexe 21. — Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg, M. Popovitch, au	÷	Sous-Annexe 9. — Télégramme [du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg (M. Kosutitch),	_	
M. Milovanovitch, au Chargé d'affaires serbe à Londres, Dr. Grouitch (1et avril 1901)]  Sous-Annexe 12. — Télégramme du Ministre serbe à Saint-Pétersbourg au Ministre des Affaires étrangères à Belgrade (5/18 mars 1909). 54  Sous-Annexe 13. — Note [Circulaire nº 1689 du Ministre des Affaires étrangères de Belgrade, 22 juin 1909]. 54  Sous-Annexe 14. — Rapport du Dr. Grouitch, Chargé d'affaires de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911). 55  Sous-Annexe 15. — Rapport du Dr. Grouitch, envoyé de Londres, au président du Conseil Milowanovitch, à Belgrade (9 novembre 1911). 56  Sous-Annexe 16. — Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg au Président du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911). 57  Sous-Annexe 17. — [Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg, 17 février 1912]. 59  Sous-Annexe 18. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912. 59  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé par le Ministre de Serbie à Bucarest, M. Ristitch, au Ministère des Affaires étrangères, 13 novembre 1912. 60  Sous-Annexe 20. — Télégramme du Ministre serbe, M. Popovitch, au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 14 mars 1912. 61  Sous-Annexe 21. — Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg, M. Popovitch, au			51	
Affaires étrangères à Belgrade (5/18 mars 1909). 54  Sous-Annexe 13. — Note [Circulaire nº 1689 du Ministre des Affaires étrangères de Belgrade, 22 juin 1909]. 54  Sous-Annexe 14. — Rapport du Dr. Grouitch, Chargé d'affaires de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911). 55  Sous-Annexe 15. — Rapport du Dr. Grouitch, envoyé de Londres, au président du Conseil Milowanovitch, à Belgrade (9 novembre 1911). 56  Sous-Annexe 16. — Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg au Président du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911). 57  Sous-Annexe 17. — [Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg, 17 février 1912]. 59  Sous-Annexe 18. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912. 59  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé par le Ministre de Serbie à Bucarest, M. Ristitch, au Ministère des Affaires étrangères, 13 novembre 1912. 60  Sous-Annexe 20. — Télégramme du Ministre serbe, M. Popovitch, au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 14 mars 1912. 61  Sous-Annexe 21. — Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg, M. Popovitch, au	1	M. Milovanovitch, au Chargé d'affaires serbe à Londres, Dr. Grouitch (1er avril 1901)]	52	
Belgrade, 22 juin 1909]. 54  Sous-Annexe 14. — Rapport du Dr. Grouitch, Chargé d'affaires de Serbie à Londres, au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911). 55  Sous-Annexe 15. — Rapport du Dr. Grouitch, envoyé de Londres, au président du Conseil Milowanovitch, à Belgrade (9 novembre 1911). 56  Sous-Annexe 16. — Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg au Président du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911). 57  Sous-Annexe 17. — [Rapport de M. Popovitch, Ministre serbe à Pétersbourg, 17 février 1912]. 59  Sous-Annexe 18. — Télégramme adressé de Londres par le D' Grouitch au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912. 59  Sous-Annexe 19. — Télégramme adressé par le Ministre de Serbie à Bucarest, M. Ristitch, au Ministère des Affaires étrangères, 13 novembre 1912. 60  Sous-Annexe 20. — Télégramme du Ministre serbe, M. Popovitch, au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 14 mars 1912. 61  Sous-Annexe 21. — Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg, M. Popovitch, au		Affaires étrangères à Belgrade (5/18 mars 1909)	54	
au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre 1911)	,	Belgrade, 22 juin 1909]	54	
Conseil Milowanovitch, à Belgrade (9 novembre 1911)		au Dr. Milovanovitch, président du Conseil des Ministres à Belgrade (8 septembre	55	
du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	56	
Vrier 1912]		du Conseil Milovavovitsch à Belgrade (4 décembre 1911)	57	
des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912		vrier 1912]	59	•
titch, au Ministère des Affaires étrangères, 13 novembre 1912		des Affaires étrangères à Belgrade, le 14 octobre 1912	59	
Sous-Annexe 21. — Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg, M. Popovitch, au		titch, au Ministère des Affaires étrangères, 13 novembre 1912	<b>6</b> 0	
Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 29 avril 1913 61	•	•		

Sous-Annexe 22. — Télégramme du Ministre serbe à Pétersbourg, M. Popovitch, au Ministère des Affaires étrangères à Belgrade, 20 juillet 1913	62
Sous-Annexe 23. — Rapport du Ministre serbe à Paris, Dr. Vesnitch à M. Patchich,	<b>V</b> 2
Président du Conseil à Belgrade, 27 mars 1913	62
Sous-Annexe 24. — Télégramme du Ministre serbe à Bucarest, M. Risttich, au Minis-	-
tère des Affaires étrangères à Belgrade, 10 juin 1913	63
Sous-Annexe 25. — Télégramme [de M. Popovitch], 4 novembre 1913	64
Sous-Annexe 26. — Pachitch chez le Tsar [Rapport de M. Pachitch expédié de Péters-	
bourg, 20 janvier 1914]	64
Annexe VII. — La Ligue Balkanique	69
Sous-Annexe 1. — Clause secrète au Traité bulgaro-serbe en 1912	69
Sous-Annexe 2. — Rapport d'Isvolsky à Sazonow (16 février 1912)	71
Sous-Annexe 3. — Télégramme de Sazonow à Isvolsky (17 mars 1912)	71
Annexe VIII. — La Crise balkanique en 1912	72
Sous-Annexe 1. — Convention navale	75
Sous-Annexe 2. — Rapport d'Isvolsky à Sazonow (5 juillet 1912.)	76
Sous-Annexe 3. — Instruction très secrète de Sazonow à Benckendorff (18 octobre 1912.)	76
Sous-Annexe 4. — Rapport d'Isvolsky à Sazonow (30 août 1912.)	78
Sous-Annexe 5. — Télégramme secret de l'Ambassadeur à Paris (4 novembre 1912.)	79
Sous-Aneexe 6. — Télégramme de l'Ambassadeur à Paris (5 novembre 1912.)	<b>7</b> 9
Sous-Annexe 7. — Télégramme de l'Ambassadeur à Paris (8 novembre 1912)	80
Sous-Annexe 8. — Télégramme secret de Sazonow à Paris (9 novembre 1912.)	80
Sous-Annexe 9. — Télégramme de l'Ambassadeur à Londres (21 décembre 1912.)	81
Sous-Annexe 10. — Rapport de l'Ambassadeur à Londres (12 février 1912)	81
Annexe IX. — L'affaire Liman Sanders	84
Sous-Annexe. 1. — Note du Secrétaire d'État von Jagow à l'Ambassadeur allemand à	•
Saint-Pétersbourg (6 janvier 1914)	85
Sous-Annexe 2. — Rapport de l'Ambassadeur allemand à Saint-Pétersbourg au Chance-	
lier de l'Empire (10 janvier 1914.)	87
Sous-Annexe 3. — Télégramme de l'Ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg au	0
Ministre des Affaires étrangères (15 janvier 1914)	89
Annexe X. — La Russie et la Turquie (1914)	90
Sous-Annexe 1. — Rapport de Sazonow au Tzar (23 mars 1914)	91
Le mémoire Basili sur les Détroits	91
Sous-Annexe 2. — Communication de l'Agence Centrale télégraphique Louis Hirsch au Secrétaire d'État des Affaires étrangères (12 mars 1914.)	99
Sous-Annexe 3. — Rapport du correspondant de l'Agence Wolff à Saint-Pétersbour g.	100
Sous-Annexe 4. — Rapport adressé au Chancelier d'Empire par l'ambassadeur d'Allema-	100
gne à Saint-Pétersbourg, 16 mars 1914	101
Sous-Annexe 5. — Rapport adressé au Chancelier d'Empire par l'ambassadeur d'Allema-	
gne à Saint-Pétersbourg, 13 juin 1914	102
Annexe XI. — La question des auteurs de la guerre mondiale, par M. Pokrowski (Moscou).	
I	105
II	109
III.	114

### NOTE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE LA PAIX.

Les «Remarques de la Délégation allemande au sujet du Rapport de la Commission des Gouvernements alliés et associés sur les Responsabilités des Auteurs de la Guerre » sont parvenues au Secrétariat général en un manuscrit dactylographié qui accompagnait la lettre d'envoi du 29 mai 1919. La traduction qui suit a été faite sur ce manuscrit dactylographié.

Les Remarques sur les Responsabilités ont donné lieu à plusieurs publications officielles de la part de la Délégation allemande :

#### A. EN ALLEMAND:

1° Dans un volume indépendant portant comme titre : Bemerkungen zum Bericht der Kommission der alliierten und assoziierten Regierungen über die Verantwortlichkeiten der Urbeher des Krieges.

1 vol. pet. in-folio de 155 pages. Berlin, Juni 1919. Gedrückt in der Reichsdruckerei.

[Ce document ne contient que le Rapport de la Commission allemande sur les Responsabilités, sans la lettre d'envoi de M. de Brockdorff-Rantzau].

2º Dans un Livre Blanc portant comme titre: Weissbuch betreffend die Verantwortlichkeit der Unheber am Kriege, 1 vol. petit in-folio de 187 pages. Berlin, Juni 1919, Gedrückt in des Reichsdruckerei.

[Ce document contient, à partir de la page 36, le texte du «Bemerkungen», comme dans le volume précédent.

Les 3,5 premières pages comprennent:

- 1. (P. 5-7). Le discours de M. Brockdorff-Rantzau prononcé le 5 mai à Versailles.
- 2. (P. 8). La note de M. Brockdorff-Rantzau, en date du 13 mai 1919.
- 3. (P. 9). La réponse de M. Clemenceau, en date du 20 mai 1919.
- 4. (P. 10). La traduction de la présente.
- 5. (P. 11-14). La note de M. Brockdorff-Rantzau, en date du 24 mai 1919.
- 6. (P. 15-34). Les extraits du Rapport de la Commission des Responsabilités des auteurs de la guerre et sanctions.
  - 7. (P. 35). Lettre d'envoi (des «Bemerkungen») de M. Brockdorff-Rantzau, en date du 27 mai 1919.]

#### B. EN FRANÇAIS:

Dans un volume portant comme titre: Observations au Rapport de la Commission des Gouvernements alliés et associés sur les Responsabilités des auteurs de la guerre, 1 vol. in-8° de 150 pages. (s. 1. n. d. sur le titre et portant p. 150 la mention: Gedruckt bei Julius Sittenfeld, Berlin W. S.)

#### C. EN ANGLAIS:

Dans un volume portant comme titre: Observations on the Report of the Commission of the Allied and Associated Governments concerning the Responsibilities of the authors of the war, 1 vol. i n-8° de 149 p. ch. (s. l. n. d. sur le titre, et portant au dernier feuillet la mention: Gedruckt bei Julius Sittenfeld, Berlin, W. S.)

N. B. — Ces traductions française et anglaise ne correspondent pas entièrement au texte allemand.

# REMARQUES ALLEMANDES

SUR

LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE

# REMARQUES<sup>(1)</sup>

# DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

AU SUJET

# DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES GOUVERNEMENTS ALLIÉS ET ASSOCIÉS

SUR

# LES RESPONSABILITÉS DES AUTEURS DE LA GUERRE.

## NÉCESSITÉ D'UNE ENQUÊTE IMPARTIALE.

Les soussignés sont d'avis que la question de la responsabilité de la guerre ne peut pas être décidée d'un seul côté, qui est à la fois juge et partie, mais que seule une Commission d'enquête, reconnue des deux côtés comme impartiale, qui aurait toutes les archives à sa disposition, et devant laquelle les deux parties auraient, au même titre, droit à la parole, pourrait se permettre d'essayer de porter un jugement sur la part respective de responsabilité qui incombe à chaque Gouver-

Versailles, le 28 mai 1919.

Monsieur le Président,

Dans la lettre de Votre Excellence du 20 mai les Gouvernements alliés et associés ont resusé de communiquer aux Délégués allemands le rapport fait par les Commissions désignées par eux pour l'examen de la responsabilité des auteurs de la guerre. Mais vu que des parties essentielles du rapport ont été publiées par la presse, les Délégués allemands ont prié une Commission se composant d'Allemands indépendants, savoir MM. Hans Delbrück, Albrecht Mendelssohn Bartholdy, le comte Max Montgelas et Max Weber de vouloir bien examiner les saits allégués par ce rapport et de donner leur avis à ce sujet. J'ai l'honneur de saire parvenir à Votre Excellence ci-jointes les observations saites par lesdits Messieurs au sujet du rapport de la Commission des Gouvernements alliés et associés sur la responsabilité des auteurs de la guerre.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Signé BROCKDORFF-RANTZAU.

A Son Excellence Monsieur CLEMENCEAU, Président de la Conférence de la Paix, etc.

Remarques. — Responsabilités.

<sup>(1)</sup> Ces remarques étaient accompagnées de la lettre suivante :

nement dans le fait que la catastrophe redoutée de tous les peuples s'est déchaînée sur l'humanité.

Parmi les nombreuses opinions absolument insoutenables qui ont été émises dans le rapport des Gouvernements alliés et associés, les points qui se rapportent à des questions purement militaires ont été traités dans les annexes I-III. Quant aux questions politiques, nous les envisagerons dans ce qui suit aussi rapidement que possible.

### H

#### LES POURPARLERS DIPLOMATIQUES.

Nous faisons remarquer pour commencer qu'on ne peut parler en aucune façon d'une supériorité écrasante de l'armée allemande. Des chiffres qui ne peuvent être mis en doute prouvent que, abstraction faite du Landsturm et de formations d'égale valeur, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie pouvaient mettre en ligne un peu moins de 6,000,000 de combattants pour 116,000,000 d'habitants, la Russie et la France par contre aisément 9,000,000 pour une population de 210,000,000 d'habitants. Il y avait bien supériorité écrasante, mais ce n'était pas du côté allemand.

Pour ce qui est de la déclaration faussement attribuée au Général de Moltke, on se reportera à son écrit dans l'Annexe IV. Le co-soussigné Comte Montgelas qui, pendant deux ans, a été son subordonné immédiat, peut confirmer, en s'appuyant sur des faits très précis, que l'opinion du Général était hostile à toute guerre. Son scepticisme au sujet de l'issue d'une guerre mondiale est établi par des documents.

Les causes profondes du conflit serbo-autrichien, à savoir d'un côté les manœuvres en vue d'une grande Serbie qui constituaient un danger pour l'existence de l'État austro-hongrois, d'autre part l'oppression économique du peuple serbe, ne peuvent être examinées ici comme il conviendrait. Mais il faut s'opposer, aussi résolument que possible, à l'opinion qu'entre Berlin et Vienne un complot secret aurait été tramé en vue d'anéantir la Serbie. Le Gouvernement allemand a fait connaître publiquement, dans le mémoire soumis au Reichstag le 3 août 1914, qu'il avait approuvé l'opinion adoptée à Vienne après l'attentat de Serajevo et trouvé juste une action considérée là-bas comme nécessaire. Les buts de cette action ne furent pas communiqués dans le détail à Berlin, mais ils étaient nettement circonscrits et ils ne comprenaient aucune velléité d'annexion; pour ce qui est du Comte Tisza, on sait qu'il n'a donné son assentiment à l'ultimatum qu'à la condition expresse qu'il serait renoncé à toute intention de ce genre.

A ces faits, les soi-disantes révélations postérieures de Kurt Eisner, et d'autres qui figurent au rapport de la Commission, n'ont rien ajouté de nouveau, dans la mesure où elles ne contiennent rien d'inexact. De même la correspondance échangée au début de juillet 1914 entre les deux empereurs et leurs gouvernements a été depuis publiée in-extenso. Il n'y eut pas, le 5 juillet, de Conseil de la Couronne. Le rapport de la Commission ne parle plus que vaguement de consultations décisives. Quel en a été réellement l'objet, c'est ce qu'expose l'Annexe V. Le voyage de l'Empereur en Scandinavie commença, comme tous les ans, à la date habituelle; le Ministre de la

Guerre prussien avait déjà demandé son congé le 2 juillet; soit dit en passant, le rapport bavarois du 18 juillet, qui est mentionné par la Commission, et qui contient des erreurs multiples, déjà rectifiées publiquement, n'émane pas de l'Ambassadeur Comte Lerchenfeld, mais du Conseiller de Légation von Schoen. En outre, l'assertion qu'à cette époque la Bulgarie aurait été poussée à la guerre contre la Serbie, est, comme le prouvent les documents allemands, dénuée de tout fondement.

Il est exact que l'Autriche était d'avis, en considération de promesses antérieures que la Serbie n'avait pas tenues, qu'elle ne pouvait se contenter de satisfactions diplomatiques, mais qu'elle devait s'en tenir à la décision prise d'une expédition militaire. L'Allemagne a donné son assentiment à cette opinion et a encouragé l'Autriche dans cette voie.

Aujourd'hui le monde aspire à une Société des Nations dans laquelle ne seront plus tolérées de mesures militaires et où toutes les nations, grandes ou petites, fortes ou faibles, jouiront des mêmes droits politiques et économiques. L'entreprise contre la Serbie n'est pas à vrai dire en contradiction avec les procédés employés alors également par d'autres États, et elle était considérée de bonne foi comme une mesure destinée à écarter un sujet de conflit qui depuis longtemps portait en lui le danger d'une guerre mondiale. Toutefois, en 1914, le Gouvernement allemand jugea lui-même que l'ultimatum allait trop loin (Livre bleu, n° 18). Particulièrement dure, de l'avis des soussignés, était la fixation du court délai de 48 heures, que les observations présentées dans la suite ne réussirent pas à faire prolonger.

Le Gouvernement allemand lui-même a également reconnu le caractère conciliant de la réponse serbe dans sa note du 28 juillet (Dépêche Wolff, du 12 octobre 1917), note dont nous parlerons plus loin. Un règlement arbitral des différences d'opinions qui subsistaient encore après cette réponse aurait certainement été plus en rapport avec cet esprit de confiance que sir Edward Grey conseillait le 30 juillet (Livre bleu, 101); pareil esprit, espérons-le, présidera à l'avenir aux rapports entre les peuples et leurs gouvernements. La condition primordiale pour que cette confiance décisive en tout autre cas pût exister, aurait été naturellement la certitude que le Ministre de l'Extérieur anglais n'avait pas seulement la volonté indépendante de toute considération actuelle, mais aussi le pouvoir de refréner les intentions belliqueuses indéniables de la Russie. De cela, en tant qu'on doit envisager la bonne volonté de Sir Edw. Grey, aucun des soussignés ne doute plus. Mais on peut encore se demander si cette bonne volonté fût exprimée de façon à inspirer cette confiance au Gouvernement allemand, et si elle fut exprimée à temps, étant donné l'attitude de la Russie qui bouleversait toute la situation. Car, les documents russo-serbes à ce sujet, documents qui n'ont pas encore été complètement publiés, démontrent à quel point la Russie tzariste était éloignée de ces conceptions modernes. (Annexe VI.)

Dans son effort pour localiser également sur le terrain diplomatique le conflit entre la Serbie et l'Autriche, le Gouvernement allemand a d'abord adopté une attitude de refus vis-à-vis des propositions de médiation faites particulièrement du côté anglais; il voyait qu'on ne pourrait de cette façon écarter le danger permanent qui menaçait la paix mondiale. Il y a lieu de s'étonner cependant de ce que le rapport de la Commission ne mentionne pas que l'échange d'avis par voie directe entre Vienne et Pétersbourg a résulté de l'initiative allemande et que Sir Edward Grey a lui-même reconnu que cette façon de procéder était pratiquement la meilleure (the most preferable method of all) [Livre bleu, n° 67]. C'est également une erreur difficile à expliquer que la déduction du Livre bleu, n° 43, selon laquelle l'Allemagne aurait refusé une médiation à quatre, alors que ce télégramme ne concerne pas le projet en question, mais un projet de conférence. L'Allemagne a toujours été prète pour une médiation entre l'Autriche-Hongrie et la Russie (Livre bleu, n° 18 et 46). Il est enfin particulièrement surprenant que dans le rapport de la Commission il ne soit pas fait mention des trois notes allemandes depuis longtemps connues, et qui montrent combien considérable était la pression que le Gouvernement de Berlin exerça, à partir du 28 juillet, sur le cabinet de Vienne. Les soussignés se permettent donc de joindre ici quelques extraits de ces documents importants.

Le 28 juillet, l'attention de Vienne est attirée sur le caractère conciliant de la réponse serbe et son Gouvernement est invité à ne plus observer la même réserve vis-à-vis des projets de médiation allemands et autres (publié par dépêche au bureau Wolff le 12 octobre 1917).

Le 29 (expédié la nuit du 29/30) le refus de tout échange de vues avec Pétersbourg est désigné comme une faute grave et on ajoute : « Il est vrai que nous sommes prêts à remplir notre devoir d'alliés mais nous sommes forcés de refuser de nous laisser entraîner dans une conflagration mondiale à la légère et sans que nos conseils aient été observés. » (Déjà publié dans la Gazette de Westminster du 1er août. 1914, puis communiqué auReichstag allemand le 19 août 1915).

Dans la même nuit, on télégraphie à Vienne en vue d'appuyer le projet de Grey du Livre bleu, nº 88. « Nous nous trouvons, dans le cas où l'Autriche refuserait toute médiation, en face d'une conflagration où l'Angleterre serait contre nous et où l'Italie et la Roumanie selon toute apparence ne seraient pas avec nous, en sorte que nous nous trouverions deux contre quatre grandes puissances. C'est sur l'Allemagne que retomberait par suite de l'hostilité de l'Angleterre la charge principale de la lutte. Le prestige politique de l'Autriche, l'honneur militaire de son armée de même que ses revendications justifiées vis-à-vis de la Serbie pourraient trouver une garantie satisfaisante dans le fait de l'occupation de Belgrade ou d'autres places. Par l'humiliation de la Serbie, elle fortifierait de nouveau sa situation dans les Balkans ainsi que vis-à-vis de la Russie. Dans ces conditions, nous devons demander expressément et instamment au Gouvernement de Vienne de se ranger à l'avis d'accepter la médiation aux termes très honorables proposés. La responsabilité, pour les conséquences qui pourraient en résulter autrement, serait des plus lourdes pour l'Autriche et pour nous.» (Communiqué à la Commission principale du Reichstag allemand, le 9 novembre 1916.)

Avec le projet mentionné de médiation, du 29 juillet après-midi (Livre bleu, n° 88) le moyen était trouvé de maintenir la paix. Berlin s'était de bonne volonté engagé dans cette voie et agissait sur Vienne pour l'acceptation avec une énergie telle que sans doute jamais, à un moment critique, aucun allié ne s'est adressé de cette façon à un autre allié. Ce n'est vraiment pas la faute du Gouvernement allemand si les pourparlers diplomatiques qui étaient si prèts d'aboutir à l'heureuse solution furent brusquement interrompus par des mesures militaires du parti adverse.

Pour ce qui est des documents publiés par l'Ambassadeur serbe à Paris, le rapport de Wiesner du 13 juillet 1914 n'a jamais été porté à la connaissance de Berlin. Le télégramme de l'Ambassadeur austro-hongrois, du comte Szögeny du 25 juillet 1914 insiste pour que, en cas de déclaration de guerre, les opérations militaires soient rapidement commencées et rentre dans le cadre de l'opinion déjà mentionnée qu'une limitation locale du conflit ainsi qu'une liquidation rapide de ce conflit constituait le meilleur moyen d'empècher l'incendie de s'étendre. Pour ce qui est de la dépêche du comte Szögeny du 27 juillet au sujet du refus de propositions anglaises éventuelles de médiation, la Commission s'est adressée aussi bien à l'ancien chancelier d'Empire von Bethmann-Hollweg qu'au secrétaire d'Etat von Jagow et elle a des deux côtés obtenu le renseignement concordant que ce rapport ne pouvait en aucune façon ètre juste. Nous considérons les informations de ces deux hommes comme étant dignes de foi; surtout si on tient compte du fait que l'ambassadeur austro-hongrois était plus vieux que son âge. C'est un fait — et c'est cela qui importe — que le Gouvernement allemand n'a pas procédé ainsi, mais qu'il a fait à partir du 28 juillet tout ce qu'il est possible d'imaginer pour engager l'Autriche à accepter les propositions de médiation.

En ce qui concerne la reprise des conversations directes, ses efforts ont été également couronnés de succès (Livre rouge, n° 59). L'assertion de l'Ambassadeur n'en compte pas moins parmi les nombreux points de détail qui font apparaître comme d'une nécessité particulièrement urgente une enquête faite par une Commission neutre.

Nous devons enfin accorder que la proposition faite par le Tsar le 29 juillet, de confier au Tribunal d'arbitrage de la Haye la solution du problème austro-serbe, n'a pas rencontré d'adhésion. Les documents diplomatiques ne donnent aucun éclaircissement sur le motif de ce refus. Il a été certainement motivé par la mobilisation, ce même jour, du 13° corps d'armée russe, mobilisation qui fit craindre que la Russie ne mît à profit le temps que dureraient les négociations à la Haye pour continuer ses préparatifs. Quelle que soit la valeur que les renseignements dont nous disposons aujourd'hui nous permettent d'accorder à ce motif, les soussignés croient que la proposition du Tsar n'avait des chances d'être adoptée que si elle avait été accompagnée de l'arrêt des mesures de mobilisation prises par la Russie. En fait, le même jour où le Tsar proposait le recours au tribunal d'arbitrage ses conseillers militaires et diplomatiques ont pris la décision de transformer la mobilisation partielle de l'armée russe en mobilisation générale.

#### III

#### LA CATASTROPHE.

C'est précisément par cette mobilisation générale de la Russie que se trouva déjouée la tentative que fit l'Allemagne mentionnée au Livre bleu, n° 88, en vue d'amener l'heureuse solution de la crise, solution qu'elle mit toute son énergie à favoriser. Ainsi qu'il est exposé en détail dans l'Annexe 1, les opérations de mobilisation de la Russie avaient été considérablement améliorées et accélérées au cours des dernières années; la période des préparatifs en vue de la guerre avait commencé pour

toute la Russie d'Europe, partant également vis-à-vis de l'Allemagne dès le 26 juillet. La mobilisation partielle de la Russie décidée en principe le 25 et ordonné le 29 avait déjà eu pour conséquence de mobiliser contre l'Autriche-Hongrie des effectifs russes et serbes supérieurs à ceux de cette dernière. La mobilisation générale des armées russes, décidée le 29 et ordonnée le 30, n'avait été justifiée par aucune mesure militaire de quelque nature que ce soit, de la part de l'Allemagne ou de l'Autriche-Hongrie.

Tous ces points n'ont même pas été effleurés dans les rapports de la Commission. Le silence observé sur la mobilisation générale de la Russie est d'autant plus surprenant qu'en 1914 l'opinion était unanime à reconnaître l'importance de cette mesure. On sait avec quelle insistance l'Ambassadeur de la Grande-Bretagne à Saint-Pétersbourg avait mis en garde contre le danger que présentait cette fatale mesure (Livre bleu, n° 17). C'est l'opinion générale que le colonel Repington traduisit dans le *Times* du 30 juillet par ces mots: Ce serait un miracle si, très peu de temps après l'annonce de la mobilisation russe, toute l'Europe n'était pas en feu.

En France on pouvait encore moins hésiter sur la portée de la mobilisation russe. Le général Boisdeffre n'avait-il par déclaré au Tsar, le 18 août 1892, jour où furent conclues les conventions militaires entre la France et la Russie que la mobilisation voulait dire déclaration de guerre? (« Je lui ai fait remarquer que la mobilisation c'était la déclaration de guerre...» troisième Livre jaune français, nº 71), c'est sans doute aussi parce que le Gouvernement français avait conscience de la gravité de cette mesure qu'il tint la mobilisation russe secrète le plus longtemps possible. Le 31 juillet à 7 heures du soir (correspondant à 9 heures à Saint-Pétersbourg), le Ministère des Affaires étrangères de France déclarait encore à l'Ambassadeur d'Allemagne « qu'il n'était informé en aucune manière d'une prétendue mobilisation de la totalité des forces de terre et de mer de la Russie ». (Livre jaune, nº 117), bien que l'ordre affiché le matin dans les rues de Saint-Pétersbourg n'eût pu rester caché à aucun des diplomates qui se trouvaient dans cette ville et que, d'après une information de la · Prawda » du 9.3. 1919 sur la foi d'un télégramme confidentiel d'Iswolski, un télégramme de l'Ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg confirmant la « mobilisation complète de l'armée russe sans aucune exception » fût arrivé dès le matin du 31 à Paris.

Aucun de ceux qui étaient au courant des choses ne pouvait conserver le moindre doute sur ce que la mobilisation russe signifiait pour l'Allemagne. Une guerre sur deux fronts était imminente; la supériorité des forces de l'adversaire était écrasante; à l'ouest se trouvait une armée en état de parfaite préparation. Rester sur la défensive sur les deux fronts aurait conduit à un désastre certain. Or, d'après l'opinion qui régnait alors non seulement à Berlin, mais encore dans les milieux militaires de tous les pays, il fallait engager l'offensive avec la plus grande rapidité possible, sur le front Ouest, contre l'adversaire le premier prêt et le premier à notre portée, de sorte que non seulement les semaines, mais les jours, représentaient un gain de temps considérable. S'il est regrettable qu'on ait fait dans la déclaration de guerre à la France un usage inconsidéré de quelques informations concernant des attaques d'aviateurs français qu'on ne prit pas la peine de vérifier, il n'en est pas moins vrai qu'après l'annonce de la mobilisation russe, il fallait s'attendre également et immédia-

tement à la mobilisation française et partout à la guerre sur deux fronts. Cette opinion se trouve confirmée après coup par les clauses maintenant connues de la Convention militaire franco-russe du 17 août 1892, qui prescrit la mobilisation immédiate et simultanée de la totalité des forces russes et françaises et leur prompte participation à la bataille décisive (ces forces s'emploieront à fond en toute diligence).

Dans le cas d'une mobilisation générale de la Russie tout Gouvernement allemand qui aurait ajourné la mobilisation pour le motif qu'on lui offrait d'entrer en pourpar-lers à ce sujet aurait assumé vis-à-vis de son peuple une responsabilité terrible et dont personne n'aurait pu supporter le poids. Les documents remis aux Gouvernements de nos adversaires montrent qu'étant donnés les plans du tsarisme cette responsabilité ne pouvait ètre assumée aussi longtemps que le tsarisme subsisterait. Elle n'aurait pu l'être, en tout cas, que si une puissance internationale assez forte avait pu fournir la garantie absolue que les négociations ne seraient en aucun cas mises à profit pour faire porter à son maximum l'énorme supériorité de la Russie, rompre ensuite les négociations et engager contre l'Allemagne une guerre dont l'issue était certaine d'avance. Mais une puissance internationale capable de donner cette garantie n'existait pas à ce moment.

#### **IV**

#### CONCLUSIONS.

L'Allemagne a approuvé l'intention de l'Autriche de supprimer l'agitation panserbe par une action pouvant être appuyée en cas de besoin par les armes. Si, immédiatement, après l'arrivée de la réponse serbe du 27, on avait empèché le cabinet de Vienne de prendre des mesures irrévocables, le résultat aurait été décisif, car le Gouvernement de Berlin avait eu dès ce jour l'impression que la Serbie s'était montrée très conciliante. Après un examen approfondi de la note, tous les efforts ont été faits, le 28, pour faire entrer l'Autriche dans la voie de la conciliation, Berlin a soutenu en particulier avec toute l'énergie possible la proposition faite par Sir Edward Grey dans l'après-midi du 29, laquelle, de l'avis de toutes les Grandes Puissances, accordait à l'Autriche toutes les satisfactions qu'elle était en droit de demander. Pourquoi le cabinet de Vienne n'a-t-il pas répondu immédiatement à cette dernière proposition? Les soussignés l'ignorent. C'est là un des points d'une importance essentielle qui demandent encore à être élucidés. Pour ce qui est de Berlin, on ne peut douter, d'après les documents, qu'il y ait eu un échange de vues du 26 au 28, et, les soussignés en sont convaincus, c'est à un manque de décision qu'il faut attribuer le fait que l'on n'en a pas, dès le 27. tiré toutes les conséquences qu'ils comportaient.

Bien que le risque de cette guerre ait été envisagé par elle, la guerre mondiale n'a pas été voulue par l'Allemagne. Pendant plus de quarante ans, le Gouvernement allemand, selon les propres termes du rapport de la Commission, a été le « champion de la paix » (Livre jaune, n° 6). Les dirigeants allemands ne pensaient à rien de moins qu'à des plans de conquête.

Il en était autrement en Russie. Les projets des milieux dirigeants panslaviques

ne pouvaient être réalisés sans une guerre. Ces éléments hostiles à la Paix firent triompher leur volonté dans ces jours décisifs. Car c'est précisément au moment où la Paix paraissait assurée, que la Russie prit les mesures qui la rendaient impossible. Les soussignés ne peuvent s'empêcher d'exprimer l'opinion que, si on avait exercé, de Londons et de Paris, sur Saint-Pétersbourg, une pression aussi forte que de Berlin sur Vienne, la mesure fatale que des militaires avides de guerre réussirent à faire promule malleré la volonté du Tsar serait restée à l'état de projet.

#### V

## MICOLATION DE LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE ET DU LUXEMBOURG.

En ce qui concerne la neutralité de la Belgique et du Luxembourg, les soussignés adoptent entièrement le point de vue auquel s'est placé le Chancelier allemand, le 4 août 1914, aux applaudissements du Reichstag, en déclarant qu'il s'agissait d'un tout à réparer ».

Ils déplorent que ce point de vue ait été abandonné momentanément pendant la guerre, et qu'on ait essayé de justifier après coup l'invasion allemande.

#### VI

#### CONSIDÉRATIONS RÉTROSPECTIVES.

Enfin, les soussignés se voient amenés à faire les remarques générales suivantes :

D'après notre opinion il est impossible, en principe, comme le fait le rapport de la Commission adverse de résoudre le problème des causes de la guerre en rassemblant les causes formelles qui ont fait passer un état de haute tension politique à un état de guerre; c'est là, à côté des étonnantes erreurs fondamentales dans la représentation des faits isolés, que se trouve le défaut primordial de toute la procédure.

Il faudra bien plutôt poser les questions suivantes:

- 1° Quels sont les Gouvernements qui, dans le passé, ont favorisé le plus cet état de constante menace de guerre sous lequel l'Europe a souffert, avant la guerre, pendant des années? En outre, et en liaison avec cette première question:
- 2° Quels sont les Gouvernements qui ont poursuivi des intérêts politiques et économiques qui ne pouvaient être réalisés que par la guerre.

En ce qui concerne la deuxième question, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il faudra attendre pour la réponse les conditions de paix, avant tout celles d'ordre économique, politique et territorial qui sont maintenant en discussion et qui serviraient de preuve, si elles devaient être maintenues.

Toutefois, en ce qui concerne ces deux points, décisifs pour l'examen du problème, on remarque ce qui suit:

A notre avis, l'ancien Gouvernement allemand a commis de lourdes fautes dans un sens complètement opposé toutefois à celui dans lequel les cherche une partie de l'opinion publique de nos ennemis. En particulier, elles ne sont pas constituées

par la préméditation d'une guerre contre une des Puissances ennemies de la part de l'un quelconque des hommes d'État allemands politiquement responsables. Une politique de ce genre n'aurait, d'ailleurs, trouvé aucun appui dans le peuple allemand. C'est une des fautes les plus regrettables d'une partie de l'opinion publique à l'étranger de considérer comme l'expression de l'état d'esprit du peuple allemand les déclarations criminelles et irresponsables d'un petit groupe d'écrivains chauvinistes, tandis que malheureusement des milieux beaucoup plus étendus, dans d'autres pays, ont montré dans leurs déclarations un chauvinisme au moins égal.

Les véritables fautes de la politique allemande remontaient très loin dans le passé. Le Chancelier allemand en fonctions en 1914 avait repris un héritage politique qui condamnait par avance à un échec sa tentative absolument sincère de détendre la situation internationale; ou tout au moins il aurait fallu, pour réussir, une dose d'habileté politique et surtout de capacité de décision qu'il ne possédait pas d'une part et que, en d'autre part il ne savait faire valoir, étant données les conditions politiques de l'Allemagne à cette époque. C'est une erreur grave par-dessus tout que de chercher la culpabilité morale là où en réalité la nervosité, la faiblesse vis-à-vis des bruyantes manifestations du petit groupe, petit mais sans scrupule, dont il a été question plus haut, enfin, l'incapacité de prendre des décisions rapides et claires dans les situations difficiles ont causé la catastrophe. Une publication de documents composée pendant plusieurs mois de travail formant plusieurs volumes donnera des éclaircissements complets sur les dernières périodes de la diplomatie allemande qui ont précédé la guerre. Quiconque cependant lira les instructions du Chancelier d'Empire, pendant la dernière période qui a précédé la guerre, sera forcé de souscrire au jugement ci-dessus. Le Gouvernement allemand considéra tout d'abord, la base des représentations du Cabinet de Vienne, une expédition autrichienne en Serbie comme indispensable dans l'intérêt de la paix. Il croyait devoir prendre sur lui le risque que comportait une intervention de la Russie en même temps que toutes les conséquences résultant de son propre devoir d'allié. Au sujet de la forme des prétentions imposées par l'Autriche à la Serbie, il a commencé par laisser carte blanche à son alliée. Lorsque l'ultimatum fut suivi d'une réponse qui lui paraissait à lui-mème satisfaisante au point de rendre cette expédition inutile, il communiqua, il est vrai, son opinion à Vienne. Mais se fiant trop à la direction de la politique étrangère de Vienne, il n'en a pas immédiatement tiré les conséquences dernières, la menace du refus de l'appui allié, mais le lendemain seulement et alors, il est vrai, avec la dernière énergie. Il n'est pas certain qu'une procédure encore plus rapide aurait évité la guerre mondiale.

Car, au sujet de la responsabilité dans le sens actuellement en discussion ici, nous devons établir ce qui suit: Parmi les grandes Puissances de l'Europe il y en avait certainement une dont les bûts, méthodiquement poursuivis durant de nombreuses années avant la guerre, ne pouvaient être atteints que par une guerre offensive, et qui par suite y a poussé consciemment: c'est le tsarisme russe en liaison avec les milieux très influents de la Russie qui étaient entraînés par sa politique. Les documents déjà cités, en partie encore inconnus, en particulier la lettre de Sazonow au Ministre Hartwig à Belgrade, prouvent que, par des instructions à ses représentants à Belgrade et par d'autres moyens, le Gouvernement russe a dirigé méthodiquement la Serbie sur la voie de la conquête, au préjudice de territoires austro-hon

grois, sur lesquels se trouvait la «Terre Promise» de la Serbie et envisagé une intervention militaire commane dans ce but aggressif. Les soussignés sont absolument convaincus que ceci n'a pas été fait par amitié désintéressée pour la Serbie, mais parce que le Gouvernement russe poursuivait dans son propre intérêt, comme but de politique, la destruction de l'Autriche-Hongrie. En outre, il se préoccupait d'écarter tout obstacle à sa propre extension dans les Balkans et en particulier à la conquête des Détroits, les documents de l'annexe VI prouvent qu'il a méthodiquement poursuivi et préparé la prise de possession violente non seulement du Bosphore, mais aussi des Dardanelles. Ce faisant, il savait exactement qu'il n'y avait en Allemagne, ni dans les gouvernements, ni dans la nation, personne qui souhaitât une guerre avec la Russie; guerre dont l'issue, même dans les milieux militaires, était considérée comme très douteuse et dont, en cas de succès, personne n'attendait un avantage tangible. D'autre part, il savait aussi que l'Allemagne était liée à la monarchie danubienne par des liens historiques, par l'alliance et la parenté d'une grande partie de la population autrichienne et que, par suite, en cas d'attaque, contre les territoires de cette monarchie, il se heurterait à la résistance militaire de l'Allemagne. Par suite, le Gouvernement russe s'est servi de l'alliance militaire conclue en 1892 et élargie en 1912 par une convention navale et des autres accords conclus pour déclancher au moment qui lui paraissait favorable le « mécanisme de l'entente » et entraîner ses amis dans la guerre qu'il projetait depuis longtemps. C'est là que se trouve la cause réelle de la guerre mondiale.

Nous considérons comme une grande infortune pour l'Allemagne, causée en partie par la fatalité, en partie aussi par les fautes de notre orientation politique le fait d'avoir été entraînée, par l'inévitable conflit avec le tsarisme, dans des conflits et finalement dans des complications militaires avec des pays auxquels elle était reliée par une forte communauté d'intérêts spirituels et avec lesquels un accord était, selon notre conviction, possible.

A la vérité, il faut faire remarquer expressément qu'avant la guerre le Gouvernement français n'avait jamais abandonné complètement son intention de reconquérir l'Alsace-Lorraine, que cette intention ne pouvait être réalisée que par la guerre et qu'on ne peut indiquer aucun moyen certain par lequel on aurait pu arriver à un accord à ce sujet avec le dernier Gouvernement français avant la guerre. Par contre, les opinions des milieux placés sous l'influence de M. Jaurès d'une part, et celles de la démocratie allemande socialiste et bourgeoise d'autre part, étaient avant la guerre extraordinairement rapprochées. Cependant, le fait que la France était attachée par une solide alliance à la politique du tsarisme empêchait tout développement d'influence de ces milieux dans le sens d'un règlement pacifique avec l'Allemagne. Comme les documents le montrent, dans les occasions qui pouvaient entraîner la Russie dans un conflit avec l'Allemagne, le Gouvernement français n'a donné aucun conseil qui eût pu écarter d'une façon fondamentale la Russie de son attitude hostile à la paix; tout au contraire, il lui a donné plusieurs fois des conseils qui devaient l'encourager dans cette attitude. C'est ainsi que l'Ambassadeur Iswolski par son télégramme 369 du 17-18 novembre 1912, préalablement relu à M. Poincaré, avait fait connaître au ministre Sazonow que le Président du Conseil français considérait le cas d'alliance comme acquis, si l'Allemagne appuyait l'Autriche dans le conflit balkanique. Le

25 février 1913, l'Ambassadeur Benckendorff communiquait à son Gouvernement ce qui suit : D'après son impression, la France était de toutes les Puissances la seule qui verrait sans regret éclater une guerre. En 1914, dès le 24 juillet, c'est-à-dire avant la rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et la Serbie, l'Ambassadeur français déclarait déjà au Gouvernement russe que, sans parler d'un appui diplomatique énergique, la France remplirait en cas de besoin toutes les obligations contenues dans le traité avec la Russie.

Etant donné cette situation, il est absolument impossible de représenter la guerre contre la France comme une guerre offensive de l'Allemagne en se basant sur le fait que la guerre contre la France devait être menée sous la forme d'une offensive militaire. La France était liée au tsarisme. En ce qui concerne l'Angleterre, il est impossible d'examiner complètement ici quelles démarches auraient dû être exécutées ou abandonnées dans le passé par les Gouvernements pour dissiper la méfiance réciproque extrêmement dangereuse qui existait d'une façon non douteuse des deux côtés. Le Gouvernement anglais a souvent déclaré que son attitude dépendait de l'opinion publique de son pays.

Mais dans l'opinion publique de l'Angleterre existait un courant très fort qui poussait à empêcher tout accord entre l'Allemagne et la France. Nous rappelons les paroles bien connues de M. Lloyd George en 1908, qui devaient viser à le combattre. Ce n'est qu'à cause de cette méfiance réciproque qu'on n'a pas trouvé en 1912 de formule d'accord entre le Chancelier d'Empire Bethmann-Hollweg et M. Haldane et c'est aussi la raison dernière pour laquelle il parut au Gouvernement allemand de 1914 impossible d'accepter la proposition de Conférence du Ministre des Affaires étrangères anglais. De notre côté, nous reconnaissons sans plus que non pas le fait, mais l'extension prise et l'esprit qui inspirait la construction de la flotte allemande pouvaient dans les dernières années éveiller la méfiance de l'Angleterre. Cette méfiance réciproque ayant été sans aucun doute une des raisons principales de la situation tendue de l'Europe, nous estimons qu'il est regrettable qu'on n'ait trouvé aucun moyen de l'écarter. Nous aurions aussi désiré une autre attitude de l'Allemagne au sujet des conférences de la Paix à la Haye et au sujet des conversations sur les projets de construction de la flotte allemande. D'autre part, nous devons regretter que des articles de revues anglaises bien connus et souvent cités, l'agitation et l'influence de la presse Northcliffe, des actes tels que le refus de codification du droit maritime à la Chambre haute anglaise ont éveillé en Allemagne une grave méfiance.

Il est aussi regrettable que la théorie entièrement fausse à notre avis de la soidisant nécessité naturelle d'une guerre commerciale, théorie répandue dans certains milieux de tous les pays, ait reçu un puissant appui de la part d'un écrivain américain très éminent (Veblen, Theory of business enterprise 1914). C'est ainsi que les agitations nationalistes des différents pays se poussèrent réciproquement les unes les autres. Vu ces considérations, nous devons regretter tout particulièrement que l'opinion combattue par nous, à savoir que la guerre avait été préparée et conduite du côté anglais comme un moyen d'abattre un concurrent gênant, soit probablement ancrée pour toujours dans l'opinion publique allemande par les conditions de paix qu'on nous propose actuellement.

Il reste toutefois décisif pour la situation de l'Allemagne dans les dix années qui Remarques. — Responsabilités.

ont précédé la guerre, que ce pays ne pouvait, dans un siècle qui ne connaissait aucun moyen pour éviter les guerres, échapper par aucun moyen honorable à un règlement par les armes avec le tsarisme qui paraissait inébranlable, sans abandonner non seulement notre hidélité à l'alliance, mais aussi notre propre indépendance nationale. Le seul moyen, dans ces circonstances, aurait été une entente très solide et très étroite avec l'Angleterre qui aurait inspiré confiance aux deux parties et aurait protégé contre toute guerre offensive aussi bien la France que l'Allemagne. Nous en sommes à attendre encore qu'on nous prouve qu'une telle entente pouvait être obtenue par un Ministre anglais auprès de l'opinion publique anglaise au cours des dernières années ayant précédé la guerre, en présence des tendances que nous avons établies plus haut. Nous répétons que nous reconnaîtrions comme très précieux toute démarche éventuellement prouvée d'un Gouvernement anglais dans cette voie et que nous considérerions comme une faute toute démarche éventuelle du Gouvernement allemand pour échapper à des éventualités de ce genre.

Le tsarisme, avec lequel toute entente réelle était absolument impossible, constituait le système le plus terrible d'esclavage des hommes et des peuples qui jusqu'aux présentes conditions de paix qui ont été proposées — ait jamais été inventé. Le peuple allemand n'est entré en 1914 uni et résolu dans la guerre que parce qu'il l'a considérée comme une guerre de défense contre le tsarisme, ainsi que l'a déclaré avec raison, en particulier, la Social-Démocratie tout entière. Aujourd'hui encore, au moment où la puissance militaire de l'Allemagne est brisée pour toujours, nous considérons cette guerre défensive comme ayant été inévitable. Du jour où le but de la destruction de la puissance tsariste a été atteint, cette guerre a perdu tout son sens. Nous serions prêts à qualifier de crime la continuation de la guerre par le précédent gouvernement, s'il nous était prouvé sans aucun doute que les ennemis eussent été prêts à conclure une paix sans vainqueurs ni sans vaincus, sur la base du respect de l'honneur mutuel. Jusqu'à présent nous n'en avons aucune preuve. Les conditions de paix qui, contrairement à des promesses solennelles, ont été imposées au peuple de l'Allemagne renouvelée sur des bases démocratiques, parlent malheureusement un langage si grave en faveur de la thèse opposée que, si l'on s'y maintient, il n'y aura aucun moyen de fournir jamais cette preuve d'une façon convaincante.

Versailles, le 27 mai 1919.

Signé: Hans Delbrück.

Max Graf Montgelas.

Max Weber.

Albrecht Mendelssohn Bartholdy..



## ANNEXES.

Les documents et remarques qui suivent sont précédés des explications ci-dessous :

La publication, préparée par un pénible travail de plusieurs mois, de tous les matériaux qui se trouvent au Ministère des Affaires étrangères de Berlin sur les événements diplomatiques ayant immédiatement précédé la guerre, est imminente. Les documents qui suivent ont exclusivement pour but d'appuyer les affirmations de fait du mémoire qui va être publié, et en particulier de faire la lumière, autant que cela est possible avec les matériaux actuellement à notre disposition, sur le foyer de la guerre mondiale, la question balkanique et l'attitude à ce sujet des diverses Grandes Puissances, avant tout de la Russie. Les explications ci-jointes, exemptes de toute partialité, ont exclusivement pour but de permettre au lecteur de s'orienter plus facilement dans les documents.

### ANNEXE I.

## LA MOBILISATION ALLEMANDE ET LA MOBILISATION RUSSE.

1

Le rapport de la Commission sur la responsabilité des auteurs de la guerre produit, sur la mobilisation allemande de 1914, les affirmations suivantes :

« La mobilisation allemande avait commencé depuis le 21 juillet, d'abord par le rappel d'un certain nombre de classes de la réserve, puis d'officiers allemands rappelés de Suisse, enfin de la garnison de Metz le 25 juillet. Le 26 juillet, on avait rappelé de Norvège la flotte allemande. . . Le 1<sup>er</sup> août un télégramme, adressé par l'Empereur allemand au Roi d'Angleterre, contenait la phrase suivante : « On empêche à l'instant par télégraphe et par téléphone les troupes qui se trouvent sur ma frontière de passer la frontière française. . . » A partir de ce moment, deux jours se passent encore avant la déclaration de guerre, et comme l'ordre allemand de mobilisation est daté de ce même 1<sup>er</sup> août, il en ressort que l'armée allemande avait été mobilisée et concentrée par suite d'ordres antérieurs. »

On prétend ainsi qu'une armée de plus de deux millions d'hommes a été mobilisée en secret et concentrée à la frontière, que toutes les troupes de complément nécessaires pour atteindre l'effectif de guerre ont été rappelées, tous les chevaux et véhicules réquisitionnés, des transports militaires effectués pendant des jours et des semaines, sans que les ambassadeurs, ministres, consuls, attachés militaires, reporters de journaux étrangers et autres agents aient su quoi que ce soit à ce sujet. Cette conception est tellement extraordinaire qu'il est inutile de la réfuter en particulier. La phrase du télégramme impérial ne peut cependant vouloir dire autre chose que, pour éviter tout incident de frontière, des ordres sévères ont été envoyés aux troupes de ne pas franchir la frontière, même avec des patrouilles.

Ce sens devient particulièrement clair quand on le rapproche du télégramme expédié en même temps par le Chancelier de l'Empire allemand (Livre blanc allemand 1915, page 46), dans lequel était donnée la garantie que la frontière française ne devait pas être franchie par les troupes allemandes « avant lundi 3 août, 7 heures du soir ».

Il est absolument hors de doute et cela peut être confirmé par tous les hommes encore vivants ayant appartenu à l'armée allemande de campagne de 1914, qu'avant la proclamation de l'état de danger de guerre, le 31 juillet après midi, et le décret de mobilisation, le 1<sup>er</sup> août, 5 heures du soir, aucune prescription d'aucun genre n'a été émise, dépassant les mesures de précaution les plus élémentaires.

La nouvelle du rappel dès le 21 juillet d'un certain nombre de classes de la réserve s'appuie sur un rapport en date de ce jour de l'ambassadeur de France (Livre jaune, pièce n° 15) à qui on aurait assuré que des « avis préliminaires » avaient été distribués. On n'apporte pas de

preuves à cette assertion, et il n'est pas question de rappel dans cette pièce. La pièce n° 59 du Livre jaune confirme que, même le 26 juillet, à proximité immédiate de la frontière (près de Thionville). le rappel des réservistes n'avait pas encore été ordonné. En fait, des rappels de ce genre n'ont eu lieu nulle part avant la proclamation de l'état de danger de guerre le 31 juillet après-midi, et même ce jour-là, ils n'ont eu lieu que dans une mesure restreinte.

Comme les années précédentes, des réservistes ont été rappelés aussi en juillet 1914, pour des exercices de paix normaux, par exemple au XIV C. A. Tel aura été le cas, vers cette époque de l'année, dans toutes les autres armées.

Si le 23 juillet des officiers allemands en permission en Suisse ont été rappelés (Livre jaune, pièce n° 60), il ne peut s'agir que de mesures ordonnées par des autorités isolées, des échelons inférieurs. La grande masse des officiers allemands permissionnaires n'a pas reçu d'ordre de ce genre. Un rappel général des officiers en permission, telle qu'elle fut ordonnée en France dès le 26 juillet (Rapport du Ministère de la Guerre français, du 16 février 1913, 2° Livre gris belge, n° 118, Annexe I) n'a pas eu lieu en Allemagne. Dans l'Est, l'ordre rappelant les permissionnaires a été lancé le 29 juillet, à 10 heures 40 du soir.

On ne voit pas sur quoi est basée l'affirmation d'un renforcement de la garnison de Metz dès le 25 juillet. La pièce n° 106 du Livre jaune, en date du 30 juillet, mentionne au cinquième alinéa ce renforcement, cependant cans indication de date. Mais, en fait, ce n'est que le 27 juillet que les hommes des régiments bavarois, en garnison à Metz, envoyés en permission pour la moisson, ont été rappelés, mesure qui avait pour but de ne pas renforcer particulièrement la garnison, mais d'atteindre simplement l'effectif habituel de paix (Livre jaune, pièce n° 89).

La mise en état des ouvrages de défense ne fut soulevée que le 29 par une note écrite de l'inspection générale du corps des ingénieurs et des pionniers, et ordonnée seulement le 30.

Enfin, le rappel le 26 juillet de la flotte allemande de sa position exposée dans les eaux norvégiennes n'est qu'une mesure dictée par la plus élémentaire prudence.

On rappelle que la démobilisation de la flotte anglaise rassemblée pour des manœuvres, avait été suspendue déjà deux jours auparavant, le 24 juillet (Livre jaune, N° 66). Les autres mesures militaires de l'Allemagne également, mentionnées dans le Livre jaune français pièces N° 59, 60, 88, 89, 105, 106 et 159) ou bien n'ont pas été prises du tout, ou bien sont restées dans le cadre des mesures de prudence les plus élémentaires, telles que, les 28 et 29, le rappel dans leurs garnisons des troupes stationnées dans les camps d'instruction, les mesures de sécurité concernant les ponts du Rhin, le 29 dans l'arrondissement de Cologne, le 30 dans l'arrondissement de Strasbourg. Encore, le 30 juillet à 6 heures aprèsmidi, une proposition du Général commandant le 16° C. A., à Metz, à l'effet de mettre en place les garde-voies et les garde-frontières, fut repoussée par le Ministre de la Guerre.

En France, par contre, d'après le rapport du Ministre de la Guerre français du 16 février 1915 (2° Livre gris belge, pièce N° 118, Annexe I), les « mesures de précaution » ont commencé dès le 26 juillet.

Le Tableau comparatif contenu dans l'Annexe II des rapports parvenus aux autorités allemandes permet de reconnaître que les mesures prises par l'Allemagne restaient très en retard sur celles prises par la France et que le nombre des violations de frontières est sensiblement plus élevé du côté français que du côté allemand.

II

Tandis que la mobilisation allemande est ainsi représentée inexactement et qu'on attribue même aux mesures les plus anodines un caractère menaçant, le rapport de la Commission passe complètement sous silence la mobilisation russe.

Dans les dernières années qui ont précédé la guerre mondiale, la Russie avait préparé sa mobilisation avec un soin extraordinaire. Les effectifs budgétaires du temps de paix étaient dépassés de façon constante et sensible, en hiver par le maintien sous les armes de la plus vieille classe, en été par l'appel de réservistes et de gardes impériaux.

Pendant l'été 1914, il y avait bien sous les drapeaux plusieurs centaines de mille hommes au-dessus de l'effectif normal de paix. En même temps on procédait à des achats de chevaux, de denrées de ravitaillement et de matériel de guerre de tout genre. Des mobilisations d'essai et de contrôle donnaient la possibilité de faire de nouveaux préparatifs en vue de mettre l'armée le plus rapidement possible sur le pied de guerre.

Pendant la crise austro-serbe, le Conseil des Ministres tenu le 25 juillet en présence du Tsar « avait déjà pris en considération la mobilisation des 13 corps d'armée destinés éventuel-lement à opérer contre l'Autriche (dans les quatre arrondissements militaires d'Odessa, Kiew Moscou et Kasan) et en effet, cette mobilisation devait être effectuée au cas où » l'Autriche aurait employé les armes contre la Serbie (Livre jaune n° 50)

Mais dès le 26 juillet fut décrétée le commencement de la période de préparation à la guerre pour tout le territoire de la Russie d'Europe, c'est-à-dire également contre l'Allemagne. (Note et télégramme du 15 C. A. Varsovie, 13/26 juillet, n° 614; de l'administration de gendarmerie du Gouvernement de Livonie, 14/27 juillet, n° 858; du Gouvernement de Livonie, 14/27 juillet, n° 300.) Ceci comportait, entre autres, le retour des troupes des camps dans les garnisons, l'augmentation de la sévérité de la censure et le commencement de la réquisition des chevaux.

Les 27 et 28, la période de préparation à la guerre se poursuivit méthodiquement ainsi que le prouvent le retrait en plusieurs points des garde-frontières, le rappel des officiers permissionnaires, la mise en état de guerre de la forteresse de Kowno (ordre du Gouvernement, 13/26 juillet, n° 55), en outre plusieurs informations sur les réquisitions de chevaux et la mise en état du matériel de chemin de fer.

Le 29, la mobilisation partielle contre l'Autriche, décidée en principe le 25, fut ordonnée (Livre blanc 1915, page 7; Livre bleu, pièce 70), avec la différence, toutefois, qu'elle prit aussitôt la forme plus large d'une mobilisation générale.

Un rapport officiel russe du 15 septembre 1917 (R. Puaux, «Études sur la guerre», fascicule 2, pages 130 et suivantes) avoue non seulement que dès le 28 la Russie avait pris des « mesures secrètes » sur le front allemand, mais établit aussi que la décision relative à l'élargissement de la mobilisation partielle en mobilisation générale fut prise le 29, l'ordre donné le 30 au soir et affiché officiellement le 31 dans les rues de Saint-Pétersbourg (comparer aussi Livre rouge, pièce n° 52, 2° Livre gris belge, pièce n° 17).

La mobilisation générale russe n'était justifiée par aucune mesure militaire allemande ou austro-hongroise d'aucune sorte. La Russie a bien prétexté le 31 à Paris des mesures secrètes de mobilisation prises antérieurement par l'Allemagne (Livre jaune pièce n° 118), mais n'a pas renouvelé cette affirmation dans le communiqué récapitulatif du 20 juillet/2 août (Livre orange, pièce n° 77) et n'a pas non plus fait de représentations à Berlin. En fait, dans l'Est également, jusqu'à ce que fut connue la mobilisation générale russe, les mesures allemandes se bornèrent aux mesures d'extrême urgence, ainsi qu'il ressort de l'Annexe III. Il faut repousser d'une façon tout à fait catégorique l'affirmation que la flotte allemande avait bomcardé prématurément Libau. L'ordre d'ouvrir les hostilités donné aux navires « Augsburg » et « Magdeburg » fut donné le 2 août à 8 heures du matin, c'est-à-dire après l'entrée en vigueur de l'état de guerre, le bombardement de Libau eut lieu le même jour entre 7 heures 45 et 8 heures 8 du soir.

En ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, celle-ci-avait d'abord mobilisé 8 corps d'armée

contre la Serbie. Abstraction faite de 5 divisions de réserve de second ordre, l'armée serbe étant forte de 15 divisions, la levée de 24 divisions austro-hongroises ne peut être qualifiée d'excessive. En aucun cas, la Russie ne pouvait se sentir menacée le moins du monde.

Après la mobilisation partielle russe du 29, l'Autriche-Hongrie se voyait opposer 39 divisions russes et 15 serbes, au total 54 divisions d'infanterie.

La mobilisation générale austro-hongroise ordonnée deux jours plus tard, le 31 juillet au matin (Livre jaune, n° 115) qui mettait sur pied au total 51 divisions (y compris honved et landwehr) n'était par suite pas une menace agressive, mais une mesure de sécurité purement défensive.

Sans aucune trace de justification, la mobilisation générale russe amena la catastrophe.

### ANNEXE II.

# RAPPORTS SUR LES PRÉPARATIFS DE MOBILISATION ET LES VIOLATIONS DE FRONTIÈRE PAR LA FRANCE.

27 juillet.

Rappel des officiers en permission;

Suspension des manœuvres du XIVe corps d'armée;

A la frontière de l'Est; surveillance rigoureuse, installation de projecteurs, exercice d'alerte;

Préparation de wagons à marchandises pour transports de troupes dans les gares de Toul; Nancy et Maubeuge;

#### 28 juillet :

Continuation du retour des troupes des champs de manœuvre et du rappel des réservistes; Interdiction à la presse de rendre compte des mouvements des troupes;

Surveillance des ouvrages d'art, des canaux et voies ferrées;

Préparation d'automobiles pour les transports de troupes à Longwy et environs ;

Rappel des réservistes sur Verdun;

Réquisition par l'autorité militaire du matériel roulant des chemins de fer de l'Est. Envoi de matériel vide de la frontière vers l'intérieur. Préparation des trains militaires. Fermeture des banques à Nancy. Dans les régions frontières, on n'obtient plus d'or.

Le Lieutenant-Colonel Dupont, chef du deuxième Bureau de l'État-Major déclare qu'il a reçu des informations précises sur les préparatifs de guerre allemands, mais que ceux-ci ne sont importants qu'à Metz et qu'à beaucoup près, ils ne sont pas aussi avancés que les dispositions françaises. Il ne comprend pas que la Russie n'attaque pas. (Rapport de l'attaché militaire.)

#### 29 juillet:

Dans les régions frontières, les propriétaires de chevaux reçoivent les ordres de réquisition des chevaux;

De divers côtés, on signale l'incorporation des plus jeunes classes de réserve;

Travaux d'aménagement et renforcement de la garnison de certains forts de la frontière; Mobilisation des agents frontières;

Occupation militaire de barrages automobiles à la frontière ;

Rapports de violations de frontière par les troupes françaises :

Augmentation des préparatifs pour les trains militaires.

### 30 juillet:

Rappel de réservistes dans certaines unités de la frontière ;

Différents rapports sur la réquisition des chevaux ;

Armement de Toul depuis le 28 soir;

3 rapports sur l'occupation militaire de la frontière;

Préparatifs sur les voies ferrées;

Surveillance et barrage de la frontière par des gendarmes mobilisés, les agents des douanes et le personnel de l'administration des forêts, en partie aussi par des troupes;

D'après toutes les apparences, «l'ordre de départ en couverture» a été lancé, d'après lequel i 1 divisions d'infanterie et 3 divisions de cavalerie pouvaient être indépendamment du décret de mobilisation générale, mobilisées par le Ministre de la Guerre, portées à l'effectif de guerre et tenues prêtes dans les positions de couverture.

## 31 juillet :

Mise en place de la couverture;

Violation de frontière par des chasseurs français, puis par de la cavalerie avec de l'artillerie, un avion atterrit à Dieuze;

Le personnel des chemins de fer est placé sous l'autorité militaire. Débarquement à Marseille de troupes venant d'Algérie, du Sénégal et de Madagascar. Il s'agit ici d'une mesure qui devait être préparée depuis longtemps.

#### 1er août:

3 h. 45 après-midi (4 h. 45, heure de l'Europe centrale); Publication du décret de mobilisation;

Il se confirme que les troupes de couverture gagnent leurs positions; On signale des spahis à Toul et Verdun.

#### 2 août:

Au moins cinquante violations de frontière.

#### 3 août:

Jusqu'au commencement de l'état de guerre à 6 heures du soir, encore seize violations de frontière établies certainement, quatre probables, une possible.

## ANNEXE III.

# MESURES MILITAIRES ALLEMANDES DANS L'EST AVANT LA CONNAISSANCE DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE RUSSE.

26 juillet:

Achèvement accéléré des préparatif de paix pour le barrage de la Netze et de l'Obra.

27 juillet:

Surveillance renforcée des voies ferrées par des agents (non par la troupe).

28 juillet: ....

29 juillet:

Rappel des troupes des champs de manœuvre dans les garnisons et rappel des permissionnaires. Surveillance par des troupes d'active des tronçons de voie ferrée menacés. Ordre de commencer à établir des positions d'armement sur notre propre terrain militaire.

30 juillet:

Établissement du service de couverture dans quelques corps de la frontière; Commencement des travaux d'armement dans les forteresses de la frontière; La flotte reçoit l'ordre de « couverture ».

#### ANNEXE IV.

# LETTRE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE MOLTKE AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Berlin, le 18 décembre 1914.

En réponse aux extraits du Livre jaune français qui m'ont été adressés, j'ai l'honneur de répondre ainsi qu'il suit à votre Excellence :

Un entretien de S. M. l'Empereur avec le Roi des Belges, auquel j'aurais participé, n'a pas eu lieu.

Lors de sa dernière visite au Nouveau Palais à Postdam, Sa Majesté le Roi des Belges a entamé après le repas une conversation avec moi. Sa Majesté l'Empereur n'y a pas assisté. Le Roi me raconta qu'il avait assisté plusieurs fois *incognito* aux manœuvres allemandes et exprima ouvertement son admiration pour l'armée allemande. Dans le cours de la conversation, on arriva à une comparaison entre les armées allemande et française, toutefois à un point de vue purement hypothétique. A cette occasion j'ai exprimé énergiquement ma conviction que notre armée se montrerait supérieure à l'armée française au point de vue de l'instruction et de la valeur intrinsèque, au cas où on en viendrait un jour à un conflit. Je n'ai pas dit et n'aurais pas pu dire que nous souhaitions la guerre, car je n'ai jamais douté qu'une guerre entre la France et l'Allemagne équivaudrait à une guerre générale européenne et signifierait pour l'Allemagne une guerre difficile sur deux fronts. Je n'ai jamáis été assez léger pour souhaiter cette guerre; sans doute, j'ai exprimé au Roi ma conviction que la force du peuple allemand se révélerait au monde d'une façon surprenante au cas où l'Allemagne serait attaquée. Alors le peuple se dresserait comme un seul homme pour défendre son existence nationale. Je démens de la façon la plus formelle avoir jamais dit que je tenais la guerre pour nécessaire et inévitable (that war was necessary and inevitable) et de même qu'il fallait en finir cette fois-ci.

Cette conversation entre le Roi et moi eut lieu entre quatre yeux. Sa Majesté l'Empereur n'y prit pas part : et je n'ai pas non plus participé à un entretien qui a eu lieu entre les deux monarques.

En ce qui concerne les déclarations que m'attribue M. Cambon dans son rapport du 6 mai 1913 et dont il n'indique pas la source, je les déclare inventées d'un bout à l'autre. Très conscient des responsabilités de ma fonction, je n'ai jamais été assez imprudent pour faire des déclarations, en grand ou en petit comité, en dehors de mes attributions militaires les plus étroites, sur la conduite éventuelle d'une guerre de notre part. Tout ce que M. Cambon com munique comme déclarations de ma part a été inventé par lui ou par son homme de confiance.

### ANNEXE V.

## LE PRÉTENDU CONSEIL DE LA COURONNE À POTSDAM.

Avec une grande obstination, a été répandu de différents côtés la légende que, le 5 juillet 1914, un Conseil de la Couronne se serait tenu à Potsdam, où la guerre contre la Serbie, selon une autre version, la guerre universelle, aurait été décidée. Il convient tout d'abord de souligner qu'aucun des livres de couleur sur les circonstances dans lesquelles la guerre a éclaté ne sait rien d'un tel Conseil; de plus, que la plupart des personnes désignées comme y ayant pris part n'étaient même pas sur les lieux à cette époque. Sir Horace Rumbold, alors Conseiller d'Ambassade anglais à Berlin, et Sir Maurice de Bunsen, alors ambassadeur à Vienne, ont dû reconnaître le manque de consistance de ces assertions mensongères (Annexe 1).

Voici les faits qui sont à la base de cette légende : le rapporteur des affaires balkaniques au Ministère austro-hongrois des Affaires étrangères avait été chargé d'apporter à Berlin une lettre autographe de l'Empereur François-Joseph à l'Empereur Guillaume (Annexe 3), à laquelle une note sur les questions balkaniques (Annexe 4) était jointe. Le Comte Hoyos a discuté les questions qui y étaient touchées avec l'autorité compétente au Ministère des Affaires étrangères (c'est-à-dire avec le Sous-Secrétaire Zimmermann, remplaçant le Secrétaire d'État von Jagow, en congé) et en a pris prétexte pour lui exposer ses vues personnelles sur la solution des problèmes que faisait surgir l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand. Le Ministère des Affaires étrangères de Vienne a, plus tard, attaché de l'importance à bien marquer qu'il ne partageait pas les vues toutes personnelles du Comte Hoyos, qui comprenaient une acquisition de territoire serbe et même un démembrement de la Serbie.

Le Comte Hoyos ne s'est pas, autant qu'on a pu savoir, rencontré avec l'Empereur Guillaume. L'Ambassadeur austro-hongrois à Berlin a remis l'autographe de l'Empereur François-Joseph, le 5 juillet 1914, après un petit déjeuner au nouveau Palais à Potsdam. A cette remise et à ce déjeuner n'assistaient ni le Chancelier d'empire ni un représentant du Ministère des Affaires étrangères. Ce n'est que l'après-midi que le Chancelier d'Empire et le Sous-Secrétaire d'État aux Affaires étrangères Zimmermann (celui-ci en remplacement du Secrétaire d'État von Jagow) se rendirent à Potsdam où ils eurent une conversation avec l'Empereur. Aucune espèce de décision particulière ne fut prise à ce moment-là, car il était entendu dès alors qu'il n'était pas possible de refuser de soutenir l'Autriche-Hongrie, conformément à nos devoirs d'alliée, dans une tentative d'obtenir de la Serbie des garanties réelles. Le point de vue du Gouvernement allemand ressort de la dépêche de l'Ambassadeur à Vienne du 6 juillet 1914 (Annexe 5) et de la lettre autographe de l'Empereur du 14 juillet 1914 (Annexe 6). Une conférence, au sens où, l'entendent nos ennemis, n'a pas eu lieu, ni le 5 juillet, ni aucun autre jour.

De la dépêche adressée à Vienne, le 6 juillet et de l'autographe de l'Empereur Guillaume

du 14 juillet, il appert clairement qu'à Berlin aussi on envisageait la possibilité d'une immixtion de la Russie et ses conséquences, mais qu'on ne considérait pas une guerre générale comme le moins du monde vraisemblable. Bien moins encore saurait-il être question, comme l'établissent irréfutablement les documents ci-joints, de déchaîner une guerre européenne.

#### SOUS-ANNEXE 1.

### DÉCLARATIONS DE SIR HORACE RUMBOLD

SUR "LE CONSEIL DE LA COURONNE DE POTSDAM".

(D'APRÈS C. OMAN : COMMENT LA GUERRE DE 1914-1918 A ÉCLATÉ.)

La dénégation de l'agence Wolff ne m'apporte, par elle-même, aucune conviction. En fait, le Gouvernement allemand a tellement l'habitude de mentir que je suis tenté instinctivement de croire à toute assertion qu'il dénie. Mais je n'ai certainement jamais entendu parler qu'aucune conférence telle que celle indiquée par le *Times* ait eu lieu, ni à la date mentionnée, ni à aucune autre. De même, aucun de mes collègues, à ma connaissance, n'eut vent d'une telle conférence. Je ne nie pas qu'elle ait pu avoir lieu, mais il semblerait difficile de cacher la présence à Potsdam des personnalités austro-hongroises mentionnées, à un moment où il eut été naturel qu'elles eussent été à Vienne pour l'enterrement de l'Archiduc François-Ferdinand, ou comme conséquence des dispositions qu'entraîna cet événement. Je ne sais sur quelles autorités le *Times* s'appuie pour émettre cette assertion. Il se peut qu'il ait été mystifié, mais si l'information est authentique, elle explique certaines choses qui m'ont souvent tourmenté l'esprit... Mais je doute que jamais un tel Conseil ait eu lieu et je m'en tiens à l'opinion que j'ai toujours eue, savoir que la guerre n'a été décidée qu'au Conseil tenu à Potsdam le 29 juillet, bien que le parti militaire l'eût décidée en principe bien auparavant.

#### SOUS-ANNEXE 2.

### DÉCLARATIONS DE SIR MAURICE DE BUNSEN

SUR «LE CONSEIL DE LA COURONNE DE POTSDAM».

(D'APRÈS C. OMAN — COMMENT LA GUERRE DE 1914-1918 A ÉCLATÉ.)

Je crois devoir dire que je partage les doutes de sir H. Rúmbold au sujet de la Conférence de Potsdam du 5 juillet 1914. Il est difficile de croire que l'Archiduc Frédéric, le Comte Berchtold et Conrad de Hötzendorff puissent s'être rendus à Berlin à cette époque sans que la chose ne fût ébruitée à Vienne, ce qui n'est pas le cas.

### SOUS-ANNEXE 3.

# LETTRE AUTOGRAPHE DE L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH A L'EMPEREUR GUILLAUME.

(REMISE LE 5 JUILLET 1914 PAR L'AMBASSADEUR AUSTRO-HONGROIS.)

J'ai sincèrement regretté que tu aies été obligé de renoncer à ton intention de te rendre à Vienne pour la cérémonie funèbre. J'aurais été très heureux de t'exprimer personnellement ma sincère gratitude pour la part bienfaisante que tu prends à mes graves préoccupations.

Tu m'as témoigné à nouveau, par ta chaude sympathie, que j'ai en toi un ami en qui je puis vraiment avoir confiance et que, dans toute circonstance critique, je puis compter sur toi.

J'aurais également beaucoup désiré examiner avec toi la situation politique; puisque cela n'a pas été possible, je me permets de t'envoyer le memorandum ci-joint, élaboré par mon Ministre des Affaires étrangères; rédigé dès avant la terrible catastrophe de Serajevo, il apparaît maintenant, après ce tragique événement, particulièrement digne d'attention.

L'attentat perpétré contre mon neveu est la conséquence directe de l'agitation entretenue par les panslavistes russes et serbes, dont le but unique est l'affaiblissement de la Triple-Alliance et la mise en pièces de mon Empire.

De toutes les informations recueillies jusqu'ici, il ressort qu'il ne s'agit pas de l'acte sanguinaire d'un isolé, mais d'un complot bien organisé, dont les fils aboutissent à Belgrade, et même dans l'hypothèse vraisemblable où il sera impossible de prouver la complicité du Gouvernement serbe, il n'est cependant pas douteux que sa politique, tendant à réunir tous les Yougo-Slaves sous le drapeau serbe, encourage de tels crimes et que le maintien d'un tel état de choses constitue un danger permanent pour ma dynastie et mes États.

Ce danger s'accroît encore du fait que la Roumanie, elle aussi, malgré l'alliance qui l'unit à nous, a contracté des liens étroitement amicaux avec la Serbie, et tolère aussi sur son propre territoire une agitation aussi haineuse que la Serbie.

Il m'est pénible de mettre en doute la fidélité et les bonnes intentions d'un ami d'aussi vieille date que Charles de Roumanie, mais lui-même a expliqué deux fois, au cours de ces derniers mois, à mon envoyé que, vu l'excitation et l'hostilité des sentiments de son peuple, il ne serait pas en état, dans un moment critique, de remplir ses devoirs d'Allié.

En même temps, le Gouvernement roumain actuel encourage très ouvertement l'activité de la Ligue de la civilisation, favorise le rapprochement avec la Serbie et s'efforce, avec l'aide de la Russie, de fonder une nouvelle Ligue des Balkans, qui ne pourrait être dirigée que contre mon État.

Dès le début du règne de Charles, des fantaisies politiques analogues à celles que la Ligue de la Civilisation répand actuellement ont troublé le sain esprit politique des hommes d'État roumains, et le danger est apparu que le royaume allait suivre une politique d'aventures. A cette époque, feu ton grand-père a fait intervenir son Gouvernement d'une façon énergique, sachant bien ce qu'il voulait, et a indiqué à la Roumanie la voie à suivre, par laquelle elle est parvenue à une position privilégiée en Europe et devenue le soutien, sur lequel on peut compter, de tout ce qui est ordre.

Aujourd'hui le même danger menacé le royaume; les conseils, comme je le crains, ne suffiront plus à y porter remède et la Roumanie ne peut être maintenue du côté de la Triple-Alliance que si,

d'une part, nous rendons impossible l'existence d'une Ligue des Balkans sous les auspices de la Russie en englobant la Bulgarie dans la Triple-Alliance et si, d'autre part, nous donnons clairement et expressément à entendre à Bucarest que les amis de la Serbie ne peuvent pas être les nôtres et que nous ne pouvons plus compter la Roumanie elle-même comme notre Alliée, si elle ne déclare pas s'éloigner de la Serbie et ne réprime pas de toutes ses forces l'agitation dirigée en Roumanie contre l'existence de mon Empire.

Les efforts de mon Gouvernement doivent, à l'avenir, tendre à l'isolement et à l'abaissement de la Serbie. La première étape, dans cette voie, serait de chercher à consolider la position du Gouvernement bulgare actuel, de façon à préserver la Bulgarie, dont les vrais intérêts se confondent avec les nôtres, contre un retour à la russophilie.

Si l'on reconnaît à Bucarest que la Triplice est décidée à ne pas abandonner l'idée de s'adjoindre la Bulgarie mais qu'elle serait prête, pourtant, à pousser la Bulgarie à s'allier avec la Roumanie et à lui garantir son intégrité territoriale, on reviendra peut-être alors de la tendance dangereuse dans laquelle on s'est laissé engager en se liant d'amitié avec la Serbie et en se rapprochant de la Russie.

Si cela réussit, on pourrait aussi essayer de réconcilier la Grèce avec la Bulgarie et la Turquie; une nouvelle Ligue des Balkans s'établirait ainsi, sous les auspices de la Triplice, Ligue dont le but consisterait à fixer une limite à la poussée de la marée montante du panslavisme et à assurer la paix à nos États.

Mais cela ne pourra se faire que si la Serbie, qui constitue actuellement la pierre angulaire de la politique panslaviste, cesse d'être un facteur de première importance de la politique balkanique.

Tu seras, toi aussi, convaincu, après ce dernier et terrible événement de Bosnie, qu'il n'y a plus à songer à une conciliation entre notre point de vue et le point de vue opposé de la Serbie, et que le maintien de la politique pacifique de tous les souverains européens sera menacé tant que cette agitation criminelle, dont le foyer est à Belgrade, demeurera impunie.

### SOUS-ANNEXE 4.

#### MEMORANDUM DU GOUVERNEMENT AUSTRO-HONGROIS.

Après les grands bouleversements de ces deux dernières années, la situation dans les Balkans s'est suffisamment éclaircie pour qu'il soit maintenant possible d'embrasser en quelque sorte d'un coup d'œil d'ensemble les résultats de la crise, et de déterminer dans quelle mesure les intérêts de la Triplice, en particulier ceux des Empires centraux, ont été touchés par les événements et quelles conséquences logiques en découlent pour la politique européenne et la politique balkanique de ces Puissances.

Si l'on compare, sans parti pris, la situation actuelle avec celle d'avant la grande crise, on ne peut s'empêcher de constater que le résultat général, aussi bien du point de vue austro-hongrois que du point de vue de la Triplice, ne saurait en aucune façon être qualifié de favorable.

Le bilan présente bien quelques résultats à notre actif. On a réussi, comme contrepoids aux ambitions serbes, à ériger l'Albanie en un État indépendant, qui, dans un certain nombre d'années, lorsque son organisation interne sera achevée, pourra bien être compté dans les calculs de la Triplice comme un facteur même au point de vue militaire. Les relations de la Triplice avec le Royaume de Grèce, renforcé et agrandi, ont peu à peu pris tel aspect que la Grèce, malgré son alliance avec la Serbie, ne peut plus être considérée absolument comme un adversaire.

Mais c'est principalement la Bulgarie qui, à la suite des événements qui ont amené la seconde Remarques. — Responsabilités.

4.\*\*

guerre balkanique, s'est réveillée de son hypnose russe; ainsi elle ne peut plus compter comme facteur de la politique russe. Le Gouvernement bulgare s'efforce au contraire de se rapprocher plus intimement de la Triplice.

A ces éléments favorables d'autres, malheureusement défavorables, s'opposent, qui pèsent plus lourdement qu'eux dans la balance. La Turquie, dont la communauté d'intérêts avec la Triplice était considérée comme allant de soi et qui avait constitué un fort contrepoids à la Russie et aux États balkaniques, a été pour ainsi dire chassée de l'Europe et a vu sa position comme grande Puissance subir un échec important. La Serbie, dont la politique, depuis des années, est dominée par destendances hostiles à l'Autriche-Hongr ie et qui est absolument sous l'influence de la Russie, a gagné en territoire et en population au delà de ses propres espérances; devenant limitrophe du Monténégro et l'idée de la grande Serbie se renforçant d'une façon générale, on s'achemine vers la possibilité d'un agrandissement de la Serbie par voie d'union avec le Monténégro. Enfin, au cours de la crise, l'attitude de la Roumanie vis-à-vis de la Triplice s'est considérablement modifiée.

Tandis que la crise balkanique a entraîné des résultats qui en eux-mêmes ne sont nullement favorables à la Triplice et contiennent le germe de péripéties nouvelles particulièrement désagréables pourl'Autriche-Hongrie, no us voyons par ailleurs que les diplomaties russe et française ont inauguré une action commune et méthodique tendant à développer les avantages déjà acquis et à modifier dans le même sens les éléments qui viennent contrecarrer leur point de vue.

Un rapide coup d'œil sur la situation de l'Europe permet de reconnaître clairement pourquoi la Triple Entente — ou plutôt la Duplice, car l'Angleterre, depuis la crise balkanique, a adopté, pour des motifs explicables et très caractéristiques, une attitude réservée — ne pouvait pas se montrer satisfaite des déplacements de puissance survenus à leurs profits dans les Balkans.

Alors que la politique des deux Puissances impériales et, jusqu'à un certain point, celle de l'Italie est une politique conservatrice, et que la Triplice a un caractère purement défensif, la politique de la Russie comme celle de la France, obéit à des tendances dirigées contre l'ordre établi, et l'Alliance franco-russe, résultante du parallélisme de ces tendances, présente en fin de compte un caractère offensif. Si la politique de la Triplice a pu, jusqu'ici, s'affirmer et s'il a été possible d'empêcher la paix de l'Europe d'être troublée du fait de la Russie et de la France, il fallait l'attribuer à la supériorité militaire que les armées de la Triplice, avant tout celles de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, possédaient sur celles de la Russie et de la France, sans compter que l'alliance de la Roumanie avec les Puissances impériales était, à cet égard, un facteur qui ne saurait être trop apprécié.

La pensée de libérer de la domination turque les peuples chrétiens des Balkans pour s'en servir d'armes contre l'Europe centrale a été de tout temps à la base de la politique réaliste de l'intérêt que, traditionnellement, la Russie porte à ces peuples. Plus récemment s'est développée de là l'idée venue de Russie, mais adoptée de la façon la plus compréhensive par la France, d'unir les Etats balkaniques en une Ligue des Balkans, pour débarrasser ainsi le monde de la supéri-orité mili taire de la Triplice. La première des conditions prélimina ires pour l'exécution de ce plan c'était de chasser la Turquie des régions habitées par les nations chrétiennes des Balkans, de façon à augmenter la puissance de ces États et de leur permettre de se développer librement vers l'ouest. Cette condition préalable s'est, pendant la dernière guerre, réalisée d'une façon générale. Par contre, après l'issue de la crise, une scission s'est produite entre les États Balkaniques, aboutissant à la formation de deux groupes hostiles à peu près d'égale force : la Turquie et la Bulgarie d'un côté, les deux États Serbes, la Grèce et la Roumanie de l'autre.

Éviter cette scission, de façon à pouvoir utiliser tous les États Balkaniques ou au moins la plus grande partie d'entre eux capables d'emporter la décision, à déplacer l'équilibre des forces en Europe, telle était la première tâche qui s'imposait, après la fin de la crise, à la Russie et à la France en même temps.

Comme il existait déjà une alliance entre la Serbie et la Grèce et que la Roumanie, tout au moins en ce qui concerne les résultats de la paix de Bucarest, s'était déclarée solidaire avec ces deux États, il s'agit avant tout dans l'Ouest pour les Puissances de la Duplice, d'effacer le profond désaccord entre la Bulgarie et la Grèce, et surtout la Serbie, dans la question macédonienne; il

s'agit, de plus, de trouver une base sur laquelle la Roumanie fût prête à tourner casaque pour entre dans le camp de la Duplice et à prendre part, même avec la Bulgarie, qu'elle considérait avec tant de méssance, à une seule et même combinaison politique; ensin, si possible, d'amener une solution pacisique de la question des îles, pour préparer la Turquie à se rapprocher des États Balkaniques ou à s'unir à eux.

Le principe sur lequel, selon les intentions des diplomaties russe et française, un compromis entre ces thèses contraires et ces rivalités puisse s'appuyer et la nouvelle Ligue des Balkans s'édifier ne peut faire l'objet d'aucun doute. Une alliance des États des Balkans ne peut, dans les conditions actuelles, puisqu'il n'y a pas lieu d'envisager une action commune contre la Turquie, être dirigée que contre l'Autriche-Hongrie et ne peut être mise sur pied que sur la base d'un programme qui fait miroiter aux yeux de tous les participants, par un déplacement graduel de leurs frontières de l'est à l'ouest, des agrandissements territoriaux aux dépens, somme toute, de l'intégrité territoriale de la monarchie.

Une union des États balkaniques ayant pour fondement, une autre base que celle-là est à peine admissible : sur cette base elle est non seulement possible, mais en bonne voie de réalisation.

Que la Serbie, sous la pression de la Russie, soit prête à payer un prix convenable en Macédoine l'entrée de la Bulgarie dans une alliance destinée à lui donner la Bosnie et les régions avoisinantes, voilà ce qu'on ne saurait mettre en doute.

Les difficultés sont plus grandes à Sofia.

La Russie a fait des propositions à la Bulgarie sur la base ci-dessus mentionnée, dès avant la seconde guerre balkanique et les a renouvelées après la Paix de Bucarest. La Bulgarie, qui ne cachait pas sa foncière antipathie à l'égard d'accords à conclure avec la Serbie, a toutefois refusé d'entrer dans les vues de la Russie et suit, depuis, une politique qui ne tend à rien de moins qu'à une entente pacifique avec la Serbie sous l'égide de la Russie. Mais, a Saint-Pétersbourg, on n'a nullement considéré la partie comme perdue. Dans le pays même, des agents russes travaillent à la chute du régime actuel, cependant que la diplomatie de la Duplice s'efforce activement d'amener l'isolement complet de la Bulgarie pour la rendre accessible à écouter les offres de la Russie.

Comme la Bulgarie, après la conclusion de la paix, a cherché et trouvé un appui dans la Turquie, et que, d'autre part, la Porte s'est montrée disposée à entrer dans une alliance avec la Bulgarie et à se rapprocher de la Triplice, les influences russo-françaises s'efforcent fébrilement, depuis quelque temps, de contrecarrer cette politique de la Turquie, d'attirer celle-ci dans la Duplice et d'amener ainsi la Bulgarie, soit par un isolement complet, soit par l'action de la Turquie, à une nouvelle orientation. Des informations de Constantinople, auxquelles le voyage de Talaat Bey à Livadia a donné quelque consistance, montrent que ces tentatives, au moins en ce qui concerne la Turquie, ne sont pas restées sans résultat. La Russie a réussi, en la mettant en garde contre la menace d'un soi-disant projet de partage de son domaine d'Asie Mineure par d'autres Puissances, à détourner la méfiance historique de la Turquie à son égard, et soutenue efficacement par la France qui a su tirer pleinement parti de la détresse financière de la Turquie, à obtenir que, au lieu d'une action concordante avec celle de la Triple Alliance, les hommes d'État turcs songent sérieusement à un rapprochement avec l'autre groupe de Puissances.

C'est également à l'action des diplomaties russe et française qu'il faut attribuer le voyage de Talaat Bey à Bucarest, voyage qui devait amener une médiation roumaine dans la question des îles, tandis que s'acheminant vers plus de cordialités dans les relations entre Constantinople et Bucarest, on devait préparer l'encerclement de la Bulgarie.

Jusqu'ici ces tentatives d'encerclement n'ont pas encore eu d'effet sur la politique bulgare, peutêtre parce qu'on n'avait encore aucune raison, à Sofia, de se méfier des intentions de la Turquie. Quoi qu'il en soit, la Russie est tout à fait justifiée à espérer qu'un isolement complet, dans les Balkans aussi bien qu'en Europe, obligerait finalement la Bulgarie à renoncer à la politique suivie jusqu'ici et à souscrire aux conditions que la Russie lui imposerait pour la reprendre sous sa protection.

La Macédoine joue, dans la politique intérieure et dans la politique extérieure de la Bulgarie, un rôle de premier ordre. S'il devait apparaître pour les gouvernants de ce pays, que l'arrangement pacifique proposé par la Russie et l'alliance avec la Serbie fût la seule manière de conserver tout

au moins des parties de la Macédoine à la Bulgarie, aucun Gouvernement bulgare n'oserait, malgré les déceptions éprouvées, repousser cette combinaison. Seule une action qui, en présence des menaces et des séductions de la Russie, renforce l'épine dorsale de la Bulgarie et préserve le pays de l'isolement, pourrait empêcher la Bulgarie, en fin de compte, d'entrer dans les projets de la Ligue des Balkans.

Quant à la Roumanie, l'action russo-française y battait son plein déjà durant la crise balkanique, elle avait retourné l'opinion publique par d'étonnants artifices et en attisant habilement la flamme, toujours couvant sous la cendre, de l'idée d'une grande Roumanie, jusqu'à lui faire adopter une attitude hostile à l'égard de la Monarchie et fournir à la politique roumaine l'occasion d'une co-opération militaire avec la Serbie, qui ne s'accordait guere avec ses devoirs d'alliée à l'égard de l'Autriche.

Cette action ne s'est nullement arrêtée depuis. Elle s'est poursuivie, au contraire, et se poursuit encore avec toute l'énergie possible et par des moyens aussi impressionnants et démonstratifs que la visite du Czar à la cour roumaine.

Parallèlement s'accomplissait un revirement de plus en plus profond dans l'opinion publique roumaine et on ne saurait douter aujourd'hui du fait que beaucoup de milieux militaires, intellectuels et populaires sont gagnés à une nouvelle orientation de la politique roumaine, qui se fixerait pour but la «libération des frères d'au delà des Carpathes». Il est clair que le terrain est préparé ainsi de la manière la plus efficace pour l'entrée de la Roumanie dans une ligue balkanique qui pourrait être créée dans l'avenir.

La Roumanie officielle a jusqu'ici résisté à l'influence de ces tendances populaires et des offres de la Russie et de la France, si bien qu'il ne saurait être encore question d'un passage avoué dans le camp de la Duplice et d'une politique expressément dirigée contre l'Autriche-Hongrie. Il n'est pas niable toutefois que, dans la politique extérieure de la Roumanie, ne se soit produit un revirement significatif qui, — sans même parler de perspectives ouvertes sur la continuité de son développement dans la même voie — a déjà une répercussion considérable sur la situation politique et militaire de l'Autriche-Hongrie et même de toute la Triple Alliance.

Tandis qu'en effet, antérieurement il n'y avait pas, malgré le caractère secret de l'alliance, de raisons positives de douter que la Roumanie ne remplît les engagements résultant de son accord avec les Puissances de la Triple Alliance, des personnalités roumaines autorisées ont a diverses reprises déclaré publiquement ces derniers temps — et les Puissances de la Triple Alliance ne pouvaient élever de récriminations en raison de la clause portant que le traité devait rester secret — que le principe dirigeant de la politique roumaine, était celui des mains libres. De même, le Roi Charles, avec la franchise qui correspond à ses sentiments de loyauté, a déclaré au Ministre impérial et royal que, tant qu'il vivrait, il s'efforcerait d'obtenir que l'armée roumaine ne fasse pas campagne contre l'Autriche-Hongrie, mais qu'il ne pouvait faire une politique contraire aux vues de l'opinion publique de la Roumanie actuelle et que, malgré le traité existant, il ne fallait pas songer, par conséquent, en cas d'une attaque de la Monarchie par la Russie, à provoquer une action de la Roumanie aux côtés de l'Autriche-Hongrie. Le Ministre roumain des Affaires étrangères est allé plus loin — et, ce qui est caractéristique, immédiatement après la visite du Czar à Constanza, — en reconnaissant sans détour, dans une interview, qu'un rapprochement s'était opéré entre la Roumanie et la Russie et qu'il existait une communauté d'intérêt entre les deux États.

Les rapports de l'Autriche-Hongrie et de la Roumanie sont actuellement ainsi caractérisés par le fait que la Monarchie se tient complètement sur le terrain de l'Alliance et reste prête aujourd'hui comme hier à soutenir, si le casus fæderis venait à jouer, la Roumanie de toutes ses forces, tandis que la Roumanie, de sa propre autorité, se dégage de ses devoirs d'alliée et ne fait plus espérer à la Monarchie qu'une attitude neutre. Cette simple neutralité n'est elle-même garantie à la Monarchie que par un engagement personnel du Roi Charles, qui n'a naturellement de valeur que pour la durée de son règne, et qui ne peut être tenu que si le Roi reste entièrement maître de la conduite de la politique extérieure. Que cette tâche puisse, à une époque où l'agitation nationale gagnerait tout le pays, dépasser les forces du Monarque, c'est ce qu'on peut d'autant moins nier que le Roi

Charles invoque dès aujourd'hui les sentiments du peuple pour démontrer l'impossibilité d'accomplir entièrement ses devoirs d'allié.

Enfin, on doit tenir compte du fait que la Roumanie est liée dès aujourd'hui à l'ennemi le plus acharné de la Monarchie dans les Balkans, la Serbie, par les liens de l'amitié et de la communauté d'intérêts.

La Monarchie s'est bornée jusqu'à présent à faire de ce revirement de la politique roumaine l'objet de conversations amicales à Bucarest, sans se croire tenue de tirer des conséquences sérieuses de cette modification de plus en plus nette de l'orientation politique de la Roumanie. Le Cabinet de Vienne a adopté cette ligne de conduite en premier lieu parce que le Gouvernement allemand étiat d'avis qu'il s'agissait d'oscillations passagères provenant de certains malentendus nés au cours de la crise, qui disparaîtraient d'elles-mêmes, si l'on conservait vis-à-vis d'elles du calme et de la patience. Mais les faits ont montré que cette tactique de calme et de représentations amicales n'avait pas l'effet désiré, que l'évolution qui éloignait de plus en plus l'une de l'autre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, loin de s'arrêter, se précipitait au contraire. Il ne semble pas davantage que cette tactique puisse provoquer dans l'avenir une modification favorable; ce qui permet d'en juger ainsi, c'est que la présente situation des « mains libres » est tout à fait avantageuse pour la Roumanie et n'offre d'inconvénients que pour la Monarchie.

La question se pose en conséquence de savoir s'il ne serait pas temps encore pour l'Autriche-Hongrie d'améliorer sa situation vis-à-vis de la Roumanie par une explication franche, en donnant au Royaume le choix, ou de rompre toute attache avec la Triple Alliance ou de donner des garanties suffisantes, par exemple en déclarant qu'elle s'est rattachée à la Triple Alliance, que les engagements résultant de cette alliance seront remplis par lui dans leur intégralité. Une solution de ce genre qui ferait revivre une tradition trentenaire correspondrait le mieux aux vœux de l'Autriche-Hongrie. Mais dans les circonstances actuelles, il est peu probable que le Roi Charles ou un Gouvernement roumain quelconque consente, même en échange d'une extension éventuelle du Traité d'Alliance actuel, à proclamer son pays l'allié de la Triple Alliance, à l'encontre des sentiments qui dominent dans le peuple. Un dilemme catégorique posé par la Monarchie pourrait, dans ces conditions, mener à la rupture éclatante. Le Cabinet allemand réussirait-il, par des représentations sérieuses et énergiques, accompagnées peut-être d'une offre dans le sens indiqué plus haut, à amener la Roumanie à une attitude qui pourrait être considérée comme une garantie sûre de sa fidélité entière et durable à l'alliance, il n'est pas facile d'en juger de Vienne, mais cela paraît également douteux.

Dans ces conditions la possibilité de donner à l'alliance avec la Roumanie une sûreté et une portée suffisantes pour qu'elle pût devenir pour l'Autriche-Hongrie le pivot de sa politique balkanique paraît pratiquement exclue.

Étant donnée l'importance politique et militaire de la Roumanie, ce ne serait pas seulement futile, mais d'une insouciance coupable qui mettrait en jeu des intérêts importants de la Défense Nationale, si la Monarchie persistait, en présence des manifestations politiques qui se produisent en Roumanie, dans une attitude plus ou moins passive et si elle ne prenait pas sans délai les mesures préparatoires d'ordre politique et militaire capables d'annuler les effets de l'attitude neutre ou éventuellement hostile de la Roumanie, ou tout au moins de les atténuer.

La valeur militaire de l'Alliance avec la Roumanie était pour la Monarchie celle-ci : en cas de conflit avec la Russie, l'Autriche-Hongrie aurait eu, contre celle-ci, les mains entièrement libres au point de vue militaire du côté roumain, tandis qu'une fraction importante de l'armée russe aurait été immobilisée par une attaque de l'armée roumaine occupant une position de flanc. L'attitude actuelle de la Roumanie vis-à-vis de la Monarchie aurait aujourd'hui, si un conflit armé éclatait entre elle et la Russie, des effets à peu près exactement contraires.

La Russie n'aurait en aucun cas à craindre une attaque de la Roumanie et n'aurait pas à mettre un homme en ligne contre la Roumanie, tandis que l'Autriche-Hongrie ne serait pas absolument sûre de la neutralité roumaine et se verrait obligée de retenir le contingent approprié de troupes pour faire face à la Roumanie qui se trouve maintenant dans son propre flanc.

Les préparatifs militaires de l'Autriche-Hongrie, jusqu'à ce jour, pour le cas d'un conflit avec la

Russie, étaient basés sur l'hypothèse d'une coopération de la Roumanie. Si cette hypothèse ne se réalise pas, si même une garantie absolue contre une agression roumaine n'est pas donnée, la Monarchie devra prendre d'autres dispositions pour le cas de guerre et envisager même la création de fortifications contre la Roumanie.

Politiquement, il s'agit de prouver à la Roumanie par des actes que nous sommes en mesure de créer, pour la politique balkanique de l'Autriche-Hongrie, un autre point d'appui. L'action à entreprendre dans ce but se confond pratiquement avec la nécessité de prendre de nouvelles mesures contre la formation d'une nouvelle ligue balkanique à laquelle travaillent les Puissances de la Duplice. L'un et l'autre but ne peuvent être atteints dans la situation actuelle des Balkans qué si la Monarchie accueille les offres faites il y a un an déjà et depuis renouvelées à plusieurs reprises par la Bulgarie, et se lie avec elle par un accord contractuel. En même temps la politique de la Monarchie devrait s'efforcer de mettre sur pied une alliance entre la Bulgarie et la Turquie. Les dispositions qui existaient à cet égard jusqu'à ces derniers temps entre les deux États étaient si propices qu'un instrument diplomatique, qui n'a pas été signé, il est vrai, avait déjà été élaboré. A cet égard aussi, la persistance dans l'attitude de l'expectative, adoptée jusqu'ici par la Monarchie par un scrupule envers l'Alliance qui allait beaucoup plus loin que ceux qu'on montrait à Bucarest, entraînerait des inconvénients graves et irréparables. De nouveaux atermoiements et notamment l'absence d'une contre-action à Sofia laisserait toute liberté d'action aux efforts intensifs et méthodiques de la Russie et de la France. L'attitude de la Roumanie oblige inéluctablement la Monarchie à accorder à la Bulgarie l'appui qu'elle cherche depuis longtemps afin de faire échouer la politique russe d'encerclement, dont autrement le succès ne paraît pas pouvoir être enrayé. Mais ceci doit être fait tant que le chemin de Sofia et de Constantinople est encore libre.

Le Traité avec la Bulgarie, dont les dispositions de détail seront à examiner de plus près, devra d'une manière générale être rédigé de manière à ce que la Monarchie ne puisse être mise en contradiction avec les devoirs qui découlent pour elle de son Traité avec la Roumanie. Il n'y aurait pas lieu de garder le secret, vis-à-vis de la Roumanie, sur cette démarche de la Monarchie, puisqu'elle ne marquerait aucune hostilité contre la Roumanie, mais serait seulement un avertissement sérieux, grâce auquel les facteurs déterminants de Bucarest prendraient conscience de toute la portée d'une dépendance politique durable et sans contre-partie à l'égard de la Russie.

Mais avant que l'Autriche-Hongrie n'entame l'action dont il s'agit, elle attache le plus grand prix à amener une entente complète avec l'Empire allemand, et cela non seulement pour des considérations provenant de la tradition et des étroites relations d'alliance qui existent entre elle et l'Allemagne, mais avant tout parce que des intérêts importants de l'Allemagne et de la Triple Alliance sont ici en jeu et parce que ces intérêts somme toute communs ne peuvent être efficacement sauvegardés que si à l'action uniforme de la Russie et de la France est opposée une action non moins uniforme de la Triple Alliance, en particulier de l'Autriche-Hongrie et de l'Empire allemand.

Car si la Russie, soutenue par la France, cherche à grouper les États balkaniques contre l'Autriche-Hongrie, si elle s'efforce de troubler plus profondément encore qu'elle n'y a réussi jusqu'ici ses rapports avec la Roumanie, cette hostilité ne vise pas seulement la Monarchie en tant que telle, mais aussi, et non le moins, son allié, l'Empire allemand, la partie la plus exposée par sa situation géographique et sa situation interne, la plus accessible aux attaques, de ce bloc des Puissances centrales qui barre à la Russie la route vers la réalisation de ses plans de politique mondiale.

Briser la supériorité militaire des deux Empires par des troupes de secours tirées des Balkans, tel est le but de la Double Alliance, mais ce n'est pas le but dernier de la Russie.

Tandis que la France poursuit l'affaiblissement de la Monarchie parce qu'elle espère faire aboutir ainsi ses visées de revanche, les vues de l'Empire des Czars sont encore beaucoup plus vastes.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'évolution de la Russie dans les deux derniers siècles, l'augmentation constante de son territoire, l'énorme accroissement, très supérieur à celui de toutes les autres puissances européennes, de sa population et les progrès gigantesques de ses ressources économiques et de ses forces militaires, et si l'on songe que ce grand Empire, en raison de sa situation géographe et en vertu de certains traités, se trouve encore à peu de chose près coupé de

la mer libre, on comprend la nécessité du caractère constamment agressif qu'a de tout temps montré la politique russe.

On ne peut pas raisonnablement attribuer à la Russie des plans de conquête territoriale contre l'Empire allemand; et pourtant, les armements extraordinaires et les préparatifs militaires, la construction de chemin de fer stratégiques vers l'ouest, etc., sont assurément dirigés plus encore contre l'Allemagne que contre l'Autriche-Hongrie. Car la Russie a reconnu que la réalisation des plans qu'une nécessité intérieure l'oblige à poursuivre en Europe et en Asie, compromettrait tout d'abord quelques-uns des intérêts primordiaux de l'Allemagne et se heurterait par conséquent à une inévitable résistance de sa part.

La politique de la Russie est conditionnée par un ensemble de circonstances qui ne se modifie pas. Elle se distingue en conséquence par sa stabilité et par ses vues étendues sur l'avenir.

Les tendances manifestes de la Russie à encercler la Monarchie, qui n'a pas de politique mondiale, visent en dernière analyse à rendre impossible à l'Allemagne la résistance au but final de la Russie et à sa suprématie politique et économique.

Pour ces raisons, les chefs de la politique extérieure de l'Autriche-Hongrie sont également convaincus que c'est l'intérêt commun de l'Allemagne aussi bien que de la Monarchie de s'opposer dans la phase actuelle de la crise balkanique, alors qu'il en est temps encore, et avec énergie, à l'évolution méthodiquement désirée et encouragée par la Russie; cette évolution ne pourrait peut-être pas être enrayée plus tard.

Le mémoire ci-dessus était à peine terminé, quand survinrent les tragiques événements de Serajevo.

Il est à peine possible de mesurer dès aujourd'hui toute la portée de ce meurtre infâme. En tout cas, cet acte fournit la preuve indiscutable, si cette preuve était encore nécessaire, de la profondeur de l'abîme qui sépare la Monarchie de la Serbie, ainsi que du péril et de l'intensité des tendances pan-serbes qui ne reculent devant rien.

L'Autriche-Hongrie n'a manqué ni de bonne volonté ni d'esprit conciliant, pour arriver à des relations tolérables avec la Serbie.

Mais il vient d'apparaître que ces efforts étaient absolument vains et que la Monarchie aura à compter aussi dans l'avenir avec l'inimitié acharnée, irréconciliable et agressive de la Serbie.

La nécessité n'en est que plus impérieuse pour la Monarchie de briser d'une main résolue les fils dont ses ennemis voudraient faire un filet qui lui enserrerait la tête.

#### SOUS-ANNEXE 5.

### TÉLÉGRAMME

DU CHANCELIER D'EMPIRE À L'AMBASSADEUR ALLEMAND À VIENNE.

Berlin, 6 juillet 1914.

Secret. — Pour servir d'instruction personnelle à votre Excellence.

L'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie a remis hier à Sa Majesté une lettre autographe secrète de l'Empereur François-Joseph qui expose la situation actuelle du point de vue austro-hongrois et Remarques. — Responsabilités.

développe les mesures que Vienne envisage de prendre. Une copie en est adressée en même temps à votre Excellence.

J'ai répondu aujourd'hui au Comte Szögyeny de la part de Sa Majesté qu'elle remerciait l'Empereur François-Joseph de sa lettre et qu'elle lui répondrait personnellement bientôt. Cependant Sa Majesté ne voudrait pas tarder à affirmer qu'elle aussi ne se dissimule pas le danger qui menace l'Autriche-Hongrie et par suite la Triplice du fait de l'agitation entreprise par les Panslavistes russes et serbes.

Bien que Sa Majesté, comme on le sait, n'ait pas une confiance illimitée en la Bulgarie et en son souverain et naturellement incline plutôt vers l'ancienne alliée, la Roumanie, et vers son prince qui est de la dynastie des Hohenzollern, elle comprend néanmoins que l'Empereur François-Joseph, vu l'attitude de la Roumanie et le danger résultant de la constitution d'une nouvelle Ligue des Balkans dirigée directement contre la monarchie danubienne, désire amener la Bulgarie à se joindre à la Triplice. Sa Majesté prescrira donc à son Ambassadeur à Sofia d'appuyer les démarches entreprises dans ce sens par le représentant de l'Autriche-Hongrie, conformément au désir exprimé. Sa Majesté fera porter ses efforts à Bucarest dans le sens des suggestions de l'Empereur François-Joseph, afin de pousser le Roi Charles à remplir ses obligations d'allié, à déclarer qu'il se sépare de la Serbie et à réprimer l'agitation roumaine dirigée contre l'Autriche-Hongrie.

Finalement en ce qui concerne la Serbie, Sa Majesté ne peut naturellement pas prendre position à l'égard des questions pendantes entre l'Autriche-Hongrie, attendu qu'elles dépassent sa compétence. Mais l'Empereur François-Joseph peut être assuré que Sa Majesté se tiendra, d'accord en cela avec ses obligations d'allié et sa vieille amitié, finalement aux côtés de l'Autriche-Hongrie.

Signé: BETHMANN-HOLLWEG.

### SOUS-ANNEXE 6.

#### LETTRE AUTOGRAPHE DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

À L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH.

Bornholm, 14 juillet 1914.

Mon cher ami,

C'est avec une sincère gratitude que j'ai appris que, dans un moment où des événements d'un tragique impressionnant s'étaient abattus sur toi et exigeaient de toi de graves résolutions, tes pensées se soient tournées vers notre amitié et que ce soit elle qui t'ait inspiré ta bonne lettre. Je considère mon amitié pour toi, héritée de mon grand-père et de mon père, comme un legs précieux, et je vois dans l'écho qu'elle trouve en toi le gage le plus sûr pour la protection de nos pays. A mon attachement respectueux à ta personne, tu pourras mesurer ce qu'il m'en a coûté d'abandonner mon voyage à Vienne et de renoncer par force à faire paraître publiquement la part intime que je prends à ta profonde douleur.

Ton ambassadeur éprouvé, que j'apprécie sincèrement, t'aura donné de ma part l'assurance qu'aux heures graves aussi tu nous trouveras, moi et mon Empire, à vos côtés, en parfait accord avec notre amitié éprouvée de longue date et nos devoirs d'alliés. C'est pour moi un devoir agréable de te répéter cela, à cette heure.

Le crime horrible de Sarajevo a jeté une vive lumière sur les menées néfastes de fanatiques égarés et sur l'activité provocatrice des panslavistes qui menacent l'édifice de l'État.

Je dois m'abstenir de prendre position à l'égard des questions pendantes entre ton Gouvernement et la Serbie. Je considère cependant, non seulement comme une obligation morale de tous les États civilisés, mais comme un ordre impératif en vue de leur propre conservation, de s'opposer par tous les moyens que donne l'autorité, à la propagande par le fait, qui se donne comme principal objectif de ses attaques la solide structure des Monarchies. Je ne me dissimule pas non plus le grave péril que fait courir à tes États, et, par répercussion, à la Triplice l'agitation entretenue par les panslavistes russes et serbes et je reconnais la nécessité de libérer les frontières méridionales de tes États de cette dure pression.

En conséquence, je suis prêt à encourager dans la mesure du possible l'action de ton Gouvernement tendant à empêcher la formation d'une nouvelle ligue des Balkans sous le patronage de la Russie et dirigée contre l'Autriche-Hongrie, et à provoquer en outre, comme contrepoids, l'adjonction de la Bulgarie à la Triplice. Conformément à ces vues, et malgré certaines hésitations, dues avant tout au peu de confiance que m'inspire le caractère bulgare, j'ai fait prescrire à mon envoyé à Sofia d'appuyer conformément à son désir les démarches de ton représentant à cet effet.

De plus, j'ai enjoint à mon chargé d'affaires à Bucarest de faire des ouvertures au roi Charles dans le sens de tes suggestions et de faire ressortir la nécessité, vu la situation nouvelle créée par les derniers événements, de tourner le dos à la Serbie et de réprimer l'agitation dirigée contre tes États. En même temps j'ai fait insister surtout sur le fait que j'attachais la plus grande importance au maintien des relations d'alliance pleines de confiance avec la Roumanie, auxquelles même l'adjonction éventuelle de la Bulgarie à la Triplice ne pourrait porter le moindre préjudice.

En terminant, laisse moi t'exprimer le vœu cordial qu'il te soit donné, après ce dur moment, de te remettre, grâce à ton séjour à Ischl.

En sincère attachement.

Ton fidèle ami,

Signé: Guillaume.

### ANNEXE VI.

# SITUATION DE LA SERBIE PAR RAPPORT A L'ENTENTE

### ET PLUS PARTICULIÈREMENT PAR RAPPORT A LA RUSSIE.

Pour juger l'attitude de la Serbie et de la Russie vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie pendant la crise qui a suivi l'attentat de Sarajevo, il est essentiel d'avoir un aperçu des relations russo-serbes pendant les dernières années qui ont précédé la guerre. Il y a lieu de faire remonter les premières constatations que les documents permettent de fixer à la crise qui a été provoquée par l'incorporation de la Bosnie-Herzégovine à la Fédération danubienne en qualité de pays autonome de la Couronne. La Monarchie danubienne était incontestablement fondée à faire ce geste en raison d'un accord spécial avec la Russie, abstraction faite du Traité de Berlin. L'ajournement s'expliquait, autant qu'on le sait, par des raisons d'opportunisme; l'incorporation eut lieu pour prévenir des difficultés de forme qui auraient résulté de la nouvelle constitution turque. On peut laisser de côté la question de savoir si une pareille démarche était politiquement opportune. On n'a jamais avancé qu'elle blessât les droits inscrits dans les traités en ce qui concerne la Serbie ou la Russie.

### I. APRÈS LA CRISE DE L'ANNEXION.

Le 22 septembre 1908, le Ministre serbe à Paris, Vesnitch, faisait connaître que Isvolsky avait déclaré dans une conversation relative à l'occupation des provinces de Bosnie et d'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie que la Russie soutiendrait la Serbie où que ce soit et à quelque moment que ce fût. « En fait vous ne perdez rien et vous gagnez au contraire notre appui. Que le peuple serbe travaille en Bosnie et en Herzégovine à sa renaissance intellectuelle comme il l'a fait jusqu'ici et mûri comme il l'est il ne pourra jamais être dénationalisé ». (Annexe 1).

D'après un compte rendu du Ministre serbe Simitch du 27 septembre 1908, l'envoyé russe Ourousoff à Vienne lui montra la possibilité, dans l'avenir, d'une acquisition des provinces occupées dans le cas d'une révolution couronnée de succès en Bosnie ou d'une guerre malheureuse pour l'Autriche-Hongrie (Annexe 2).

Le même jour (27-9-1908), le Chargé d'affaires serbe Grouitch télégraphiait de Londres que Sir Charles Hardinge l'avait assuré de l'extraordinaire sympathie de l'Angleterre pour le peuple serbe qui se trouve dans une situation si difficile (Annexe 3).

Dans un autre compte rendu qui est postérieur de quelques jours (30-9-1908) il dit qu'Isvolsky lui avait parlé de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, comme d'une lourde

faute de l'Autriche-Hongrie, cette démarche ayant renforcé et consolidé l'Entente entre la Russie, la France et l'Angleterre (Annexe 4).

Le Ministre serbe Milovanovitch faisait connaître de Berlin à la date du 12 octobre 1908 que la politique d'Isvolsky visait clairement, en liquidant toutes les questions russes extraeuropéennes, à orienter de nouveau la Russie vers des buts européens et que, dans cette politique, la Serbie comme point de ralliement des Yougo-Slaves représentait un facteur très important (Annexe 5).

De Londres, le Chargé d'affaires serbe, à la date du 16 octobre 1908, fait connaître que la Serbie peut compter sur l'Angleterre; « sur mes instances renouvelées, Grey et Hardinge m'ont donné finalement leur parole, qu'ils continueront à soutenir nos revendications territoriales en manière de dédommagement tant que la Russie les maintiendrait » (Annexe 6).

Le Ministre serbe Pachitch écrivait le 30 octobre 1908 de Pétersbourg que, d'après des déclarations du tsar, la question de Bosnie-Herzégovine ne pourrait être définitivement réglée que par une guerre (Annexe 7).

Le 19 février 1909 Kosutitch, le Chargé d'affaires serbe à Pétersbourg, faisait savoir : « Quand notre armement sera complètement achevé, me déclare Gouschkow, nous pourrons nous expliquer avec l'Autriche-Hongrie : n'entreprenez pas de guerre maintenant, car ce serait votre suicide, taisez vos intentions et préparez-vous, des jours de joie viendront. » Bobrinski ajoutait : « Pour ma part je ne me ressentais aucune haine envers l'Autriche-Hongrie, mais l'humiliation que nous a infligée l'Autriche a déchaîné contre elle une haine et un ressentiment effroyables » (Annexe 3).

D'après un autre compte rendu du même envoyé, daté du 26 février 1909, Isvolsky, alors Ministre des Affaires étrangères, s'est exprimé comme suit : « Tandis que l'Italie joue dans la Triple-Alliance un rôle immobile, l'harmonie entre l'Angleterre, la France et la Russie s'affirme de jour en jour, du fait que la situation politique de l'Autriche empire à la suite de l'annexion de la Bosnie et la lutte avec le Germanisme est inévitable. La Serbie sera condamnée à une existence précaire, tant que la ruine de l'Autriche-Hongrie ne se produira pas » (Annexe 9).

Cette pensée aété développée dans un compte rendu du 6 mars 1909, dans lequel Kosutitch parle d'une conversation avec le Président de la Douma Khomiakow qui lui aurait rapporté l'opinion du tsar d'après laquelle un conflit avec le germanisme serait dans l'avenir « inévitable ». La Russie aurait bien déclaré qu'elle ne fait pas la guerre étant donné qu'elle n'était pas en état pour le moment, mais que toute violence faite à la Serbie devrait toujours être à l'avenir considérée comme le commencement d'un incendie européen, dès que la Russie serait de nouveau capable « de dire son mot » (Annexe 10).

Enfin il y a lieu de mentionner encore deux décrets du Ministère des Affaires étrangères à Belgrade en 1909.

Dans le premier le Docteur Milovanovitch invitait, à la date du 1<sup>er</sup> avril 1909, le chargé d'affaires Dr. Grouitch à Londres à présenter une requête au Foreign Office pour que la Bulgarie fût invitée à se déclarer solidaire de la Serbie.

Quoique Grey eût refusé à l'origine de faire quoi que ce soit en cette circonstance, une démarche de cet ordre a cependant été entreprise du côté anglais, comme l'indique la mention sur la note d'introduction du 7 avril 1909 qui a été retrouvée. Cette démarche semble trouver son explication dans une communication du Ministre serbe à Pétersbourg en date du 5 mars 1909, d'après laquelle Grey a déclaré à l'ambassadeur russe vouloir soutenir sous les rapports la politique russe.

Une autre circulaire de Belgrade du 22 juin 1909 traite également des relations serkobulgares. On y expose que pour les États des Balkans une solidarité avec les Puissances de la Triple-Entente est absolument nécessaire, étant donné qu'une victoire de l'hégémonie germanique en Europe équivaudrait à l'asservissement définitif de la Serbie à l'Autriche-Hongrie (Annexes 11, 12, 13).

### 2. AVANT LA GUERRE DES BALKANS.

Le Chargé d'affaires serbe Grouitch faisait connaître le 8 septembre 1911, de Londres, une conversation avec l'ambassadeur français Paul Cambon, dans laquelle celui-ci lui avait parlé ouvertement des armements français en vue d'une guerre qui était destinée à éclater dans un avenir très rapproché.

Les armements ne pouvant être terminés avant 1914, on était obligé de reculer la guerre jusqu'à cette date. Le 9 novembre de cette même année, Grouitch faisait connaître que l'Angleterre était prête, dans la guerre projetée en question, à marcher avec la France (Annexes 14 et 15).

D'autre part, le Ministre serbe Popovitch, souvent accrédité auprès de la cour russe, fait savoir à son Président du Conseil à la date du 14 décembre 19,11, que Sasonoff prévoyait pour le printemps des complications politiques dans les Balkans (Annexe 16).

Dans un compte rendu du 17 février 1912, le Ministre à Pétersbourg, Popovitch, caractérisait le Roi de Monténégro comme un « vassal russe ». Cette remarque mérite d'être relevée en raison du fait que le Monténégro a ouvert les hostilités dans la guerre des Balkans (Annexe 17).

#### 3. LA GUERRE DES BALKANS.

Les Gouvernements français et anglais ont eu connaissance de tous les accords si lourds de conséquences qui avaient pour objet les agissements des États balkaniques contre la Turquie un des dangers les plus sérieux qui menaçât la paix européenne — et qui sans exception étaient déterminés par la diplomatie russe. Par contre il n'en fut jamais fourni aucune indication aux Puissances centrales. Soit lors de la rencontre des empereurs à Port-Baltique (4 et 5 juillet 1912), soit à l'occasion de la présence de Sasonow à Berlin en octobre 1912, aucune communication quelle qu'elle fût ne fut faite sur les intentions de la Russie. Bien au contraire, il fut déclaré par Sasonow qui assistait, ainsi que le Chancelier d'Empire Bethmann-Hollweg, à la rencontre de Port-Baltique : « La Russie ne pense pas à exploiter à son profit les difficultés actuelles de la Turquie ». De même le tzar à cette époque a par deux fois fait ressortir qu'il avait très énergiquement rappelé au calme les Bulgares, les Serbes et les Monténégrins ». Lorsque ensuite Sasonow, à son retour de Paris, en octobre 1912, passa par Berlin, il eut le 8 octobre un entretien avec le Chancelier d'Empire et le Secrétaire d'État des Affaires étrangères. On venait justement d'apprendre la déclaration de guerre du Monténégro à la Turquie. Lorsque, du côté allemand, on eut fait sentir à Sasonow que ça avait toujours été une visée dangereuse de la Russie que de « patroniser l'Alliance des États balkaniques », Sasonow ne le contesta pas, mais insista sur ce fait que la Russie avait expressément exigé des États balkaniques, que leur mission ne devait avoir aucun caractère aaressif

Le Ministre russe était apparemment sûr que les traités de la Ligue des Balkans resteraient secrets. Ce n'étaient pas les dangers de complications européennes qu'il redoutait; car la Russie et ses alliés s'étaient bien préparés aussi au cas d'une guerre.

Quant au reste, les documents serbes contiennent ce qui suit :

Dans un rapport du 14 octobre 1912, le Chargé d'affaires serbe à Londres, Grouitch, déclarait qu'il avait mis Nicolson au courant de sa conviction personnelle que, si l'Autriche-Hongrie devait envahir le Sandjak de Novi-Bazar, la Serbie s'opposerait par les armes à cette entreprise. Nicolson aurait écouté ses explications avec intérêt. La classe A des réservistes de la flotte anglaise, 30,000 hommes, aurait été, peu de temps après, mise sur le pied de guerre. (Annexe 18.)

Ristitch, le Ministre serbe à Bucarest, se croyait en mesure d'annoncer des complications politiques très prochaines. Le 13 novembre 1912, il rendait compte que les ambassadeurs de Russie et de France invitaient à la patience en ce qui concernait les désirs des Serbes d'avoir un port sur l'Adriatique — puisque tout dépendait maintenant de ce qu'on fût bien préparé à faire face aux événements énormes qui devaient se produire par la suite parmi les grandes Puissances. (Annexe 19.).

Le Ministre serbe Popovitch rendait compte de Pétersbourg, le 14 décembre 1912, d'un entretien avec un auxiliaire, dont il ne donne pas le nom, du Ministère russe des Affaires étrangères; cette personne lui aurait déclaré que la Russie avait pleine confiance dans les forces de la Serbie et qu'elle espérait que les Puissances alliées parviendraient à ébranler la puissance de l'Autriche-Hongrie. La Serbie devait se contenter provisoirement de ce qu'elle recevrait à la suite des conquêtes militaires au cours de la guerre des Balkans. Le présent ne doit être uniquement considéré que comme une étape sur la route de l'avenir qui « est à nous ». (Annexe 20.)

Rapport analogue, quelques mois plus tard (29 avril 1913), de Popovitch à propos de Sasonow qui lui aurait dit : la Serbie doit travailler en vue de l'avenir où elle recevra des territoires importants de l'Autriche-Hongrie. (Annexe 21.) Mais pour cela il est nécessaire, comme Popovitch en rend compte le 20 juillet de la même année au sujet d'un entretien ultérieur avec Sasonow, que la Serbie s'efforce de conserver précieusement l'amitié de la Roumanie, car le secours de la Roumanie serait aussi absolument nécessaire dans l'avenir, en raison des aspirations serbes à l'égard de l'Autriche-Hongrie. (Annexe 22.)

Dans un rapport du 22 mars 1913, le Ministre serbe à Paris, Vesnitch, annonçait avoir appris d'une personnalité politique compétente que l'on avait échappé au danger d'une guerre européenne générale, au commencement du mois, grâce à certains sacrifices moraux; que du côté de l'Entente, en effet, l'intention existait de donner aux alliés balkaniques l'occasion de se relever, se recueillir et se préparer en vue d'événcments qui pourraient se produire dans un avenir pas trop éloigné. (Annexe 23.)

Ristitch communiquait le 10 juillet 1913, que l'Ambassadeur russe à Bucarest conseillait à la Serbie, de même qu'à la Bulgarie, d'accepter sans réserves tout arbitrage, étant donné que la constellation actuelle tout entière ne serait que très passagère. (Annexe 24.)

### 4. APRÈS LA GUERRE BALKANIQUE.

Popovitch faisait savoir le 11 novembre 1913 de Pétrograd que le Ministre des Affaires étrangères lui avait dit que la Serbie était le seul État, dans les Balkans, en qui la Russie eut confiance et pour qui la Russie serait prête à tout. (Annexe 25.)

Même déclaration faite par le Csar au commencement de janvier 1914 à Pachitch envoyé à . Pétrograd en mission exceptionnelle et qui a rendu compte de son audience à la date du 20 janvier 1914. Dans le cours de l'entretien le Csar indiqua au Président du Conseil serbe une action commune avec la Roumanie qui recherchait également l'acquisition de parties des territoires austro-hongrois, il fit entrevoir au Ministre le projet de compléter les arsenaux serbes par du matériel militaire russe. Traitant des rapports serbo-bulgares, le Csar conseilla la conciliation, en prévision du temps où la Bulgarie pourrait être utile « à la solution de la question serbo-croate ». Il examina à cette occasion, avec le Président du Conseil, à qui il présenta la chose comme allant de soi, les buts de guerre de la politique commune contre l'Autriche-Hongrie dans tous ses détails; son exposé aboutit à cette conclusion, par laquelle il le priait de transmettre au roi serbe ces paroles: « Nous ferons tout pour la Serbie. » (Annexe 26.)

Il faut ajouter à ces rapports serbes la lettre suivante du Ministre russe des Affaires étrangères, Sasonow, adressée à l'Ambassadeur russe à Belgrade M. de Hartwig:

Place au Palais, 6. Pétrograd, 23 avril 1913.

Très Honoré Nikolai Genrichovitch,

Je profite du départ de Strandmann (1) pour vous adresser quelques lignes en complément du décret officiel qu'il vous remettra, à la condition que la rédaction en soit achevée au moment de son départ.

Je ne puis vous dire à quel point la question des rapports serbo-bulgares m'inquiète. Elle est appelée à jouer le rôle de pierre de touche permettant de reconnaître la maturité politique des alliés balkaniques. Au cas où ils ne supporteraient pas l'épreuve, la situation, intenable pour eux, ne serait pas médiocrement compliquée pour nous.

Tous les efforts de l'Autriche tendent actuellement à éloigner de nous les Serbes aussi bien que les Bulgares et ses moyens sont inépuisables pour arriver à ses fins. Vous connaissez la psychologie des Bulgares et vous ne vous étonnerez donc pas si je vous dis que, dans cet ordre d'idées, elle a déjà atteint quelques résultats. A Sofia, on commence à nous considérer avec quelque méfiance, bien qu'on semble espérer encore notre protection au moment du règlement de la querelle avec les Serbes, sans tenir compte des bruits répandus par les Autrichiens et d'après lesquels la solution du conflit doit apporter indéniablement toute libération aux Serbes.

Nous sommes fermement décidés à ne pas nous décharger du rôle d'arbitre qui est attribué à la Russie par l'accord serbo-bulgare, car nous ne voyons pas, par ailleurs, de solution pacifique. La base, sur laquelle repose notre décision, réside uniquement dans le texte du traité même, duquel nous ne pourrons pas, essentiellement, nous écarter; les accords complémentaires conclus entre les Etats-Majors des deux armées, dont j'ai eu connaissance il y a peu de temps, renforcent encore mon opinion à cet égard. Je crains fort les progrès de la désillusion chez les Serbes au sujet du résultat de leurs récents efforts héroïques. Chez ce peuple, qui nous est le plus sympathique de tous les peuples slaves, il semble se former l'opinion qu'il est victime du destin, que la Russie prend vis-à-vis de lui une attitude désintéressée, etc... Un tel état d'esprit est on ne peut plus dangereux, et je vous prie d'user de toute votre influence auprès du Gouvernement et de l'opinion publique pour le dissiper. Il est impossible de créer un parallélisme parfait entre la Serbie et la Bulgarie, vu la nouvelle situation dans les Balkans, et il n'est pas possible que les Serbes ne s'en rendent pas compte. La Bulgarie a réalisé par ses victoires toutes ses aspirations nationales. Elle ne peut faire plus sans entrer en conflit avec des voisins beaucoup plus puissants. La Serbie, par contre, n'a encore parcouru que le premier stade de son développement historique et pour atteindre son but, elle doit encore soutenir une lutte épouvantable, au cours de laquelle son existence entière pourra être mise en question.

La Terre Promise de la Serbie est située sur le territoire de l'Autriche actuelle, et non pas là où elle tend et où les Bulgares se dressent sur son chemin.

n) Secrétaire de la Légation russe à Belgrade.

Dans ces conditions, c'est un intérêt vital pour la Serbie, de maintenir d'une part l'alliance avec la Bulgarie et, d'autre part, de se préparer par un travail opiniâtre et patient, dans la mesure voulue, en vue du combat inévitable dans l'avenir.

Le temps travaille pour la Serbie et pour la ruine de ses ennemis, qui montrent déjà des signes évidents de désagrégation.

Déclarez tout cela aux Serbes. J'entends dire de tous côtés que, si une voix peut se faire entendre à Belgrade avec pleine efficacité, c'est la vôtre. Dites-leur à cette occasion que nous ne perdons pas de vue leurs intérêts et que nous les soutenons énergiquement en Bulgarie. Une rupture entre la Bulgarie et la Serbie serait un triomphe pour l'Autriche. Son agonie en serait reculée de nombreuses années.

Je vous écris en hâte, car je dois partir de suite pour une Conférence à Tsarskoje.

Votre sincèrement dévoué:

Signé: S. SAZONOW.

### SOUS-ANNEXE 1.

(OPINION D'ISVOLSKY SUR LA QUESTION DE L'ANNEXION).

#### I. CONVERSATION DU MINISTRE SERBE VESNITCH AVEC ISVOLSKY.

Vesnitch écrit de Paris à la date du 22 septembre/5 octobre 1908.

....... je poursuis mon compte rendu après le retour de M. Isvolsky, que j'ai été voir à midi et avec lequel j'ai causé pendant toute une demi-heure. M. Nélidow et M. Louis l'avaient déjà entretenu de notre surexcitation, si bien qu'il entama de suite la conversation en m'assurant que la démanche en question du Convergement austre-hongrois, non seulement ne faisait rien perdre

entretenu de notre surexcitation, si bien qu'il entama de suite la conversation en m'assurant que la démarche en question du Gouvernement austro-hongrois, non seulement ne faisait rien perdre à la Serbie et au peuple serbe, mais leur faisait, au contraire, réaliser un gain effectif. Vous autres Serbes ne pouviez cependant songer à chasser par les armes l'Autriche-Hongrie de Bosnie et d'Herzégovine. Et nous autres russes nous ne pouvons pas à notre tour faire la guerre à l'Autriche-Hongrie à cause de ces provinces. (Je ne puis pas admettre, cela va de soi, qu'ils ne soient pas en ce moment en état de le faire et c'est là cependant le motif principal). Par sa démarche l'Autriche-Hongrie ne gagne en réalité rien du tout, elle perd au contraire le bénéfice d'une acquisition solide, en renonçant à son droit sur le Sandjack de Novi-Bazar et en se retirant de là; cela ne peut que relever le moral du peuple serbe, en faisant naître l'espoir d'un rapprochement de frontières entre la Serbie et le Monténégro.

L'Autriche sur notre demande formulera cette renonciation, et M. Milovanovitch en a déjà connaissance par notre conversation de Carlsbad où il s'est montré lui-même de cet avis que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine pouvait être acceptée par la Serbie sous condition de cette renonciation. J'avais prévu cette démarche de l'Autriche-Hongrie et elle ne m'a pas surpris. C'est pourquoi j'ai fait dépendre notre consentement de la condition exprimée tout à l'heure. La proclamation de l'annexion et la renonciation au Sandjack de Novi-Bazar auront lieu simultanément, pais viendra la revision ou la modification du Traité de Berlin, car nous la réclamerons, et à cette occasion la Serbie aussi pourra présenter ses vœux tendant à obtenir une rectification de ses frontières. J'ai déclaré cet hiver à la Douma que je suis optimiste et je le reste encore à présent. Cet hiver,

REMARQUES. — Responsabilités.

après la sortie d'Achrenthal au sujet du chemin de fer du Sandjack, je n'ai pas protesté mais j'ai soutenu aussitôt le projet relatif au chemin de fer de l'Adriatique. Et maintenant je crois qu'il a été plus avantageux de mener à bien le retrait du Sandjack en faveur de la Serbie que de protester purement et simplement. En 1878, l'Autriche a conduit la Russie et ses Alliés, à Berlin, au banc des accusés; maintenant c'est nous qui y conduirons l'Autriche. M. de Schæn anquel je fis connaître en premier l'intention de l'Autriche-Hongrie de sacrifier le Sandjack à l'annexion, a été surpris au plus haut point d'un tel manque de réflexion de la part de la politique de Vienne. C'est que, à Vienne, on veut simplement et uniquement donner une satisfaction au vieil Empereur dont le règne touche à sa fin.

La Russie a soutenu jusqu'ici la Serbie et à partir de maintenant aussi elle continuera à la soutenir où et de quelque façon que ce soit. Seulement il faut que vous vous mettiez rapidement d'accord avec le Monténégro. Le désaccord scandaleux entre Belgrade et Cettigné doit disparaître le plus tôt possible. C'est ce que nous avons recommandé de la façon la plus pressante au prince Nicolas, lorsqu'il était à Pétersbourg. Et de plus il faut que vous vous entendiez avec la Bulgarie et dans cette tâche aussi, nous vous soutiendrons loyalement. Nous ne désirons plus une grande Bulgarie. Cette idée est considérée aujourd'hui parmi nous comme une erreur; et la Bulgarie aura encore d'autres occasions de sentir ce qu'il en coûte de n'avoir pas ténu compte de nos vœux. Parmi les autres modifications que nous demanderons au cours de la revision du Traité de Berlin, il y aura aussi celle de l'article XXIX. Et maintenant encore un mot : je ne comprends pas votre surexitation. En fait vous ne perdez absolument rien, bien au contraire, vous gagnez : notre appui. Que le peuple serbe continue à travailler en Bosnie et en Herzégovine à sa renaissance intellectuelle, comme il l'a fait jusqu'ici, et mûri comme il l'est, il ne pourra jamais être dénationalisé.

A ma question, s'il y avait lieu d'attendre quelque chose de sa conversation avec le Ministre des Affaires étrangères italien, au moins en ce qui concerne le chemin de fer de l'Adriatique — étant donné que l'Autriche-Hongrie en se retirant du Sandjack a perdu le terrain pour son chemin de fer, il repondit qu'il en avait parlé à Tittoni et qu'il faudrait remettre cette question sur le tapis, dès que la situation de la Turquie le permettrait.

### SOUS-ANNEXE 2.

(OPINION D'ISVOLSKY SUR LA QUESTION DE L'ANNEXION).

#### II. CONVERSATION DU MINISTRE SERBE SIMITOR

AVEC L'AMBASSADEUR RUSSE À VIENNE, PRINCE OUROUSOFF.

Simitch rend compte à ce sujet de Vienne à la date du 27 septembre/10 octobre 1908:

Ayant demandé si le Gouvernement russe avait été informé des intentions du Gouvernement austro-hongrois relatives à l'annexion, le prince Ourousoff me répondit, qu'en effet le baron d'Achrenthal s'était entretenu à Buclowitz avec M. Isvolsky de la possibilité d'une annexion, mais qu'il ne la présentait pas comme imminente. Isvolsky lui a répondu qu'en principe la Russie ne s'opposerait pas à une telle modification du Traité de Berlin, pour le maintien duquel la Russie n'aurait aucune raison d'intervenir. Mais il trouve qu'une telle modification ne pourrait pas être entreprise sans le consentement des Puissances signataires du Traité de Berlin. D'Aehrenthal n'a pas recherché ce consentement, en cela son procédé est aussi inattendu aux yeux de la Russie.

Ayant demandé si la Russie avait déjà lancé la convocation d'une conférence qui aurait à

s'occuper de la réorganisation de la situation politique, et si l'on pouvait envisager la réunion de cette conférence et la participation de l'Autriche-Hongrie, Ourousoff me répondit que la proposition russe concernant la conférence aurait dû partir l'avant-veille de Pétersbourg, mais que la veille encore il ne l'avait pas reçue.

Pour ce qui est de la participation des Puissances à la Conférence, on sait jusqu'ici que la France, l'Italie et l'Alfemagne veulent y participer; l'Angleterre ne s'est pas encore prononcée définitivement, mais on espère aussi sa participation. Le Baron d'Aehrenthal lui dit que l'Autriche accepte le principe de la Conférence, mais qu'il désire seulement que le programme de travail soit arrêté au préalable, ce qui du reste est tout naturel; mais étant donné que la fixation du programme pourrait durer longtemps, il ne semble pas que la Conférence pourra avoir lieu bientôt.

Passant à la surexcitation que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine a provoquée en Serbie, le prince Ourousoff me dit qu'à son avis cette surexcitation était exagérée et qu'en fait l'annexion n'avait rien modifié quant à l'équilibre des forces dans les Balkans. Aucun homme raisonnable n'a pu penser que l'Autriche-Hongrie abandonnerait de son propre mouvement les provinces occupées et que celles-ci seraient attribuées à la Serbie. Que si l'on avait compté chez nous sur cette éventualité comme sur une conséquence d'une guerre malheureuse pour l'Autriche-Hongrie ou d'une révolution victorieuse en Bosnie, cette possibilité subsisterait dans l'avenir. Il comprend la protestation que nous avons élevée auprès des Puissances signataires contre l'acte de l'Autriche-Hongrie, car nous ne pouvions faire autrement; toutefois c'est là tout ce que des petits États peuvent faire en pareil cas; aller plus loin et provoquer un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie serait impardonnable et désastreux pour la Serbie. Il sait qu'ici on est très mai disposé contre nous et c'est pourquoi il croit qu'il serait dangereux de poursuivre les manifestations qui se déroulent tous les jours en Serbie. Ce serait entièrement à l'avantage de l'Autriche-Hongrie et conforme à ses vœux.

Dès à présent on s'appuie sur ces démonstrations pour justifier la nécessité de l'annexion. Et si l'on en venait à une guerre entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, ce serait là l'affaire de la Serbie, et nous nous imposerions par là, même après qu'elle serait terminée, de lourdes charges. C'est pourquoi le prince Ourousoff nous recommande la plus grande prudence et d'éviter toute provocation. Au cours de sa dernière visite au baron d'Aehrenthal, il l'a trouvé très monté contre la Serbie et à peu près contre tout le monde.

Pour ce qui est de la compensation que nous réclamons dans notre note de protestation dans le cas où l'annexion serait aussi sanctionnée par l'Europe, Ourousoff ne voit pas en quoi elle pourrait consister. A son avis, la renonciation de l'Autriche au Sandjack peut être pour nous une compensation suffisante à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine; car cette renonciation ouvre pour l'avenir la perspective d'une extension éventuelle de la Serbie dans cette direction et elle écarte la crainte que l'Autriche ne continue sa poussée vers le Sud.

Ourousoff ne voit pas davantage quelles compensations l'on pourrait donner à la Turquie pour sa renonciation définitive à la Bosnie et l'Herzégovine et pour la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie.

### SOUS-ANNEXE 3.

### III. CONVERSATION DU MINISTRE SERBE GROUITCH À LONDRES

AVEC SIR CHARLES HARDINGE.

Grouitch rend compte à ce sujet de Londres le 27 septembre/10 octobre 1908:

Dans mon télégramme d'avant-hier je vous ai fait connaître l'impression faite sur Sir Charles Hardinge par notre protestation contre l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. J'ai communi-

REMARQUES — Responsabilités.

qué cette protestation dans une courte note adressée au Ministre et j'ai transmis cette note à Sir Charles, Sir Edward Grey étant absent de Londres ces jours ci. J'ai voulu lui donner lecture du texte de la protestation, mais sir Charles me pria de lui remettre la note, puis la lut avec moi. Dès les premières phrases il dit qu'il était parsaitement d'accord avec nous, mais en poursuivant la lecture, il remarqua : ici nous ne sommes plus d'accord, c'est là votre point de vue. Je ne voulus point l'interrompre et il termina la lecture sans faire d'autre remarque; il dit seulement quelles compensations cherchez-vous et aux frais de qui? Je répondis que je n'avais point d'instructions; mais Sir Charles me pressa en disant que nous pouvions bien discuter cette question « entre nous à titre personnel et dans un esprit amical». Je répondis à cela que je n'étais pas en état d'entrer en discussion, car en dehors du rétablissement de la situation antérieure toute compensation serait pour nous de peu d'importance; c'est pourquoi j'ajoutai que notre Gouvernement lui aussi pourrait vraisemblablement n'être pas encore tout à fait fixé sur la compensation que l'on aurait à nous donner au cas extrême.

Là-dessus je priai Sir Charles de se placer à notre point de vue, pour qu'il comprenne dans quelle situation difficile et véritablement désespérée le peuple serbe et son gouvernement se trouvent. C'est pourquoi je lui expliquai ce que j'avais dit à Sir Edward Grey en d'autres occasions. Là-dessus Sir Charles répondit que l'Angleterre avait toujours eu à l'égard du peuple serbe une sympathie extraordinaire et que cette sympathie nous était maintenant encore assurée, d'autant, plus qu'il comprenait pleinement la difficulté de notre situation; mais, dit-il, l'Europe est maintenant devant une tâche grande et difficile et la Serbie doit en conséquence éviter tout ce qui pourrait la rendre plus difficile encore. L'Ambassadeur d'Autriche étants venu me trouver, m'a prié d'agir s'ur vous pour que vous cessiez vos préparatifs de guerre; cependant ce n'est pas à la suite de cette démarche mais de notre propre initiative que nous vous recommandons sérieusement de rester calmes et d'éviter des aventures dont les conséquences seraient incalculables. Là-dessus je remarquai que l'idée d'une guerre avait pris racine chez nous, c'est-à-dire dans notre peuple, non pas par suite d'une excitation en quête d'aventures, mais par suite de notre situation désespérée. Toutesois le gouvernement qui assure la responsabilité politique est lié par son devoir et ferait le nécessaire pour apaiser la surexcitation dans le peuple et pour lui conseiller d'attendre la décision à intervenir de la part des grandes Puissances après approbation de la protestation qui leur a été transmise. Avant mon départ Sir Charles me promit de transmettre incessamment notre, protestation à Sir, Edward Grey et m'assura de nouveau des sympathies du Gouvernement anglais.

· Aujourd'hui je me suis rencontré de nouveau avec Sir Charles et je lui ai fait part des représentations du Gouvernement autrichien au sujet de la convocation de nos réserves, ainsi que de notre réponse. Lorsque je lui lus la note, que je lui avais remise comme aide-mémoire, il dit qu'il était très satisfait de notre déclaration et qu'il en considérait la dernière partie comme le résultat des conseils amicaux qu'il m'avait donnés avant-hier. Profitant de ces bons sentiments, je le priai de me permettre d'aborder la question des compensations, pour laquelle je n'avais à la vérité aucune instruction; mais j'ajoutai que j'y avais réfléchi et qu'il veuille me permettre de lui demander, à titre personnel, ce qu'il en pensait d'une façon générale. Sir Charles dit qu'il acceptait volontiers la discussion, puisqu'il n'avait de grief d'aucune sorte contre nos revendications. Alors je mentionnai d'abord la question du chemin de fer de l'Adriatique et je lui demandai s'il croyait qu'on pourrait nous assurer la concession sous quelque forme que ce soit. Je remarquai que j'entamais la discussion par un point qui était l'un des moins contestables puisqu'il pouvait être réglé non seulement « aux dépens de personne », mais au contraire « au profit de plusieurs ». Sir Charles approuva cette idée et me prià de reproduire exactement sur la carte le tracé à travers la Serbie et la Turquie. Nous regardàmes alors ce tracé ensemble et Sir Charles me dit que le Gouvernement anglais avait, comme on le sait, soutenu notre projet auprès de la Porte, et il me demanda où en était maintenant l'affaire. Je répondis qu'elle avait fait des progrès remarquables, mais qu'elle s'était trouvée arrêtée par les événements de la Turquie. La-dessus je lui demandai s'il serait possible de nous faire obtenir des garanties de l'Autriche-Hongrie en vue d'une amélioration des conditions économiques dans le futur traité de commerce. Je reçus à ce sujet la réponse que ce désir était susceptible d'approbation, mais qu'il était permis de se demander quelle était la valeur des promesses et des

garanties données par l'Autriche. Je remarquai que nous le savions malheureusement mieux que personne et je mentionnai enfin les concessions territoriales en Bosnie.

Sir Charles accueillit aussi, sans aucune protestation, cette proposition; il dit seulement que la difficulté serait de savoir comment et de quelle manière en pourrait y décider l'Autriche; Je répondis que les grandes Puissances devaient prendre d'un commun accord une décision au sujet l'annexion et que, si cette décision formule le rétablissement du statu quo ante, la Serbie sera alors parfaitement satisfaite en ce qui concerne toutes les autres Puissances; cependant s'il est décidé que l'annexion est légitime, il y aura vraisemblablement certaines compensations pour la Turquie, vu que la restitution du Sandjack ne saurait être comptée comme compensation. Les Puissances seront, par suite, d'avis que l'annexion ne peut pas avoir lieu aux frais de la Turquie et, puisque l'Autriche obtient aussi aisément un semblable accroissement territorial, il ne peut pas être préjudiciable à l'Autriche qu'une partie de ce territoire acquis à si bon compte nous revienne.

Ma tâche essentielle était de faire en sorte qu'on se fasse avant tout à l'idée d'une compensation pour la Serbie. Les communications de Sir Charles, si elles ne prouvent rien autre, sont tout au moins la preuve que pour l'instant on ne nous donne pas de réponse négative. Il n'y a pas de doute que l'attitude amicale de l'Angleterre se montrera aussi à l'œuvre. Il se peut, sans doute, que l'on ne nous accorde cette attention qu'en raison de la surexcitation qui règne en Serbie, et que finalement on ne tienne pratiquement aucun compte de nos désirs.

Cela est d'autant plus vraisemblable que, d'après la déclaration de Sir Charles, l'Angleterre n'accepte la Conférence qu'au cas où son programme sera rigoureusement défini par avance et j'ai des raisons de croire que le Gouvernement anglais ne désire pas que la question des compensations soit inscrite au programme de même que d'autres Puissances aussi en dehors de la Turquie.

### SOUS-ANNEXE 4:

(OPINION D'ISVOLSKY SUR LA QUESTION DE L'ANNEXION).

#### IV. CONVERSATION DU MINISTRE SERBE GROUITCH AVEC ISVOLSKY.

Grouitch rend compte de Londres le 30 septembre/13 octobre 1913.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le faire connaître par télégramme, je me suis rencontré aujourd'hui avec M. Isvolsky qui a accédé à ma demande d'audience avec beaucoup de prévenance. Ses premiers mots, une fois les formules de politesse échangées, furent pour me dire qu'il était heureux de s'entretenir avec moi ; car dans les circonstances actuelles, les conversations peuvent être d'un intérêt général. Notre entretien dura quarante minutes et je vous en présente les points principaux.

M. Isvolsky ne cacha pas son mécontentement à l'égard de l'Autriche et protesta de la façon la plus énergique, contre l'assertion d'après laquelle il aurait approuvé l'annexion. Ce n'est pas seulement une fois, dit-il, mais au moins dix fois que l'Autriche au cours des dernières années, nous a sondés au sujet de l'annexion; mais les négociations menées à ce sujet sont toujours restées sans aucun résultat et nous avons toujours répondu que cette question ne pouvait être résolue qu'après approbation préalable des Puissances signataires du Traité de Berlin.

Isvolsky dit, au sujet de la Bulgarie, qu'elle avait plus perdu que gagné, car elle a perdu les sympathies de l'Europe et surtout les sympathies et l'aide de la Russie, ce qu'elle sentira profondément à son détriment dans l'avenir. Je sais, dit-il, qu'on croit chez vous que nous avons un

faible pour les Bulgares et que nous les favorisons particulièrement. Je concède en effet qu'il en a été réellement ainsi autrefois et je peux l'expliquer par ce fait que la Bulgarie était notre création et que nous nous tenions en conséquence pour obligés de favoriser son évolution. Mais par sa politique actuelle la Bulgarie nous a déliés de cette obligation et les occasions ne lui manqueront pas de sentir les conséquences de ce changement dans notre attitude.

En ce qui concerne l'Autriche, M. Isvolsky condamna de nouveau ses agissements et dit qu'il ne comprenait pas la politique du Baron d'Aehrenthal. Au point de vue purement autrichien, l'annexion est une grande faute; car elle fera que l'Autriche se trouvera exposée à de gros embarras sur son propre territoire et elle aura pour résultat dans la politique extérieure d'amener une Entente encore plus étroite entre la Russie, la France et l'Angleterre.

En ce qui concerne la Serbie, de l'avis de M. Isvolsky, la question de l'annexion doit être traitée par nous de sang-froid, et d'un point de vue politique pratique, non pas d'un point de vue sentimental. Il comprend l'exaspération des masses et la manière dont elle se manifeste; mais il ne peut pas comprendre comment certains de nos hommes d'Etat se laissent entraîner par elle. Il dit à cette occasion qu'il n'avait pu' que s'étonner des « vues violentes » de M. Vesnitch, lors de sa rencontre avec lui à Paris. Nous devons bien plutôt être fixés sur ce point : c'est que la Bosnie et l'Herzégovine étaient perdues pour nous depuis longtemps; car l'Autriche n'aurait jamais, sans faire la guerre, rendu ces provinces à la Turquie et encore moins à nous. De plus ni la Turquie, ni aucune autre grande puissance ne se seraient aventurées pour cela dans une guerre avec l'Autriche et la Serbie ne peut tout de même pas penser à une guerre! La guerre serait pour la Serbie, un coup de tête, « un suicide ». C'est pourquoi toutes les mesures prises jusqu'ici par nous ne peuvent nous servir à rien, elles ne peuvent que compromettre notre cause.

Je lis dans les journaux, dit-il, que la Skouptchina a mis à la dispòsition du Ministère de la guerre un crédit de 16 millions de francs. Une telle mesure ne pourra, tout au plus, qu'exciter encore davantage les esprits en Serbie et fortifier à l'étranger la conviction que vous ne voulez pas entendre « les conseils de la raison »; n'allez pas croire surtout qu'on puisse faire la guerre avec 16 millions de francs.

Si l'on considérait chez nous, avec plus de sang-froid, le fait accompli de l'annexion nous aurions des raisons d'en être satisfaits, car c'est pour nous et pour notre avenir un fait de la plus haute importance, que l'Autriche a rendu à la Turquie le Sandjack de Novi-Bazar; ainsi la poussée de l'Autriche vers Salonique est définitivement arrêtée. Que l'ordre soit seulement rétabli en Turquie et que celle-ci poursuive son développement normalement, et c'est alors elle-même qui formera un grand obstacle aux ambitions de l'Autriche. Mais les espérances que l'on fonde sur la Turquie dussent-elles ne pas se réaliser, « le moment du démembrement de la Turquie » dut-il venir, alors le Sandjack, dont nous sommes les successeurs naturels, ne manquerait pas de nous revenir. Par la restitution du Sandjack, nous gagnons encore d'autant plus que l'Autriche a perdu ainsi son droit sur son chemin de fer, alors que le nôtre (le chemin de fer de l'Adriatique) est assuré, quoiqu'il ne soit pas permis d'en parler pour l'instant. En plus l'annexion a eu pour résultat d'avoir réveillé le sentiment national chez nous et chez les autres Serbes en dehors du royaume et de nous avoir tout au moins unis moralement. C'est à cause de l'annexion que nous avons oublié les intérêts mesquins qui nous ont divisés ave le Monténégro et que nous nous sommes réconciliés. Enfin, nous pouvons espérer encore quelques autres compensations qui assureront notre avenir politique et économique et Isvolsky est persuadé que cet avenir, qui est le nôtre, est pour nous plein de promesses.

Dans tous les cas, nous pouvons être assurés qu'il fait et fera tout son possible pour protéger nos intérêts et nous faire obtenir certaines compensations. A ce point de vue il ne regrette en aucune façon la question d'un dédommagement territorial; mais il n'est pas du tout d'accord avec nous en ce qui concerne notre désir d'une rectification de la frontière Nord du Sandjack au profit de la Serbie et du Monténégro. La raison qu'il en a donnée est que l'agitation qui date de longtemps dans ce pays, continuera sans doute en Bosnie, et que l'Autriche en rejettera d'autant plus toute la faute sur nous que notre frontière sur les nouveaux points aussi se confondra avec la sienne. Ce sera aussi le cas pour la Turquie, si des troubles quelconques éclatent dans le Sandjack; aussi est-il

justement de notre intérêt que les frontières de l'Autriche et de la Turquie se touchent, mais non que nous nous trouvions entre eux, nous et le Monténégro.

Il va de soi que je ne pouvais laisser sans objections un aussi curieux raisonnement; mais à chacune de mes déclarations M. Isvolsky se contentait de répéter de nouveau les mêmes arguments en disant qu'il était persuadé qu'une rectification de frontière nous serait nuisible dans ce cas. Je n'ai de même pas omis dans le cours de la conversation de développer notre point de vue et les raisons que nous avions de n'être pas satisfaits. Ma tâche essentielle était de lui prouver que les graves préoccupations de notre Gouvernement et l'inquiétude de notre peuple n'avaient pas seulement leurs raisons dans le fait que l'annexion avait détruit nos espérances d'extension territoriale en Bosnie et en Herzégovine; mais surtout dans le fait que cette annexion mettait en question l'existence de l'État serbe, sinon immédiatement, du moins dans l'avenir.

C'est pourquoi, dis-je, nous espérons que les grandes Puissances prendront en considération notre protestation et nos demandes justifiées tendant à obtenir des compensations par lesquelles nous seraient offertes, tout au moins au cas extrême, des garanties réelles pour notre existence et pour notre libre et normal développement. C'est seulement ainsi que l'on pourrait obtenir de notre nation, qu'elle attende patiemment la décision des grandes Puissances. Mais que l'on n'aille pas croire que la surexcitation de notre peuple s'apaisera; bien au contraire, elle se manifestera plus fortement encore, si les grandes Puissances nous refusent la satisfaction que nous attendons d'elles à juste titre.

M. Isvolsky, qu'il n'était pas possible de faire renoncer à ses arguments, répondit plusieurs fois à mes objections, qu'il faisait tout son possible pour nous assister et qu'il pourrait d'autant plus sincèrement et plus facilement intervenir en notre faveur que la Russie ne désire pour elle aucune compensation; mais, dit-il, la question des compensations dépend de notre conduite, il faut que nous comprenions qu'à ce point de vue, nous obtiendrons le plus, si nous arrêtons nos préparatifs militaires et si nous réagissons contre les dispositions belliqueuses du peuple.

#### ANNEXE 5.

### TÉLÉGRAMME DU MINISTRE SERBE MILOVANOVITCH,

ENVOYÉ EN MISSION EXTRAORDINAIRE À BERLIN,

AU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES À BELGRADE.

Berlin, 12/10 (style russe) 1908.

Isvolsky a reçu ici exactement la même réponse et a eu les mêmes impressions que moi. L'Allemagne laisse entièrement la décision à prendre à l'Autriche-Hongrie, sans vouloir l'influencer par ses conseils; les négociations concernant le programme et la convocation de la conférence seront donc conduites directement entre Saint-Pétersbourg et Vienne. Isvolsky est convaincu que l'Autriche-Hongrie sera forcée de venir à la Conférence, sinon il m'a donné l'assurance catégorique que la Russie ne reconnaîtra pas l'annexion. Nous convînmes de maintenir jusqu'à l'extrême limite du possible l'exigence d'une compensation territoriale pour la Serbie et le Monténégro et de chercher, en seconde ligne, à faire en sorte que le territoire contesté soit cédé à la Turquie qui devrait en faire remise à la Serbie; dans le cas extrême, si l'on était obligé de renoncer à cette solution, de n'insister que davantage pour que la Bosnie et l'Herzégovine forment un tout autonome et pour que la Serbie obtienne la garantie d'un accès à la mer Adriatique et d'un territoire libre dans la question du Sandjack de Novi-Bazar. Isvolsky condamne inlassablement et de la façon la plus sévère l'Autriche-

Hongrie, qui a perdu toute consiance auprès de la Russie et des Puissances occidentales; il a exprimé sa conviction et son espoir que l'Autriche expiera bientôt dans le sang ce qu'elle a fait là ; la question autrichienne est par suite destinée à devenir bientôt plus aigüe encore que la question turque; la politique d'Isvolsky vise, en liquidant toutes les questions russes hors d'Europe, à orienter de nouveau la Russie vers ses buts européens; la Serbie représente dans cette politique un facteur important comme point de ralliement des Yougo-Slaves. — La Bosnie est maintenant moins que jamais perdue pour la Serbie, ainsi juge-t-on en Russie et en Europe occidentale, même si l'annexion devait être reconnue; néanmoins la Serbie entreprendra ses premières démarches pour réaliser son idéal national dans la direction du Sandjack de Novi-Bazar et de la Bosnie. Pour l'instant il faut éviter un conflit, étant donné que le terrain n'est préparé ni militairement ni diplomatiquement. — La Russie serait obligée d'abandonner la Serbie si celle-ci provoquait une guerre, en sorte que... (ici un mot manque dans le texte)... bien que cela dût être le coup le plus rude non seulement pour le sentiment national russe; mais aussi pour les intérêts et les plans d'avenir de la Russie. Nous convînmes de ce que j'aurais à dire à Grey quant à l'attitude de l'Allemagne; il promit de me tenir au courant et reçut de moi avec reconnaissance la même promesse. Demain il part pour Saint-Pétersbourg. La Russie et l'Angleterre s'efforcent de séparer la Bulgarie de l'Autriche-Hongrie et les Bulgares commencent déjà à comprendre que cela est pour eux plus sûr. L'Autriche-Hongrie cherche; tout en affirmant le contraire, à maintenir la communauté de vues avec la Bulgarie. Notre attitude jusqu'ici réservée, mais correcte, envers la Bulgarie, attitude consistant à ne pas mêler la question bulgare à la bosniaque, doit de toute nécessité être maintenue.

Signé: MILOVANOVITCH.

### SOUS-ANNEXE 6.

### TÉLÉGRAMME DU MINISTRE SERBE MILOVANOVIT CH

(ENVOYÉ EN MISSION EXTRAORDINAIRE À LONDRES.)

AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE, DDO:

Londres le 16 octobre (style russe) 1908.

Hier après-midi j'ai été reçu d'abord par Hardinge chez qui je suis resté une demi-heure. Après quoi je me suis rendu avec lui auprès de Grey et nous avons conféré plus d'une heure. Tous deux m'ont prêté la plus grande attention et témoigné l'intérêt le plus vif et le plus sympathique pour notre cause. Ils sont en mesure, m'ont-ils dit, de m'assurer sans réserve que la question nationale serbe est à l'ordre du jour et fait non seulement sur la presse anglaise, mais aussi sur la conception positive de la politique anglaise meilleure impression, en éveillant la plus vive sympathie pour le Gouvernement serbe et pour moi personnellement. Dans la question des compensations territoriales, ils doutent que l'en puisse aboutir, l'Autriche-Hongrie ne voulant pas entrer dans cette voie. J'exposai que c'était là la question fondamentale pour la Serbie, le Monténégro et l'avenir de la péninsule des Balkans tout entière; que c'était là l'unique garantie possible contre la continuation des ambitions de l'Autriche-Hongrie et qu'elle était en conséquence le baromètre pour les intentions futures de l'Autriche-Hongrie qui n'a ni raison ni intérêt à ne pas y souscrire, si elle repousse sincèrement l'idée de toute autre conquête dans les Balkans. Grey reconnut que c'était exact, mais revint sur cette remarque : le refus de l'Autriche-Hongrie est-il une raison de faire échouer la Conférence avec la perspective que l'Autriche-Hongrie maintient l'annexion et conserve en même temps

le Sandjack de Novi-Bazar? Je répondis que l'on ne devait pas craindre de laisser cette question ouverte, car l'Autriche-Hongrie ne peut laisser subsister longtemps la tension actuelle et il pourrait arriver, si cette situation persiste, qu'elle soit abandonnée par l'Allemagne. Nous devons maintenir jusqu'à la fin cette exigence et tant que l'Angleterre n'abandonne pas notre exigence, nos chances de succès n'auront pas disparu. L'attitude de l'Angleterre encouragera aussi la Turquie, qui n'est rien moins que disposée à céder et avec laquelle nous arriverions facilement et rapidement à conclure une entente positive à ce sujet. J'exposai comment la résistance de l'Autriche-Hongrie pouvait être brisée et, en cas de succès, comment la question bulgare pouvait être isolée et surtout amenée à sa solution, de telle sorte que l'Autriche-Hongrie resterait seule, ce que Grey confirma par un signe de tête. Nous devons, expliquai-je, préparer la guerre-qui est inévitable dans un avenir rapproché, si l'on nous refuse cette compensation. Devant mes pressantes instances, Grey et Hardinge me donnèrent finalement leur parole qu'ils continueraient à soutenir nos demandes tendant à obtenir des compensations territoriales tant que la Russie les maintiendrait. Je développai aussi nos autres exigences, notamment en ce qui concerne une garantie pour la constitution de la Bosnie en un tout autonome, en soutenant toutesois ce point de vue qu'ils parurent accepter que pour le moment ces exigences ne devaient pas être introduites dans la discussion, attendu que tout le poids devait porter sur les compensations territoriales. Une fois celles-ci admises, tous les autres points pourraient être mis en discussion. Mais si cette question venait à être écartée, nous devrions dans tous les cas chercher à triompher sur tous les autres points, sans nous trouver cependant par là satisfaits. Le Roi n'est pas à Londres et il n'est pas sûr qu'il reviendra avant la fin de la semaine prochaine. Je ne puis donc pas l'attendre. J'ai commencé à rendre visite aux Ambassadeurs et me propose de voir aussi Lansdowne, l'ancien ministre des Affaires étrangères.

L'ensemble de la presse sympathise beaucoup avec la Serbie et avec moi; je donne des informations et des interviews aux représentants et aux reporters des feuilles anglaises et étrangères importantes. Je pars d'ici dimanche pour Paris. J'ai télégraphié à Pachitch à ce sujet.

Signé: MILOVANOVITCH.

### SOUS-ANNEXE 7.

#### TÉLÉGRAMME DE M. PACHITCH

(ENVOYÉ EN MISSION EXTRAORDINAIRE À SAINT-PÉTERSBOURG) AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE.

Saint-Pétersbourg, 30 octobre (style russe) 1908.

Hier j'ai eu chez le tsar une audience particulière qui a duré une demi-heure. Le tsar a exprimé sa grande sympathie pour la Serbie et a conseillé une attitude calme, étant donné que notre cause est juste, mais notre préparation faible. La question de Bosnie-Herzégovine ne sera tranchée que par une guerre; à son avis, l'Autriche-Hongrie ne consentira ni à l'autonomie, ni à une compensation territoriale. La Russie ne reconnaîtra pas l'annexion. Il approuve l'accord avec la Turquie et est mécontent de ce que la Bulgarie s'est séparée du slavisme; mais il croit qu'elle fera machine en arrière. Il a exprimé ses sympathies pour notre dynastie et m'a prié de transmettre au roi son salut cordial. Il croit que l'Autriche-Hongrie n'attaquera pas la Serbie; mais on ne doit pas la provoquer. Pour ce qui est des députations de Serajevo à Vienne, il ne leur attribue aucune

Remarques. — Responsabilités.

importance, car il sait ce que le peuple de Bosnie-Herzégovine désire et pense. Que notre ligne de conduite soit : entente avec la Turquie, attitude calme, préparation militaire et attente. Pour le reste, je vous en rendrai compte à mon retour.

Signé: PACHITCH.

### SOUS-ANNEXE 8.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Département Politique.

19 février 1909.

### TÉLÉGRAMME

EXPÉDIÉ DE SAINT-PÉTERSBOURG 18 FÉVRIER 1909, 6 HEURES 37 SOIR REÇU À BELGRADE 19 FÉVRIER 1909, 9 HEURES 32 MATIN.

Le changement d'orientation intervenu dans la politique russe a provoqué l'effroi et un amer mécontentement dans les cercles parlementaires. Le ressentiment contre la France est de plus en plus grand. La déclaration de l'Allemagne a produit un effet sensationnel. Mal préparée à la guerre. et ne disposant que d'une minime partie de ses forces, la Russie redoute que l'Allemagne, parvenue au plus haut degré de préparation et de puissance, n'utilise cette occasion à tout prix pour se jeter sur la Russie et l'anéantir; c'est pourquoi il nous est conseillé d'attendre jusqu'à l'extrême limite. Goutschkow m'a déclaré: « Ceci étant bien établi, nous ne serions entrés dans la guerre que s'il s'était agi de l'existence de la Russie, tout autre cas exclu, parce qu'elle serait battue; une fois notre armement complètement terminé, nous nous expliquerons avec l'Autriche-Hongrie. N'entreprenez pas de guerre maintenant, car cela serait votre suicide; taisez vos intentions et préparez-vous, les jours de joie viendront. » Bobrinski m'a dit : « Il n'y avait chez nous nulle haine contre l'Autriche, mais l'humiliation que nous a infligée l'Autriche a déchaîné contre elle un ressentiment et une haine effroyable, nous (lisez: wils ») paierons cela cher. » Khomiakow s'exprime dans le même sens. « Oui, certes, les esprits sont comme désemparés, car le coup japonais n'avait pas été aussi sensible à la Russie que celui-ci venant de l'Autriche. Chacun se rend compte que la politique actuelle d'Isvolsky constitue un abaissement colossal de la Russie, mais son isolement total a fait taire toute protestation quelque peu énergique à la Douma. Tout le monde accorde que l'on ne pouvait pas agir autrement, et cependant samedi, à l'occasion de la discussion sur les crédits militaires supplémentaires, la question de Bosnie-Herzégovine a de nouveau été soulevée. On m'a dit que la Russie exigerait à la Conférence l'autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine. Je doute que cette autonomie soit placée sous une garantie internationale. J'ai employé mon influence sur le « N. Vremia » à désendre cet avis jusqu'à l'extrême limite. Quoi qu'il en soit, la situation est très mauvaise.

Signé: KOSUTITCH m. p.

### SOUS-ANNEXE 9.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

26-11-1909.

### TÉLÉGRAMME

EXPÉDIÉ DE SAINT-PÉTERSBOURG LE 25/11 À 9 HEURES 10 (SOIR).
REÇU À BELGRADE LE 26/11 À 9 HEURES (MATIN).

On redoute qu'à l'occasion de la question des crédits supplémentaires du budget militaire, la question de Bosnie-Herzégovine ne soit soulevée à la Douma. Stolypine a convoqué, hier, certains membres de la Douma à une entrevue ; étaient présents : Isvolsky, le Ministre des Finances, le représentant des Octobristes, toute la droite. Isvolsky déclara que l'Italie gardait l'immobilité dans la Triple-Alliance; qu'entre l'Angleterre, la France et la Russie, l'harmonie devenait de jour en jour meilleure; que cependant cette harmonie est comme une corde qui ne doit pas être trop tendue, parce que ni l'Angleterre ni la France ne veulent sacrifier quoi que ce soit pour un morceau de territoire réclamé par la Serbie. L'Autriche-Hongrie s'est mise dans une situation très difficile par l'annexion de la Bosnie; pour la surmonter, elle s'efforce d'entraîner la Serbie dans une guerre, dans l'hypothèse que, de cette manière et en y entraînant en même temps la Russie et l'Allemagne, la guerre européenne sera déchaînée. L'Allemagne serait portée à se prêter à ces calculs, étant entièrement prête et trouvant ainsi l'occasion rarement offerte d'écraser et d'anéantir le slavisme. Une cause de guerre pourrait être aussi fournie par une intervention trop poussée de la Russie en faveur de la Serbie. Dans son état de préparation insuffisante, la Russie doit s'abstenir, dans sa manière de traiter la résistance austro-hongroise, de.... C'est pourquoi elle ne se laissera pas entraîner dans la guerre, même si l'Autriche-Hongrie devait occuper la Serbie. Cette dernière éventualité n'apporterait aucun profit à l'Autriche-Hongrie. Quant à s'installer en Serbie et à l'annexer, l'Europe ne le permettrait pas; quant à une contribution, la Serbie ne peut la payer.

Il peignit en traits sombres la situation intérieure de la Serbie, assurant que la politique et l'esprit de parti avaient amené le pays à la ruine; il cita la Bulgarie comme l'exemple d'un pays qui s'entend à préparer la réalisation de ses buts nationaux. On comprenait à l'entendre qu'il ne croit pas à l'avenir de la Serbie, si elle ne se renouvelle pas par une véritable renaissance. La Serbie sera condamnée à une existence précaire, tant que ne sera pas venu le moment annonçant la décadence de l'Autriche-Hongrie. L'annexion a rendu ce moment plus proche et quand il se produira, la Russie soulèvera la question serbe et la résoudra. Isvolsky reconnaît que la lutte contre le germanisme ne peut pas être évitée; cependant, la politique de la Russie, dit-il, est purcment slavophile. Le Ministre des Finances exprime l'avis que la Russie doit éviter la guerre, quand ce ne serait que parce qu'il n'y a pas d'argent. Stolypine explique que c'est la... de tout le cabinet, qui est solidaire d'Iswolski. Le centre et la droite ont décidé de ne pas aborder la question serbe à la Douma.

Signé: KOSUTITCH.

L'acte porte la mention:

Ministère des Affaires étrangères,
Département politique,
Présidence 25/11/1909.
Res. N° 544

Carlo Carlo

### SOUS-ANNEXE 10.

ministère des AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Département Politique.

Belgrade, 6 mars 1909.

### TÉLÉGRAMME.

EXPÉDIÉ DE SAINT-PÉTERSBOURG 6/3/1909, 2 HEURES 5 (SOIR). ARRIVÉ À BELGRADE 6/3/1909, 4 HEURES 40 (SOIR).

Khomiakow m'a communiqué très confidentiellement que l'appel adressé par les membres de la Douma aux Parlements européens est entièrement d'accord avec les vues bien connues du Tzar sur la situation actuelle. Au cours de l'audience qui a eu lieu lundi, le Tzar lui dit que ce coup avait couvert le ciel serbe de noirs nuages, que la situation était épouvantable en raison de ce que la Russie n'est pas préparée à la guerre et que la défaite de la Russie serait la ruine du slavisme; le Tzar a l'impression que le conflit avec le germanisme est dans l'avenir inévitable et qu'il faut s'y préparer. Interrogé sur la question de savoir quelle serait l'attitude de la Russie au cas où l'Autriche-Hongrie attaquerait la Serbie, le Président de la Douma me répondit: « Nous avons fait ce qu'aucun autre État n'a fait jusqu'ici, en déclarant devant le monde entier que nous ne sommes pas en état maintenant de faire la guerre; cependant, nous considérons toute violence faite à la Serbie comme le commencement d'une conflagration européene dans laquelle nous ne pouvons maintenant intervenir; mais elle éclatera dans l'avenir, quand nous serons en état de dire notre mot »

Signé: KOSUTITCH.

### SOUS-ANNEXE 11.

Le 1<sup>er</sup> avril 1909, le Dr. Milovanovitch, alors Ministre des Affaires étrangères à Belgrade, envoie le télégramme chiffré suivant au Chargé d'Affaires serbe, le Dr. Grouitch à Londres:

Je vous prie de demander aussitôt au Ministère quelles nouvelles on a de Constantinople et quel tour on s'attend à voir prendre par les événements. En même temps, vous attirerez l'attention du Ministre sur la nécessité qu'il y a à ce que la Russie, l'Angleterre et la France donnent des conseils à Sofia et que ceux-ci soient aussi pressants que possible, afin qu'au cours des éventualités qui pourraient se produire, la Bulgarie agisse d'accord et solidairement avec la Serbie. Nous sommes très inquiets de connaître l'attitude que prendra l'Autriche-Hongrie, si les choses devaient se compliquer davantage et s'il devenait nécessaire de protéger nos intérêts nationaux. Une action commune serbo-bulgare serait la première et indispensable garantie que nous demeurions préservés d'une surprise de la part de l'Autriche-Hongrie. Réponse par télégramme.

Signé: MILOVANOVITCH.

A ceci Grouitch répond par un télégramme daté de Londres, 2 avril, et qui arrive à Belgrade le 3 avril 1909. Ce télégramme dit :

J'ai reçu votre télégramme d'hier. La démarche a été faite hier. Aujourd'hui, Grey m'a fait dire qu'il estime la solidarité serbo-bulgare être absolument nécessaire, mais la Serbie doit s'entendre directement à ce sujet avec la Bulgarie sans médiation de quelque côté que ce soit; c'est pourquoi il ne peut pas faire ce que nous demandons; il recommande de ne rien entreprendre qui puisse provoquer l'Autriche-Hongrie.

Au Ministère des Affaires étrangères on n'a aucune nouvelle détaillée de Constantinople et l'on se montre optimiste.

Signé: GROUITCH.

A la date du 3 avril Grouitch fait suivre ce télégramme d'un compte rendu n° 94, qui retrace sa visite au Foreign Office et fait allusion à une conversation qu'il a eue avec Louis Mallet. D'une façon générale, ce texte ne fait que reproduire et développer la réponse réservée de l'Angleterre, réponse déjà donnée par télégramme. Le compte rendu n° 94, d'après le bordereau d'envoi, arrivé le 7 avril à Belgrade sous cette date d'enregistrement, au verso se trouve une instruction écrite par Milovanovitch et adressée à Grouitch; elle se trouve en contradiction directe avec le compte rendu de ce dernier et est ainsi conçue;

Il y a lieu de faire connaître au Chargé d'affaires que du côté anglais le nécessaire a été fait quand même à Sofia.

7-4-09 Dr. MILOVANOVITCH.

A la suite de quoi sont mentionnées les instructions suivantes à Grouitch écrites au brouillon et également au verso de son compte rendu :

J'ai reçu votre lettre du 3 avril nº 94 dans laquelle vous me communiquez votre entretien avec M. Louis Malet, relatif à la médiation du Gouvernement anglais pour réaliser l'action commune de la Serbie et de la Bulgarie. Quoique M. Malet vous ait déclaré à cette occasion que l'Angleterre ne songe pas à entreprendre quoi que ce soit dans ce sens, j'ai l'honneur de vous faire savoir, à titre d'information purement personnelle, que malgré tout du côté anglais une démarche a déjà été faite à Sofia en ce sens.

7-4-09.

Agréez, etc.

Malheureusement, les documents n'éclairent pas cette contradiction, il semble que dans l'intervalle l'Angleterre ait changé d'avis et les négociations qui se rapportent à ce point semblent s'être poursuivies à Sofia directement entre les Représentants intéressés, pendant que M. Grouitch, peut-être pour des raisons qui tiennent à sa personnalité, n'a reçu autre chose qu'une simple information sur le fait accompli de la médiation de l'Angleterre en Bulgarie en faveur de la Serbie.

Mais, quoi qu'il en soit, la réponse du Ministre serbe des Affaires étrangères à son Attaché à Londres n'est peut-être pas, après tout, sans valeur, comme preuve documentaire, pour établir que, dès avril 1909, le Gouvernement anglais a fait officiellement à Sofia des démarches dirigées contre l'Autriche-Hongrie et par là aussi contre l'Allemagne, démarches qui devaient préparer la future Ligue des Balkans.

### SOUS-ANNEXE 12.

### TÉLÉGRAMME

### DU MINISTRE SERBE À SAINT-PÉTERSBOURG

### AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE

(Style russe, le 5 mars 1909).

Grey a déclaré à l'Ambassadeur russe que l'Angleterre continuera à soutenir résolument la politique russe.

Signé: POPOVITCH.

### SOUS-ANNEXE 13.

#### NOTE.

A la date du 22 juin 1909 le Ministère des Affaires Etrangères de Belgrade lance sous le n° 1689 une circulaire-ordonnance très confidentielle traitant des relations serbo-bulgares : elle est adressée à toutes les représentations diplomatiques serbes à l'exclusion de celle de Sofia, et aux consulats serbes de Turquie. L'exception relative à Sofia fait supposer que les éléments du document ont été fournis par le Ministre serbe qui s'y trouvait, Sveta Simitch. La circulaire a pour objet d'amener un changement dans l'attitude de la Serbie à l'égard de la Bulgarie et donne pour instructions aux représentants serbes de ne plus suivre l'ancienne voie dans leurs efforts pour provoquer un rapprochement entre la Serbie et la Bulgarie et de ne plus prendre une initiative dans cette question, mais d'attendre qu'on leur pose une question à ce sujet et de déclarer alors que la Serbie a toujours fait ce qui était en son pouvoir pour réaliser un rapprochement de ce genre. Prendre l'initiative comme autrefois ne serait pas opportun, car la Bulgarie y verrait une marque d'importunité et en même temps un signe de faiblesse de la part de la Serbie; par suite, elle éléverait aussi ses exigences. Le fond des divergences d'opinion entre la Serbie et la Bulgarie, ainsi s'exprime le très copieux exposé — qui comporte 15 pages d'un texte serré dans le brouillon — a toujours été la question macédonienne, au sujet de laquelle la Bulgarie, comme elle l'a manifesté encore à l'occasion de la visite du roi Ferdinand, incline du côté des puissances centrales. Il y a cependant à l'heure actuelle une éclaircie dans l'attitude politique bulgare; c'est la formation, dans le pays, de deux groupes dont l'un poursuit une politique opportuniste changeante, pendant que l'autre groupe se tient aux côtés de l'Entente.

A cet égard, il est dit textuellement: la forme qu'a revêtue la dernière crise et la façon dont elle s'est terminée ont montré clairement que la force, seul facteur qui ait une valeur dans la conduite d'une politique réaliste, se trouve du côté de l'Allemagne et de l'Aulriche-Hongrie, qui ont pu imposer leur volonté en Europe. Aussi longtemps que ce rapport de forces subsiste en Europe, il est dangereux pour les petits peuples des Balkans de se placer ouvertement et résolument du côté des puissances qui, ne disposant pas de forces suffisantes, céderont forcément au moment décisif au prix de concessions dont les petits États des Balkans feront les frais. L'exemple en est dans la Serbie et dans les épreuves qu'elle a subies pendant la dernière crise.

En face de ce groupe, un autre groupe assure que la Bulgarie n'a aucun intérêt à faire une politique de bascule, mais qu'en s'associant étroitement avec la Russie et les Puissances occidentales, elle peut garantir pour toujours aussi bien ses acquisitions actuelles que ses intérêts pour l'avenir.

Ce groupe fonde les assurances qu'il donne pour les intérêts de l'avenir sur l'espoir qu'au cas d'une victoire de la Triple Entente la question serbe serait résolue par une union de la Serbie et du Monténégro avec la Bosnie, l'Herzégovine et la Vieille Serbie, avec éventuellement une large issue sur l'Adriatique et qu'alors la Bulgarie pourrait obtenir en récompense de son attitude et même contre nos vœux l'union avec la Macédoine. Le point de vue de ce groupe est que la solidarisation avec les Puissances de la Triple Entente est particulièrement nécessaire pour les États des Balkans, car leur intérêt ne peut être dans une victoire du germanisme à laquelle l'Europe centrale aspire au cours de la crise actuelle de l'équilibre européen. Cette victoire n'est pas dans leur intérêt en ce qu'elle ne signifierait pas non plus une victoire de la civilisation générale; elle ne tend pas à une égalité fondée sur le respect du droit, mais à une hégémonie appuyée au premier chef sur la force.

En outre, une victoire de l'hégémonie germanique en Europe conduirait inévitablement à une subordination de la Serbie à l'Autriche-Hongrie et à son entrée dans le rayon de la grande Monarchie danubienne qui, poursuivant sa politique de « poussée », entreprendrait aussi de dominer la vallée du Vardar, continuation de la vallée de la Morawa, et ne ménagerait pas non plus la Bulgarie, telle qu'elle est actuellement constituée. La Serbie aurait alors au moins la consolation de compenser la restriction de son indépendance politique par la solution du problème de son unification tandis que les conquêtes bulgares en Macédoine seraient annihilées.

### SOUS-ANNEXE 14.

# RAPPORT DU D'. GROUITCH, CHARGÉ D'AFFAIRES DE SERBIE À LONDRES.

(8 SEPTEMBRE 1911, N° 144).

AU D'. MILOVANOVITCH, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, À BELGRADE.

Nº 144.

Londres, le 8 septembre 1911.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

L'Ambassadeur de France accrédité ici, Paul Cambon, est revenu ces jours derniers de Paris. Il s'y était rendu très souvent pendant les deux derniers mois pour des comptes-rendus et des délibérations sur le Maroc. Il y a deux jours, il a exposé, au cours d'une conversation avec une personnalité d'ici son point de vue sur la situation actuelle et la tournure qu'elle est appelée à prendre. J'ai l'honneur de porter ces explications à votre connaissance. Elles m'ont été communiquées confidentiellement de source très sûre;

M. Cambon pense que les négociations actuelles aboutiront et qu'on arrivera à une entente quelconque avec l'Allemagne. Mais cette entente ne réussira pas et ne peut pas réussir a écarter pour très longtemps les dangers qui menacent du fait de la politique provocante de l'Allemagne; le résultat de cette entente sera seulement d'ajourner la guerre de trois ou quatre ans.

Mais si, contre toute attente, les négociations actuelles devaient être rompues, la France proposera une Conférence que l'Allemagne repoussera. Il en résultera des relations tendues entre l'Allemagne et la France et elles conduiront inévitablement à la guerre au printemps prochain.

La France est convaincue que dans tous les cas on la contraindra à la guerre, mais la France et

ses alliées sont d'avis que, même au prix de grands sacrifices, la guerre doit être reculée jusqu'à une époque plus éloignée, c'est-à-dire jusqu'en 1914-1915.

Ce qui dicte la nécessité de cet ajournement, c'est moins l'état de préparation militaire matériel de la France — qui est de premier ordre — que la réorganisation du haut commandement, qui n'est pas encore accomplie. Ce délai est aussi nécessaire pour la Russie. Seule, l'Angleterre ne retirera aucun avantage d'un ajournement, car chaque année, la supériorité de sa flotte sur la flotte allemande diminue; malgré tout, l'Angleterre asin de permettre à ses Alliés de se préparer, conseille à la France de s'entendre pour le moment avec l'Allemagne.

Agréez, etc.

Signé: Dr. GROUITCH.

#### SOUS-ANNEXE 15.

### RAPPORT DU DR GROUITCH,

ENVOYÉ DE LONDRES, AU PRÉSIDENT DU CONSEIL MILOVANOVITCH À BELGRADE A LA DATE DU-9 NOVEMBRE 1911 N° 179.

Monsieur le Président du Conseil,

On attend avec une grande curiosité et une impatience visible les débats sur la politique étrangère annoncés pour lundi prochain à la Chambre des Communes. L'importance qu'on leur attribue d'avance vient de ce que, dans le grand public comme parmi les parlementaires eux-mêmes, ce n'est que maintenant que l'on commence à comprendre le sérieux de la situation pendant les négociations germano-françaises, et le fait que le Gouvernement était disposé, en cas de conflit, à se solidariser aussitôt et complètement avec la France. La connaissance du caractère absolument imminent du conflit et des mesures qui avaient été prises ici, connaissance due à différentes indiscrétions, toujours plus fréquentes, commises dans les derniers temps, n'a pas seulement causé de la surprise, elle a aussi provoqué du mécontentement contre le Gouvernement, même dans les rangs de ses propres partisans. La grande majorité de ceux-ci ne reproche pas tant au Gouvernement l'attitude qu'il a prise ou les mesures qu'il a adoptées que le mystère dont il a enveloppé cette attitude et ces mesures en ne communiquant rien au Parlement et en évitant de répondre aux questions qui lui ont été maintes fois adressées. . . . .

(Le compte rendu mentionne ensuite les griefs qui ont été faits de divers côtés au Gouvernement; un groupe exprime, par exemple, l'avis que la flotte n'était pas prête.)

Il faudra que le Ministre de la Marine, c'est-à-dire l'ancien Ministre de l'Intérieur Winston Churchill, réponde à ces dernières critiques, poursuit le Chargé d'affaires dans son rapport; et il passe ensuite aux explications suivantes :

A l'occasion de sa nomination (celle de Churchill) à ce poste il est intéressant de mentionner que, comme son collègue Lloyd George, il passait jusqu'à ces derniers temps pour un germanophile avéré, pour un homme d'après qui les grandes questions sociales exigeaient qu'on évitàt un confiit avec l'Allemagne, même au prix de certains sacrifices. Comme j'ai eu l'honneur de vous en entretenir dans mon compte-rendu du 21 juin, le Premier et Sir Edward Grey redoutaient que ces deux membres, les plus radicaux du cabinet, les empêchassent de prendre une attitude suffisamment énergique dans la question du Maroc. Cependant, cette crainte n'était pas fondée, car les procédés de l'Allemagne ont peu à peu modifié complètement l'opinion de ces deux Ministres, si

Agréez, etc.

Signé: Dr. GROUITCH.

### SOUS-ANNEXE 16.

#### NOTE.

# RAPPORT DU MINISTRE SERBE POPOVITCH À PÉTERSBOURG AU PRÉSIDENT DU CONSEIL MILOVANOVITCH À BELGRADE À LA DATE DU 4 DÉCEMBRE 1911, N° 392.

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai attendu deux ou trois jours que M. Sazonoff se soit reposé après son retour à Pétersbourg et ait repris contact avec les affaires après une si longue absence. Je l'ai vu hier et me suis efforcé de connaître sa façon de voir sur les questions qui nous intéressent. Son opinion est en substance la suivante :

Il redoute qu'au printemps un état de désordre reparaisse en Albanie et en Macédoine. Il craint les « petits intrigants » comme le Monténégro qui, jaloux de la Serbie et désireux de la supplanter, peut épier la possibilité d'un avantage et provoquer à cet effet des complications en Albanie. Naturellement la Russie a disposé de tous les moyens nécessaires pour faire passer au roi Nicolas de pareilles fantaisies, mais il n'est pas impossible que le Montenégro ne soit par ailleurs l'objet de certaines tentations. Le ministre ne visait pas par là l'Italie, mais l'Autriche-Hongrie. Il ne croit pas cependant que cette dernière entreprenne quelque chose en Albanie, au moins ouvertement. Comme on le sait, il y a entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie relativement à l'Albanie « un pacte de désintéressement », et si l'Autriche-Hongrie agit contrairement à cette convention, il en peut résulter un conflit avec l'Italie, qui ne saurait voir avec indifférence une pareille entreprise avec l'Autriche-Hongrie et ses succès en Albanie. Un conflit entre les deux pays équivaudrait cependant à la rupture de la Triple-Alliance et, par voie de conséquence aussi, à un bouleversement de tout le système politique européen. Mais ce serait là une question trop compliquée et trop dangereuse pour que personne s'y attaquât sans raisons graves, étant donné les risques qui y sont liés. Tel est l'état de choses actuel et l'on ignore comment la situation se présentera au printemps; on ne sait pas dans quelle situation se trouvera à ce moment l'Italie; au cas où elle serait dans une situation défavorable et affaiblie par une longue guerre avec la Turquie, l'Autriche-Hongrie peut en profiter dans l'espoir que l'Italie ne sera pas en état d'opposer de la résistance.

L'ambassadeur d'Italie, avec lequel je me suis entretenu récemment à ce sujet, l'envisage à peu près de la même façon. Personnellement, il n'a aucune confiance dans le Comte d'Aehrenthal, quoiqu'il sache, par les déclarations du Marquis de San-Giuliano, que d'Aehrenthal a confiance en lui. Le Comte d'Aehrenthal qui, comme il (l'ambassadeur italien. Note du traducteur) le disait, ne jouit ici d'aucune confiance, est un politicien agité. Il court lui-même un risque. De même qu'il a utilisé

la faiblesse de la Russie au moment de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, il peut également fonder des espérances sur la faiblesse de l'Italie, qui est engagée dans la question de Tripoli et finalement aussi escompter à nouveau la faiblesse de la Russie, qui n'est pas encore suffisamment forte pour mener sa politique extérieure entièrement comme elle le doit. De plus, l'Ambassadeur croit que l'action du Comte d'Aehrenthal dans les Balkans n'a pas besoin d'être ouverte et franche. Le Comte d'Aehrenthal peut trouver, par des voies détournées et des moyens d'agitation clandestins, des possibilités et des occasions d'intervenir et de justifier ainsi sa conduite. L'Ambassadeur déclara aussi que les perspectives qui s'offrent pour le printemps causent de l'inquiétude ici.

J'ai eu l'honneur de vous communiquer ce que M. Neratow m'a fait savoir au sujet des bruits des journaux viennois; on dit notamment que l'Ambassadeur austro-hongrois est revenu de son congé avec la mission spéciale de travailler au rapprochement de la Russie et de l'Autriche-Hongrie; il aurait même peut-être rejoint Pétersbourg avec une lettre autographe de l'Empereur François-Joseph. Ce que m'a dit M. Neratow m'a été aussi confirmé par M. Sazonow, à savoir que le comte Thurn, dans ses conversations avec lui, s'est tenu dans les limites d'une conversation banale et n'a rien communiqué ni rien fait qui fût particulier. M. Sazonow ne sait rien non plus d'une lettre autographe de l'Empereur. Je lui demandai encore si le voyage en Russie de l'ancien ambassadeur, le comte Berchtold, avait quelque importance politique; Sazonow me répondit que le comte Berchtold n'était venu ici que pour chasser, que son voyage avait un caractère purement privé et qu'il ne l'avait pas vu une seule fois.

Pour ce qui est du séjour du roi Ferdinand à Vienne, on m'a donné comme certain qu'il était venu à Vienne sur l'invitation de l'Autriche-Hongrie. C'est ce que me déclarèrent M. Sazonow et une autre personnalité politique qui mérite confiance. M. Sazonow a entendu dire que le comte d'Aehrenthal désire attirer le roi à lui, en particulier, parce que, dans les derniers temps, on a remarqué un certain rapprochement entre la Serbie et la Bulgarie. Pour ne pas attirer l'attention il s'est efforcé d'atteindre son but indirectement, c'est-à-dire de rapprocher la Bulgarie de la Roumanie, amie de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Dans quelle mesure le comte d'Aehrenthal y a-t-il réussi et quels ont été les résultats positifs de la visite du roi Ferdinand, c'est ce que M. Sazonow n'a pu me dire. Mais j'ai remarqué déjà que le fait de l'invitation du roi à Vienne ne lui a pas plu, d'autant que l'on connaît ses tendances et sa politique opportuniste. M. Sazonoff place évidemment ses espoirs dans les sentiments slaves du peuple bulgare. Mais chaque peuple slave n'a-t-il pas, en dehors des intérêts généraux, ses intérêts particuliers qui ne sont pas toujours d'accord avec les premiers et qui peuvent être servis par un concours occasionnel, même si ce concours émane de non-Slaves? La Bulgarie ne l'a-t-elle prouvé il y a trois ans?

La question des Dardanelles, d'après les renseignements que j'ai recueillis et d'après ma propre façon de voir, se présente de la façon suivante: M. Tscharikow, que beaucoup de gens tiennent pour un homme politique un peu confus, sait que cette question est pour la Russie d'une grande importance et que l'homme politique qui remporterait un succès à son sujet se couvrirait de gloire. Comme M. Neratow avait jusqu'à ces derniers jours la direction du ministère des affaires étrangères, M. Tscharikow utilisa cet intérim où personne n'exerçait l'autorité pour recueillir des lauriers et il-souleva personnellement cette question à Constantinople. Mais avec le retour de Sazonow, la chose prit aussitôt une autre tournure, peut-être parce qu'au cours de son séjour à Paris Sazonow avait pu remarquer que le moment n'était pas opportun pour agiter la question, mais peut-être aussi parce que c'était déjà sa pensée auparavant. Le principal est que Sazonow démentit aussitôt d'une façon catégorique que la Russie ait soulevé cette question et il déclara que c'était là une démarche personnelle de Tscharikow, qu'il avait entreprise sans instruction de Pétersbourg. A moi, M. Sazonow me déclara en outre que les ennemis de la Russie avaient enflé la chose parce que Tscharikow n'avait pas été assez avisé pour souligner le fait qu'il avait soulevé la question de sa propre initiative et non à la suite d'un mandat du ministère.

Agréez, etc.

#### SOUS-ANNEXE 17.

### LÉGATION ROYALE DE SERBIE.

N° 24.

Saint-Pétersbourg, 17 février 1912.

Monsieur le Président du Conseil,

Monsieur Nelidow est venu me voir aujourd'hui : j'ai profité de sa visite pour me renseigner sur deux points qui m'intéressent : la visite du roi Nicolas de Montenegro et les relations austrorusses. Voici, pour l'essentiel, ce qu'il m'a communiqué :

Comme on en avait l'intention, on a conseillé énergiquement au roi Nicolas de se tenir tranquille et de ne se lancer dans aucune aventure. Le roi a promis de suivre ce conseil et a donné l'assurance qu'il n'entreprendrait rien contre les intérêts de la Russie. Il dit à M. Sazonow qu'il était en face de la Russie comme le soldat devant son supérieur et à différentes reprises il répéta en russe le mot : « compris ». Au Monténégro, a-t-il dit, je suis roi; mais, en face de la Russie, je suis l'exécuteur de ses ordres. . .

Agréez, etc.

Signé: D. POPOVITCH m. p.

La pièce porte la mention: Ministère des Affaires étrangères, département politique, Présidence 23/11.1912.

Reser. Nº 262/268.

A Monsieur le Président du Conseil des Ministres, Docteur M. GJ. MILOVANOVITCH, Ministre des Affaires étrangères, etc.

### SOUS-ANNEXE 18.

# TÉLÉGRAMME ADRESSÉ DE LONDRES PAR LE D' GROUITCH AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE.

LE 14 OCTOBRE 1912.

Dans les cercles diplomatiques d'ici on est d'avis que, par suite des succès des États des Balkans, les négociations poursuivies jusqu'ici entre les Grandes Puissances... car elles étaient basées sur l'hypothèse de la victoire de la Turquie ou d'une issue indécise, mais non pas du tout sur celle d'un victoire des États balkaniques qui, comme l'a dit l'Ambassadeur français, ne peuvent pas maintenant « être lâchées » par les Grandes Puissances.

J'ai fait part à Nicolson de la mobilisation austro-hongroise en Bosnie et en Herzégovine et il a moté avec soin mes renseignements et m'en a remercié sincèrement.

Remarques. — Responsabilités.

J'ai déclaré que c'était ma conviction personnelle que la Serbie, si l'Autriche-Hongrie veut pénétrer dans le Sandjack de Novi-Bazar, s'y opposera immédiatement par la force des armes.

Le même jour le Gouvernement anglais a donné l'ordre que les réservistes de la flotte : classe A (30,000) aient à se tenir prêts.

Signé: GROUITCH.

#### SOUS-ANNEXE 19.

### TÉLÉGRAMME ADRESSÉ

## PAR LE MINISTRE DE SERBIE À BUCAREST, M. RISTITCH, AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE

LE 13 NOVEMBRE 1912.

Les Ambassadeurs de Russie et de France conseillent, en tant qu'amis de la Serbie, de ne pas pousser les choses à l'extrême dans la question d'une issue sur l'Adriatique, car s'il en résultait des complications européennes, nous mettrions en question les immenses acquisitions que nous avons faites jusqu'ici. Ils pensent qu'on ne doit pas se contenter de garanties pour l'utilisation illimitée et libre d'un port sur l'Adriatique et que le moment viendra où l'on pourra obtenir en propre un tel port.

Il vaut mieux, m'ont-ils dit, attendre que la Serbie, qui deviendra au moins deux fois plus grande qu'elle ne l'a été jusqu'ici, prenne des forces et les rassemble pour attendre dans l'état de préparation le plus parfait possible les événements graves qui se produiront infailliblement entre les Grandes Puissances. Autrement l'Europe, si une guerre européenne se produit, nous (les Serbes, note du traducteur) rendra responsables de la catastrophe qui se produira. L'Ambassadeur russe croit que l'Italie met plus d'opposition à notre demande que l'Autriche-Hongrie, car elle pense qu'au moment favorable elle arrachera plutôt son bien à l'Autriche-Hongrie qu'à nous.

Ce soir, au cours de la réception diplomatique, le Ministre roumain des Affaires étrangères s'est exprimé à mon égard dans le même sens, en répétant ses déclarations antérieures : nous ne devrions pas nous exposer à la perte des grands succès actuels, qui feront de la Serbie un facteur avec lequel l'Autriche-Hongrie devra compter.

J'ai appris, par une autre source tout à fait digne de foi que Nisami Pacha, l'Ambassadeur turc à Berlin, qui est délégué pour les négociations de paix, a tenté ici, au cours de son passage, de gagner la Roumanie. On lui a répondu que l'on s'efforce d'amener le plus rapidement possible la conclusion de la paix, que l'attitude de la Roumanie est arrêtée et claire, que les Turcs ne peuvent en aucune façon songer à reconquérir à la Turquie ce que les États balkaniques alliés ont conquis sur elle et qu'ils devraient s'efforcer de consolider leur situation en Asie.

C'est ce que l'on a dit également au Pacha à Berlin, d'où il est reparti mécontent.

Le Ministre roumain des Affaires étrangères a dit à un ambassadeur qu'il verrait d'un bon œil Hartwig recevoir son congé.

Signé: RISTITCH.

Au dos de ce télégramme, Pachitch consigne les instructions suivantes, le 14/11/12 (style russe): Pris connaissance:

Nos ambassadeurs à l'étranger devront être informés que Hartwig n'a pas vu le roi et qu'il vient

plus rarement au ministère des Affaires étrangères que n'importe quel autre ambassadeur. On voit se développer un jeu perfide d'intrigues contre Hartwig comme s'il se mêlait de la politique serbe. Il faut combattre cette erreur si une occasion favorable se présente dans la conversation.

14/11/12.

Signé: PACHITCH,

#### SOUS-ANNEXE 20.

# TÉLÉGRAMME DU MINISTRE SERBE, M. POPOVITCH, AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE

DU 14MARS (STYLE RUSSE) 1912.

L'Ambassadeur rend compte d'une conversation avec l'Adjoint (non nommé) du ministère des Affaires étrangères russes au sujet de la frontière serbo-albanaise, telle que la Russie a l'intention de la proposer au cours de la Conférence des Ambassadeurs de Londres et il termine par le passage suivant :

A lui aussi j'ai fait remarquer, comme je l'avais fait remarquer hier au ministère des Affaires étrangères, que d'autres concessions pourraient, en raison du malaise qui règne dans le peuple et dans l'armée, devenir fatales. Le Ministre des Affaires étrangères m'a répondu qu'après nos grands succès il avait confiance dans notre force et croyait que nous ébranlerions l'Autriche. C'est pourquoi nous devions nous contenter de ce que nous obtiendrons et le considérer comme une étape, car l'avenir est à nous. Le principal est de s'entendre avec le Monténégro. La Bulgarie, pendant ce temps, accomplit sa mission ethnique.

Signé: POPOVITCH.

#### SOUS-ANNEXE 21.

TÉLÉGRAMME DU MINISTRE SERBE À SAINT-PÉTERSBOURG, M. POPOVITCH, AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE,

À LA DATE DU 29 AVRIL 1913.

L'Ambassadeur rend compte d'une conversation avec Sazonow, qui conseille à la Serbie de céder dans son différend avec la Bulgarie. Après d'autres explications, le télégramme se termine textuellement ainsi :

A différentes reprises, il (Sazonoff) m'a dit que nous devions travailler pour l'avenir, pour le moment où nous recevrons beaucoup de territoires de l'Autriche-Hongrie. Je lui répondis que nous ferons cadeau de Bitolia aux Bulgares si nous recevons la Bosnie et d'autres territoires.

Signé: POPOVITCH.

#### SOUS-ANNEXE 22.

# TÉLÉGRAMME DU MINISTRE SERBE À PÉTERSBOURG, M. POPOVITCH, AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BELGRADE,

À LA DATE DU 20 JUILLET 1913 (ANCIEN STYLE), N° 211.

Le Ministre russe des Affaires étrangères me dit qu'il faut conclure la paix le plus tôt possible, par ce que l'Autriche-Hongrie élève constamment ses prétentions. Il m'a invité à vous faire savoir qu'il possède un compte rendu de Vienne d'après lequel l'Autriche-Hongrie déclare qu'il faut attribuer aussi à la Hongrie le territoire qui se trouve sur la rive droite du Vardar jusqu'à l'est de Monastir — autant qu'il s'en souvienne jusqu'à Morichovo et au nord d'Istip. Le Ministre des Affaires étrangères nous rappelle que l'Autriche-Hongrie n'entreprend pour l'instant qu'une action diplomatique, mais qu'il ne sait pas ce qu'elle peut entreprendre plus tard; il demandera pour nous, comme frontière, la limite de partage des eaux entre le Vardar et la Struma. Je ne connais pas encore nos revendications et je me borne à déclarer, qu'avant la guerre, le Vardar représentait notre exigence minima, mais que maintenant, après de si grands sacrifices, nos prétentions devaient correspondre à ces sacrifices. Relativement à la nouvelle exigence de l'Autriche-Hongrie, je déclarai au Ministre des Affaires étrangères de la façon la plus catégorique qu'elle ne pouvait être prise au sérieux et qu'il devait la traiter en conséquence. Il me dit que naturellement il nous défendra, mais il désire cependant nous mettre en garde, afin que nous évitions que l'Autriche-Hongrie soit entièrement du côté bulgare. Le Ministre russe des Affaires étrangères ne sait pas pourquoi Guéchow est venu à Pétersbourg. Il le verra demain. Le Ministre des Affaires étrangères me dit que la Russie consentira à ce que la Grèce obtienne Eski-Kavalla, Drama, Serès. Il nous donne le conseil de conserver soigneusement l'amitié de la Roumanie; le concours de la Roumanie nous sera nécessaire aussi dans l'avenir en raison de nos aspirations en Autriche-Hongrie. Il dit que l'Autriche-Hongrie redoute un accroissement de la Serbie à l'est, car, à ce qu'on pense là-bas, si elle devenait encore plus forte, elle se tournerait alors vers l'ouest.

Signé: POPOVITCH.

#### SOUS-ANNEXE 23.

RAPPORT DU MINISTRE SERBE À PARIS, D' VESNITCH, À MONSIEUR PACHITCH, PRÉSIDENT DU CONSEIL À BELGRADE.

27 MARS (STYLE RUSSE) 1913 N° 177.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

Comme suite à mon dernier compte rendu de Londres, j'ai l'honneur de vous informer que, d'après les renseignements que j'ai recueillis ici dans la suite à des sources qui méritent confiance, Sir Edward Grey aurait été pour ainsi dire contraint de tenir à la Chambre des communes le dis-

cours que vous connaissez, parce que l'Allemagne est intervenue énergiquement à Londres (et aussi dans la capitale de la Russie et de la France). L'Allemagne a déclaré à peu près de la même façon qu'en mars 1909 à Saint-Pétersbourg qu'elle reste résolument aux côtés de l'Autriche-Hongrie et ne peut permettre que la position de celle-ci en Europe soit encore affaiblie davantage. C'est cette déclaration, comme vous avez pu l'apprendre déjà, que M. de Bethmann-Hollweg a répétée au Reichstag de Berlin, sous une forme différente.

Une personnalité compétente avec laquelle je me suis entretenu ces jours-ci confidentiellement sur ce point m'a appris que vers le milieu de la semaine passée nous nous sommes trouvés devant le danger imminent d'une guerre européenne générale et que la raison pour laquelle cette guerre a été évitée maintenant, au prix de certains sacrifices moraux, devait être cherchée dans le désir de donner l'occasion aux alliés balkaniques de reprendre des forces, de les rassembler et de se préparer à des éventualités qui pourraient se produire dans un avenir rapproché.

J'ai appris, en outre, d'une source qui mérite grande confiance, que l'effet que la présence du couple royal anglais au mariage de la fille de l'empereur allemand aura sur l'opinion publique doit être paralysé rapidement par une autre manifestation dans le sens de la Triple Entente et que cette manifestation nouvelle aura une importance politique bien plus considérable.

Agréez....

Signé: Dr. Mil. VESNITCH.

#### SOUS-ANNEXE 24.

## TÉLÉGRAMME DU MINISTRE SERBE À BUCAREST, M. RISTITCH, au ministère des affaires étrangères à belgrade,

10 JUIN (STYLE RUSSE) 1913.

L'Ambassadeur russe d'ici est d'avis que nous aussi nous devrions accepter un arbitrage sans condition et qui reposerait sur une base élargie, comme l'ont fait les Bulgares, et il nous conseille de céder jusqu'à un certain point, en considération de ce que tout cela ne sera que temporaire, pour quelques années, jusqu'au moment où, à défaut d'une autre question, la question d'Albanie tout au moins sera (de nouveau) soulevée. J'ai répondu que, s'il s'agit d'un état de choses provisoire, il serait naturel que eux, les Bulgares, cédassent, afin que, si la question d'Albanie ou d'Autriche-Hongrie se trouvait soulevée, ils aient à exiger de nous un territoire bulgare pour prix de leur concours ou de leur neutralité. Ce sont, lui dis-je, des occasions qui ne se présentent pas au cours d'années, mais au cours des siècles. Nous les attendons depuis près de six cents ans.

L'Ambassadeur pense, en outre, que Pétersbourg s'est engagé trop avant dans notre conslit avec les Bulgares et croit, eu égard à notre attitude, que le Tsar devrait repousser la demande d'arbitrage et nous laisser, nous et les Bulgares, nous arranger nous-mêmes. Il mentionne même la possibilité d'un arbitrage commun.

Signé: RISTITCH.

#### SOUS-ANNEXE 25.

MINISTÈRE

DES

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Département politique.

5-11-1913.

#### TÉLÉGRAMME

EXPÉDIÉ DE SAINT-PÉTERSBOURG, 4 NOVEMBRE 1913, À 6 HEURES 55 (SOIR).

A cette occasion le Ministre des Affaires étrangères a dit que la Serbie était le seul État balkanique qui inspire confiance à la Russie et que la Russie ferait tout pour la Serbie....

POPOVITCH m. p.

#### SOUS-ANNEXE 26.

#### PACHITCH CHEZ LE TSAR.

Pétersbourg, le 20 janvier/2 février 1914.

Déclarations importantes au cours de la conversation du Tsar, pendant l'audience qu'il n'accorda.

L'audience dura une heure entière, le Tsar me reçut dans son cabinet. Lorsque j'y entrai, le Tsar y était déjà; il vint à ma rencontre à la porte et me tendit la main sans attendre mon salut, et m'invita à m'asseoir; il s'assit également près d'une table.

Je commençai par le remercier du bonheur que j'avais eu d'obtenir une audience qui me permettait de lui transmettre personnellement les remerciements du Roi et du peuple de Serbie pour l'appui que la Russie nous a prêté pendant toute la durée de la crise balkanique et aussi pour le fait que la Russie a monté la garde et empêché ainsi l'immixtion de l'Autriche dans la guerre des Balkans. Le Tsar répondit que la Russie n'avait fait que remplir son devoir slave en retenant son armée à la frontière autrichienne, car il ne voulait pas concéder que l'Autriche empêchât la libération des États balkaniques. Je remerciai ensuite le Tsar de m'avoir conféré, par une récente marque de sa bienveillance, l'ordre d'Alexandre Newsky avec brillants.

J'exposai ensuite au Tsar la politique de la Serbie, qui consiste à maintenir la paix dans les Balkans et à éviter de nouvelles complications, car la Serbie a besoin de la paix pour se relever et pour se préparer de nouveau à la défense des intérêts publics serbes; j'exposai aussi les difficultés auxquelles la Serbie est aux prises dans la poursuite de sa politique pacifique; la Bulgarie, la Turquie et l'Autriche sont mécontentes: la Turquie, parce qu'elle a perdu la guerre avec les États balkaniques; la Bulgarie, parce qu'elle n'a pas pu conserver ou recevoir tout ce qu'elle voulait, et l'Autriche parce qu'elle a perdu l'espoir de la poussée sur Salonique. C'est pour cette raison que la Turquie ne veut pas conclure de paix avec la Serbie, qu'elle menace les Grecs et réclame les îles, qu'elle entretient en Albanie l'agitation en faveur d'un prince musulman et

qu'elle conclut un traité avec la Bulgarie. En tout cela la Turquie est soutenue par l'Autriche. Le Tsar ajouta : « Par l'Allemagne aussi ». Si la Paix pouvait aboutir, nous penserions agir dans le sens suivant :

- 1° La Grèce doit éviter un conflit avec la Turquie de telle sorte que cette dernière laisse régler par les grandes Puissances la question des îles et des frontières du Sud de l'Albanie, comme l'avait fait la Conférence des Ambassadeurs à Londres. Nous devrions accepter les frontières fixées à Londres et nous retirer de l'Albanie; le Monténégro devrait également accepter les décisions de la Conférence de Londres et se retirer de Scutari. Il en va de même aussi pour la Turquie; si elle ne veut pas accepter les décisions de Londres, que les grandes Puissances prennent l'affaire en main et obligent la Turquie à l'acceptation comme elles ont obligé le Monténégro à renoncer à Scutari et nous-mêmes à nous retirer sur les frontières fixées par la Conférence de Londres. Si toutes les grandes Puissances ne veulent pas prendre l'exécution à leur compte, les Puissances de la Triplice ou une d'entre elles s'en chargeront; c'est ainsi que l'Autriche nous a obligés, nous et le Monténégro, à accepter les décisions des grandes Puissances. De cette manière le différend sera enlevé aux mains de la Grèce et de la Turquie et mis entre celles des grandes Puissances. Nous avons donné un conseil dans cette affaire à nos alliés les Grecs et ils l'ont accepté; s'ils veulent obtenir davantage en Épire, ils n'en viendront pas pour cela à un conflit.
- 2° Le deuxième moyen de maintenir la paix, c'est de ne consentir aucun emprunt à la Turquie et à la Bulgarie avant que ne soient résolues toutes les questions nées de la guerre.
- 3° En troisième lieu que toutes les Grandes Puissances occupent l'Albanie avec de faibles effectifs, qu'elles y établissent l'ordre et y maintiennent la paix; de cette façon les éléments Jeunes-Turcs et les commitadjis macédoniens seront empêchés de provoquer des troubles et de l'agitation en Albanie contre la Serbie et la Grèce; de cette façon aussi on éviterait l'occupation commune par l'Autriche-Hongrie et l'Italie; pareille occupation compromettrait gravement la paix, car l'une et l'autre puissance intrigueraient contre la Serbie et la Grèce, d'un côté pour nous pousser à chercher leu amitié, de l'autre pour exciter les éléments turbulents contre la Serbie et la Grèce et pour montrer qu'elles sont aux côtés des irrédentistes albanais.
- 4° Le quatrième moyen consisterait à déterminer la Roumanie à venir résolument à nos côtés à déclarer à la Turquie et à la Bulgarie qu'elle (la Roumanie) ne pourrait pas rester neutre si l'on touche à la paix et si les conditions de paix de Bucarest sont mises en question.

Tels sont les buts auxquels il faut s'attacher énergiquement et qui peuvent contribuer pour beaucoup au maintien de la paix.

Le Tsar répondit: on a confiance dans le nouveau Gouvernement roumain et dans son union la plus étroite possible avec la Russie. Il croit qu'on n'en viendra pas à mettre en question la paix de Bucarest, mais il reconnaît qu'il faut être très actif dans ce sens. A cette occasion, je mentionnai que lors de mon séjour de Bucarest, j'avais eu une entrevue avec Bratiano, qui était tout à fait enthousiasmé par l'idée d'une alliance avec la Grèce et la Serbie. J'ajoutai que j'avais l'intention de passer par Bucarest à mon retour pour voir si Bratiano en était resté à ses bonnes dispositions et aux vues qu'il m'avait dévoilées lorsque j'étais à Bucarest. Le Tsar dit que ce serait très bien, que la Roumanie a 3 millions et demi de sujets en Autriche-Hongrie, que ceux-ci désirent leur réunion à la Roumanie. Je répondis que les Roumains de Transylvanie étaient de meilleurs nationalistes que les Roumains de Roumanie, que le Roi Carol m'avait déclaré que l'opinion publique en Roumanie en faveur d'un rapprochement de la Roumanie avec les États balkaniques avait changé, qu'il devait en tenir compte, qu'il avait ordonné la mobilisation et l'entrée en action de l'armée roumaine pour assurer l'équilibre dans les Balkans et de meilleures frontières dans la Dobroudja.

Je déclarai alors que nous étions avisés de différents côtés que la Turquie avait conclu une alliance avec la Bulgarie; en vertu de cette alliance la Bulgarie permettra à l'armée turque d'attaquer la Grèce en passant par le territoire bulgare, en échange de quoi la Turquie cède à la Bulgarie ce qu'elle reçoit de la Grèce pour l'abandon de la Thrace. Le Tsar dit qu'il en avait également entendu parler mais qu'il n'y croyait pas encore; que cependant il doit y avoir quelque chose de vrai dans ces bruits puisqu'on ne fixe pas les frontières bulgaro-turques en Thrace. Il ne pouvait pas croire

cependant que la Bulgarie prenne une part active a la lutte, en raison de son épuisement et de l'hostilité du peuple à l'égard d'une intervention.

Au sujet de l'occupation de l'Albanie par les troupes internationales il dit que c'était possible si les autres Puissances acceptaient. Il s'étonnait que le Prince de Wied se soit fait élire prince d'Albanie, puisque l'Albanie, à son avis, n'était pas viable et devait être partagée entre la Serbie et la Grèce. L'Albanie deviendra peut-être une pomme de discorde entre l'Autriche et l'Italie. Je donnai à ce sujet mon opinion, que l'Autriche et l'Italie étaient déjà depuis longtemps en désaccord, qu'elles n'avaient conclu l'alliance que par crainte d'un conflit militaire et qu'elles n'avaient dû se décider maintenant à une occupation commune de Valona que par crainte d'une guerre entre elles.

Je portai alors la conversation sur les livraisons d'armes de l'Autriche à la Bulgarie en indiquant notamment que l'Autriche avait fourni des armes et des munitions de ses dépôts et que la Bulgarie avait reçu aussi des canons. Le Tsar ajouta de nouveau que l'Allemagne, elle aussi, avait soutenu la Bulgarie. Je lui demandai que la Russie veuille également nous soutenir en prelevant sur ses magasins 120,000 fusils, des munitions et un petit nombre de canons dont elle peut se passer, mais surtout des obusiers que la Turquie nous a retenus lorsqu'ils étaient en route en prévision de la guerre. Nous paierons tout ce dont nous avons besoin et nous le rendrons dès que nous aurons reçu ce que nous avons commandé. Le Tsar me demanda si j'avais entretenu de cette question un des ministres russes; je répondis que j'en avais parlé au Ministre de la Guerre Suchomlinow et à Sazonoff, et que le Ministre de la Guerre avait dit que c'était possible si la politique le permettait. A cette occasion je dis au Tsar combien nous étions heureux que la Russie se soit si bien préparée; cela nous inspire du calme et l'espérance d'un avenir meilleur. Le Tsar dit qu'on avait fait beaucoup et qu'on continuait à travailler. C'est pourquoi les établissements russes ne pourraient pas entreprendre de fabriquer des armes pour nous.

A cette occasion je dis au Tsar que, dès mon retour de Tsarskoe Selo, je donnerais à Sazonoff le détail de ce dont nous avions besoin. Il dit que c'était bien, car le lendemain il recevrait Sazonoff et verrait ce qui nous était nécessaire. Il ferait tout pour améliorer notre situation; il demanda ce qui nous était nécessaire, je lui exposai le contenu de la note que j'avais préparée pour Sazonoff.

Là dessus la conversation passa au Monténégro, à la Bulgarie et l'Autriche.

Au sujet du Monténégro, il me dit qu'il savait que là-bas tout le peuple était à nos côtés et désirerait être réuni à nous. Je lui racontai ce qui avait été fait à l'époque de la guerre et plus tard, et ce que l'ambassadeur monténégrin à Belgrade Mijuskovitch disait à ce sujet; que ce dernier en parlerait avec le roi et lui conseillerait de bien vouloir lui-même, autant qu'il en est encore temps, soulever la question de l'union personnelle avec la Serbie, puisque après sa mort (il s'agit du roi Nicolas) les affaires pourraient marcher et devenir dangereuses pour toute la dynastie.

Le Tsar critiqua très violemment l'attitude du Monténégro et dit que le Monténégro n'agissait pas franchement, puisque le Monténégro était maintenant aussi en accord avec l'Autriche et puisque lui-même avait appris hier et par hasard par son Ministre que le Monténégro avait en vue certaines intrigues contre la Serbie et sa dynastie et qu'il fallait, par conséquent, prendre garde à ce qu'il ne fasse rien de mal. Lui aussi trouve que la question de l'union de la Serbie avec le Monténégro est une question de temps et qu'elle doit être résolue avec le moins possible de troubles et de bruit. Je lui dis que nous étions également partisans de l'union, mais que nous avions déclaré à Mijuskovitch que nous ne pouvions pas soulever cette question, car nous étions les plus forts et l'on pourrait dire alors que nous avons fait violence à Mijuskovitch. Nous attendons donc que le Monténégro la propose, ensuite nous l'accepterons et nous la résoudrons de telle sorte que l'existence de la dynastie du Monténégro soit assurée.

On en vint alors à l'armée du Monténégro, à sa préparation insuffisante, à ses échecs et au fait qu'elle avait exercé une influence décisive sur le peuple monténégrin pour qu'il obtienne l'union, parce qu'elle avait vu la différence formidable entre l'armée du Monténégro et l'armée serbe et constate que nous avions donné au Monténégro un territoire plus grand qu'il ne le méritait.

Notre conversation passa alors à la Bulgarie et à son Roi. Le Tsar condamna résolument le Roi Ferdinand parce qu'il s'était soumis à la politique autrichienne et avait entamé la guerre contre la Serbie: Mais Dieu l'a puni. Le Tsar croit qu'il se maintiendra difficilement sur le trône, car le peuple est contre lui; mais aussi longtemps que le Gouvernement actuel sera à la barre, Ferdinand pourra se maintenir par la force. Je racontai au Tsar que les prisonniers bulgares, lorsqu'on leur demandait pourquoi ils faisaient la guerre contre leurs frères et leurs alliés, avaient dit qu'ils n'avaient pas voulu la guerre, mais que c'était leur Roi qui l'avait voulue, lui qui n'était ni orthodoxe ni slave. La Tsar dit que ce jugement était tout à fait juste. J'ajoutai que, de notre côté, nous ne devions pas faire la moue aux Bulgares, mais considérer comment l'union de la Serbie et de la Bulgarie sera utile à toutes deux et qu'il viendra peut-être un moment où l'on pourra céder quelque chose à la Bulgarie si elle veut nous aider dans la résolution de la question serbo-croate. Le Tsar me demanda alors combien de Serbo-Croates vivent en Autriche-Hongrie et quels sont actuellement leurs pensées et leurs désirs. Je lui répondis qu'il y en a plus de six millions et je lui dis où ils vivent. Je lui parlai également des Slovènes qui gravitent autour des Serbo-Croates et qui s'assimileront la langue serbo-croate parce que leur dialecte est mauvais et qu'ils ont perdu depuis longtemps leur indépendance nationale. Je lui dis aussi qu'il y avait justement en ce moment un Slovène à Saint-Pétersbourg qui travaillait à la fondation d'une banque sud-slave et qui voulait gagner à sa cause les banqués russes. Le Tsar en fut très agréablement impressionné et il dit combien il serait nécessaire que les banques russes s'intéressent davantage aux nations slaves et qu'il serait bon que Hribar réussisse dans sa mission.

Je racontai alors au Tsar quelles transformations s'étaient accomplies chez les Slaves d'Autriche-Hongrie, combien étaient nombreux les partisans de Staroevic qui escomptaient autrefois le salut de l'Autriche, qui voyaient aujourd'hui que ce salut ne pouvait leur venir que de la Russie et de la Serbie et qui attendent maintenant impatiemment le moment où leurs désirs seront réalisés. Je lui dis ensuite qu'autant nous aurions d'armes, autant nous recevrions de soldats de ce pays.

Le Tsar lui-même remarqua que l'Autriche se comportait mal à l'égard des Slaves; il cita la politique russo-hongroise et plaignit cette partie malheureuse du peuple russe persécutée à cause de sa foi. « Si l'Autriche ne cesse pas sa politique anti-slave, cela finira mal. » Il demanda ensuite combien la Serbie pouvait mettre actuellement de soldats en ligne. La Serbie, dit le Tsar, a surpris le monde en faisant marcher 400,000 hommes. » Je répondis : « Nous croyons pouvoir mettre en ligne un demi-million de soldats bien équipes et armés. — C'est suffisant, ce n'est pas une petite chose et avec ça on peut faire beaucoup. »

Nous en vînmes alors à parler de ce qui suit : nous devrions cultiver l'alliance avec la Grèce parce que, toute autre chose mise à part, elle assure notre importation et notre exportation. De plus, nous devrions agir de telle sorte que nous obtenions une alliance avec la Roumanie sur une base plus large et qui ne soit pas seulement limitée à la garantie de la Paix de Bucarest, etc.

J'abordai alors en ces termes la question du mariage de notre prince héritier : Je pric Votre Majesté de vouloir bien me permettre de Lui présenter un vœu et une prière de notre Roi et de ne point la prendre en mal. Notre Roi désire marier son fils avec une des grandes-duchesses. Les obligations qu'il doit à son pays et à son successeur le poussent à faire connaître ce désir, qui est le sien, à Votre Majesté par mon intermédiaire, car il est persuadé que personne n'en saura rien ni n'en entendra parler. Si Votre Majesté devait trouver pour quelque raison que ce soit, que pareil projet soit irréalisable, le Roi n'en conserverait pas moins sa sympathie à la Russie et sa fidélité à la politique slave, et il aurait conscience d'avoir rempli son devoir à l'égard de la Serbie et de la Russie. Le Tsar répondit en souriant qu'il n'était pas du tout fâché de la prière du Roi et qu'elle était tout à fait normale, mais qu'il avait pour principe de laisser ses enfants suivre l'inclination de leur cœur et qu'il désirait ne pas les influencer dans le choix du futur compagnon de leur vie. Il estime lui-même que personne n'a besoin de rien savoir de cette suggestion. Il avait remarqué que le prince héritier, lors d'un dîner à la cour de Russie, avait souvent regardé la grande-duchesse et qu'il s'était efforcé que les autres ne remarquent rien et il trouvait que le prince était très bien, qu'il ne faisait pas étalage de ses faits de guerre, qu'il était brave et gentilhomme. Je l'en remerciai et je lui promis de ne raconter à personne, même au Roi, ce que le Tsar m'avait dit : seul le prince héritier devait le savoir. Le Tsar me dit que le prince héritier, lorsqu'il était chez lui, ne lui avait parlé de rien, je lui répondis qu'il avait eu peur d'un refus. Nous parlâmes ensuite d'autre chose

après que j'eus dit : s'il nous est accordé d'avoir pour Reine une fille de l'Empereur de Russie elle aura la sympathie de tout le peuple Serbe. Si Dieu et les circonstances lui permettent de devenir la Tsarine du peuple serbo-croate sud slave, son influence et son éclat s'étendront à toute la pénin-sule des Balkans.

Le Tsar m'écouta avec une joie visible. L'impression de tout ce moment fut bonne. Je ne remarquai pas le moins du monde qu'il eût été désagréable au Tsar et je dis encore : « Le prince héritier peut encore rester ici quelques jours, car aucune autre occupation pressante ne l'attend, mais il faut partir vendredi prochain ». Le Tsar dit : « Il peut, oh! il peut rester ici, il a suffisamment de connaissances il peut bien se distraire ». Je dis cela afin que le prince héritier ait encore le temps et l'occasion de se rencontrer quelquefois avec le Tsar et ses filles. Je ne demandai point quand nous recevrions la réponse du Tsar, je considérai comme superflu de chercher la nature et la manière dont le Tsar répondrait. S'il reçoit une réponse satisfaisante pour sa fille, il trouvera facilement lui-même le moyen et la voie de la réponse; il peut aussi facilement convoquer le prince héritier et lui dire sa pensée. Au moment des adieux, l'Empereur m'accompagna jusqu'à la porte et me chargea particulièrement et plusieurs fois de ses salutations pour le Roi, non seulement de sa part, mais aussi de la part de la Tsarine et de sa famille et lui souhaita une bonne santé : « Pour la Serbie, nous ferons tout; saluez le Roi de ma part et dites-lui (en russe) : nous ferons tout pour la Serbie. »

#### ANNEXE VII.

## LA LIGUE BALKANIQUE.

On a déjà parlé de l'attitude des Puissances de la Triplice en ce qui concerne la Ligue Balkanique.

Les trois documents ci-joints fournissent l'essentiel à ce sujet. La crise grave causée par la guerre balkanique est connue. Les événements diplomatiques suivants s'y rattachent.

#### SOUS-ANNEXE 1.

#### CLAUSE SECRÈTE AU TRAITÉ BULGARO-SERBE EN 1912.

T

Au cas où des troubles intérieurs éclateraient en Turquie, qui menaceraient les intérêts d'État et les intérêts nationaux des deux parties contractantes ou de l'une d'entre elles, et au cas où, par suite de l'apparition de difficultés intérieures ou extérieures en Turquie, le statu quo de la péninsule balkanique viendrait à être ébranlé, celle des parties contractantes qui s'est convaincue la première de la nécessité d'une intervention armée adressera une proposition motivée à l'autre partie qui, de son côté, aura l'obligation d'entamer immédiatement un échange de vues et, en cas de désaccord avec l'autre partie alliée, de donner à cette dernière une réponse circonstanciée.

Si on arrive à une entente sur une intervention armée, la Russie en sera avertie et si cette dernière n'y met pas d'obstacles, les Alliés procéderont aux opérations de guerre convenues, en se laissant guider en tout par le sentiment de la solidarité et en sauvegardant leurs intérêts réciproques. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'ils n'arrivent pas à s'entendre, la question sera soumise à l'avis de la Russie. La décision de la Russie liera obligatoirement les deux parties contractantes. Si la Russie désire ne pas exprimer son opinion et que par suite, les deux parties contractantes n'arrivent pas à un accord; et si alors la partie qui s'est décidée pour une intervention armée ouvre néanmoins seule les hostilités contre la Turquie, l'autre partie sera obligée d'observer une meutralité bienveillante à l'égard de son alliée, de procéder immédiatement à la mobilisation prévue par la convention militaire et de se porter rapidement avec toutes ses forces au secours de son allié, si une troisième puissance se met aux côtés de la Turquie.

11

L'ensemble du territoire dont il est question dans les paragraphes 1 et 2 du traité et dans le paragraphe 1 de cette annexe secrète, sera, au cas où il serait conquis par les opérations communes, Remarques. — Responsabilités.

administré par les autorités communes des deux alliés (condominium) et liquidé immédiatement, mais, en tout cas, au plus tard trois mois après le rétablissement de la paix et sur les bases suivantes :

La Serbie reconnaît les droits de la Bulgarie sur le territoire à l'est de Rhodope et du fleuve Strouma et la Bulgarie, les droits de la Serbie sur le territoire au nord et à l'ouest de Schar-Planina. En ce qui concerne les territoires situés entre Schar-Planina, Rhodope, l'archipel et le lac d'Ochrida, au cas où, en raison des intérêts généraux des nationalités serbes ou bulgares, ou d'autres troubles extérieurs ou intérieurs, les deux parties estimeraient impossible la formation, avec ces territoires, d'un territoire particulier et autonome, on appliquera les dispositions suivantes : la Serbie s'engage à ne revendiquer aucun territoire situé en dehors de la ligne tracée sur la carte ci-jointe; cette ligne commence à la frontière turco-bulgare, près de Golem Wrch (Nord de Kriwe Palanka) et, de là, continue comme suit : elle se dirige vers le sud-ouest jusqu'au lac d'Ochrida, passe par la hauteur Kitke entre les villages de Meteshew et Podrshikonj, la hauteur à l'est du village Nerew et la ligne de partage des eaux jusqu'à la cote 1000 au nord de Baschtewo (Gradatz-Planina) par le village de Baschtewo entre les villages de Ljubentzki et Petralitze, par la hauteur d'Ostritzy 1000 (Lisatz Planina), sur la côte 1050 entre les villages de Dratsch et d'Opile, par le village de Talschimanzy et Schiwalewo, sur les hauteurs 1050 et 1000, par le village de Keschany, le long de la principale ligne de partage des eaux de Gradischte Planina sur la hauteur Gorischte, sur la cote 1023, le long de la ligne de partage des eaux entre Iwankowatz et Loginaz, par Weterskog et Sopot jusqu'au Vardar, au delà du Vardar le long des chaînes de montagnes jusqu'à la cote 2050, puis vers les montagnes de Perepol, le long de leur ligne de partage des eaux entre les villages de Krape et de Barbarasa, vers la cote 1200 entre les villages de Jakrenow et Dranow, vers la hauteur de Tschesma (1254), le long de la ligne de partage des eaux de Baba-Planina et Kruschkatepesi entre les villages de Sopa et Zrske, sur le sommet des monts de Protaj à l'est du village de Belitze, par Breshana vers la cote 1200 (Jilinska Planina), le long de la ligne de partage des eaux par la cote 1330 vers la cote 1217 et entre les villages de Liwanischta et Gorenzy jusqu'au lac d'Ochrida près du monastère de Gubowzy.

La Bulgarie s'engage à accepter cette frontière si sa Majesté Impériale le Tsar, qui sera prié d'être le suprême arbitre dans cette question, se prononce en faveur de la ligne indiquée. Il va de soi que les deux parties s'engagent à accepter, comme frontière définitive, la ligne que Sa Majesté le Tsar trouvera bon de fixer, dans les limites sus-indiquées, comme répondant le mieux aux droits et aux intérêts des deux parties.

#### III

Une copie du traité avec cette annexe secrète et la convention militaire seront remises en commun par les parties contractantes au Gouvernement impérial russe avec la prière d'en prendre connaissance et d'adopter une attitude bienveillante envers les buts qui y sont indiqués et de demander ensuite à l'Empereur que Sa Majesté Impériale daigne accepter et approuver la mission que le traité Lui confie à Elle ainsi qu'à son Gouvernement.

#### IV

Tout différend qui résulterait de l'interprétation ou de l'application d'un article quelconque de ce traité, de son annexe secrète et de la convention militaire sera soumis à l'arbitrage définitif de la Russie, dès que l'une ou l'autre partie déclarerait impossible de réaliser un accord par des négociations directes.

#### V

Aucun article de ce traité secret ne peut être livré à la publicité ou communiqué à une autre puissance sans un accord préalable entre les deux parties contractantes et sans l'agrément de la Russie.

Fait à Belgrade, le 29 février/13 mars 1912.

#### SOUS-ANNEXE 2.

#### RAPPORT D'ISVOLSKY À SAZONOW.

Paris, le 16/29 février 1912.

,.... M. Poincaré m'a demandé plusieurs fois ce que je savais de l'échange de vues sur les affaires balkaniques qui, d'après des informations de presse et d'autres sources, a eu lieu entre vous et le Cabinet de Vienne; en même temps, il m'a rappelé une fois de plus qu'il était tout prêt à entrer à tout instant en négociations avec nous au sujet de ces affaires, et il m'a donné à entendre qu'il s'attendait de notre part à ce que nous le mettions au courant de nos négociations avec Vienne, de même que l'avait fait le Cabinet de Londres après le voyage à Londres de Lord Haldane.

Je vous écris tout ceci avec la plus grande sincérité, car il me semble qu'il est de la plus haute importance pour vous de maintenir les principes exprimés par M. Poincaré lors de son arrivée au pouvoir, et de les accueillir avec faveur. L'actuel Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères est une très grande personnalité et son cabinet apparaît comme la combinaison la plus forte pour une longue période d'années.....

#### SOUS-ANNEXE 3.

#### TÉLÉGRAMME DE SAZONOW A ISVOLSKY (PARIS).

Saint-Pétérsbourg, le 17/30 mars 1912.

Un traité porté à notre connaissance a été conclu entre la Serbie et la Bulgarie en vue de la défense et de la protection communes de leurs intérêts réciproques, pour le cas où se produirait une modification du statu quo de la péninsule balkanique ou pour le cas où une tierce puissance attaquerait l'une des parties contractantes. Guéchow et le Ministre de Serbie à Sofia, Spalaikovitch, en ont avisé confidentiellement Ironside, Ministre d'Angleterre en Bulgarie. En raison de ce qui précède, je vous prie de choisir le moment qui vous paraîtra opportun pour informer verbalement Poincaré de ce traité, et cela à titre d'information personnelle. Mais il faut d'abord faire remarquer expressément que l'existence de ce traité est tenue absolument secrète et vous aurez à ajouter que, comme une clause secrète spéciale oblige les deux États à demander l'avis de la Russie avant toute démarche active, nous estimons avoir obtenu un moyen d'exercer une influence sur ces deux puissances et avoir créé en même temps une garantie contre l'extension de l'influence de puissances plus fortes dans la péninsule des Balkans.

(Télégraphié en même temps à Benckendorff, Londres.)

Remarques. — Responsabilités.

#### ANNEXE VIII.

#### LA CRISE BALKANIQUE EN 1912.

Le 8 juillet 1912, c'est-à-dire pendant la crise balkanique, untraité secret russo-japonais a été conclu. Cette convention, qui n'a jamais été rendue publique, mais dont l'authenticité a été certifiée par le délégué du peuple Radek, stipulait qu'au cas où la Russie serait entraînée dans une guerre européenne, ses troupes seraient rappelées de la Sibérie et de la Chine jusqu'à concurrence de deux corps d'armée et qu'en pareil cas, le Japon assumerait la protection des intérêts russes en Chine. De plus, le Japon s'engageait, pendant que la Russie prendrait part à une guerre européenne, à ne pas occuper le territoire russe, entre autres Vladivostok. Parcontre, la Russie déclarait ne vouloir soulever aucune objection si le Japon occupait Kiautschou en cas de guerre. Ce dernier accord fait disparaître tous les doutes au sujet du genre de complications européennes que la Russie avait en vue.

En même temps que les tractations russo-japonaises, ont eu lieu des tractations russo-françaises qui avaient pour but de compléter par une convention navale (Annexe 1) les accords militaires déjà conclus depuis vingt ans. Celle-ci fut conclue le 16 juillet 1912.

L'article 2 de cette convention stipulait que des deux côtés, les amiraux chefs d'État-Major seraient autorisés à communiquer directement entre eux, à échanger tous les renseignements, à envisager toutes les possibilités de la guerre et à établir en commun tous les plans stratégiques. La convention elle-même ne constituait que le cadre des accords, déposés sous forme de procès-verbaux qui n'ont pas été publiés jusqu'ici. Les buts que se proposaient les conférences entre marins français et russes ont complètement satisfait la Russie.

Il devait être procédé tous les mois à partir du 1/14 septembre 1912 à un échange mutuel de renseignements. La Méditerranée occidentale jusqu'à la longitude de Malte devait être reconnue comme sphère française. En cas de conflit entre la Russie et la Turquie, la France s'engageait à immobiliser les flottes autrichienne et italienne et reconnaissait la suprématie absolue de la Russie dans la mer Noire.

Le 5/18 Juillet 1912 (Annexe 2) Isvolsky faisait connaître que la France était prête à transférer dès le temps de paix le gros de ses forces méditerranéennes plus à l'est sans demander de compensation. Le Chef de l'État-major français avait pleinement reconnu la nécessité d'aider la Russie à remplir sa tâche d'arriver à la suprématie dans la mer Noire et, pour cela, de faire exercer une pression par la flotte française contre des adversaires éventuels. Pour permettre cette manœuvre, la 3° escadre française fut ramenée de Brest à Toulon après entente préalable avec l'Angleterre.

Par suite, on développa les arrangements anglo-français en vue d'opérations communes sur terre et sur mer. Au moyen de l'échange bien connu de noies entre Grey et Cambon les 22 et 23 novembre 1912, on donna pour la première fois à ces arrangements une base diplomatique qui leur conféra le caractère d'un traité politique.

La Russie poussait à tond ses mesures de guerre, en procédant en même temps, à de vastes préparatifs militaires avec les États balkaniques. Ces mesures conduisirent à des négociations entre Berlin et Pétersbourg, qui sont particulièrement importants, à titre de comparaison avec les événements de juillet 1914. Le 15 octobre 1912 le Chef d'État-Major général allemand s'inquiéta de savoir si les grandes manœuvres de mobilisation entreprises à notre frontière les derniers temps avaient été, comme les années précédentes, annoncées préalablement du côté russe. Ce n'était pas le cas. Là-dessus, le Chef d'État-Major général fit le 12 novembre 1912 des observations sérieuses au point de vue militaire, contre ce procédé. Le comte Pourtalès fut par suite chargé d'attirer l'attention de Sazonow sur ces observations et sur l'inquiétude provoquée dans l'État voisin par les manœuvres de mobilisation et à lui demander de faire à l'avenir une déclaration préalable comme cela avait été fait les anuées précédentes. Comme l'a déclaré Pourtalès le 23 novembre 1912, Sazonow a reconnu la justesse du point de vue allemand et a promis de parler de l'affaire aux autorités intéressées.

Du reste, pendant son séjour à Berlin (le 8 octobre 1912), on demanda déjà à Sazonow des explications sur les manœuvres de mobilisation russe en même temps qu'on lui faisait part de la surprise causée par l'inspection des forts français de la frontière par le Grand-Duc Nicolas-Nicolaievitch, ainsi que les manifestations qui s'étaient produites à ce sujet contre l'Allemagne. Pour bien souligner le caractère de semblables manifestations, on lui représenta l'effet qu'aurait produit dans la Duplice une manœuvre de mobilisation de corps allemands à Allenstein concordant avec une inspection bruyante de la place de Metz par un Grand-Duc autrichien.

Entre temps, à la fin de l'automne 1912, l'alliance balkanique sous le patronage russe, qui, outre la Serbie et la Bulgarie, comprenait encore le Monténégro et la Grèce, avait ouvert les opérations de guerre contre la Turquie, opérations dont le Monténégro avait, on le sait, donné le signal.

Le danger d'une complication européenne était ainsi arrivé à son point culminant, au cas où la Serbie aurait occupé le Sandjack et barré à l'Autriche-Hongrie la route commerciale de Salonique. Avec les systèmes actuels d'alliance et d'entente, il s'agissait, en cas de couflit entre les grandes puissances, de se prononcer sur la question du casus fæderis ou du recours aux armes. A ce moment, on procèda du côté russe à des sondages à Paris et à Londres pour déterminer quelle attitude adopteraient les deux autres puissances de la Triple-Entente en cas d'extension du conflit. C'est la France qui était, semble-t-il, la plus exactement renseignée sur les intentions russes. Le Ministre français des Affaires Étrangères insista pour que Sir E. Grey fût mis au courant de ces projets.

En conséquence, Sazonow chargea l'Ambassadeur russe à Londres, par une lettre en date du 18/31 octobre 1912, de donner connaissance immédiatement et d'une manière détaillée, au Gouvernement anglais, des préparatifs des États Balkaniques (Annexe 3). On fait allusion dans cette lettre à la communication confidentielle que le Ministre anglais à Sofia aurait déjà reçue de Guechow. Mais Sir Edward Grey allait maintenant être ioitié encore plus exactement à la teneur des traités conclus sous la direction de la Russie. On lui fit connaître dans tous ses détails le projet de partage de la Turquie et on insista en même temps sur ce fait que la marche des événements balkaniques exigerait un accord et un échange de vues aussi étroit que possible entre Pétersbourg, Londres et Paris. Benckendorf fut invité à reprendre avec Grey les entretiens qu'il avait déjà engagés au début de l'année et à donner en même temps au Ministre anglais un exposé de l'histoire de l'Alliance Balkanique qui dissère notablement du véritable état des affaires.

Deux semaines plus tard, Sazonow écrivait déjà à Benckendorss que la situation devenait de plus en plus critique par suite du conflit d'intérêts entre la Russie et l'Autriche. Dans ces

conditions, la guerre semblait encore le meilleur moyen d'en sortir, peut-être même étaitelle souhaitable. Cependant, Benckendorff, se basant sur sa connaissance des opinions anglaises, était d'un autre avis. La situation n'était pas favorable pour une guerre. L'attitude de l'Angleterre vis-à-vis d'un conflit austro-russe lui paraissait douteuse; mais, en face d'une provocation directe de la *France*, l'Angleterre recourrait aux armes.

A ce moment se place la correspondance bien connue entre Grey et Cambon qui ne permettait pas de douter que la France, dans l'attente de l'attaque non provoquée d'une tierce puissance ou d'un événement menaçant la paix générale (something that threatened the general peace), trouverait l'Angleterre à ses côtés. Un événement de ce genre était naturellement le conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et la Russie avait pris des engagements vis-à-vis de cette dernière. L'Angleterre s'engagea aussi dans ce cas à porter secours par ses armes.

De son côté, la France était décidée à considérer comme existant le casus fæderis si la Russie était entraînée dans la guerre. Déjà avant le début de la guerre balkanique, Poincaré avait traité cette question avec Sazonow lors de la présence de celui-ci à Paris. Il avait déclaré alors « que l'opinion publique française ne permettrait pas au Gouvernement de la République d'entreprendre une action militaire pour des questions n'intéressant que les Balkans, si l'Allemagne n'y prenait pas part et ne provoquait, de sa propre initiative, le casus fæderis. Dans ce dernier cas, la Russie pouvait naturellement compter sur l'exécution complète et précise des engagements par lesquels la France s'était liée à la Russie ». De même, Isvolsky avait déjà rendu compte le 30 août/12 septembre 1912 : « Monsieur Poincaré me déclara que le Gouvernement français envisageait tout d'abord la question des événements internationaux susceptibles de se produire : le Gouvernement comprend parfaitement que tels ou tels événements, par exemple la destruction de la Bulgarie par la Turquie ou une attaque de l'Autriche contre la Serbie, pourraient forcer la Russie à sortir de son attitude passive et à passer à une intervention diplomatique et à recourir ensuite à des mesures militaires contre la Turquie ou l'Autriche. D'après les déclarations à nous saites par le Gouvernement français, l'appui diplomatique le plus sincère et le plus énergique de la part de la France nous est assuré dans ce cas. A cette phase des événements, le Gouvernement de la République ne serait cependant pas en mesure d'obtenir du Parlement ou de l'opinion publique la sanction de mesures militaires actives de quelque nature que ce soit. Si toutefois le conflit avec l'Autriche entraînait une intervention armée de l'Allemagne, la France reconnaît ceci par avance comme un casus fæderis et n'hésitera pas une minute à remplir ses engagements envers la Russie (Annexe 4). Mais, en même temps, Poincaré déclara à l'Ambassadeur russe qu'on s'était préparé à toutes les éventualités et qu'il considérait comme favorables les perspectives d'une guerre européenne.

En novembre 1912, Sazonow demanda encore une fois à Paris ce qu'on pensait des conséquences éventuelles du conflit austro-serbe. Poincaré déclara qu'il laissait l'initiative à la Russie. Si la Russie se décidait à la guerre, la France s'y joindrait. (Télégramme Isvolsky du 4/19 novembre, Annexe 5).

Le lendemain, il restreignit toutefois un peu son adhésion :

« Il doit être bien entendu, déclara-t-il à Isvolsky, que la France marchera dans le cas précis où se produirait le casus fæderis prévu par l'Alliance, c'est-à-dire, si l'Allemagne soutenait par les armes l'Autriche contre la Russie ». [La citation en français dans le texte.] (Télégramme Isvolsky du 5/18 novembre, annexe 6).

Poincaré fit également à l'ambassadeur d'Italie Tittoni cette même déclaration : « Que la Russie pouvait compter entièrement et complètement sur l'appui armé de la France au cas où le conflit austro-serbe entraînerait une guerre générale » et fit allusion en même temps

aux conventions franco-italiennes de l'année 1902 d'après lesquelles la France pouvait compter sur la neutralité de l'Italie dans le cas d'une guerre avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie (annexe 7). Cette déclaration de Poincaré à Tittoni fut accueillie avec reconnaissance à Saint-Pétersbourg (annexe 8).

En ce qui concerne l'attitude de la France dans cette crise, Benckendorff arrive, dans un rapport de la situation des 12/22 février 1913 à la conclusion suivante: « Quand je reprends les entretiens que j'eus avec Cambon, les paroles échangées, et que j'y ajoute l'attitude de Poincaré, il me vient la pensée, équivalente à une conviction, que de toutes les puissances la France est la seule qui, pour ne pas dire désire la guerre, tout au moins la verrait sans grand regret. En tout cas, rien ne m'a montré que la France contribue activement à travailler dans le sens d'un compromis. Or, le compromis, c'est la paix, au delà du compromis, il y a la guerre.

« La situation, telle que j'ai pu l'observer, me semble être la suivante : toutes les puissances travaillent sincèrement à maintenir la paix. Mais de toutes, c'est la France qui accepterait la guerre avec relativement le plus de calme. » (Annexe 10).

#### SOUS-ANNEXE 1.

#### JONVENTION NAVALE.

[en français, dans l'original.]

#### ARTICLE PREMIER.

Les forces navales de la France et de la Russie coopéreront dans toutes les éventualités où l'Alliance prévoit et stipule l'action combinée des armées de terre.

#### ART. 2.

La coopération des forces navales sera préparée dès le temps de paix.

A cet effet, les Chefs d'État-major de l'une et l'autre marine sont dès maintenant autorisés à correspondre directement, à échanger tous renseignements, à étudier toutes hypothèses de guerre, à concerter tous programmes stratégiques.

#### ART. 3.

Les Chefs d'État-major de l'une et l'autre marine conféreront en personne une fois l'an au moins; ils dresseront procès-verbal de leur conférence.

#### ART. 4.

Pour la durée, l'efficience et le secret, la présente convention est assimilée à la convention militaire du 17 août 1892 et aux accords subséquents.

Paris, le 16 juillet 1912.

#### SOUS-ANNEXE 2.

#### RAPPORT D'ISVOLSKY À SAZONOW.

Paris, le 5/18 juillet 1912.

.... Le Prince Lieven (amiral russe et chef d'État-major de la Marine russe) m'a communiqué que, d'après sa conviction, l'échange de vues a amené des résultats partout favorables pour nous et, en esset, le Chef d'État-major de la Marine française avait pleinement vu la nécessité, dans l'intérêt des deux alliés, de nous faciliter la mission de souveraineté de la mer Noire, en l'espèce, par une pression correspondante sur les flottes de nos adversaires possibles, c'est-à-dire principalement l'Autriche et peut-être aussi l'Allemagne et l'Italie.

A cet effet, la France se déclare prête, encore en temps de paix, à transporter davantage vers l'Est, c'est-à-dire vers Bizerte, la concentration de ses forces navales dans la Méditerranée. Le Prince Lieven estime que cette décision, très clairement exprimée dans le procès-verbal, constitue pour nous un succès d'autant plus grand qu'il n'a pour condition de notre part aucun engagement d'aucune sorte.

D'ailleurs, le Prince Lieven loue beancoup la prévenance, la droiture et la sincérité qu'il a rencontrées chez son collègue français.....

#### SOUS-ANNEXE 3.

#### INSTRUCTION TRÈS SECRÈTE DE SAZONOW À BENCKENDORFF.

Saint-Pétersbourg, 18/31 octobre 1912, nº 675.

Ces derniers temps, le Ministre des Affaires étrangères français, dans ses conversations avec notre ambassadeur à Paris, est revenu plusieurs fois sur la question de la nécessité d'informer plus exactement sir Edward Grey du contenu de l'accord serbo-bulgare et de l'attitude de la Russie envers ce dernier.

Considérant que l'arbitrage des Puissances projeté dans un avenir prochain rend désirable un accord et un échange de vues aussi étroit que possible entre Saint-Pétersbourg, Londres et Paris, nous estimons opportun que vous profitiez de la première occasion pour reprendre avec Grey cette question dont vous lui avez déjà parlé au printemps.

Vous pouvez dire que le Gouvernement impérial a appris, en son temps, que le ministre d'Angleterre à Sofia avait reçu communication par Guéchow du contenu de l'accord en question et que, par suite, il ne nous avait pas semblé nécessaire d'en parler à Grey, vu qu'il fallait tenir compte du caractère confidentiel de la communication que nous avaient faites les Puissances intéressées.

Passant à la question de l'accord entre la Bulgarie et la Serbie, je dois avant tout attirer votre attention sur la position que nous avons prise dès le début de cette affaire.

Le Gouvernement impérial fut avisé, en son temps, de la marche des négociations entre Sofia et Belgrade, lesquelles partaient de la conviction qu'il était possible de mettre fin, par une délimitation précise de leurs intérêts réciproques et la détermination de sphères d'influence déterminées en Turquie d'Europe, au différend qui séparait les deux nations sœurs.

Dans ces limites, nous affirmions la nécessité de l'accord entre les deux États, car leur différend était un obstacle sérieux au calme dans les Balkans. Ce milieu de soupçons réciproques et de luttes continuelles avait créé une lourde et malsaine atmosphère d'intrigues et de politique, qui les empêchait de comprendre nettement leurs intérêts nationaux. Tout ce qui pouvait contribuer à éclaircir cette atmosphère fut salué par nous avec joie. Comme nous estimions que les relations nouvelles seraient d'autant plus solides qu'on y sentirait moins l'influence de tiers, nous ne nous mêlâmes pas des négociations entre les cabinets de Sofia et de Belgrade.

Lorsque l'accord eut été signé entre eux et nous eut été communiqué, nous y découvrîmes beaucoup de choses qui dépassaient le cadre du but fixé par nous et qui provoquaient en nous des doutes sérieux. Mais le but le plus élevé, la cessation des relations anormales entre deux États voisins et frères de race, était atteint. Ce résultat, nous n'avons pas voulu l'ébranler ou peut-être même l'anéantir par des suggestions ou des protestations.

Ce traité attribuait à la Russie le rôle d'arbitre suprême en cas de divergences d'opinion. On ne nous avait pas demandé auparavant si nous étions disposés à laisser inscrire notre nom dans le document qui concernait la Serbie et la Bulgarie, mais nous fûmes d'avis que le refus de cette disposition aurait pu orienter vers une autre direction, indésirable, la politique des deux États.

Ces considérations nous amenèrent à ne pas élever d'objection. Telle fut notre opinion originelle sur le traité serbo-bulgare.

Maintenant, la partie qui prend la plus grande importance pratique est celle qui concerne la délimitation précise des frontières au cas d'une guerre victorieuse contre la Turquie. C'est là dessus que j'attire votre attention.

Le traité déclare que tous les territoires conquis par une action commune seront placés sous le condominium des Puissances alliées, et que ces acquisitions seront liquidées immédiatement, au plus tard trois mois après la conclusion de la paix, et de la façon suivante :

La Serbie reconnaît le droit de la Bulgarie sur les territoires situés à l'Est de Rhodope et du fleuve Strouma, la Bulgarie reconnaît le droit de la Serbie sur les territoires au Nord et à l'Ouest de Schar-Planina. En ce qui concerne les territoires entre Schar-Planina, Rhodope et le lac d'Ochrida, au cas où les parties contractantes arriveraient à la conviction que l'organisation de ces territoires en région autonome est impossible, soit par suite des intérêts des nationalités serbes ou bulgares, soit par suite d'intérêts intérieurs ou extérieurs, il sera procédé de la façon suivante :

La Serbie s'engage à ne prétendre à aucun territoire situé en dehors d'une ligne qui commence à l'Ouest de la frontière bulgaro-turque près de Golem Werch (au Nord de Kriwe-Palanka) et suit une direction générale Sud-Ouest jusqu'au lac d'Ochrida, passe par la hauteur de Kitke, entre les villages de Meteschewo et Podrshikonj, par la hauteur à l'Est du village de Neraw, la ligne de partage des eaux jusqu'à la cote 1000 au Nord du village de Baschtewo (Gradatz-Planina), le village de Baschtewo, entre les villages de Ljubentzy et Petralitze, la hauteur d'Ostritzy 1000 (Lisatz-Planina), la cote 1050 entre les villages de Dratsch et d'Opile, les villages de Talschimanzy et Schiwaljewo, les cotes 1050 et 1000, le village de Keschani, la ligne principale de partage des eaux de Gradischte-Planina, la hauteur de Gorischte, la cote 1023, la ligne de partage des eaux entre Iwankowaz et Loginaz, par Weterskog et Sopot jusqu'au Vardar, par delà le Vardar, sur la ligne de crête jusqu'à la cote 2550, puis sur le Perepol-Planina, le long de la ligne de partage des eaux du Perepol-Planina, entre les villages de Krape et Barberasa, la cote 1200 entre les villages de Jakrenowo et Dranowo, par la hauteur de Tschesma (1254), la ligne de partage des eaux de Baba-Planina et Kruschaktapesi, entre les villages de Sopa et Zwerke, la cîme du Pretapsica-Planina à l'Est du village de Belitze, par Breschana jusqu'à la cote 1200 (Illinska-Planina), le long de la ligne de partage des eaux, par dessus la cote 1217 et entre les villages de Liwanischta et Gorentzy jusqu'au lac d'Ochrida, près du monastère de Gubowzy.

La Bulgarie s'engage à accepter cette frontière si Sa Majesté le Tsar de Russie, qu'on priera

d'être arbitre, s'exprime en faveur de cette ligne. Naturellement, les deux parties s'engagent à accepter comme frontière définitive la ligne que le Tsar de Russie aura fixée comme répondant aux intérêts des deux parties.

Je vous communique ce qui précède pour servir de base à une conversation avec Grey; je vous fais cependant remarquer qu'à nos yeux la délimitation exacte du territoire n'a pas le caractère d'une fixation immuable, mais seulement celle d'une indication des intérêts des deux États, qui se trouveraient ainsi reconnus dans les frontières que nous approuverions pour obtenir l'équilibre, la possibilité de compensation restant toutefois ouverte.

#### SOUS-ANNEXE 4.

#### RAPPORT D'ISVOLSKY À SAZONOW.

Paris, 30 août/12 septembre 1912.

... Monsieur Poincaré me déclara que le Gouvernement français envisageait tout d'abord la question des événements internationaux susceptibles de se produire; le Gouvernement comprend parfaitement que tels ou tels événements, par exemple la destruction de la Bulgarie par la Turquie ou attaque de l'Autriche contre la Serbie pourraient forcer la Russie à sortir de son attitude passive et à passer d'abord à une intervention diplomatique et à recourir ensuite à des mesures militaires contre la Turquie ou l'Autriche. D'après des déclarations à nous faites par le Gouvernement français, l'appui diplomatique le plus sincère et le plus énergique de la part de la France nous est assuré dans ce cas. A cette phase des événements, le Gouvernement de la République ne serait cependant pas en mesure d'obtenir du Parlement ou de l'opinion publique la sanction de mesures militaires actives de quelque nature que ce soit. Si toutefois le conflit avec l'Autriche entraînait une intervention armée de l'Allemagne, la France reconnaît ceci par avance comme un « casus fæderis » et n'hésitera pas une minute à remplir ses engagements envers la Russie.

« Il n'est pas douteux que la France, ajouta M. Poincaré a, une mentalité pacifique, et ne cherche ni ne souhaite de guerre; cependant si l'Allemagne se dresse contre la Russie, cette mentalité changera aussitôt, et il est convaincu que dans ce cas, le Parlement et l'opinion publique, sans exception, approuveront l'attitude résolue du Gouvernement s'il se montre prêt à soutenir la Russie par les armes. »

En outre, M. Poincaré me déclara que, vu la situation critique des Balkans, les organes supremes du Haut Commandement français étudient avec la plus grande attention toutes les éventualités militaires possibles, et il savait que les personnalités techniques et responsables étaient très optimistes sur les chances France-Russie dans le cas d'un conflit général; ce jugement optimiste est basé, entre autres, sur la valeur attribuée à la diversion exercée par les forces réunies des États balkaniques (à l'exception de la Roumanie), en détournant une partie correspondante des forces austro-hongroises. Une conjoncture favorable à la France et à la Russie provient aussi de l'immobilité de l'Italie, liée par la guerre d'Afrique, et aussi par un accord spécial avec la France. En ce qui concerne particulièrement la situation dans la Méditerranée, la décision qui vient d'être prise de transférer de Brest à Toulon la 3º escadre française, fortifie la situation prépondérante de la flotte française dans ces eaux.

Cette décision, ajouta M. Poincaré, a été prise d'accord avec l'Angleterre et constitue le développement ultérieur et le complément des accords déjà conclus précédemment entre les États-Majors des marines française et anglaise.

## SOUS-ANNEXE 5.

#### TÉLÉGRAMME SECRET DE L'AMBASSADEUR À PARIS.

[En français. dans l'original.]

Le 4/17 novembre 1912, nº 369.

Suite [à] mon nº 368.

Au cours d'une conversation au sujet de la réponse de la France à mes communications relatives au différend austro-serbe, M. Poincaré m'a répondu qu'il lui était impossible de formuler, même à titre privé, la ligne de conduite de la France dans l'éventualité d'une intervention active de l'Autriche, avant que le Gouvernement impérial lui ait fait part de ses propres intentions. C'est à la Russie, me dit-il, qu'il appartient de prendre l'initiative dans une question dans laquelle elle est la principale intéressée; le rôle de la France est de lui prêter son concours le plus effectif; en prenant l'initiative sur lui, le Gouvernement français risquerait de se placer soit en deçà, soit au delà des intentions de son alliée. C'est précisément afin qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur le degré de notre concours, que j'ai cru devoir relever un passage des instructions de M. Sazonow au Ministre russe à Belgrade où il était dit que France et Angleterre auraient ouvertement déclaré qu'elles n'étaient absolument pas disposées à laisser s'envenimer le conflit avec la Triple-Alliance.

En somme, ajouta M. Poincaré, tout cela revient à dire que si la Russie fait la guerre, la France la fera aussi, puisque nous savons que dans cette question, derrière l'Autriche, il y aura l'Allemagne.

A ma question, s'il connaissait le point de vue de l'Angleterre dans la présente affaire, M. Poincaré me répondit que d'après ses informations, le Cabinet de Londres se bornerait pour le moment à promettre à la Russie tout son appui diplomatique, mais que ceci n'excluait pas, le cas échéant, un concours plus effectif.

Signé : ISVOLSKY.

#### SOUS-ANNEXE 6.

#### TÉLÉGRAMME DE L'AMBASSADEUR À PARIS.

[En français, dans l'original.]

Le 5/18 novembre 1912.

Suite au nº 369.

Afin d'éviter tout malentendu, et vu la gravité de la question, j'ai cru devoir lire mon télégramme n° 369 à Poincaré, qui en a complètement approuvé le texte. Il m'a prié seulement de préciser sa pensée sur un point, notamment sur les conditions dans lesquelles la France ferait la guerre. «Il doit bien être entendu, me dit-il, que la France marchera dans le cas précis où se produirait le casus fæderis prévu par l'alliance, c'est-à-dire si l'Allemagne soutenait par les armes l'Autriche contre la Russie ».

Signé: ISVOLSKY.

#### SOUS-ANNEXE 7.

#### TÉLEGRAMME DE L'AMBASSADEUR À PARIS.

Le 8/21 novembre 1912, No 376.

J'ai communiqué le contenu à Poincaré qui a eu sur le même sujet un entretien avec les Ambassadeurs d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne. Tittoni lui confirma le plan expoxé dans mes télégrammes 374 et 375 et le compléta en indiquant que Diakowo, Ipek et Prisren devaient devenir la propriété de la Serbie. Tittoni lui dit aussi que vous auriez déclaré au Chargé d'affaires italien, que vu l'énervement de l'opinion publique russe, vous étiez obligé de modifier votre point de vue primitif et d'appuyer la demande serbe d'un débouché territorial sur l'Adriatique; Tittoni s'en montre très soucieux, car le Gouvernement italien a pris l'engagement de défendre le principe de l'intégrité de l'Albanie et au cas où la guerre éclaterait à cause de cette question, elle devrait soutenir l'Autriche par les armes.

Poincaré remarqua que ceci s'accordait difficilement avec ce qu'il savait de l'entente russoitalienne de Racconigi et était en contradiction flagrante avec l'accord franco-italien de 1902, d'après lequel la France était en droit de compter sur la neutralité de l'Italie en cas de guerre avec l'Allemagne et l'Autriche. Tittoni répondit que le traité italien avec l'Autriche au sujet de l'Albanie était antérieur aux traités avec la France et la Russie et qu'il liait d'une façon absolue le Gouvernement italien. Sans doute, ceci mettait l'Italie dans une situation très difficile et elle s'appliquerait de toutes ses forces à trouver une solution pacifique de cette question.

Dans le courant de l'entretien, Poincaré dit à Tittoni que si le conflit austro-serbe entraînait une guerre générale, la Russie pourrait compter entièrement et complètement sur l'appui armé de la France. Cette déclaration, remarqua Poincaré, avait visiblement impressionné Tittoni. Vu l'importance de la déclaration ci-dessus de Tittoni, je vous prie de communiquer à Poincaré, par mon intermédiaire, s'il est vrai que vous ayez modifié votre point de vue tel qu'il ressortait de communications antérieures et si vous estimez maintenant nécessaire de maintenir l'obtention pour la Serbie d'un couloir territorial sur la mer Adriatique.

Signé: ISVOLKY.

#### SOUS-ANNEXE 8.

#### TÉLÉGRAMME SECRET DE SAZONOW À PARIS.

Saint-Pétersbourg, 9/22 novembre 1912.

En réponse à nº 376.

Nous n'avons jamais resusé de soutenir diplomatiquement les Serbes dans la question du port de l'Adriatique. Nous estimons que la pensée de Poincaré, de donner satisfaction aux Serbes en leur cédant sous certaines conditions un des ports de l'Albanie du Nord, mérite une attention sérieuse et pourrait devenir l'objet de considérations. Nous sommes très reconnaissants à Poincaré d'avoir déclaré à l'Ambassadeur d'Italie que la France était prête à nous soutenir.

Signé: SAZONOW.

#### SOUS-ANNEXE 9.

#### TÉLÉGRAMME DE L'AMBASSADEUR À LONDRES.

[En français, dans l'original.]

Le 21 décembre/3 janvier 1913, N° 465.

Personnel. — Grey m'avait prévenu qu'il télégraphierait à Buchanan sur appui anglais réservant appui diplomatique. Il m'a envoyé copie de ce télégramme. Je l'ai montré à Cambon et lui ai demandé son opinion. Dans opinion Cambon, il n'y aurait pas lieu à généraliser que quand il s'agit de points spéciaux intéressant Angleterre. Cabinet de Londres fait cette réserve qu'elle lui a été faite à lui-même au cours affaire Agadir et avant. Trouverez dans expédition que Grey s'est exprimé envers moi un peu différemment. Ceci semblerait confirmer opinion personnelle Cambon. Mon opinion reste qu'appui militaire anglais dépendra de circonstances d'ensemble impossibles a préciser d'avance.

#### SOUS-ANNEXE 10.

#### RAPPORT DE L'AMBASSADEUR À LONDRES.

12/25 février 1913.

Permettez-moi de revenir sur un point que je tiens pour très important, car il éclaire mieux qu'aucun autre la situation politique actuelle. Je veux parler de l'appui diplomatique que la France et l'Angleterre se sont prêté réciproquement à la Conférence de Londres. Vous avez des doutes à ce sujet. Peut-être est-ce ma faute et n'ai-je pas suffisamment décrit la situation à ce sujet.

Je commence par la France. Si l'on était d'accord (j'y reviens) que l'appui anglais devrait être seulement purement diplomatique, sans préjuger de ce qui pourrait en sortir finalement, une réserve de ce genre n'a, en tout cas, pas été formulée de la part de la France. C'était tellement peu le cas — il ne faut pas avoir d'illusions à ce sujet — que M. Cambon, bien qu'ayant eu dans les séances une attitude prudente et mesurée, mais jamais mystérieuse, s'est, en réalité, réglé complètement sur moi beaucoup plus que sur ses propres inspirations. Au contraire, quand je reprends ses entretiens avec moi, que je repasse brièvement les paroles échangées et que j'y ajoute l'attitude de Poincaré, il me vient la pensée, équivalente à une conviction, que, de toutes les puissances, la France est la seule qui, pour ne pas dire désire la guerre, tout au moins la verrait sans grand regret. En tout cas, rien ne m'a montré que la France contribue activement à travailler dans le sens d'un compromis. Or, le compromis, c'est la paix; au delà du compromis, il y a la guerre.

Le cas de l'Angleterre est tout à fait opposé. Elle s'efforce visiblement d'arriver à un compromis, avec la volonté de maintenir la paix, mais seulement tant que la paix sera possible. Je sais qu'une attitude comme à Agadir aurait peut-être pu avoir le même résultat, — c'est possible mais pas sûr. En tout cas, ce n'était pas le cas au début, et le jeu de « bluff » ne sera jamais de mode dans la politique anglaise, quoi qu'il arrive jamais : il répugne à l'Angleterre. Elle s'est rencontrée ave :

l'Allemagne sur ce terrain du compromis. Telle est l'origine de la coopération des deux puissances, avec la seule différence que l'appui diplomatique de l'Angleterre a employé toutes ses forces pour obtenir un compromis favorable à la Russie et aux États balkaniques, tandis que l'attitude de l'Allemagne a été en faveur de l'Autriche, dans une mesure moins accentuée, tout au moins jusqu'à présent. J'en vois une preuve dans la plus récente concession autrichienne au sujet de Dibra et de la vallée de la Reka qui est principalement due à la pression allemande sur le Gouvernement insensé de l'Autriche. Si l'Allemagne avait voulu la guerre, elle n'aurait pas tant fait en ce sens. L'Allemagne voit dans cette concession, la base du compromis qu'elle-même souhaite. Elle est d'avis que Scutari suffit à l'Autriche et n'est pas convaincue que Diakova est assez important pour provoquer une crise. Comme nos lignes frontières concordent presque entièrement, grâce aux concessions réciproques, l'Angleterre croit aussi qu'il ne s'agit plus que de la question de Diakova. L'Angleterre, tout comme l'Allemagne, croit aussi que le moment du compromis est arrivé. Ce compromis est basé sur la libération des États balkaniques de la Turquie, repoussée jusqu'à Constantinople, et de l'Autriche qui est obligée d'accepter cette situation et ce résultat. En résumé, c'est le résultat politique le plus remarquable qu'ait obtenu la Russie depuis près d'un siècle.

Hier, Sir Edward Grey s'est une fois de plus exprimé en ce sens envers Vesnitch.

Un triomphe politique ne peut être absolument complet sans une guerre. Celui que nous avons obtenu ressemble à un triomphe de ce genre. Pour obtenir davantage, il faudrait une guerre. Cette guerre remettrait tout en question et ne serait pas justifiée, car les succès qui restent à obtenir ne sont pas proportionnés avec les moyens ruineux auxquels on devrait recourir.

Pour représenter plus simplement la situation réciproque de toutes les grandes puissances, je vais, en toute franchise, laisser de côté la Russie et l'Autriche. Nous avons avec l'Autriche un côté faible qui nous est commun.

Dans les deux pays, l'opinion publique, pour des raisons différentes, il est vrai, est communément d'avis, à tort, que des moyens diplomatiques habilement employés suffisent à eux seuls à obtenir des résultats complets qui répondent entièrement aux traditions des deux pays. Il y a cependant, autant que j'en puis juger, une différence dans ceci que, tandis que chez nous, on accepterait la guerre par sentiment de dignité nationale, il existe en Autriche, d'une façon caractérisée, un véritable parti de la guerre. Mais dans l'ensemble, dans l'un comme dans l'autre pays, on paraît envisager la guerre, toujours encore avec l'espoir qu'on l'évitera. L'Angleterre ne veut pas la guerre, par suite, elle penche pour le compromis qui assure à la Russie, c'est à-dire à la Triple Entente, un succès tangible. L'Allemagne trouve que les intérêts autrichiens sont assurés suffisamment dans la mesure qui lui convient à elle-même; elle aurait à peine salué une interversion des rôles qui aurait placé l'Autriche dans une situation qui serait trop prépondérante pour les intérêts allemands.

Reste la France. Ici, j'avoue que j'entre dans le terrain des hypothèses, mais des hypothèses qui, tout au moins à mon avis, me suffisent Ici, je vais faire une diversion. M. Cambon est avec moi en rapports de confiance presque uniques entre ambassadeurs. Il me montre presque tout, plus que je ne lui en montre. Cependant, je ne sais pas exactement quelle est la situation entre da France et l'Angleterre. Si on fait entrer tout en ligne de compte, il laisse percer une certaine confiance sur la coopération armée de l'Angleterre, je ne sais pas si elle s'applique à des arrangements qu'il est obligé de tenir secrets, ou si elle se base seulement sur les mesures prises par la flotte anglaise qui, ainsi qu'elui répétait hier encore M. Winston Churchill, est complétement prête et entièrement mobilisée, à vrai dire sans qu'il y paraisse, mais cependant de telle façon que de grandes missions s'y rattachent pour l'Amirauté. Comme je tiens toutes ces nouvelles de seconde main, je suis obligé de n'en tirer que des conclusions prudentes. Je crois que l'opinion publique anglaise est aussi préparée à un compromis et, à la vérité, de telle façon que ce sentiment augmentera de plus en plus, au fur et à mesure que les négociations aplaniront nos divergences réciproques.

En tout cas, M. Cambon me paraît convaincu, et je crois que sous ce rapport, il a raison, que l'Angleterre fera certainement plutôt la guerre que de laisser mettre en danger la puissance de la France. C'est un des motifs qui lui mettrait les armes à la main. Le second serait un ultimatum ou une agression brutale de la part de l'Allemagne, soit contre la France, soit contre la Russie.

Ceci toucherait, comme l'a dit le Roi, à l'honneur et à la dignité nationales de l'Angleterre. C'est une erreur de croire que ce point de vue n'existe pas en Angleterre.

Ce que j'ai dit me paraît suffisant pour caractériser le rôle des représentants à la Conférence des Ambassadeurs à Londres. L'Italie également, qui penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, incline également vers le règlement pacifique, et je serais étonné si, le cas échéant, elle se décidait à jouer un rôle militaire très caractérisé.

La situation, telle que j'ai pu l'observer, me semble être telle que toutes les puissances travaillent sincèrement à maintenir la paix. Mais de toutes, c'est la France qui accepterait la guerre avec relativement le plus de calme.

Pour employer une expression bien connue, la France « s'est redressée ». A tort ou à raison, elle a complète confiance dans son armée : l'ancien ferment de haine a rpearu et la France pour rait très bien considérer que les circonstances sont plus favorables aujourd'hui qu'elles ne le seront jamais dans l'avenir. Je ne voudrais pas allonger ce rapport en recherchant si c'est vrai. Mais, à son point de vue, la France pourrait bien avoir raison dans son jugement sur la situation.

D'une part, cet état des esprits en France nous offre une garantie, mais d'autre part, il ne faut pourtant pas que la guerre éclate pour des intérêts qui sont plus français que russes, et en tout cas, pas dans des circonstances qui pourraient être plus favorables pour la France que pour la Russie.

La France n'a contre elle qu'une seule armée ennemie, et cette armée est loin de se trouver tout entière contre la France seule. La Russie aurait à combattre sur un front immense deux puissances ennemies, sinon trois, si on compte la Roumanie. Je crois qu'il faut gagner à tout prix cette Roumanie, ainsi que le commande aussi bien l'avenir que l'heure présente.

La crise actuelle cache en elle tant de possibilités différentes que quand j'en considère les conséquences, je me défie de moi-même. La seule remarque que je me permettrais de risquer est celleci : un succès militaire plus caractérisé de la part de la France que de la nôtre nous mettrait, à la conclusion de la paix, dans une situation qu'on ne pourrait considérer comme favorable quand on fait entrer en ligne de compte les efforts gigantesques de la Russie. Il nous faut y réfléchir déj à maintenant, au moment où la consolidation de l'œuvre achevée repose pour la plus grande part entre nos mains, tout au moins en ce qui concerne la question albanaise, la plus délicate de toutes.

Signé: BENCKENDORFF.

#### ANNEXE IX.

#### L'AFFAIRE LIMAN SANDERS.

Déjà en juin 1913, lors du séjour à Berlin du tzar Nicolas et du roi Georges d'Angleterre à l'occasion du mariage de la princesse Victoria-Louise, l'empereur Guillaume avait parlé aux deux souverains du projet d'envoi d'instructeurs en Turquie. Toutetefois, au début de novembre, le Gouvernement russe se montra complètement surpris de la nomination projetée du Général Liman von Sanders au commandement d'un corps turc à Constantinople et prétendit avoir été pris au dépourvu. Il aurait été particulièrement inquiété par le fait que précisément à Constantinople, une division modèle devait être installée sons le commandement d'un général allemand. D'un autre côté, il ne se formalisa pas du fait que le Gouvernement turc confiait en même temps la réorganisation de la flotte turque à un amiral anglais et de ce que celui-ci avait ainsi sous son commandement outre la flotte turque, tous les fonctionnaires de la Marine en Turquie, c'est-à-dire un commandement qui donnait à l'amiral dont la résidence officielle se trouvait aussi à Constantinople, une influence politique très supérieure à celle du général allemand commandant un corps d'armée turc.

En même temps qu'il faisait des représentations à ce sujet auprès du Gouvernement allemand, M. Sazonow soumettait au Tsar un memorandum dans lequel il exposait la nécessité de « procéder immédiatement à la préparation d'un vaste programme d'action pour assurer une solution favorable de la question des Détroits au cas où les événements obligeraient la Russie à protéger ses intérêts sur le Bosphore et dans les Dardanelles » (Cf. Rapport Sazonow au Tsar, du 5 mars 1914.). En réponse aux exigences du Gouvernement russe, le Gouver nement allemand se montra aussitôt disposé à résoudre la question sur un mode amical, toutefois il ne laissa planer aucun doute sur le jugement qu'il portait sur la position prise par le Russie qui paraissait exagérement brutale : Sazonow n'avait-il pas menacé, le 28 novembre, que la Russie se verrait éventuellement obligée de reviser complètement ses rapports avec la Turquie. La situation fut rendue notablement plus difficile par les indiscrétions et les articles menaçants des journaux russes et français, informés sur ce sujet, et par les commentaires de presse qui s'y rattachaient. La démarche commune effectuée à mi-décembre par la Triple Entente auprès de la Porte dans l'affaire du général Liman von Sanders fut considérée par la Turquie comme une immixtion dans les affaires intérieures turques et par la presse allemande comme une démarche hostile de l'Entente.

Bien que le Gouvernement allemand fit tout pour régler le différend, Sazonow n'attendit pas la fin des négociations, mais soumit, le 7 janvier 1914, au Tsar un mémoire dans lequel il faisait ressortir que la politique allemande, dans l'affaire de la mission militaire, préparait un guet-apens et avait pour but de miner l'unanimité de la Triple-Entente. En principe, la

Russie ne pouvait pas s'opposer à ce qu'une mission militaire fut confiée à l'Allemagne, mais il n'était pas conforme à ses intérêts de tolérer un commandement allemand à Constantinople. Il proposait donc de s'assurer de l'appui de la France et de l'Angleterre, de se préparer à l'éventualité d'une action militaire et d'employer comme moyen de pression l'occupation par la Triple-Entente de ports turcs. Il fallait cependant prendre en considération la possibilité d'un appui actif de l'Allemagne à la Turquie. Dans ce cas, la décision serait reportée de Turquie à la frontière occidentale de la Russie, avec toutes les suites inhérentes à une grande guerre. Le Tsar devait donc prendre maintenant une décision difficile et lourde de conséquences. Il (Sasonow) était d'avis que la Russie ne devait aucunement céder pour ne pas mettre en jeu la solidité de la Triple-Entente et demandait par suite l'autorisation de convoquer un Conseil des Ministres spécial qui aurait à examiner si la Russie était prête pour une d'action militaire, dans l'hypothèse qu'elle serait soutenue par la France avec toutes ses forces et que l'Angleterre l'appuierait également avec vigueur. La Russie, une fois certaine de l'appui de ses alliés et amis, devait insister sur l'exécution de ses exigences.

Entre temps, on avait trouvé à Berlin au conflit la solution suivante : le Général Liman, obtenant de l'avancement, serait relevé de son poste à Constantinople. Cette solution fut communiquée le 6 janvier 1914 à Saint-Pétersbourg (Annexe 1). L'avancement du Général Liman von Sanders eut lieu le 10 janvier 1914, mais ne trouva pas d'accueil favorable auprès de Sazonow dont il dérangeait évidemment les plans de grande envergure (Annexe 2). Par contre, au cours de la réception de nouvel an le 14 janvier 1914, le Tsar exprima sa satisfaction de voir cette affaire « aplanie » (Annexe 3).

#### SOUS-ANNEXE 1.

## NOTE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT VON JAGOW A L'AMBASSADEUR ALLEMAND A SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 6 janvier 1914.

Nº 14.

Pour l'information particulière de Votre excellence.

D'après l'opinion de l'Ambassadeur spécial à Constantinople qui se trouvait pour quelques jours en congé ici et qui, à cette occasion, a conféré avec M. Swerbejew, nous croyons qu'une solution de la question de la mission militaire à Constantinople serait possible sous la forme suivante :

La position d'un commandement de corps d'armée en Turquie ne répond pas, à vrai dire, au rang d'un lieutenant général prussien : par exemple, le prédécesseur du Général Liman von Sanders n'était que Colonel. Par suite, il semblerait tout à fait indiqué, à notre point de vue, que le Général Liman obtienne avec le temps une élévation de grade qui obligerait de toute façon le Général à déposer le Commandement du Corps d'armée et lui permettrait de se consacrer à la mission plus haute qui lui est particulière, la réorganisation de l'armée turque tout entière. Il est cependant nécessaire que le Général von Liman entre tout d'abord par le commandement effectif de son corps d'armée, en contact direct avec la troupe et apprenne ainsi à connaître par lui-même

tous les détails et tous les vices de fonctionnement de l'organisation militaire turque. Par suite, il est impossible actuellement de fixer le délai à l'expiration duquel devrait avoir lieu le changement indiqué. Cependant pour faciliter à M. Sazonow l'exposé de l'affaire à l'opinion publique russe, une communication à ce sujet dans la presse russe serait peut-être possible.

Après entretien avec M. de Wangenheim et moi-même, M. Swerbejew a préparé un projet dont la teneur est à peu près la suivante : [ce qui suit, en français, dans l'original].

Nous apprenons de Constantinople qu'on n'a jamais voulu donner un caractère politique à la mission allemande. Ceci résulte déjà du fait que la division commandée par un colonel allemand se trouve en garnison sur la cote asiatique, à Scutari et Ismid et que la Division à Constantinople est commandée par un Général turc qui est aussi à la tête de toute la police et du service de sûreté. Il est évident que l'instructeur qui assure une tâche aussi grande que ceste de la réorganisation de toute l'armée ottomane doit, pour sa propre information, rester pendant quelque temps en contact direct avec la troupe. Mais quand il sera suffisamment renseigné, le commandant du corps d'armée passera à un Général turc et le Général von Liman se vouera à sa tâche plus importante c'est-à-dire la réorganisation de l'armée entière. Le commandement du corps d'armée ne forme donc qu'une étape dans l'œuvre de la réorganisation de l'armée ottomane [fin du texte français].

J'ai reproduit ce texte de mémoire, et par suite ne puis garantir chaque expression et chaque tournure de phrase. J'ai dit à M. Swerbejew qu'une publication de ce genre serait naturellement possible que quand la Porte se serait déclarée d'accord avec de changement proposé dans le commandement. La Porte devrait également donner son assentiment à la publication, car celle ci ne pourrait naturellement pas paraître dans la presse russe comme étant établie d'accord avec nous, mais comme une communication venant de Constantinople. Car après la conclusion du contrat entre la Porte et les officiers allemands, le changement deviendrait naturellement aussi une affaire strictement turque.

L'Ambassadeur impérial a pour instruction de débattre en ce sens l'affaire avec le Grand-Vizir et le Général Liman et de chercher à les amener à cette solution.

Selon un télégramme de M. von Mutius, le général von Liman se trouve en voyage d'inspection jusqu'au 9 janvier et le chargé d'affaires estime qu'il est indiqué d'attendre son retour avant de commencer les négociations. Car, et je le dis à votre Excellence, à titre d'information tout à fait personnelle, lorsqu'avant son départ, le baron de Wangenheim a préconisé une solution de ce genre après un entretien avec le Grand-Vizir, auprès du Général von Liman, il s'est heurté chez ce dernier à des difficultés. Cependant, j'estime que M. von Mutius réussira à convaincre le général de l'opportunité de cette mesure et il est à espérer que le Gouvernement turc non plus ne se montrera pas trop intransigeant et comprendra que la solution proposée est dans le propre intérêt de la Turquie.

Nous avons prouvé jusqu'à présent que nous sommes animés de la meilleure volonté vis-à-vis des désirs russes, mais cette bonne volonté ne doit pas nous donner l'air de céder devant les exigences de la Russie. M. Sazonow doit donc nous laisser du temps et en particulier, éviter tout ce qui pourrait transformer cette affaire en question européenne. Elle menaçait déjà de prendre ce caractère à la suite des indiscrétions des journaux et de la commune démarche des Puissances de la Triple Entente à Constantinople. M. Sazonow m'avait fait dire à cette époque par M. Swerbejew qu'il pensait aussi à faire à Constantinople des représentations contre le commandement dans la capitale. L'affaire étant au premier chef une affaire intérieure turque et étant considérée comme telle aussi par la Porte, je n'avais aucune raison pour m'élever contre cette intention de M. Sazonow. Mais il n'en est pas de même si l'ambassadeur de Russie fait des représentants à la Porte, ou si la Triple Entente fait contre notre mission une démarche commune commentée ensuite par la presse. Je n'ai donc pas caché à cette époque à M. Swerbejew ma surprise de cette démarche des Puissances de la Triple Entente et j'espère que M. Sazonow ne manquera pas de se rendre compte qu'il ne ferait, par de nouvelles demandes communes des trois puissances, que rendre plus difficile une solution favorable pour lui de l'incident.

#### SOUS-ANNEXE 2.

## RAPPORT: DE L'AMBASSADEUR ALLEMAND À SAINT-PÉTERSBOURG. AU CHANCELIER DE L'EMPIRE.

Nº 4.

Saint-Pétersbourg, le 10 janvier 1914.

Contrairement à mon habitude, n'ayant pas eu ces jours derniers de mission urgente auprès de M. Sazonow, j'ai laissé s'écouler une semaine sans rendre visite au Ministre. J'ai voulu lui montrer par là que je ne suis pas disposé à fournir de nouveau à la Nowoje Wremja, matière à toutes sortes d'indiscrétion. Ayant, hier, rendu visite à M. Sazonow, pour traiter quelques autres affaires, j'ai évité de remettre moi même sur le tapis la question de la mission militaire allemande. Après le règlement de quelques autres questions, M. Sazonow commença cependant bientôt, de lui-même, à entamer ce sujet et il s'ensuivit de nouveau une longue discussion.

Le Ministre se plaignit « de ce que l'affaire ne prenait pas de développement favorable ». Je ne pus m'empêcher de lui exprimer un étonnement de cette remarque, car d'après les instructions que j'avais reçues, au cours des conversations amicales, et en tout cas prouvant la meilleure volonté de l'Allemagne, qui avaient eu lieu entre le Secrétaire d'État et M. Swerbejew; une base générale d'entente avait été trouvée qui, me semblait-il, permettait de régler l'affaire d'une façon satisfaisante.

M. Sazonoff répliqua qu'il lui était impossible de se montrer satisfait de la forme de la communication projetée, car elle ne contribuait pas à calmer les esprits ici. Avant tout, le Ministre réclama contre la proposition d'envoyer de Constantinople l'information sur le changement imminent dans la position du Général von Liman. Un communiqué de ce genre émanant du Gouvernement turc ne ferait pas la moindre impression ici. Le Ministre remarqua ensuite que si le communiqué projeté ne mentionnait pas un délai, et un délai assez rapproché, le communiqué aurait pour lui peu de valeur. D'ailleurs le Gouvernement impérial ne semble pas trouver urgent les changements projetés à Constantinople, car le Secrétaire d'État aurait déclaré à l'Ambassadeur de Russie à Berlin, que le changement aurait lieu éventuellement « dans le courant de l'année », ce qui pouvait aussi bien vouloir dire à la fin de décembre de l'année courante.

Je tentai de démontrer au Ministre que, d'après la situation, la nouvelle en question ne pourrait être envoyée que de Constantinople, car, seul, le Gouvernement turc était qualifié pour décider définitivement des changements dans la situation des officiers entrés au service de la Turquie. D'ailleurs, je ne doutais pas que la nouvelle ne soit bientôt recueillie par la presse allemande, sous une forme qui ne permettrait plus de douter que l'emploi du Général von Liman dans une situation plus élevée avait lieu en accord avec le Gouvernement impérial.

M. Sazonow renouvela encore dans un long exposé son point de vue bien connu et exprima à nouveau sa surprise de trouver chez nous aussi peu de compréhension pour l'émotion justifiée que cette affaire ne manquerait pas de créer ici. Je déclarai au Ministre qu'effectivement cette compréhension nous manquait, car, d'après notre conception, il était tout simplement illogique de ne pas réclamer contre l'envoi en Turquie d'une mission militaire allemande, mais de s'énerver à cause de la façon dont cette mission estimait devoir remplir sa tàche.

Le Ministre souleva alors la question de savoir comment se comporterait la mission, si la Turquie était entraînée dans des complications guerrières avec une Puissance quelconque. Je répliquai qu'il n'y avait pas ici lieu de s'inquiéter à ce sujet. Il me semblait peu probable que la Turquie pensât, autant qu'on pouvait le prévoir, à des entreprises guerrières et l'éventualité de l'entrée en

guerre, contre la Russie, du Général von Liman à la tête de son corps d'armée turc ne méritait pas, à mon avis, d'être sérieusement prise en considération dans nos entretiens.

Je remarquai ensuite que, si le Ministre pouvait nous reprocher notre manque de compréhension du point de vue russe, je ne pouvais que lui retourner ce reproche. Chez nous, on ne comprendrait jamais comment le commandement actif du Général von Liman, sur le corps d'armée de Constantinople, pouvait être interprété comme un acte d'hostilité envers la Russie, tandis qu'on ne disait pas un mot du placement, sous commandement anglais, de la flotte turque et de tous les établissements de la marine turque, et de l'achat pour la Turquie, et encore avec de l'argent français, d'un des plus grands dreadnoughts du monde. Le Ministre chercha, comme il l'avait fait récemment, à glisser à la mode russe sur cet argument incommode, par quelques remarques méprisantes sur la marine turque. La Turquie ne possédait d'ailleurs pas de flotte et n'en posséderait jamais, car elle manquait d'équipages appropriés pour armer ses navires. Je répliquai en attirant son attention sur l'activité, pendant la dernière guerre, du croiseur turc Hamidieh, qui prouvait que même un vaisseau de guerre relativement petit avec un équipage turc, bien commandé n'était pas à considérer comme quantité négligeable.

D'ailleurs, on parlait toujours ici de la question du prestige à Constantinople, Mais nul en Allemagne, jugeant impartialement ne pourrait reconnaître que l'exercice d'un commandement actif, sur un corps d'armée turc, par un général allemand, donnait à l'Ambassadeur allemand sur la Corne d'Or un prestige plus grand que celui de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui avait derrière lui toute la flotte turque.

Je fis ressortir ensuite que, malgré le manque de compréhension reconnu par moi pour le point de vue russe, Votre Excellence s'était cependant immédiatement déclarée prête, dans l'intérêt de nos bonnes relations avec la Russie. à faire examiner à Constantinople la question de savoir ce qu'on pourrait faire pour calmer l'inquiétude soulevée ici. Monsieur Sazonoff devait reconnaître là notre bonne volonté. Cependant, je le priais instamment de ne pas pousser à une solution hâtive de la question et de ne pas insister sur sa demande de fixation d'un délai rapproché pour le changement de situation du Général von Liman. Une telle insistance ne pourrait qu'être nuisible dans cette affaire. J'estimais qu'il ne fallait absolument pas compter que mon Gouvernement accepterait la fixation d'un délai de ce genre. Si M. le Secrétaire d'État avait parlé de l'année courante, cela devait suffire. Enfin, cela ne faisait aucune différence, que le Général von Liman dépose son commandement en avril ou en décembre. L'essentiel était qu'on tienne compte du principe des réserves russes.

Le Ministre ne devait pas oublier en quelle situation difficile l'attitude russe avait mis le Gouvernement impérial. Si les négociations étaient restées dans le cadre d'un échange de vues confiant et amical entre les Cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, il aurait été beaucoup plus facile de faire quelques concessions au point de vue russe. Mais depuis que la presse russe et la presse française avaient amplifié cette affaire d'une façon inouïe, et en particulier après la démarche de la Triple Entente à Constantinople, la question est devenue tout à fait inutilement une question de prestige. Dans cette situation, il était impossible au Gouvernement impérial, comme M. Sazonow devait le reconnaître lui-même, de faire une démarche qui pourrait donner l'air à l'Allemagne de céder à une pression de la Triple Entente et devant une campagne de presse. Aucun chef de la politique allemande ne pourrait prendre, devant Sa Majesté l'Empereur, la responsabilité d'une telle reculade ou l'exposer à l'opinion publique allemande. La seule solution possible était donc celle envisagée par M. le Secrétaire d'État, et dans laquelle il était indifférent qu'elle entrât dans le domaine de la pratique quelques mois plus tôt ou plus tard.

Vers la fin de l'entretien, M. Sazonow reprit un ton plus conciliant. Il me dépeignit les difficultés de sa situation et me pria de les prendre en considération. La politique suivie jusqu'à présent était combattue « par quelqu'un de très haut placé et de très influent ». On lui représentait que la mission militaire allemande était le remerciement pour la visite de l'Empereur Nicolas à notre Cour, ainsi que pour sa visite et celle de M. Kokovtsow à Berlin, et que sa politique germanophile menait la Russie d'une défaite diplomatique à une autre.

Ces déclarations me paraissent particulièrement remarquables, parce qu'elles confirment mes

suppositions exprimées d'autre part, que M. Sazonow est fortement influencé dans son attitude dans la question de la mission militaire par les milieux germanophiles d'ici. Je ne sais pas qui le Ministre entendait par « quelqu'un de très haut placé et de très influent »; car, jusqu'à présent, je n'ai pas encore réussi à établir si le Grand-Duc Nicolaïevitch qui, comme on le sait, était passablement tombé en disgrâce cet hiver, a su de nouveau acquérir de l'influence auprès du Tsar. Peut-être, M. Sazonow avait-il en vue, pour cette déclaration, des milieux influents du Conseil d'Empire. Pour l'opinion régnant dans ces milieux, une déclaration récente du Comte Witte me paraît caractéristique : «Il ne pouvait pas en vouloir aux Allemands de leur démarche, ils avaient de nouveau réussi un nouveau coup génial avec leur mission militaire. Mais pour la Russie, la mission du Général von Liman équivaut à un échec sérieux qu'elle doit à son incapable diplomatie ».

Enfin, le Ministre revint sur la grande valeur qu'il attachait à pouvoir publier ici un communiqué officiel et à y déclarer à peu près ceci, que la question de la mission militaire n'avait pas du tout l'acuité qu'on lui attribuait souvent. Elle formait, entre les deux Cabinets, l'objet de négociations amicales dont on pouvait espérer qu'elles amèneraient un résultat satisfaisant.

Je dis au Ministre que j'ignorais si, dans l'état actuel de l'affaire, Votre Excellence tiendrait pour désirable une publication de ce genre et que je ne pouvais m'empêcher de douter que celle-ci suffirait et tranquilliserait les agents provocateurs d'ici.

Signé: POURTALÈS.

#### SOUS-ANNEXE 3.

## TÉLÉGRAMME DE L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE À SAINT-PÉTERSBOURG AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Saint-Pétersbourg, le 15 janvier 1914.

N° 9.

Lors de la réception du Nouvel an, hier, Sa Majesté l'Empereur Nicolas a mentionné brièvement l'affaire du Général von Liman et remarqué que c'était un heureux commencement d'année de l'avoir « aplanie ». M. Sazonow observa qu'il n'avait pas encore reçu de confirmation officielle du changement dans la position du Général. Je répliquai que les informations des journaux ne me paraissaient laisser subsister aucun doute à ce sujet. Je vous serai obligé de me communiquer l'état de la question.

Signé: POURTALÈS.

#### ANNEXE X.

## LA RUSSIE ET LA TURQUIE 1914.

On ignore ce qui fut décidé par le Conseil des ministres dont le mémoire de Sasonow, du 7 janvier 1914, relatif à la crise Liman von Sanders avait proposé au Tsar la convocation. D'après le procès-verbal publié par le Gouvernement maximaliste, d'une délibération qui eut lieu le 21 février 1914, Sasonow délara alors « qu'une action contre les Détroits ne pouvait être prévue en dehors du cas d'une guerre européenne ». Le chef d'État-Major confirma également que la lutte pour la prise de Constantinople était impossible en dehors d'une guerre européenne. On discuta cependant dans tous leurs détails les plans pour la « prise de possession des Détroits dans un avenir non éloigné » ainsi qu'il est dit dans le procès-verbal. Les préparatifs d'ensemble décidés furent approuvés par le Tsar.

Dans le Journal des délibérations, du 21 février 1914, qui fut remis au Tzar par Sasonow, le 5 mars 1914, avec un rapport (Annexe I) dans lequel étaient examinées les mesures à prendre, ainsi que les préparatifs pour l'occupation des Détroits, il est question de la « crise attendue » qui « très prochainement sans doute » fournira l'occasion de résoudre la question des Détroits. La Russie a pour mission historique d'étendre son pouvoir sur les Détroits. It y a de grandes probabilités pour que la Russie ait, au cours d'une guerre européenne, à résoudre la question des Détroits. Dans une guerre de ce genre, les flottes franco-britanniques tiendraient en échec celles de la Triplice; mais il ne faudrait pas compter sur un appui plus effectif durant les opérations contre les Détroits. Le succès de ces opérations est naturellement lié étroitement aux conjonctures internationales. « La préparation d'un terrain politique favorable à ce projet constitue actuellement la mission du Ministère des Affaires étrangères qui doit s'y donner en pleine conscience du but ».

Dans l'intervalle, les polémiques de presse, qui s'étaient apaisées depuis un certain temps, surent à nouveau déchaînées, par un article de la Kölnische Zeitung du 2 mars 1914. C'est à tort qu'on paraît avoir prêté à cet article un caractère officieux. Il examinait les préparatifs de la Russie. Le Ministre de la guelle russe intervint dans cette polémique en publiant dans la Birshewja Wjedomosti du 12 mars une déclaration officieuse sur l'état de préparation à la guerre de la Russie et de la France (Annexe 2). La genèse de cet article (voir rapport du représentant de l'agence Wolff à Petersbourg du 13 mars 1914, Annexe 3 et rapport de l'Ambassadeur d'Allemagne à Petersbourg du 16 mars 1914, (Annexe 4) prouve que si on lui a attribué une grande importance, ce n'est pas absolument sans raison.

Comme on l'a appris par la suite, des troupes sibériennes furent transportées vers l'Ouest de la Russie au printemps de 1914. On insistait en même temps dans l'opinion pour faire valoir le service militaire de trois ans en France. Tout ceci explique l'article officieux de la Birsherwja Wjedomosti du 13 juin 1914 publié à l'instigation du Ministre de la guerre russe (Annexe 5). En juin le Tsar se rendit à Constanza pour y consolider les relations avec la Roumanie. Au mois d'avril, commençaient à Londres les négociations en vue de la conclusion d'une convention maritime anglo-russe.

#### SOUS-ANNEXE 1.

#### RAPPORT DE SAZONOW AU TSAR.

Dans le Mémoire que j'ai soumis très respectueusement au mois de novembre de l'an dernier, j'avais le bonheur d'exposer à Votre Majesté Impériale les considérations qui nécessitaient sans plus tarder l'établissement d'un vaste programme d'action qui nous assurerait une solution favorable de la question des Détroits au cas où les événements nous contraindraient à protéger nos intérêts dans le Bosphore et les Dardanelles.

Votre Majesté Impériale a daigné approuver ces considérations et soumettre les questions qui y étaient liées à l'examen spécial des autorités particulièrement intéréssées. La réunion convoquée à cet effet a eu lieu le 8/21 février de cette année.

Je prends la liberté de soumettre à Votre très haute appréciation le compte rendu de ses délibérations et, d'accord avec les membres de la réunion, de demander à Votre Majesté Impériale des instructions au sujet du programme d'action exposé à la fin du compte rendu.

Signé: SAZONOW.

Saint-Pétersbourg, le 23/5 mars 1914.

#### LE MÉMOIRE BASILI SUR LES DÉTROITS.

Considérations préalables expliquant les autres devoirs de la Russie dans la région de la Mer Noire.

L'actuelle situation politique dans l'Est proche, qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, peut amener la dissolution de la Turquie, nous fait un devoir 1° de considérer dès aujourd'hui que la question des Détroits peut se poser, 2° de fixer notre attitude en ce cas.

I

Il en résulte en première ligne la nécessité de procéder immédiatement à un renforcement considérable de nos forces militaires, en particulier de nos forces navales dans la Mer Noire, afin, que dès le début de la crise attendue, nous puissions résoudre la question des Détroits dans le sens de nos désirs. Toutefois, comme il est impossible de prévoir le moment où éclatera cette crise, qui peut se produire très prochainement, il est désirable de renforcer notre puissance militaire dans la région de la Mer Noire, autant que possible sans délai et d'une façon suivie.

En ce qui concerne la méthode de renforcement de notre flotte de la Mer Noire, il faut avant tout établir, s'il est possible de construire sur place une puissante flotte et ce, dans le court laps de temps voulu, ou bien s'il est nécessaire d'y amener de grandes unités du dehors. On pourrait prélever dans

ce but les dreadnoughts actuellement en construction sur les chantiers de la Baltique et qui font partie du programme de notre flotte. Pour renforcer l'escadre de la Mer Noire de ces unités, il faudrait évidemment obtenir la modification des accords internationaux actuellement en vigueur, qui interdisent le passage de vaisseaux de guerre par les Détroits. Comme les Grandes Puissances se sont de tout temps opposées à l'ouverture des Détroits, il est très douteux que nous obtenions actuellement un résultat dans ce sens; on ne saurait davantage compter sur un renforcement de la flotte de la Mer Noire, par le dehors. En outre, pareil mode de renforcement de nos forces navales de la Mer Noire a l'inconvénient que, si les événements se précipitent nous ne pourrons jamais amener nos bateaux de la Baltique à la Mer Noire aussi vite que nous en aurons besoin.

Même si nous tenons ce plan pour réalisable, il faut considérer que l'Europe ne consentirait pas, comme on l'a admis un certain temps chez nous, à ouvrir les Détroits aux seules Puissances riveraines de la Mer Noire, et que, même s'il devait y avoir quelques chances d'assurer l'ouverture des Détroits par des négociations diplomatiques, seul le libre accès de la Mer Noire pour les bateaux de guerre de toute nationalité peut être obtenu. Mais un tel changement de la situation actuelle est contraire à notre point de vue traditionnel, à savoir que, tant que les Détroits ne seront point en nos mains, nos intérêts stratégiques exigent qu'aucune escadre étrangère ne puisse pénétrer dans la Mer Noire, et que l'avantage pour nous de la fermeture des Détroits réside dans le fait que les Puissances ennemies sont privées de la possibilité d'y préparer en temps de paix une attaque contre nous. On a récemment contesté ce point de vue; on dit que la fermeture des Détroits aurait pour nous des essets plus negatifs que positifs. On fait remarquer 1° que le principe de la fermeture des Détroits ne nous protège pas réellement en temps de guerre contre l'attaque d'une flotte ennemie dans la Mer Noire, si, préalablement à cette guerre, un accord a été conclu avec la Turquie et si les ports de cette dernière servent de base à cette flotte; 2° que ce principe ne nous convainc que d'une chose, c'est que le seul adversaire avec lequel nous ayons à compter dans cette Mer, c'est la Turquie. La thèse consacrée par le temps, à savoir que nous préférons la fermeture des Détroits au libre passage, ne peut évidemment être détruite que si son inexactitude est prouvée d'une façon péremptoire. Mais même s'il était reconnu théoriquement que les Détroits doivent être ouverts, il resterait encore à établir dans quelle mesure notre défense est pratiquement à même de s'adapter à cette situation.

 $\Pi$ 

Notre mission historique concernant les Détroits réside dans l'extension de notre domination sur eux. Il est inutile de rappeler ici toutes les importantes raisons stratégiques et économiques, ainsi que les raisons générales d'ordre pratique sur lesquelles repose ce principe. Une renonciation à la résolution en ce sens de la question des Détroits ne se justifierait que s'il était démontré que toutes les possibilités d'extension de notre domination sur les Détroits entraîneraient pour nous une perte de forces telle qu'elle influerait défavorablement sur le développement de l'État (1).

L'extension de notre domination sur les Détroits peut être envisagée de différentes façons. En premier lieu, cette domination peut s'étendre sur les deux Détroits — le Bosphore et les Dardanelles — et c'est seulement dans ce cas que le libre accès de la Méditerranée nous est garanti. Aussi la limitation de notre domination au Bosphore seul est-elle une solution très peu satisfaisante de la question, car elle ne garantit que notre défense dans la Mer Noire. De plus notre domination des Détroits peut être organisée de différentes façons. Elle peut comprendre l'occupation des rives des Détroits avec un hinterland plus ou moins étendu ou bien se borner à l'occupation de quelques points stratégiquement importants qui assurent, au point de vue militaire, notre domination sur les Détroits.

On peut ainsi envisager toute une série de modalités pour la réalisation plus ou moins complète de nos buts pour apprécier à leur juste valeur les différentes façons d'étendre notre domination

<sup>(1)</sup> C'est seulement dans ce cas que nous consentirions à la neutralisation des Détroits, car celle-ci par suite du manque de sécurité contre toute irruption ne nous garantit ni la sortie de la Mer Noire, ni la possibilité que l'accès en soit fermé à nos ennemis.

sur les Détroits, il est indispensable de les examiner aussi bien du point de vue militaire que du point de vue maritime et il faut que les ministères de la guerre et de la marine sachent nettement laquelle de ces solutions correspond le mieux à nos intérêts stratégiques. Il faut encore établir de façon exacte le coût en hommes et la dépense qui en résulteraient pour l'Etat dans l'un ou l'autre cas. Ce n'est que sur la base de telles données qu'un plan définitif peut être mis sur pied.

Il faut à ce sujet remarquer que ce plan doit être établi avec toute l'élasticité voulue afin que, eu égard aux circonstances extérieures dans lesquelles interviendra la solution de la question des Détroits, la possibilité subsiste de réaliser plus ou moins complétement le but que nous nous sommes assignés.

#### III

Dans les opérations pour l'occupation des Détroits il ne faut compter que sur nos propres forces et ne tabler sur aucune aide extérieure. Il est très vraisemblable que nous aurons à résoudre la question des Détroits au cours d'une guerre européenne. Si elle se produit, nous avons lieu d'admettre que la flotte de la Triplice sera tenue en échec par les flottes de l'Angleterre et de la France, mais seulement aussi longtemps que les forces de mer de nos alliés n'auront subi aucune défaite. Nous n'avons pas à espérer davantage de ce côté. Une aide de la Grèce consistant à nous laisser une base navale dans la Mer Egée pour l'action de notre flotte contre les Détroits semble si peu vraisemblable que l'on ne peut établir aucune sorte de plan dans cet ordre d'idées. La Grèce est sensiblement fortifiée de la dernière crise et son idéal national s'en est accru d'autant son rêve de Constantinople sera probablement désormais un obstacle a tout rapprochement entre nous et la Grèce. De plus, nous ne pouvons espérer créer une base maritime dans la Mer Egée sans soulever les plus sérieuses complications internationales.

Mais la possibilité d'exécuter les opérations d'occupation des Détroits et le succès de ces opérations sont naturellement liés étroitement aux conjonctures internationables. Le devoir actuel de notre Ministère des Affaires Etrangères est de préparer en vue de ce but, par un travail méthodique, un terrain politique favorable.

Au point de vue des opérations, l'occupation des Détroits exige une préparation de l'action de la flotte et des troupes de débarquement. Il faudrait, à cet égard, éviter le retour des fautes commises, en 1896, dans l'établissement du plan de l'occupation alors projetée des Détroits: en effet, on avait insuffisamment étudié la question du débarquement des troupes.

Le transport rapide vers les Détroits d'un contingent important de troupes n'est possible que si celles-ci ont été méthodiquement affectées si leur répartition sur les vapeurs est bien fixée et si des moyens de transport on nombre suffisant ont été prévus. Cette dernière condition implique, à nouveau, une politique économique bien définie.

Il ne faut pas non plus perdre de vue le côté financier de la question.

Pour préparer méthodiquement la solution de la question des Détroits dans le sens que nous désirons, il faut donc prévoir une collaboration étroite et durable de toute une catégorie de services et, avant tout, une harmonie complète entre les travaux des ministères de la Guerre et de la Marine.

#### Procès-Verbal de la Délibération particulière du 21 février 1914.

Président : le Ministre des Affaires étrangères, maître de cour, Sazonow.

Membres : le Ministre de la Marine, général maître de cour, Grigorowitsch:

Le chef d'État-Major général, Général de cavalerie, Shilinski.

L'Ambassadeur impérial, maître de cour de Giers.

L'adjoint au Ministre des Affaires étrangères à Constantinople, maître de cour Neratow.

Le chef du quartier général, Lieutenant-Général Danilow.

Le chef en second du quartier général, le Major-Général Awerjanow.

REMARQUES. — Responsabilités.

L'administrateur provisoire de l'État-Major de la marine, Capitaine en premier Menjukow.

Le chef de la section de l'Est au Ministère des Affaires étrangères, Prince Trubetzkoi.

Le chef de la deuxième section (opérations) de l'État-Major de la marine, Capitaine en second...

Njemitz.

Étaient également présents pour la rédaction du procès-verbal :

L'adjoint au chef de la section de l'Est : chambellan Bützow.

Le vice-directeur de la chancellerie des Affaires étrangères : chambellan Basili.

A l'ouverture de la séance, le Ministre des Affaires étrangères rappelle aux membres de la réunion que, dans le Mémoire, connu d'eux, qu'il a soumis en novembre au Tzar, il a estimé de son devoir de Ministre d'exposer à l'Empereur les considérations suivantes : Eu égard aux modifications survenues dans la situation politique il faut envisager pour un avenir peut-être prochain, la possibilité d'événements qui changeront du tout au tout la question internationale des Détroits de Constantinople. Il serait donc nécessaire qu'avec la collaboration de toutes les autorités compétentes, il fût procédé sans délai à l'établissement d'un programme d'action complet de façon a nous (c'est-à-dire à la Russie) assurer une solution favorable de la question historique des Détroits. S. E. Sazonow déclara alors que l'Empereur avait daigné approuver les considérations de ce memorandum et accepter que celui ci soit examiné par une Commission spéciale.

Bien que fe Ministre des Affaires étrangères estime actuellement peu vraisemblables de graves complications politiques, il était cependant d'avis qu'on ne pouvait aucunement garantir, même pour l'avenir immédiat, le maintien de la situation actuelle dans l'Est voisin. A ce sujet, S. E. Sazonow exprima sa ferme conviction que, au cas où, en raison des événements, les Détroits se trouveraient soustraits à la souveraineté de la Turquie, la Russie ne pourrait permettre qu'une Puissance quelconque s'installât sur leurs rives et qu'elle pourrait, par suite, peut-être être obligée d'occuper les Détroits pour rétablir ensuite sur le Bosphore et dans les Dardanelles, un ordre de choses répondant sous une forme ou une autre, à ses intérêts. Le succès de cette opération dépendant en grande partic de la rapidité de son exécution, le Ministre fait ressortir la nécessité de prévoir, en dehors d'une action navale, une opération de débarquement pour régler la question. S. E. Sazonow prie, en conséquence, les membres de la réunion d'établir ce qui a déjà été préparé en vue de notre action (l'action russe) contre les Détroits, comme aussi ce qui peut encore et doit encore être fait.

Sur la proposition du Ministre des Affaires étrangères, l'assemblée étudie la question d'une armée de débarquement, de sa composition et sa mobilisation.

Le Chef de l'Etat-Major général expose tout d'abord qu'il faut des contingents de troupes importants pour réaliser la possession des Détroits. Le chiffre des effectifs dépend de la situation politique et stratégique pendant l'exécution de l'opération. Le Général de la Cavalerie Shilinski déclare qu'en ce qui concerne la question de savoir quelles unités peuvent être employées pour un débarquement, ce sont les unités les plus proches du port de débarquement qui sont désignées et, en fait, celles qui se trouvent dans le rayon de Sébastopol et d'Odessa, c'est-à-dire les 7° et 8° corps. Afin d'exécuter l'opération avec des forces suffisantes, il faudra vraisemblablement y ajouter encore deux corps prélevés sur les arrondissements militaires de l'intérieur. Le Chef d'État-Major fait remarquer ensuite que le premier échelon de l'armée de débarquement, qui devait être mis à terre en mêmetemps, ne saurait comporter moins d'un corps d'armée, c'est-à dire de 30 à 50,000 hommes, car un contingent trop faible de troupes pourrait facilement être refoulé. Shilinski formula, à ce sujet, cette réserve qu'un corps d'aumée ne serait suffisant pour le premier échelon que dans les circonstances les plus favorables, c'est-à-dire s'il n'y a pas à s'attendre à une résistance importante. Le premier groupe de l'armée de débarquement doit être constitué par un corps combiné, formé des formations de tête des 7° et 8° corps, en l'espèce, de la 13° division en garnison à Sébastopol et Simferopol, de la 15° division d'Odessa et de la 4° brigade de tirailleurs.

Se reférant aux relations exposées ci-dessus entre les effectifs nécessaires pour la prise de possession des Détroits et les conditions politiques et stratégiques de cette entreprise, le Chef d'État-Major étudie la question de savoir quels seraient pour cette opération les adversaires éventuels. Tout d'abord, il y aurait les Turcs qui disposent actuellement de plus de sept corps dans la région de Constantinople. D'après le nouveau plan d'Enver-Pacha, dont la réalisation est d'ailleurs extrêmement douteuse, ils auraient l'intention de laisser trois corps sur la rive européenne des Détroits.

A ce sujet, le Ministre des Affaires étrangères remarque que ni la Grèce, ni la Bulgarie, ne peuvent se dresser contre notre politique de prise de possession des Détroits. Vu leur inimitié historique et l'opposition de leurs intérêts, il y a, au contraire, de grandes chances pour que, si l'un de ces États se dresse contre nous, l'autre se mette à nos côtés et qu'ainsi ils se paralyseront réciproquement. A la question de savoir si dans ce cas, nous ne pouvons pas compter sur l'appui de la Serbie, S. E. Sazonow répondit qu'on ne peut supposer que notre action contre les Détroits puisse être entreprise en dehors d'une guerre européenne. Il faut admettre, dans ces conditions, que la Serbie sera forcée de jeter toutes ses forces contre l'Autriche-Hongrie.

Le Chef d'État-Major fait ressortir la grande importance pour la Russie d'une attaque serbe contre l'Autriche-Hongrie, au cas où la Russie et l'Autriche devraient croiser leurs armes. D'après les informations qu'il a reçues, l'Autriche serait forcée de détacher quatre ou cinq corps d'armée pour combattre la Serbie. Le Général Shilinski appelle ensuite l'attention sur l'importance militaire de l'attitude que prendra la Roumanie dans le cas d'une guerre européenne générale.

Son Excellence Sazonow répondit que, évidemment la Roumanie n'avait pas adhéré formellement à la Triplice, mais qu'elle avait, sans aucun doute, conclu avec l'Autriche-Hongrie une alliance militaire dirigée contre nous; ceci était confirmé par l'Ambassadeur de l'Empire à Constantinople que son activité antérieure en Roumanie avait familiarisé avec la situation dans ce pays. Toutefois, dans l'opinion du Ministre, le changement d'orientation favorable pour nous qui se produit actuellement dans la politique et l'opinion publique roumaines permet cependant de douter jusqu'à un certain point qu'en cas de guerre austro-russe, la Roumanie intervienne effectivement contre nous. On ne peut cependant compter formellement sur une abstention de sa part.

Revenant sur la question de nos adversaires éventuels dans les Détroits, S. E. Sazonow estime qu'en cas de conflit avec la Triplice, l'Allemagne et l'Autriche n'enverraient pas de troupes vers les détroits et que, dans le cas le plus défavorable, seule l'Italie pourrait y envoyer des troupes de débarquement, bien qu'il soit dangereux pour ce pays de dégarnir sa frontière française. S'appuyant sur l'opinion du Ministre des Affaires Étrangères relativement à la situation générale qui pourrait amener la solution de la question des Détroits, le Chef d'Etat-Major, exprime la conviction que la lutte pour Constantinople est impossible en dehors d'une guerre générale. Par suite, le Général de la Cavalerie Shilinski estime de son devoir de faire ressortir que l'envoi de troupes pour ce débarquement à proximité des détroits et même la possibilité d'une telle opération dépendraient de la situation générale au début de la guerre. Les corps d'armée prévus pour une expédition ne pourraient, d'après Shilinski, être envoyés à Constantinople que si une lutte n'était pas imminente sur le front occidental ou si la situation sur ce front était favorable. Dans le cas contraire, il faudrait envoyer ces troupes sur le front occidental, car une issue heureuse de la lutte sur ce front résoudrait favorablement du même coup la question des Détroits. Toutes les troupes des arrondissements militaires de l'intérieur étant, d'après le plan stratégique préparé pour le cas d'une guerre sur le front occidental, destinées à la formation d'armée pour ce front, il est malheureusement impossible de remplacer par d'autres unités de l'intérieur de l'Empire les corps d'armée du Sud prévus pour un débarquement et par suite de créer la possibilité d'envoyer, en tout état de cause, les corps d'armée du Sud vers Constantinople.

L'Ambassadeur impérial à Constantinople tire des paroles du Chef d'État-Major. La conclusion que, si, dès le début de la guerre, des opérations deviennent nécessaires sur notre front occidental, on ne peut pas être assuré de disposer des armées de débarquement nécessaires à la prise de possession des Détroits, et par suite, aussi, de pouvoir effectuer cette expédition quand les circonstances s'y prêteront.

M. de Giers fait ressortir qu'il est désirable de désigner expressément à l'avance les troupes nécessaires pour un débarquement et d'établir en même temps qu'elles ne devront pas être détournées de cette mission et employées dans un autre but. Il émet, à ce sujet, l'idée de la possibilité d'employer pour les opérations contre Constantinople les corps stationnés dans le Caucase.

Le Général Shilimski estime que l'idée exprimée par M. de Giers n'est pas réalisable, car dans Remarques. — Responsabilités.

l'opinion des autorités militaires, une expédition contre Constantinople ne nous épargnera pas une guerre à la frontière du Caucase. La plus grande partie des forces turques est stationnée en Asie Mineure. D'après le plan d'Enver Pacha, il ne doit rester en Turquie d'Europe que trois corps. Dans le cas d'un débarquement dans la région des Détroits, notre mission doit être d'empêcher la concentration des autres corps près de Constantinople et de les détourner vers la frontière caucasienne.

Le Quartier-Maître général de l'État-Major Danilow ajoute que l'on ne peut utiliser les troupes du Caucase pour un débarquement dans les Détroits, car, par suite de conditions locales, la mobilisation au Caucase ne se fera que très lentement. Le Quartier-Maître général s'élève aussi énergiquement contre la désignation à l'avance de certaines unités exclusivement destinées aux opérations contre Constantinople. En dehors de la difficulté de la tâche de s'emparer de Constantinople, situé bien à l'intérieur du Bosphore, nous sommes obligés, d'après sa conviction, de pousser toujours vers l'Ouest, contre l'Allemagne et l'Autriche, toutes nos troupes, même si nous en avons davantage que maintenant.

Nous devons nous efforcer de nous assurer un succès sur le principal théâtre d'opérations. La victoire sur ce théâtre nous assure tout naturellement une solution favorable de toutes les questions secondaires.

Le Chef de la 2° section (operations) de l'E. M. de la Marine, Capitaine en second Njemitz, ne partage pas cette façon de voir. Le Capitaine Njemitz estime qu'il faut absolument, concuremment avec les opérations sur le front occidental, effectuer avec nos forces combattantes l'occupation de Constantinople et des Détroits, afin qu'à l'ouverture des négociations de paix, on soit obligé de compter avec le fait acquis de notre prise de possession. C'est dans ce cas seulement que l'Europe réglera la question des Détroits comme nous avons besoin qu'elle le soit. Si on ne peut détacher à l'avance des effectifs de notre armée les effectifs de troupes nécessaires à cette mission, il faut, d'après l'avis du Capitaine Njemitz, former dans ce but trois corps nouveaux. Ce nouveau sacrifice pour l'armement ne saurait être considéré comme au-dessus des forces de la Russie, si par là on assure l'accomplissement de notre mission historique.

Dans sa réponse au Capitaine Njemitz, le Chef de l'État-Major général indique que l'idée de former un corps spécialement pour l'expédition de Constantinople ne peut être réalisée actuellement. Les Détroits ont une si énorme importance aux yeux de tout Russe que si l'on voyait s'approcher le danger de leur passage de la souveraineté de la Turquie en 'd'autres mains, nous ne pourrions pas renoncer à en prendre possession, et par suite nous devrions envoyer aussitôt une armée de débarquement à Constantinople. Il faut admettre que cette circonstance ne se produira qu'au cours d'une guerre européenne. Toutefois une lutte pour Constantinople dans les Détroits pourra être précédée d'une rencontre à notre frontière occidentale.

Sur la demande du Ministre des Affaires étrangères, le Chef d'État-Major expose la question de savoir en combien de temps les troupes prévues pour un débarquement peuvent être mobilisées. Les 13e et 15° divisions et la 4° brigade de tirailleurs, c'est-à-dire les unités prévues pour la formation du premier échelon de l'armée de débarquement, ont un effectif par compagnie de 60 files et leur mobilisation sans artillerie se fait en moins de 5 jours. Les autres unités appartenant aux 7° et 8° corps n'ont provisoirement que 48 files par compagnie; par suite, elles ne peuvent être mobilisées qu'en 8 à 9 jours. Cependant, si cela devenait souhaitable, on peut pousser encore davantage l'état de préparation à la guerre des troupes prévues pour l'expédition, en portant leurs effectifs à 84 ou même 100 files par compagnie. Ceci ne s'applique qu'à l'infanterie. En ce qui concerne l'artillerie, le Chef d'Etat-Major fait les remarques suivantes : jusqu'à présent, notre artillerie ne possèdait en temps de paix que les attelages pour 4 pièces et 2 caissons à munitions, par suite, sa mobilisation s'effectue en 18 jours. Mais, dans tous les arrondissements militaires de la frontière, le nombre des attelages correspond aux besoins de 6 canons et de 12 caissons. L'artillerie peut partir en campagne dans cet état dès le deuxième ou le troisième jour de la mobilisation. L'arrondissement d'Odessa compte parmi les arrondissements de l'intérieur; par suite, s'il devait être reconnu nécessaire d'augmenter son degré de préparation militaire, il faudrait obtenir l'autorisation de sa Majesté de doter l'artillerie d'Odessa des attelages renforcés prévus pour les arrondissements

frontières. Quant à la cavalerie, elle se trouve toujours sur pied de mobilisation. D'ailleurs, pour une armée de débarquement, la cavalerie n'entre en ligne de compte que pour 1 régiment par corps d'armée.

L'Assemblée passe ensuite aux questions des voies de communication nécessaires au transport de l'armée de débarquement vers le port où elle s'embarque. En ce qui concerne les communications par voie ferrée, la situation est considérée comme satisfaisante au point de vue d'une opération de débarquement contre Constantinople.

L'Assemblée passe alors aux questions des moyens de transport nécessaire à l'envoi d'une armée de débarquement vers les Détroits. Le Ministre de la Marine fait ressortir que la difficulté principale réside dans l'insuffisance absolue des moyens de transport dans la mer Noire. Sur la proposition du Ministre des Affaires étrangères, l'Assemblée exprime le vœu que le Gouvernement prenne sans retard des mesures pour le développement de notre flotte de la mer Noire.

Giers pose ensuite la question de savoir combien de temps pourrait durcr le transport. Le délai de deux semaines indiqué par le capitaine Njemitz pour l'arrivée des troupes de débarquement à Constantinople peut devenir, d'après l'avis de l'ambassadeur impérial en Turquie, extrêmement dangereux dans quelques cas. C'est ainsi, par exemple, qu'une expédition à Constantinople peut être rendue nécessaire par un mouvement anarchique dans la capitale turque et le danger d'un massacre général. En conséquence, Giers demande qu'on établisse de combien le temps nécessaire pour l'exécution peut être réduit par l'adoption de mesures préparatoires appropriées. Njemitz répond que tout dépendait du degré de préparation de la flotte de commerce pour les opérations de transport et de sa préparation à la mobilisation. Si les bateaux de la flotte volontaire étaient militarisés d'une façon appropriée, une division sur le pied de guerre pourrait être transportée en une semaine à Constantinople.

Le Ministre des Affaires Étrangères exprima le désir que le premier échelon de l'armée de débarquement, c'est-à-dire le corps mixte qui doit être mobilisé dans trois à quatre jours, soit embarqué immédiatement et ainsi, soit transporté dans le Bosphore dans un délai de quatre à cinq jours après la déclaration de mobilisation.

Après avoir étudié les mesures destinées à l'augmentation de la flotte commerciale dans la mer Noire dans une mesure correspondant aux exigences d'un débarquement pour la prise de possession des Détroits, l'Assemblée étudie le moyen de porter nos forces navales de la mer Noire à un degré qui leur donne la suprématie sur la flotte ottomane et leur procure la possibilité de résoudre la mission du percement des Détroits en vue de leur occupation en même temps que par l'armée.

Le chef d'État-Major adjoint de la Marine fait connaître la situation de notre flotte de la mer Noire par rapport à celle des forces navales turques. Par suite des mesures extraordinaires prises par l'autorité navale, on a réussi à hâter à un tel point la construction dans nos chantiers maritimes de la mer Noire que l'on peut compter que les navires *Imperatrice Marie* et *Alexandre-III* seront achevés les 1<sup>er</sup> juillet 1915 et 1<sup>er</sup> septembre 1915, tandis que les marchés ne fixaient l'achèvement de leur construction que pour 1916. A la fin de 1915, notre flotte de la mer Noire sera renforcée par un troisième dreadnought du même type, *Catherine II*, et en 1916 par deux croiseurs.

Le Ministre de la Marine expliqua alors pourquoi on n'avait pas réussi à empêcher la cession, si défavorable pour nous, du navire brésilien Rio-de-Janeiro à la Turquie. L'autorité navale avait alors soulevé la question de l'achat de ce navire par la Russie. Cependant, on recevait ensuite de source anglaise la nouvelle que ce navire ne serait pas vendu. L'autorité navale sait maintenant tous ses efforts pour empêcher que d'autres dreadnoughts ne passent par voie d'achat aux mains de la Turquie. Sa Majesté impériale a daigné approuver ces considérations et ordonner l'achat des dreadnoughts qui se trouvent à l'étranger. L'autorité navale s'occupe actuellement de savoir quels navires peuvent être achetés et à quelles conditions.

L'Assemblée passe à la dernière question de l'ordre du jour : il s'agit des chemins de ser du Caucase, et en particulier du chemin de ser dénommé « Voie transversale de montagne de l'accepte du jour : il s'agit des chemins de ser du Caucase, et en particulier du chemin de ser dénommé « Voie transversale de montagne de l'accepte du jour : il s'agit des chemins de ser du l'accepte du jour : il s'agit des chemins de ser du l'accepte de l'accepte

Le chef d'État-Major général expose que tant que la construction d'une voie le été genre ne se

pas réalisée, notre armée n'aura pas de liaisons suffisantes avec l'arrière, dans le cas d'une lutte à la frontière turque. La construction d'une voie ferrée de ce genre est également nécessaire pour améliorer les conditions de la mobilisation dans le Caucase. En dehors de cette voie ferrée, quelques autres constructions de voies stratégiques sont encore nécessaires en Transcaucasie : double voie ferrée de Tiflis par Kars et Sarykamysch jusqu'à Karaugan à la frontière turque. Les travaux sont déjà en voie d'exécution.

Ayant terminé l'étude des questions principales que la préparation méthodique de la prise de possession des Détroits dans un avenir peu éloigné a démontré nécessaire, l'assemblée, sur la proposition du Ministre des Affaires étrangères, exprime le souhait général que dans tous les ressorts, le Gouvernement prenne toutes les mesures exigées au point de vue technique par l'exécution de cette mission. En même temps, l'assemblée relève les mesures concrètes suivantes dont elle estime désirable l'exécution :

- 1° Que le contingent destiné au premier échelon de l'expédition de Constantinople, composé des 13° et 15° divisions et de la 4° brigade de tirailleurs, soit porté à l'effectif de 84 files par compagnie;
- 2° Que le parc d'artillerie de l'arrondissement militaire d'Odessa soit pourvu d'attelages à effectifs de paix renforcés, prévus par les arrondissements-frontières, c'est-à-dire d'attelages pour 6 canons et 12 caissons à munitions;
- 3° Que les Ministères des Finances, du Commerce et de l'Industrie et de la Marine prennent, par des efforts communs, des mesures énergiques immédiates pour le renforcement de nos moyens de transport dans la Mer Noire, en particulier que le Gouvernement conclue sans délai des arrangements avec les Compagnies de navigation à vapeur subventionnées, obligeant celles-ci à augmenter leur flotte et, en fait, par des bateaux qui, aussi bien sons le rapport du type que sous celui de l'armement, répondent aux conditions spéciales d'un transport de troupes;
- 4° Que l'autorité navale trouve sans délai des moyens pour réduire à quatre ou cinq jours après réception de l'ordre le temps du transport vers les Détroits du premier échelon de l'armée de débarquement, composé d'un corps;
- 5° Que notre flotte de la Mer Noire soit renforcée le plus tôt possible par une deuxième brigade de dreadnoughts modernes et aussi puissants que possible;
- 6° Que la pose de la double voie de Tiflis à Karaugan par Kars et Sarakamysch, soit terminée le plus tôt possible et que la voie ferrée transversale de montagne à travers le Caucase soit, si possible, rapidement construite. En outre, il est nécessaire d'établir une voie ferrée de la station de Mikhailovo à Kars par Borshom, avec un embranchement vers Olta. Il est également désirable de faire construire par des entrepreneurs privés la ligne Batoum-Kars. L'assemblée prie le Ministre des Affaires étrangères de soumettre ces considérations à l'examen de Sa Majesté Impériale.

Signé: Sazonow, J. Grigorowitsch, J. Shfeinski.

and the contract of the contra

#### SOUS-ANNEXE 2.

#### COMMUNICATION

## DE L'AGENCE CENTRALE TÉLÉGRAPHIQUE LOUIS HIRSCH AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Berlin, le 12 mars 1914.

#### Excellence,

Je me permets de vous faire tenir une publication de la Birschewija Wjedomosti de Saint-Pétersbourg, qui pourrait n'être pas sans intérêt pour votre Excellence.

En même temps je prends la liberté d'attirer l'attention de votre Excellence — avec prière de se servir très discrètement de ce renseignement — sur un télégramme que nous a envoyé cet aprèsmidi la Birschewija Wjedomosti et dans lequel celle-ci nous signalait l'article en question et nous indiquait son caractère officieux.

Chose curieuse, les feuilles du soir qui paraissent vers 5 heures à Paris se trouvaient déjà en mesure de reproduire in extenso cet article.

Votre tout dévoué,

Signé: Ernest Hinsch.

(Annexe à la communication du 12 mars 1914.)

#### LA RUSSIE EST PRÊTE À ENTRER EN CAMPAGNE!

Déclarations belliqueuses du Journal de la Bourse de Saint-Pétersbourg.

Saint-Pétersbourg, le 12 mars.

Le Journal de la Bourse de Saint-Pétersbourg publie les déclarations sensationnelles suivantes d'un haut fonctionnaire militaire qu'on suppose être le Ministre de la Guerre :

Nous pouvons affirmer avec fierté que l'ère des menaces est passée, que la Russie ne redoute plus les intimidations étrangères et que l'opinion russe n'a plus aucune raison de s'inquiéter. Pleinement conscients de la puissance de notre patrie, bafouée par la presse étrangère, nous déclarons que le but essentiel de la défense du pays a été atteint. Jusqu'alors le plan d'opérations russe affec-

tait un caractère défensif; aujourd'hui nous savons que l'armée russe, au contraire, jouera un rôle actif. Une série de forts ont été remplacés par des lignes de défense parfaitement solides, l'ancien plan de défense a été abandonné. Notre corps d'officiers a été notablement augmenté et forme un tout homogène. Notre artillerie est dotée de canons qui ne le cèdent en rien aux modèles étrangers. Nos batteries de côte et de forteresse sont même supérieures à celles des autres États. Notre artillerie ne pourra plus se plaindre du manque d'obus. Les leçons du passé n'ont pas éte vaines. Le service automobile militaire a atteint un degré élevé de perfection. Toutes nos unités sont dotées d'installations téléphoniques. En cas de besoin, nos soldats pourront remplacer le personnel des chemins de fer.

« Nos dreadnoughts aériens du type Sikorsky sont connus. Il nous est donc permis d'espérer que, si les circonstances l'exigent, notre armée russe se montrera non seulement forte, mais aussi bien instruite, bien équipée et pourvue de toutes les nouveautés techniques. Notre armée, habituée jusqu'alors à porter la guerre en pays ennemi, n'oubliera pas les principes du système de défense qu'on lui a enseignés. Les effectifs de notre armée ont été augmentés d'un tiers dans les derniers temps et composent un ensemble de régiments homogènes et, grâce à la valeur de sa cavalerie et à la qualité de ses armements, notre armée s'est élevée au premier rang. Il importe que l'opinion publique russe ait conscience que la patrie est prête à toute éventualité. Mais la puissance militaire d'un pays, dont le souverain a pris l'initiative du Congrès de la Paix de La Haye, ne peut causer de désagrément qu'aux États qui ont des intentions agressives. Personne ne doit nourrir de convoitiscs à l'égard d'une portion quelconque de l'Empire russe. Comme son souverain, la Russie désire la paix; mais, en cas de nécessité, elle est aussi armée. »

#### SOUS-ANNEXE 3.

### RAPPORT DU CORRESPONDANT DE L'AGENCE WOLFF A SAINT-PÉTERSBOURG.

L'histoire de l'article de la Birschewija Wjedomosti qui a eu, et à juste raison, un grand retentissement aussi bien ici qu'à l'étranger, est fort intéressante.

Suchomlinov avait obtenu l'autorisation de l'empereur, qui avait déclaré y consentir, qu'un article de cette nature parût dans la Russkoje Slovo. La première rédaction soumise à l'empereur avait trois cents lignes, et le ton en était beaucoup plus tranchant que celui de l'article qui plongea dans l'étonnement les lecteurs de la Birschewija Wjedomosti. Le Ministre de la Guerre discuta alors au sujet de cet article avec le rédacteur chargé, à Saint-Pétersbourg, de la politique étrangère à la Russkoje Slovo. Ce journaliste, M. Bogaski, homme raisonnable et de sens rassis, bien au-dessus du niveau de ses collègues russes, refusa d'insérer l'article dans son journal, celui-ci ayant pris dès le début, dans la discussion de la questisn «Allemagne-Russie», une attitude de conciliation, avec laquelle l'article en question était en discordance. La Russkoje Slovo ne voulait pas jeter de l'huile sur le feu. Là dessus, l'article fut remanié et abrégé, puis proposé à la Birschewija Wjedomosti qui, naturellement, l'accepta d'autant plus aisément que sa politique ne suit pas d'orientation bien définie et qu'elle ne laisserait jamais échapper un article à sensation. Etant donné les renseignements militaires contenus dans l'article et que le tsar s'y trouvait plusieurs fois mentionné, il n'aurait pu être imprimé sans la confirmation écrite du Ministre de la guerre. Et, de fait, il porte la signature du Ministre de la guerre, et même deux fois, car la première rédaction subit encore

quelques corrections. Je tiens ces renseignements des rédacteurs politiques des journaux sus-nommés qui ont eu les originaux entre les mains.

Du fait que l'article n'a pas paru dans la Russkoje Slowo, dont les lecteurs sont très nombreux, surtout en province, mais seulement dans les feuilles libérales de Saint-Pétersbourg, sa propagation s'est trouvée très restreinte. Le mérite en revient indubitablement au collaborateur sus-nommé de la Russkoje Slowo qui, de même que les rédacteurs de son journal, a déploré dès le début cette pelémique de presse. Suchomlinow visait vraisemblablement à agir avant tout sur les milieux nationalistes russes, mais aussi bien sur le reste de la société russe, qui, il est vrai, ne montrait pas de nervosité, mais cependant une certaine inquiétude, en raison des doutes qu'elle éprouve au fond quant à l'état de son armée. Mais de plus, le Ministre de la guerre songeait aussi à la France, à l'opinion publique de laquelle il voulait donner l'impression de sa propre sécurité. La presse allemande, comme le prouvent les quelques rares télégrammes reçus, a reconnu immédiatement, grâce aux connaissances beaucoup plus répandues chez nous en ce qui concerne les questions militaires, les côtés faibles de l'article par lequel les Russes se versaient l'encens. Il est comique de voir citer, comme preuve que la Russie se trouverait prête en cas de guerre, l'omnibus aérien de Sikorsky, qui a certes une réelle valeur, mais ne constitue pas encore aujourd'hui un instrument de guerre; ou bien encore d'entendre affirmer que l'armée russe a toujours été victorieuse. Combien il importait au Ministre, qui agissait naturellement d'accord avec Sazonoff (celui-ci, il est vrai, semble s'être attendu à un article d'un ton un peu plus modéré), que la France entendit sa voix, cela ressort du fait que cette nuit le correspondant de l'agence Havas a reçu de Paris un télégramme lui demandant des renseignements sur l'interview parue dans la Rasskoje Slowo; or, ce mot désignait naturellement l'article offert à ce journal. On savait donc à Paris que cet article devait paraître et dans quelle feuille.

On admet ici que la polémique de presse est terminée, et, ainsi qu'il m'a été rapporté, la Russkoje Slowo a publié ce matin un télégramme émanant du Ministère des Affaires étrangères de Berlin, qui ne manquera pas d'apaiser les esprits. A l'ambassade et dans les rédactions de Saint-Pétersbourg on s'était attendu aujourd'hui à voir la Norddeutsche allgemeine Zeitung publier quelque chose; les rédactions tenaient probablement ce renseignement du Ministère.

Veuillez agréer, etc.

Signé: Hey.

#### SOUS-ANNEXE 4.

#### RAPPORT ADRESSÉ AU CHANCELIER D'EMPIRE

PAR

L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Saint-Pétersbourg, le 16 mars 1914.

Quand, le lendemain de la publication de l'article connu de la Birschewija Wjedomosti concernant la mise sur le pied de guerre de l'armée russe, je rendis visite à M. Sazonoff, j'ouvris la conversation 14\*\*

Remarques. — Responsabilités.

en abordant un tout autre sujet. Ce fut le Ministre qui de lui-même vint à parler de l'article en question. Il observa que ce n'était pas l'article inspiré par le Ministre de la Guerre, qu'il m'avait annoncé quelques jours auparavant et qui aurait dû paraître dans un autre journal.

Ma réponse fut que je ne pouvais accueillir cette information qu'avec satisfaction, que d'ailleurs je n'avais pas cru à la possibilité d'attribuer au Général Suchomlinow l'exposé de la Birschewija Wjedomoski. Si l'article en question avait eu pour auteur le Ministre de la Guerre, il n'eût guère pu être considéré que comme une « fanfare », il ne semblait heureusement s'agir que d'une « fanfaronnade » vraisemblablement destinée à faire plaisir aux chauvins français. Une circonstance encore permettait d'établir cette intention, c'est qu'on avait, apparemment pour se mettre exactement au diapason des boulevards parisiens, fait venir de Gascogne l'auteur de l'article.

M. Sazonow était visiblement embarrassé, ne sachant trop quelle attitude prendre en présence du ton sur lequel je m'étais mis à parler. Il contesta que l'article eût été écrit en vue du public parisien et insista sur ce point qu'il tendait bien plutôt uniquement à rassurer l'opinion publique, ici, au sujet de la mise sur le pied de guerre de la Russie.

Je répondis qu'en tout cas on ne pourrait être surpris ici de ce que cet article ravivât la campagne de presse, qui commençait précisément à s'apaiser un peu, et de ce que des voix s'élevassent en Allemagne pour faire entendre que le correspondant de la Gazette de Cologne n'avait peut-être pas eu tout à fait tort.

Je crois juste qu'il n'y ait pas lieu, vis à vis des Russes, de prendre l'article au sérieux et qu'il convient d'adopter le point de vue d'après lequel il ne peut pas émaner du Ministre de la Guerre. Il n'y a vraiment pas le moindre doute là-dessus. D'une source journalistique très bien informée j'apprends que le Général Suchomlinow avait voulu publier l'article sous une forme, dit-on, bien plus vive encore dans la Russkoje Slowo, journal très répandu dans toute la Russie, mais que cette feuille l'avait refusé parce qu'elle le trouvait trop violent; il avait été remis alors sous une forme légèrement atténuée à la Birschewija Wjedomoski.

M. Sazonoff m'avait annoncé la publication de cet article, en me faisant observer, en guise de commentaire, qu'il s'agissait d'une explication rassurante au sujet des armements russes. Je ne puis donc m'imaginer qu'il ait lu au préalable cet article, dont le ton est en contradiction absolue avec les manifestations rassurantes de la Rossija. Je ne crois pas me tromper non plus en constatant que cet article, à cette heure, a paru fort inopportun au Ministre. Si ma constatation est exacte, l'incident tout entier montre bien, à nouveau, l'état de désarroi qui règne ici actuellement et le manque d'homogénéité du Ministère.

Ce manque d'une direction forte et une permet aux éléments d'excitation de faire valoir plus facilement en divers points leur influence et l'on ne peut nier qu'à cet égard la situation actuelle recèle des dangers.

Signé: Pourtalès.

#### SOUS-ANNEXE 5.

#### RAPPORT ADRESSÉ AU CHANCELIER D'EMPIRE

PAR

#### L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Saint-Pétersbourg, 13 juin 1914.

J'ai l'honneur de remettre ci-joint à Votre Excellence la traduction d'un article digne de remarque qui vient de paraître dans la Birschewija Wjedomosti. J'entends dire que cet article émane du Minis-

tère de la Guerre russe et est clairement destiné à exercer une pression sur la France dans le sens de l'introduction du service de trois ans.

Sous le titre : « La Russie est prête, il faut que la France le soit aussi », l'article développe la thèse suivante : La Russie qui vient tout juste, dans le but d'augmenter sa force militaire, de faire un effort tel qu'il n'a jamais été fait par un autre État, est en droit de s'attendre à ce que la France, elle aussi, renforce son armée, ce qui n'est possible que par l'introduction du service de trois ans.

Signé: Comte Pourtalès.

(Annexe au rapport du 13 juin 1914.)

L'édition du soir du Birschewija Wjedomosti, à la date de ce jour, a publié un article manifestement officieux sous ce titre : « La Russie est prête, il faut que la France le soit aussi ».

« La France, dit ce journal, subit une nouvelle crise ministérielle. La Chambre a refusé la confiance au Ministère Ribot qui, dès sa première déclaration, a été forcé de remettre sa démission à M. Poincaré.

Jamais la Russie ne se permettra de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays étrangers; mais elle ne peut pas assister tout à fait indifférente aux crises prolongées que traverse le Gouvernement du pays ami et allié. Si le Parlement français s'est cru autorisé à manifester son opinion au sujet d'une question russe d'ordre intérieur comme celle des commandes de guerre, en la rattachant à celle des avantages économiques qu'en retire le pays auprès duquel les commandes sont faites, à plus forte raison la Russie ne peut rester indifférente vis-à-vis d'une question purement politique qui forme malheureusement l'objet de la lutte entre les partis du Parlement français. Cette question intérieure concerne la toute récente introduction en France du service de trois ans.

De source irrécusable nous sont parvenues des nouvelles qui ne laissent subsister aucun doute sur ce point qu'il ne peut y avoir, dans cette question, qu'une seule manière de voir pour la Russie.

La Russie a rempli tous les engagements auxquels elle était liée par son alliance avec la France; elle doit naturellement s'attendre à ce que notre alliée remplisse également ses engagements.

A l'étranger on est déjà complètement renseigné sur les énormes sacrifices consentis par nous dans le but de fournir à l'alliance franco-russe une force vraiment considérable. Les réformes accomplies par le Ministère de la Guerre dans l'organisation des armées russes dépassent tout ce qui fut jamais fait ailleurs dans ce sens. L'effectif de notre recrutement annuel a été porté, à la suite du dernier décret impérial, de 450,000 à 580,000 hommes. Nous avons aussi une augmentation annuelle de l'armée de 130,000 hommes. En même temps la durée du service a été prolongée de 6 mois, de sorte que, chaque hiver il y aura 4 classes de soldats sous les drapeaux.

Par un simple calcul arithmétique on peut établir le chiffre qu'atteindra notre armée et qui dépasse tout ce qu'un État a jamais réuni d'hommes : 580,000 × 4 = 2,320,000.

Ces chiffres se passent de commentaires.

Pareil luxe, la grande et puissante Russie seule peut se le permettre.

Mentionnons, à titre de comparaison, que l'armée allemande, d'après la dernière loi sur le service -militaire, compte 880,000 hommes, l'Autriche environ 500,000 et l'Italie environ 400,000.

Il est donc tout naturel que nous nous attendions à ce que la France entretienne les 770,000 hommes qui ne peuvent être trouvés qu'en maintenant le service de trois ans.

Il y a lieu de remarquer encore que toutes les augmentations des effectifs militaires, dans le temps de paix visent exclusivement à mettre l'armée le plus rapidement possible sur le pied de guerre, c'est-à-dire qu'elles sont dans l'intérêt d'une mobilisation aussi rapide que possible.

A ce point de vue nous avons accompli une autre réforme importante en projetant et en commençant de construire tout un réseau de voies stratégiques. Ainsi tout a été fait par nous pour nous permettre de devancer l'adversaire au moment de la mobilisation et de concentrer le plus vite possible les armées dès les premiers jours de la guerre.

C'est aussi ce que nous demandons à la France. Plus sera grand le nombre des soldats qu'elle entretient en temps de paix plus elle sera prête rapidement.

Nous espérons donc que le Gouvernement français réussira à maintenir la loi, si nécessaire pour la France, du service de trois ans. A une légère différence près, nous pouvons répéter ce que nous disions déjà au printemps: « La Russie et la France ne veulent pas la guerre, mais la Russie est prête et elle espère que la France le sera aussi ».

and the second of the second

and the control of th

The contract of the state of th

The first of the section of the sect

and the section were sectionally the report to be about the first back.

The property of the section of

Contraction of the second

and the street teacher that the second

Control of the contribution of the contributio

The Tiller of the transfer of the tiller of the Republic production of

and the confidential the side of the state of the confidential and the state of the state of the state of the side of the state of the

The Control from the control of the state of the control of the state of the state

And the Arthological Commission of the Commissio

and the first of the trade of the contract of the same of the production of the same of th

and the first of the first of the solution of

The control of the control of the control of the state of the paint of the state of the

That the second of the control of th

the state of the state of

with the contraction of the state of the same of the state of the same of the same of the

Therefore the first of the second of the sec

and his armost for the region of the restriction of the companies of the title of the problem of the commence of

#### ANNEXE XI.

#### LA QUESTION DES AUTEURS DE LA GUERRE MONDIALE,

PAR M. POKROWSKI (MOSCOU).

Ţ

Les Alliés ont vaincu l'Allemagne et se préparent à la « mettre en jugement ». Non seulement ils veulent être plus forts que l'ennemi vaincu, mais encore mettre le bon droit de leur côté. Le monde entier vibre de radiotélégrammes où il est annoncé au naïf public des journaux que l'attentat austro-allemand contre la paix du monde a été découvert, dévoilé, et qu'on a même fixé le mois et le jour où il a eu lieu, le 5 juillet 1914. Aux impérialistes énivrés de leur propre vertu commencent à se joindre — révérence parler — les « révolutionnaires ». Il y a quelques jours à peine, Kurt Eisner, l'homme bien connu des compromis, a proclamé à grands cris qu'il était hors de doute que le Kaiser et son Gouvernement étaient responsables du carnage sans exemple qui a déshonoré l'Europe pendant quatre ans.

Ce serait une tâche ingrate que de vouloir laver l'empereur Guillaume de cette accusation. La clique impérialiste de l'Allemagne ne visait pas moins que tout autre à ce massacre, mais pas plus, non plus. C'est à quoi devraient songer tous les personnages qui auront accès au Tribunal. Ce n'est pas un impérialisme particulier qui est « responsable » du carnage, mais l'impérialisme en général : l'impérialisme français, anglais ou russe autant que l'impérialisme allemand ou austro-hongrois. Nous allons essayer, au cours des pages qui vont suivre, de rappeler à nos lecteurs cette vérité élémentaire.

La révolution d'octobre a mis entre les mains du prolétariat qui l'a faite des documents qui compromettent de la façon la plus grave le régime bourgeois dans tous les domaines et en particulier dans celui des relations internationales. Ces documents ont déjà été imprimés en partie, mais ils sont loin de l'être tous, et peut-être sont-ce précisément les plus intéressants qui ne le sont pas. On a publié principalement des traités secrets; ils sont certainement importants, mais plus importante encore est la correspondance qui a préparé la voie à ces traités secrets. Un heureux hasard nous a mis entre les mains les textes originaires de la correspondance confidentielle que les ambassadeurs russes de Paris et de Londres ont échangé avec leur chef chargé officiellement de la direction de la politique extérieure de l'Empire des Romanow, le ministre Sasonow. Les télégrammes secrets ont été — du moins en partie — également conservés, de même que des rapports non moins confidentiels de Sasonow au Tsar. Tous ces documents projettent une lumière éclatante sur la préparation de la guerre par l'Entente et prouvent irréfutablement qu'il y a une place assurée, sur le banc d'accusation, devant le tribunal de l'histoire impériale, non seulement aux Guillaumes et aux Bethmann-Hollwegs, mais encore aux Georges, aux Greys, aux Poincarés et aux Sasonows.

« L'attentat contre la paix du monde » ne date nullement du 5 juillet de l'année 1914, ainsi que le radio récent de Lyon veut le faire accroire à l'univers; il lui est bien antérieur.

Il remonte à l'année 1908, lorsque l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie fut précédée par une sorte d'accord entre les ministres des Affaires étrangères d'alors, Isvolsky pour la Russie et Aehrenthal pour l'Autriche-Hongrie, au sujet des détroits qui relient la mer Noire à la Méditerranée.

Le texte de l'accord n'a pas été conservé dans les papiers d'Isvolsy, mais bien par contre sa lettre au Tsar, et cette lettre montre qu'Aehrenthal menaça son collègue russe de publier ce texte. La menace était si terrible qu'Isvolsky, pour éviter un scandale, préféra donner sa démission et de Ministre devient Ambassadeur de Russie à Paris; mais de là encore il continua à diriger en fait la politique extérieure de la Russie durant l'époque qui a précédé la guerre.

Deux ans plus tard les « Détroits » firent leur réapparition sur la scène diplomatique, et plus nettement encore cette fois. Le 25 octobre 1909, à l'occasion de la visite rendue par Nicolas à Victor Emmanuel, un traité fut signé à Racconigi. Le dernier paragraphe en est ainsi conçu:

« L'Italie et la Russie s'engagent à observer une attitude bienveillante, la première vis-à-vis des intérêts de la Russie dans la question des détroits, la seconde vis-à-vis des intérêts des Italiens en Tripolitaine et en Cyrénaïque. •

Le sens de ces mots nous apparaît clairement, quand nous nous rappellons qu'un an après Riacconigi la guerre éclata avec la Turquié à propos de la Tripolitaine. Étant donc donné que la Paix en Europe n'a été troublée pour la première fois que par la guerre italo-turque (les guerres précédentes : guerre hispano-américaine, guerre du Transvaal et guerre russo-japonaise, ayant eu lieu hors d'Europe) et que depuis cette époque, la paix n'a cessé d'être troublée le plus gravement et de façon ininterrompue, on ne peut guère sous estimer l'importance du traité de Racconigi. Cependant alors que l'activité des Italiens se manifestait à tous les yeux, celle que déployait Isvolsky à Paris, si elle restait dans l'ombre, devait avoir des suites d'une importance beaucoup plus considérable.

Tout au début de la guerre italo-turque, Isvolsky écrivit ce qui suit :

- Nous devrions dès maintenant nous inquiéter non seulement de maintenir la paix et l'ordre dans la presqu'île des Balkans, mais encore de tirer des événements qui vont suivre le plus grand profit pour nous-mêmes.
- .... En outre je me permets de remarquer que dans tous les cas, on devrait, sous une forme ou sous une autre, obtenir une déclaration de l'Italie par laquelle elle se considérerait, en réalisant ses revendications sur la Tripolitaine, telles que les prévoit la Convention conclue avec nous, comme liée vis-à-vis de nous, aussi pour l'avenir, dans la question des Détroits (13-26 septembre 1911).

On n'eut pas besoin de le dire deux fois au Cabinet de Saint-Pétersbourg.

- Je suis très heureux que mon idée de renforcer les engagements par l'Italie dans la question des Détroits, ait trouvé écho auprès de vous », lisons nous dans une des lettres suivantes d'Isvolsky (25 septembre -9 octobre). Dans la lettre suivante, cependant (29 septembre 12 octobre), nous trouvons déjà des soucis d'ordre pratique se rapportant à la « technique » de la question.
- « Si nous nous décidons réellement aujourd'hui soulever la question des Détroits, il est extrêmement important de veiller à avoir ici une « bonne presse ». Malheureusement je suis privé du principal outil indispensable à cet effet, car toutes mes demandes répétées tendant à me faire accorder des fonds pour la presse n'ont abouti à rien. Je ferai naturellement tout ce qui dépend de moi, mais il s'agit ici précisément d'une de ces questions dans lesquelles l'opinion publique pour des raisons remontant à fort loin, nous est plutôt défavorable. Comme exemple de l'utilité qu'il y a à consacrer de l'argent à la presse, on peut citer l'affaire de Tripolitaine. Je sais que Tittoni a travaillé à fond les principaux journaux français en leur prodiguant les libéralités. Les résultats en sont ici manifestes ».

Mais il est plus malaisé d'entrer seul en possession des Détroits que d'une Tripolitaine. Les Détroits, cela signifiait Constantinople, et « posséder Constantinople, c'est être le maître du monde », a dit un jour Napoléon. On ne pouvait s'approprier un aussi gros morceau sans alliés. Cette question se posa bientôt aux initiateurs de l'entreprise. Tout d'abord, et pour ainsi dire naturellement, on envisagea l'aide de la France qui était liée depuis longtemps à la Russie par toutes sortes d'obligations et de conventions.

Mais la France se tiendrait-elle aussi comme engagée moralement vis-à-vis de la Russie dans la question de la prise de possession de Constantinople? Au premier moment, Isvolsky ne se décida pas à répondre par l'affirmative.

« Je tiens pour vraisemblable que le Gouvernement français éprouvera quelques craintes à se lier entièrement vis-à-vis de nous, en reconnaissant notre pleine et entière liberté d'action dans la question des Détroits, et qu'il nous priera, sous une forme vague la première fois, de définir plus explicitement nos desiderata », lisons-nous dans une lettre du 10/23 novembre de la même année. A la tête du Gouvernement français se trouvait alors Caillaux, qui n'avait aucun penchant pour les aventures belliqueuses, et le Ministre des Affaires étrangères était de Selves, qui s'occupait de la question du Maroc, et avec lequel il était « sans utilité de s'entretenir avec la France de politique étrangère ».

Le tableau changea brusquement dès que ces deux postes, celui de Président du Conseil et celui de Ministre des Affaires étrangères, n'en formèrent plus qu'un seul, qui fut occupé par le Président actuel de la République française, Poincaré. Les lettres d'Iswolski changèrent brusquement de ton dès que ce changement fut survenu.

« M. Poincaré m'a demandé plusieurs fois ce que je savais sur l'échange de vues à propos des Balkans qui, d'après les journaux et d'autres sources, a lieu entre vous et le Cabinet de Vienne. Il m'a rappelé encore une fois, à cette occasion, qu'il étai tprêt à entrer à tout moment en négociations avec nous sur ce sujet, et me donna à entendre qu'il s'attendait à ce que nous le renseignions sur l'état de nos négociations avec Vienne, de même qu'il avait été renseigné par le cabinet de Londres, après le voyage de Lord Haldane à Berlin. Je vous écris avec la plus entière franchise, car il me semble qu'il est pour vous d'une extrême importance de rendre compte des principes exprimés par M. Poincaré en prenant le pouvoir et d'agir en cobséquence. Le Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères actuel est une personnalité très considérable et son cabinet apparaît comme très solidement constitué et capable de durer de longues années. » (Lettre du 16/29 février 1912).

Quelques mois se passèrent encore. Nous lisons alors, dans une lettre du 5/8 juillet que « cette année, la conférence habituelle entre les chefs des États-Majors généraux de toutes les armées russes et françaises fut complétée par des conférences analogues entre les chefs des États-Majors de la marine ». On obtint ainsi les brillants résultats que voici :

«Le prince Lieven (amiral russe et chef d'État-Major général de la Marier rusge) m'a dit, écrit Isvolsky dans la même lettre, qu'à sa conviction, les échanges de vues qui ont eu lieu ont eu des résultats extrêmement favorables pour nous. C'est ainsi que le chef de l'État-Major de la Marine française avait entièrement reconnu la nécessité, et cela dans l'intérêt des deux alliés, de nous faciliter la tâche de la domination dans la mer Noire, en exerçant une pression appropriée sur les flottes de nos adversaires éventuels, c'est-à-dire principalement de l'Autriche et peut-être aussi de l'Allemagne et de l'Italie. A cet effet, la France se déclare prête, dès le temps de paix, à transférer le point de concentration de ses forces maritimes de la Méditerranée à l'Ouest, c'est-à-dire à Bizerte. Cette décision qui est clairement exprimée dans le procès-verbal est considérée par le prince Lieven comme un succès d'autant plus grand à notre actif qu'il n'exige de nous aucun engagement. Du reste, le prince Lieven parle très chaleureusement de la complaisance, de la droiture et de la sincérité qu'il a rencontrées chez ses collégues français. »

Il est vrai que, du côté russe, une précipitation superflue avait risqué de tout gâter. Tel un jeune cheval, plein de feu, la diplomatie tsariste était prête, à tout instant, à « s'emballer », et les vieux diplomates expérimentés avaient alors toutes les peines du monde à la rattraper par des coups de sifflet et des claquements de langue. Le prologue de la guerre, dont Constantinople était l'enjeu devait être constitué par un soulèvement des Slaves des Balkans bulgares et serbes. A cet effet, on fabriqua avec le concours de la diplomatie russe, un traité secret que tout le monde connaît aujourd'hui. Ce traité, Poincaré, à peine y eut-il jeté les yeux, le qualifia immédiatement d'instrument de guerre. « C'est un instrument de guerre! »

Mais les hésitations du Premier français d'alors avaient sans doute pour cause principale la déclaration catégorique du Gouvernement anglais, d'après laquelle l'Angleterre ne donnerait, en aucun cas, son assentiment à l'exercice d'une pression quelconque sur la Turquie (lettre d'Isvolsky du 20 août/12 septembre 1912). Quant à Poincaré, personnellement, il considérait la chose avec une sérénité parfaite et était affranchi de toute hésitation. La page ci-dessous, extraite d'une lettre d'Isvolsky et exposant l'opinion du Premier Ministre français, fait songer à Machiavel par sa clarté et sa précision :

« M. Poincaré me dit que le Gouvernement français examine tout d'abord la question des éventualités internationales; il se rend parfaitement compte que tels ou tels événements, l'anéantissement de la Bulgarie par la Turquie ou une agression de la Serbie par l'Autriche, par exemple, peuvent forcer la Russie à abandonner son attitude passive et à passer à une action diplomatique d'abord, à des mesures militaires contre la Turquie ou l'Autriche ensuite. En vertu de déclarations qui nous ont été fournies par le Gouvernement français, l'appui diplomatique le plus sincère et le plus énergique nous est acquis, en pareil cas, de la part de la France. Dans la phase actuelle des événements, cependant, le Gouvernement de la République ne serait pas en mesure d'obtenir la sanction du Parlement ou de l'opinion publique en vue de mesures militaires actives quelles qu'elles soient. Toutefois, si le conflit avec l'Autriche devait entraîner à sa suite l'intervention armée de l'Allemagne, la France y voit dès à présent un casus fæderis et n'hésitera pas un instant à remplir ses engagements vis-à-vis de la Russie. La France, ajouta M. Poincaré, est indubitablement animée d'intentions pacifiques; elle ne cherche et ne désire pas la guerre; mais une entreprise de l'Allemagne dirigée contre la Russie modifiera immédiatement ces dispositions et il est persuadé que, dans ce cas, le Parlement et l'opinion publique approuveront sans restriction le Gouvernement dans sa résolution de donner à la Russie son appui par les armes. M. Poincaré me dit, en outre, qu'en présence de la situation critique dans les Balkans, les autorités suprêmes de l'État-Major français étudient avec une attention renforcée toutes les éventualités militaires et qu'il savait que les personnes compétentes et responsables évaluent dans un sens pleinement optimiste, dans le cas d'un conflit général, les chances de la Russie et de la France; ce jugement optimiste est fondé, entre autres, sur l'importance de la diversion à laquelle se livrent les forces réunies des Etats balkaniques (la Roumanie exceptée), en réduisant d'autant les forces militaires austro-hongroises. Un autre facteur favorable à la Russie et à la France, c'est l'impossibilité de l'Italie, liée déja par la guerre africaine et aussi par un accord particulier imposé par la France. En ce qui concerne plus spécialement la situation sur la Méditerranée, la décision prise récemment de tranférer la 3° escadre française de Brest à Toulon renforce le rang prédominant de la flotte française dans ces eaux. « Cette décision, ajoute M. Poincaré, a été prise d'un commun accord avec l'Angleterre etconstitue le développement et le complément des conventions conclues depuis quelque temps déjà entre les Etats-Majors des marines française et anglaise. » (Même lettre.)

#### LA QUESTION DES AUTEURS DE LA GUERRE MONDIALE.

(TRADUCTION DE LA 2° PARTIE DE LA SÉRIE DES ARTICLES DE M. POKROWSKI PARUS DANS LA REVUE HEBDOMADAIRE LA «PRAVDA», DU 2 MARS 1919.)

 $\Pi$ 

« Deux obstacles se rencontraient sur la route conduisant aux Détroits. Le premier était l'attitude réservée de l'Angleterre dans cette question, le second les inquiétudes de l'opinion publique en France, c'est-à-dire de la bourgeoisie française, à l'égard des aventures militaires. Il y avait un moyen d'écarter le second : la guerre avec l'Allemagne. Une fois cette dernière entraînée dans la lutte, la diplomatie russe obtenait un moyen assuré, d'un effet infaillible, de triompher des craintes des banquiers parisiens.

On peut donc se représenter la satisfaction de la diplomatie tzariste, lorsqu'il apparut presque en même temps, que la guerre avec l'Allemagne fournirait aussi le moyen de briser la glace anglaise. L'Angleterre, bien entendu l'Angleterre officielle, était dure d'oreille quand il s'agissait de la guerre entre la Russie et la Turquie, mais elle montrait une ouïe très fine, quand on se mettait à lui parler d'une guerre de la Russie avec l'Allemagne. Le document qui a trait à cette question offre une telle importance et un tel intérêt qu'il faut le citer en entier.

Au mois de septembre de la même année 1912, c'est-à-dire une fois encore à la veille de la première guerre balkanique, Sazonow se rendit en Angleterre pour sonder le terrain. Ce Ministre du Tzar fut accueilli dans la patrie du parlementarisme « avec un plaisir extraordinaire » comme il s'empressa d'en informer son souverain. Il était l'invité de Balmoral, où il eut une série d'entretiens que nous reproduisons ici d'après ses propres paroles :

- d'Pour caractériser d'une manière générale les dispositions à l'égard de la Russie, telles que je les ai constatées en Angleterre, je dois signaler qu'en même temps que moi se trouvait invité à Balmoral, pour quelques jours, le chef de l'opposition, M. Bonar Law, à qui j'exprimai entre autres choses, la satisfaction que me causait son discours, prononcé au nom de l'opposition à la Chambre des Communes et dans lequel il avait approuvé la politique de Sir E. Grey dans le sens d'un rapprochement plus étroit de la Russie. Devant Grey, Bonar Law me confirma ces paroles et déclara même que cette question était la seule sur laquelle il y eût communauté de vues entre les conservateurs et les libéraux d'Angleterre.
- « Exploitant ces circonstances favorables, je jugeai utile de chercher à obtenir, au cours d'un de ces entretiens avec Grey, une information au sujet de ce que nous aurions à attendre de l'Angleterre, [dans le cas d'un conflit armé avec l'Allemagne. Les déclarations qu'il me fut permis de recueillir, aussi bien du chef responsable de la politique étrangère de l'Angleterre que, plus tard, de la bouche mème du Roi George, me paraissent très dignes de remarque.
- « Yotre Majesté Impériale n'ignore pas que Poincaré, pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, l'été dernier, a exprimé devant moi son désir d'établir clairement dans quelle mesure il nous serait permis de compter sur l'aide de la flotte anglaise au cas d'une guerre semblable. Après que j'eus initié Grey confidentiellement à la teneur de notre convention navale avec la France et indiqué que, en vertu de l'accord conclu, la flotte française s'emploiera à sauvegarder nos intérêts sur le théâtre méridional de la guerre en empêchant la flotte autrichienne de se frayer un passage vers la mer Noire, je demandai au Secrétaire d'État si l'Angleterre ne pouvait pas, de son côté, nous rendre le même service dans le Nord en détournant l'escadre de notre littoral dans la Baltique.

« Grey déclara sans hésiter que, les circonstances en question survenant, l'Angleterre mettrait tout en œuvre pour porter à la puissance allemande le coup le plus sensible; que dans les milieux compétents la question des opérations militaires dans la Baltique est déjà discutée, mais qu'il en ressortait que la flotte anglaise, à laquelle il ne serait pas difficile sans doute de pénétrer dans la Baltique, y serait exposée à un grand danger, vu qu'elle pourrait s'y trouver prise comme dans une souricière, l'Allemagne ayant la possibilité de mettre la main sur le Danemark et de fermer la sortie à travers la Baltique. L'Angleterre serait probablement obligée de s'en tenir à des opérations dans la mer du Nord.

« Pour cette raison, Grey me consirma spontanément ce que je savais déjà par Poincaré, à savoir l'existence d'une convention entre la France et la Grande-Bretagne, d'après laquelle, dans le cas d'une guerre avec l'Allemagne, l'Angleterre s'engageait à venir en aide à la France non seulement sur mer, mais aussi sur le continent, en y débarquant des troupes.

« Le Roi, qui aborda la même question dans un de ses entretiens avec moi, se prononça plus catégoriquement encore que son Ministre. Avec une émotion visible, Sa Majesté parla des efforts faits par l'Allemagne pour se mettre sur le pied d'égalité avec la Grande-Bretagne au point de vue des forces navales et s'écria : En cas de conflit cela devra avoir des conséquences néfastes, non seulement pour la flotte allemande, mais encore pour le commerce allemand; car les Anglais anéantiraient tout vaisseau allemand qui leur tomberait sous la main. (We shall sink every single German merchant ship we shall get hold of.)

« Ces derniers mots reflètent apparemment non seulement les sentiments personnels de Sa Majesté, mais aussi les dispositions qui règnent en Anglererre à l'égard de l'Allemagne. »

Dès avant le début de la première guerre balkanique, c'est-à-dire avant toutes les autres circonstances plus ou moins dues au hasard, qui amenèrent la crise de 1914, l'état d'esprit des chefs de file de la bourgeoisie anglaise est facile à reconnaître : si la France et la Russie venaient à se battre contre l'Allemagne, l'Angleterre prendrait part, sans aucun doute possible à la bataille, aux côtés de la Russie et de la France. Mais celles-ci ne pouvaient se contenter simplement d'un état d'esprit qui est chose variable; il leur fallait des certitudes; la Russie voulait notamment obtenir de l'Angleterre le même engagement formel qu'elle avait déjà obtenu de la France. Mais les impérialistes anglais n'étaient nullement disposés à se lier. Ils voyaient fort bien que les diplomates tsaristes sont gens à prendre la main tout entière si on leur tend un doigt. C'est pourquoi ils n'osèrent pas autrement, après très mûre réflexion, tendre même un seul doigt. Cela provoqua à Saint-Pétersbourg une nervosité confinant à l'hystérie. Parmi nos papiers se trouve le document suivant intéressant, que nous reproduisons en entier, parce que, à plus d'un point de vue, il est très caractéristique.

«Note au crayon bleu, de la propre main de Nicolas Romanow : A dû être fait. Buchanan a rapporté à Paléologue l'entretien que j'ai eu avec lui ». Puis, de la main de Sazonow (à l'encre), la note suivante : Livadia, 11 avril 1914. A MM. Paléologue, Doumergue, à Paris. St P. Avril 1914. Nos. 154 et 155.

(CHIFFRÉ.)

#### Confidentiel.

« J'ai appris de source privée et sûre (les mots : de source privée sont deux fois soulignés en bleu) que le dernier entretien de l'Empereur avec son ministre des Affaires Étrangéres avant son départ pour la Crimée a tout entier roulé sur la question d'une alliance anglo-russe (en marge un point d'interrogation au crayon ordinaire). Examinant la menace plus ou moins imminente d'un conflit entre la Russie et l'Allemagne, Sa Majesté a envisagé la possibilité de voir se renouveler des hostilités entre la Grèce et la Turquie. En ce cas le Gouvernement ottoman fermera les détroits, la Russie ne pourrait pas rester indifférente à cette mesure, vu le dommage qu'elle causerait à son commerce et à son prestige.

« Pour rouvrir les détroits, déclara Sa Majesté, j'emploierai la force. »

- « Mais alors l'Allemagne ne se rangera-t-elle pas aux côtés de la Turquie? C'est dans cette intervention possible de l'Allemagne que l'Empereur Nicolas apercevait le principal danger de complications nouvelles menaçant l'Orient. Et il espère maintenant la rapide conclusion d'un accord avec l'Angleterre pour empêcher la Turquie d'être aidée par l'Allemagne, et surtout pour assurer (une lacune ici dans le texte original) sa propre sécurité.
- « Je me permets de rappeler à votre Excellence la déclaration que m'a faite l'Empereur Nicolas, et d'après laquelle il serait très reconnaissant à M. Poincaré de produire au cours d'un entretien avec le roi George, les arguments qui, selon lui, hâteraient un rapprochement dans les rapports anglorusses.
- « Monsieur le Président ne jugerait-il pas nécessaire d'informer l'Empereur en personne du . résultat de cet entretien ?
- « Je sais que Sazonoff sera également heureux de toute information qui lui sera donnée à l'occasion de nos entretiens avec Sir Edward Grey. »

Les mœurs de la diplomatie de l'ancien régime apparaissent ici comme dans un miroir : Une personne a bavardé en présence d'une autre, celle-ci s'empresse de télégraphier à son gouvernement le secret qu'il a surpris, mais sa dépêche, à son tour, est interceptée en chemin (et ceci, ce sont les alliés qui le font) et la dépêche parvient entre les mains de l'homme sur qui portait le bavardage en question. Ce dernier d'ailleurs ne s'en montre pas peu satisfait car il s'agissait pour lui, dans le fond, que de stimuler un peu son ami des bords de la Seine « pêcher » des preuves plus réelles des sympathies de l'autre ami. Le télégramme Paléologue fournissait à Poincaré l'occasion enfin « d'accorder son attention » à l'hystérie russe. Dans ce même mois d'avril le roi George et Edward Grey honorèrent la capitale de la République Française de leur visite. Il fut décidé de mettre à profit cette occasion et Isvolsky était à même, le 15-29 avril, de faire à ses chefs, au sujet de l'arrivée des hôtes anglais, la communication suivante « très confidentielle ».

- «L'échange de vues entre les hommes d'État français et anglais a porté avant toutes choses sur les rapports entre la France et l'Angleterre. Avant d'entreprendre l'échange de vues, les deux parties reconnurent d'un commun accord que l'entente existant entre les deux pays n'avait nullement besoin d'être modifiée ou complétée d'une façon formelle, et que la France et l'Angleterre fortifieraient et développeraient chaque jour les liens qui les unissent, en continuant à faire intervenir d'une façon conséquente et loyale la dite «Entente cordiale» dans toutes les questions politiques soulevées. Il fut également reconnu que la Russie participerait étroitement à partir de ce moment à la politique commune de la France et de l'Angleterre. Cette pensée est, ainsi que vous l'aurez naturellement remarqué, exprimée clairement dans les communiqués publiés par la presse après la dite conférence. M. Doumergue me dit que chaque mot de ce communiqué avait été rédigé par Cambon, soigneusement pesé et revisé, et non seulement par lui, mais également par Sir Edward Grey, qui a pleinement approuvé l'allusion à la Russie contenue dans le communiqué, ainsi que l'indication d'après laquelle le but des trois Puissances n'était pas seulement le maintien de la paix, mais aussi celui de l'équilibre européen.»
- « Après que la discussion des différentes questions de politique courante inscrites à l'ordre du jour eût été terminée, M. Doumergue passa à la question des rapports entre la France et la Russie et exprima à Sir Edward Grey les vœux examinés par lui et par moi. Il produisit deux arguments en faveur d'une entente anglo-russe plus étroite :
- 1° Les efforts de l'Allemagne pour nous écarter de la Triple-Entente, comme d'une soi-disant combinaison politique faible et incertaine;
- 2° La possibilité, par un accord maritime entre nous et l'Angleterre, de rendre une libre partie des forces navales anglaises pour une action énergique, non seulement dans la Baltique et la Mer du Nord, mais aussi dans la Méditerranée (M. Doumergue fit remarquer à Sir Edward Grey que d'ici deux années nous aurions une forte escadre de dreadnoughts dans la Baltique). Sir Edward Grey

répondit à M. Doumergue que, personnellement, il sympathisait avec l'idée exprimée et qu'il était prêt à conclure avec la Russie un accord semblable à ceux existant entre la France et l'Angleterre.

Il ne cacha toutefois pas à M. Doumergue que non seulement dans le parti du Gouvernement, mais aussi parmi les membres du Cabinet, il existait des éléments contraires à la Russie et peu enclins à un rapprochement plus étroit avec elle. Il exprima toutefois l'espoir de réussir à faire admettre son point de vue par M. Asquith et d'autres membres du Cabinet et proposa la procédure suivante : tout d'abord, les deux Cabinets de Paris et de Londres pourraient, après accord préalable, communiquer au Cabinet de Saint-Pétersbourg les accords existant entre Paris et Londres, à savoir :

- 1° Les conventions militaires et maritimes établies par les États-Majors de l'Armée et de la Marine qui, comme vous le savez, ont pour ainsi dire un caractère conditionnel;
- 2° L'accord politique qui a été formellement scellé par l'échange de lettres entre Sir Edward Grey et l'ambassadeur français à Londres; dans ces lettres, il est dit que, dans le cas où l'Angleterre et la France se décideraient, d'après la marche des évènements, à entrer en scène ensemble d'une façon active, eiles prendraient en considération lesdites conventions. En même temps que cette communication serait faite, les Cabinets de Londres et de Paris pourraient nous demander quelle est notre attitude vis-à-vis de l'objet visé par cette entrée en jeu, ce qui de nouveau nous donnerait l'occasion d'avoir un échange de vues avec l'Angleterre, au sujet de la conclusion d'une entente appropriée anglo-russe.

De l'avis de Sir Edward Grey, seule une convention maritime, à l'exclusion d'une convention militaire, pourrait être conclue entre nous et l'Angleterre, car les forces de terre de l'Angleterre sont déjà réparties à l'avance et ne peuvent pas, comme cela saute aux yeux, opérer avec des forces de l'armée russe. Sir Edward Grey ajouta que, dès son retour à Londres, il soumettrait à l'appréciation de M. Asquith et à celle de ses autres collègues le plan d'action reproduit plus haut. A la questions de M. Doumergue, s'il ne croyait pas désirable de donner à l'accord entre la Russie, la France et l'Angleterre, non pas la forme de conventions parallèles, mais celle d'une « Triple Entente » avec unité d'action, Sir Edward Grey répondit que, personnellement il n'excluait pas une telle possibilité, mais qu'il pourrait seulement en être question plus tard, lors de l'établissement tehnique de l'accord anglo-russe projeté.'

« MM. Doumergue, Cambon et de Margerie, tous trois présents à la Conférence, me dirent avoirété surpris d'entendre dire expressément, clairement et nettement par Sir Edward Grey qu'il était disposé à entrer dans la voie d'un rapprochement étroit avec la Russie. Ils sont persuadés, que les réserves faites par lui au sujet de M. Asquith et des autres membres du Cabinet sont de pure formé et que s'il n'avait été à l'avance persuadé de leur accord, il se serait abstenu de faire des propositions aussi concrètes. »

Nous voyons quel faible rôle ont joué, dans la cause de la guerre, les faits autour desquels la presse des pays de l'Entente a fait le plus grand bruit. En avril 1914 il n'était encore nullement question de la violation de la neutralité belge; Sir Edward Grey montrait pourtant clairement, expressément et nettement qu'il était disposé à organiser des « opérations communes de forces anglaises, non seulement avec la France mais aussi avec la Russie ». Nous verrons plus loin que la violation du droit des gens relative à la Belgique, par les Allemands, qui révolta tous les honnêtes gens, était considérée par les diplomates franco-russes, comme un événement désiré par les deux alliés, ce qui a d'ailleurs été clair comme le jour, non pas seulement pour le premier brave homme venu, mais aussi pour quiconque n'est pas un sot. Nous y reviendrons plus tard. Pour l'instant nous voulons raconter jusqu'au bout l'histoire de la Convention maritime entre la Russie et l'Angleterre. Les négociations à ce sujet furent commencées de suite, lorsque Nicolas Romanow reçut de Sazonow la très courte, mais non moins « très importante communication » qui suit :

«L'Ambassadeur français m'a fait savoir que, conformément à un télégramme secret qu'il vient

de recevoir de Paris, le Gouvernement de la Grande-Bretagne avait décidé de donner pleins pouvoirs à l'Amirauté britannique pour entrer en négociations avec les agents des marines française et russe à Londres, dans le but d'établir les conditions techniques d'une action possible des forces de la marine de l'Angleterre, de la Russie et de la France.

- « M. Paléologue ajouta que, après accordentre les Gouvernements anglais et français, nous devions être informés du contenu des accords déjà conclus entre l'Angleterre et la France pour le cas d'opérations communes sur terre et sur mer.
- « Três humblement, je me permets de porter cela à la connaissance de Votre Majesté, vu l'importance extrême de cette communication.

« Signé: SAZONOW. •

Afin de ne pas éveiller l'attention des personnes intéressées, principalement de la diplomatie allemande, il fut décidé, contrairement à ce qui avait eu lieu, lors de la conclusion de la convention maritime franco-russe (qui avait été un véritable secret de polichinelle, et cette fois il s'agissait d'un véritable secret), de ne pas envoyer des personnages importants du monde de la Marine, mais de petites gens dont les déplacements de ville à ville passent inaperçus à la presse.

La conduite des négociations fut confiée à l'agent de la Marine russe en Angleterre, Capitaine Wolkow. Dans les « instructions » qui lui furent données par l'État-Major de la Marine, il est dit entre autres :

« Nos intérêts sur le théâtre septentrional de la guerre exigent que l'Angleterre retienne une aussi grande partie de la flotte allemande dans la mer du Nord. Ainsi se trouverait compensée la supérierité écrasante de la flotte allemande sur la nôtre et, si les circonstances nous sont favorables, cela nous permettrait peut être d'entreprendre une opération de débarquement en Poméranie. Si la possibilité se présentait d'entreprendre cette opération, son accomplissement présenterait de grandes difficultés par suite du faible développement de nos moyens de transport dans la Baltique. Le Gouvernement britannique pourrait en l'occurrence nous rendre un service signalé, s'il consentait à envoyer dans nos ports de la Baltique avant le début des opérations militaires un certain nombre de bateaux de commerce susceptibles de remplacer les moyens de transport qui nous manquent. »

Le Cabinet de Londres s'empressa d'examiner de près ce qui lui avait été proposé à Paris; il le fit « parce qu'il avait reconnu non seulement l'avantage pratique de l'affaire, mais aussi parce qu'il sentait la nécessité de donner une forme certaine à des intentions qui, bien qu'elles existassent toujours en fait, restaient néanmoins encore assez vagues ». (Lettre de l'Ambassadeur à Londres du 20 mai-2 juin 1914.) Malgré cela il pouvait être effrayé de la manière dont l'État-Major de la Marine russe avait foncé tout droit sur le but, et le même ambassadeur russe à Londres attira l'attention du Capitaine Wolkow sur ce fait que l'on ne devait parler qu'avec la plus grande circonspection du débarquement en Poméranie et de l'envoi à cet effet de transports anglais vers la Baltique, avant même que la guerre eût commencé : « car tout le reste pourrait alors être compromis » (même lettre); il ne devrait en être parlé que lorsque l'accord le plus complet aurait été obtenu sur tous les autres points.

Du côté russe on montra ouvertement un manque d'éducation sous un autre rapport encore. A Saint-Pétersbourg, non seulement on se montra pressé à l'excès, mais on bavarda, comme d'habitude, plus qu'il n'était nécessaire. Le résultat en fut que quelque chose du secret transpira dans la presse européenne, bien que sous une forme inexacte. Le 13/26 juin, juste un mois avant le commencement de la crise, le même Ambassadeur russe télégraphiait de Londres:

« Grey m'a dit aujourd'hui qu'il était très inquiet des faux bruits qui circulaient dans la presse allemande au sujet de la conclusion d'une soi-disant convention maritime anglo-russe, concernant

les détroits. Il considère comme son devoir de s'entretenir confidentiellement à ce sujet avec l'Ambassadeur allemand qui part pour Kiel où il doit rencontrer l'Empereur allemand. Grey déclara catégoriquement à l'Ambassadeur que depuis plus de cinq ans l'Angleterre et la Russie n'avaient plus abordé la question des détroits dans leurs négociations. Il déclara qu'il n'existait aucune alliance ni aucune convention entre l'Angleterre, la France et la Russie. Il ajouta toutefois qu'il ne cherchait d'aucune façon à cacher que les rapports entre les trois Gouvernements étaient tels dans ces dernières années qu'ils conféraient continuellement sur toutes les questions, comme s'ils étaient des alliés. D'autre part, il déclara que jamais, dans le cours de ces années, et en aucun cas, ces négociations n'avaient eu un caractère menaçant pour l'Allemagne et qu'elles ne poursuivaient pas de soi-disant politique d'encerclement. »

Le mot de Schtchedrin (1) n'a jamais trouvé une expression plus significative : Schtchedrin n'atteint pas la cheville des diplomates.

Lorsque les lecteurs compareront cette déclaration de Grey avec toutes celles reproduites ci-dessus, ils comprendront pourquoi la diplomatie d'une Société bourgeoise ne pouvait être qu'une diplomatie secrète.

Le programme était ainsi tracé : l'Angleterre ne tolèrera pas l'attaque de la Turquie par la Russie. Mais si l'Allemagne, à cause des Détroits, est entraînée dans la lutte, la coopération des Anglais est assurée. Si l'on veut prendre possession de « la porte de sa propre demeure », il faut donc provoquer une guerre telle que les Allemands se trouvent forcément sur le lieu de la scène. Il nous reste à voir encore par quels moyens ce programme a été réalisé.

# CONTRIBUTIONS A LA QUESTION DES AUTEURS RESPONSABLES DE LA GUERRE MONDIALE.

(TRADUCTION DU DERNIER ARTICLE D'UNE SÉRIE D'ARTICLES DE M. POKROWSKI PARUE SOUS CE TITRE DANS «LA REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRAVDA» N° 7, DU 9 MARS 1919.)

Quand la crise de juillet 1914 éclata, la situation s'éclaira complètement. Il est tout à fait possible que les protagonistes eux-mêmes du drame ne fussent pas sûrs, jusqu'à la dernière minute, que l'heure du destin eût vraiment sonné. Mais qu'elle se rapprochât, il n'y avait pas place pour deux opinions à ce sujet depuis avril ou mai environ. Il est caractéristique que des traces certaines, annonçant la crise, pouvaient être discernées quelques jours avant l'ultimatum autrichien, qui révéla la crise aux yeux du grand public. Dès le 9/22 juillet l'ambassadeur russe à Londres mandait que Grey« était, comme auparavant, très inquiet » des projets de l'Autriche concernant la Serbie. « Comme auparavant », c'est-à-dire que son inquiétude datait d'avant ce jour. Les motifs de cette inquiétude de Grey sont si intéressants qu'il vaut la peine de les indiquer. Ils ont été exprimés dans un télégramme que Grey envoya le même jour à Buchanan.

« Il est possible — y lisons-nous — qu'il résulte, de l'information judiciaire de Serajevo, un éclaircissement du fait que le meurtre a été préparé sur territoire serbe par suite de négligence de la part du Gouvernement serbe. »

<sup>(1) «</sup>En dehors du même, mais en quelque sorte dans le même.»

Les diplomates sont tout de même des gens bien perspicaces, il faut le reconnaître; ils découvrent des choses à six pieds sous terre! L'information judiciaire n'était pas encore commencée que Grey voyait d'avance ces résulats. A ce propos, il faut se rappeler que Sazonow avait été justement de Londres mis en garde à plusieurs reprises contre la politique imprudente du représentant de la Russie à Belgrade. Sans doute, celui que ces avertissements touchaient directement, Hartwig, était-il déjà dans l'autre monde. Mais les Anglais, gens pratiques, n'étaient nullement disposés à envisager la question exclusivement du point de vue individuel de l'ambassadeur de Russie. Hartwig était mort, mais les « traditions » de sa politique, les traditions en général de la politique russe dans les Balkans, demeuraient ce qu'elles étaient. Si, tout à coup, le successeur de Hartwig « adoptait une attitude résolue », ce serait « une chose qu'il serait extraordinairement difficile de réparer (1) ». En attendant, Grey était loin, comme nous le verrons dans un instant, de sentir un sol ferme sous ses pas. Les Russes se hâtaient toujours et le cabinet de Londres avait tout lieu de craindre qu'ils feraient montre aussi de cette fâcheuse particularité dans la circonstance donnée.

A St-Pétersbourg, on finit par se dépêcher tellement, que non seulement les Anglais soupçonneux, mais aussi les amis éprouvés, les Français, ceux du Ministère Poincaré, se montrèrent inquiets.

De la correspondance secrète échangée entre Isvolsky et Sazonow il nous a été conservé un télégramme du plus haut intérêt, du 17/30 juillet 1914 (n° 210) qu'il faut reproduire intégralement.

« Suite au n° 209. Copie envoyée à Londres. Je demande d'une façon pressante des instructions. Margerie, avec qui je viens de causer, m'a dit que le Gouvernement français, qui ne veut se mêler en aucune façon de nos préparatifs militaires, désirerait très vivement, en considération de la poursuite des négociations tendant à maintenir la Paix, que ces préparatifs affectassent le caractère le moins manifeste et le moins provocateur possible. Le Ministre de la Guerre, qui a développé la même idée, dit de son côté au comte Ignatiew: nous pouvons déclarer que dans l'intérêt supérieur de la Paix, nous sommes prêts à ralentir pour l'instant les mesures de mobilisation, ce qui ne nous empêcherait pas de poursuivre notre préparation militaire et même de l'activer en nous abstenant autant que possible de faire des transports de troupes par masses. Un Conseil des Ministres, sous la présidence de Poincaré, doit avoir lieu à 9 h. 1/2, après lequel je me rencontrerai immédiatement avec Viviani.

Signé: ISVOLSKY.

L'auteur de ces lignes profite de l'occasion pour rectifier une erreur. Dans son article « Les auteurs responsables de la guerre » (Voir le recueil « Politique étrangère », Moscou, 1911[2]), il avait, sur la foi du livre jaune français, commis l'imprudence de soupçonner le Gouvernement russe d'en être venu à mobiliser, sans songer seulement à demander l'avis de son alliée, la France. Comme il appert, l'alliée était si bien initiée à l'affaire qu'elle était même en état de donner des avis extraordinairement utiles en ce qui concerne les questions techniques.

Cela supposait naturellement la plus complète solidarité. La France officielle n'était pas moins prête que la Russie officielle à faire la guerre et comprenait très bien que toutes ces mesures dilatoires, dont le but était soi-disant « d'éviter la rupture de l'équilibre européen », visaient uniquement à détourner l'attention du bon public. Dans les hautes sphères on savait

<sup>(1)</sup> Les mots entre guillemets proviennent du même télégramme de Benckendorff du 9/22 juillet.

<sup>(2)</sup> La date de 1911 est dans l'original, il faut lire sans doute 1917. (Note du Secrétariat général.)

fort bien où l'on allait et ce que l'on voulait. Le télégramme secret ci-après de Sazonow à Isvolsky ne laisse aucun doute à cet égard. Nous le reproduisons intégralement.

« Télégramme secret à notre Ambassadeur à Paris. A communiquer à Londres. St-Pétersbourg, le 16/29 juillet 1914.

Nº 151.

Urgent.

- «L'ambassadeur allemand m'a fait part aujourd'hui de la décision de son Gouvernement de poursuivre la mobilisation, si la Russie n'arrête pas les préparatifs militaires qu'elle a entrepris. Et pourtant ces préparatifs, nous ne les avons faits que par suite de la mobilisation déjà accomplie de 8 corps en Autriche et par suite de la répugnance manifeste de cette Puissance à accepter d'aucune façon une solution amicale de son différend avec la Serbie.
- « Ne pouvant satisfaire au vœu de l'Allemagne, il ne nous reste plus qu'à accélérer nos armements et à compter avec la perspective vraisemblablement inévitable de la guerre.
- « Voulez-vous faire connaître cela au Gouvernement français et lui exprimer en même temps notre sincère gratitude pour la déclaration que m'a faite, au nom de son Gouvernement, l'ambassadeur de France, à savoir que nous pouvions compter d'une manière pleine et entière sur l'appui de notre alliée la France. Dans les circonstances actuelles, cette déclaration est pour nous d'une valeur particulière. Il serait extrèmement désirable que l'Angleterre aussi, sans perdre de temps, se joignît à la France et à la Russie, car ce sera la seule façon d'écarter le péril qui menace la rupture de l'équilibre européen. »

Signé: SAZONOW.

Nous attirons l'attention du lecteur sur la date de ce télégramme. Le mercredi 29 juillet la comédie de « Efforts pour maintenir la paix en Europe » battait son plein, et Sazonow comprenait fort bien « qu'il ne nous reste plus qu'à accélérer nos armements ».

S'il tremblait encore, ce n'était pas pour la paix, mais pour les conséquences de la guerre. Tant que la question du rôle de l'Angleterre n'était pas décidée, la chose restait une aventure d'un risque au delà de ce qu'on pouvait imaginer.

Pour Pétersbourg et Paris, « l'opinion publique » anglaise était à ce moment le malade le plus intéressant et ce malade on lui tâtait inlassablement plusieurs fois par jour le pouls. Les télégrammes de Benckendorff faisaient l'impression exacte de bulletins de santé. Au début de la guerre, le diagnostic était vraisemblablement tout à fait favorable. « Le langage de Grey est à dater de ce jour beaucoup plus clair et notablement plus ferme qu'avant, » télégraphaiit Benckendorff le 14/27 juillet 1914.

«Il compte beaucoup sur l'impression produite par les mesures prises dans la flotte, mesures publiées et décidées samedi soir (c. à. d. immédiatement après la publication de l'ultimatum autrichien, qui parut dans les journaux du vendredi 24 juillet). Le télégramme de Buchanan arrivé hier a fait visiblement une très utile impression. Ce qui est certain, c'est que la confiance de Berlin et de Vienne en la neutralité de l'Angleterre n'a plus de raison d'être ».

Signé: BENCKENDORFF.

Mais comme c'est souvent le cas pour le premier bulletin, il apparut que celui-ci était par trop optimiste.

Trois jours après, Benckendorff télégraphiait:

« Cambon a demandé à Grey s'il était d'avis que le moment fût venu. Grey répondit que le moment serait venu, aussitôt que l'attitude de l'Allemagne se préciserait complètement. Cambon n'in-

sista pas davantage, l'Angleterre ayant pris des mesures sérieuses, non seulement sur mer mais aussi sur terre. Cambon dit que, à son avis, la situation n'était pas encore assez nette aux yeux du Parlement pour que Grey pût sans aucun risque prendre position ouvertement dès aujourd'hui.

Le lendemain, le tableau devenait tout à fait menaçant, nous lisons ce qui suit dans le télégramme de Benckendorff du 18/31 juillet :

• Grey comprend parfaitement la situation et voit très clairement qu'une certaine réaction au Parlement lui prépare de sérieuses difficultés et l'oblige à être très prudent. Abstraction faite de l'énorme agitation en Allemagne, le Times d'hier a présenté la question dans un article violent et qui n'est pas des plus heureux, comme une question exclusivement slave à débattre entre l'Autriche, la Serbie et la Russie; les intérêts français, anglais et européens sont ignorés avec un manque de tact complet. Au lieu d'améliorer la situation, cet article ne fit qu'empirer les choses. Aujourd'hui le public et même le Parlement considèrent la question comme essentiellement slave. Cela s'éclaircira, je pense, bientôt. Je vous prie de prendre en considération que le Gouvernement ne peut agir ouvertement sans que l'opinion publique ait été préparée. Au point de vue de l'importance de la coopération de l'Angleterre, cela doit être pris en considération. La presse conserve la tendance des jours derniers, mais les organes principaux devancent l'opinion publique et déjà ne la reproduisent pas absolument exactement. La crise commencera seulement le jour où le côté européen de la question apparaîtra ouvertement par suite du danger d'une attaque contre la France. C'est du moins mon opinion et celle de Cambon. Voulez-vous prendre ceci en considération, autant que possible?

Si la situation n'était pas claire à Londres, à Saint-Pétersbourg, au contraire, rien n'était plus clair. Sans cesse on tournait dans le même cercle; pour avoir une garantie que l'Angleterre ferait la guerre aux côtés de la Russie et de la France, il était nécessaire d'amener l'Allemagne sur le champ de bataille. Il y avait pour cela un sûr moyen, l'attaque de l'Autriche par la Russie ou tout au moins une attitude de la Russie telle que cette attaque semblât inévitable à l'Allemagne. Maintenant nous voyons clairement le rôle que la mobilisation russe devait jouer. Ainsi qu'on le sait, le Gouvernement du Tsar a contesté de toute façon dans ses justifications diplomatiques qu'il eût été le premier à commencer la mobilisation et qu'il fût directement responsable de la guerre. Le télégramme suivant, adressé par Sazonow à Benckendorff, envoyé le lendemain de la déclaration de guerre, est l'accusation par soi-même la plus accablante que l'on puisse s'imaginer:

L'Affemagne s'efforce ouvertement à rejeter sur nous la responsabilité de la rupture. Notre mobilisation générale est provoquée par la responsabilité gigantesque qui retomberait sur nous, si nous ne prenions toutes mesures, pendant que l'Autriche, se bornant à des négociations qui ont un caractère dilatoire, bombarde Belgrade. L'Empereur s'est engagé verbalement vis-à-vis de l'Empereur d'Allemagne à n'entreprendre aucune action provocatrice, tant que les négociations avec l'Autriche continueraient. Aprè une telle garantie et après toutes les preuves pacifiques données par la Russie, l'Allemagne n'avait aucun droit de mettre en doute notre affirmation, d'après laquelle nous disions accepter avec joie toute solution pacifique compatible avec la dignité et l'indépendance de la Scrbie. Une autre solution serait tout à fait incompatible avec notre propre dignité et ébranlerait l'équilibre européen par le renforcement de l'hégémonie de l'Allemagne. Le caractère européen et mondial du conflit est infiniment plus important que l'occasion qui l'a créé. »

On doit reconnaître que « l'occasion » s'était produite au moment propice ; justement le jour de la mobilisation russe, le bulletin de Londres était plus sombre que la nuit. Benckendorff télégraphia :

« Il a été constaté aujourd'hui que le Parlement ne saurait approuver dans le moment actuel aucune attitude déterminée; que la question serbe n'a, aux yeux de l'opinion publique, aucune im-

portance et que tous les centres financiers, commerciaux et industriels du Nord de l'Angleterre sont contre la guerre ».

Quelques heures plus tard Benckendorff fait entendre un véritable cri d'alarme.

« Prière envoyer instructions d'urgence. Personnellement, les événements peuvent se dérouler si « rapidement que tout jugement trop hâtif de l'attitude de l'Angleterre au moment actuel est nuisible « et paralyserait tout particulièrement Grey, dont l'influence pourrait être rétablie en quelques » heures ».

Lorsque ce télégramme fut envoyé à Londres, on y connaissait déjà la déclaration allemande de l'état de guerre, qui est représentée par le Gouvernement allemand comme une réponse à l'ordre de mobilisation des forces de terre et de mer en Russie (textuellement dans Beckendorff). Cette présentation ne déforme pas trop grossièrement l'original; car le matin du 18/31 juillet encore arriva un télégramme de Paléologue, l'ambassadeur français à Petrograd, qui confirmait « la mobilisation complète et sans aucune exception de l'armée russe ». (Télégramme secret Isvolsky, soir même date.)

Si l'on devait, après cela, parler encore du rétablissement de l'influence de Grey dans l'avenir, cela montre combien « l'opinion publique » anglaise réagit lentement et lourdement alors sur le conflit austro-russo-serbe. Une fois l'avalanche de la mobilisation en mouvement, le reste se produisit automatiquement. Le 20 juillet/2 août, Isvolsky télégraphia à Sasonow:

«Les Allemands franchissent, par petits détachements isolés, la frontière française et quelques rencontres ont déjà eu lieu sur le territoire français. Cela donnera au Gouvernement la possibilité de déclarer devant les Chambres convoquées pour mardi que la France a été attaquée et permettra d'éviter ainsi la déclaration formelle de la guerre. Aujourd'hui la nouvelle est parvenue que des troupes allemandes ont pénétré sur le territoire luxembourgeois et violé ainsi la neutralité du Grand-Duché, neutralité garantie par le Traité de 1867 signé par l'Angleterre et l'Italie. Ce fait est considéré comme fort avantageux pour la France, car il provoquera inévitablement de la part de l'Angleterre (lacune dans le télégramme) et l'amènera à avoir une conduite plus énergique. La nouvelle est également parvenue que les troupes allemandes seraient en mouvement dans la direction d'Arlon, ce qui indiquerait l'intention de violer également la neutralité belge. Ceci sera encore plus sensible à l'Angleterre. Le Président du Conseil a télégraphié immédiatement à Londres et a chargé Cambon d'attirer sur ce fait l'intention de Grey. »

La violation « très avantageuse pour la France » des neutralités produisit son effet et , le 4 août déjà , l'Angleterre était en guerre avec l'Allemagne. Cette dernière-a-t-elle compris que , par son attaque sur Liège , elle tombait dans le piège de la provocation russo-française? Mais on peut se demander aussi :

Les provocateurs russo-français ont-ils compris qu'ils étaient menés en laisse par le parti militaire de l'Allemagne ? Qui ici trompa l'autre ?

Nous pensons que, dans cet ordre d'idées, personne n'a trompé l'autre; tous les impérialistes, vraies « bêtes de proie », avaient besoin de la guerre, et ils n'avaient pas besoin de tromperie pour eux-mêmes, mais bien pour les peuples qu'ils envoyaient à la hougherie. A ces masses populaires on a « jeté de la poudre aux yeux » et tous ne voient pas encore clair II est temps que cela se fasse.

MABINE